

# RAPPORT

DU

## Ministre des Terres et Forêts

DE LA

## Province de Québec

pour l'année finissant le 31 mars

1950

Imprimé par ordre de la Législature



QUÉBEC

Redempti Paradis,

IMPRIMEUR DU ROI

---

1951



# RAPPORT

DU

## Ministre des Terres et Forêts

DE LA

## Province de Québec

pour l'année finissant le 31 mars

1950

Imprimé par ordre de la Législature



QUÉBEC  
Redempti Paradis,  
IMPRIMEUR DU ROI

— —  
1951



**RAPPORT**  
DU  
MINISTRE DES TERRES ET FORÊTS  
POUR L'ANNÉE  
1949 - 50



---

---

# INDEX

---

---

	PAGE
Lettre du Ministre au Lieutenant Gouverneur.....	9
<i>Appendices au rapport 1949-1950</i>	
No 1. Etat des encaissements du Ministère des Terres et Forêts pour les douze mois expirés le 31 mars 1950.....	10
No 2. Etat des dépenses du Ministère des Terres et Forêts pour les douze mois expirés le 31 mars 1950.....	10
No 3. Rapport annuel du Chef du Service Forestier.....	11
No 3a. Transferts des concessions forestières effectués durant l'exercice 1949-1950.....	76
No 3b. Liste des concessionnaires forestiers par ordre d'importance de l'étendue des concessions.....	77
No 3c. Concessions forestières non sujettes au paiement des droits de coupe.....	80
No 3d. Liste des concessions forestières octroyées pour une période indéterminée.....	80
No 3e. Liste des réserves cantonales.....	82
No 3f. Bois employé par l'industrie minière de la province de Québec en 1949.....	85

No 3g. Industrie de la pulpe et du papier dans la province de Québec..	86
No 3h. Développement de l'industrie de la pulpe et du papier dans la province de Québec et au Canada.....	86
No 3i. Prix des bois à pulpe et des pâtes à papier au Canada et dans Québec.....	87
No 3j. Production de lattes et de bardeaux.....	87
No 3k. Industrie des bois de sciage.....	88
No 3l. Volume des bois de sciage.....	88
No 3m. Les scieries.....	88
No 3n. Statistiques sur l'industrie des bois de sciage dans le Québec en 1949. Bois de sciage et dérivés.....	89
No 3o. Etat des sommes perçues pour droits de coupe, rente forestière, etc., durant l'année fiscale 1949-1950.....	89
No 3p. Résumé de l'échelle de droits de coupe en vigueur en 1949-1950.....	90
No 4. Rapport annuel du Chef du Service de la Protection des Forêts.....	91
No 5. Rapport annuel du Directeur du Service des Arpentages....	153
No 5a. Instructions émises durant l'exercice financier 1949-1950....	154
No 5b. Etat des lots spécifiés au cours de l'exercice financier 1949-1950.....	155
No 5c. Le développement total des opérations d'arpentage terminées sur le terrain au cours de l'exercice financier 1949-1950..	155
No 6. Rapport annuel du Service du Cadastre.....	156
No 7. Rapport annuel du Service des Terres.....	160
No 7a. Tenure des Terres — Province de Québec.....	164

MINISTÈRE DES TERRES ET FORÊTS

PROVINCE DE QUÉBEC

---

A l'honorable GASPARD FAUTEUX, C.P., LL.D., D.D.F., L.D.S.,

*Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec.*

Monsieur le Lieutenant-Gouverneur,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport  
du Ministère des Terres et Forêts pour l'année fiscale 1949-1950.

Respectueusement soumis,

*Le Ministre des Terres et Forêts,*

JOHN S. BOURQUE.

Québec, le 15 janvier 1951.

## APPENDICE No 1

### ÉTAT DES REVENUS DU DÉPARTEMENT DES TERRES ET FORÊTS POUR LES DOUZE MOIS EXPIRES LE 31 MARS 1950

Service forestier.....	6,931,878.48
Branche des ventes.....	109,151.53
Arpentages.....	37.50
Protection des forêts.....	601.55
	<b>\$7,041,679.06</b>

### AUTRES REVENUS N'AFECTANT PAS LES REVENUS ORDINAIRES DU DÉPARTEMENT

Fonds d'éducation Bill No 48.....	\$ 672,638.44
-----------------------------------	---------------

## APPENDICE No 2

### ÉTATS DES DÉPENSES DU DÉPARTEMENT DES TERRES ET FORÊTS POUR LES DOUZE MOIS EXPIRÉS LE 31 MARS 1950

Service civil intérieur.....	606,512.93
Service civil extérieur.....	609,665.02
Dépenses de voyage.....	539,998.84
Frais de bureau.....	22,838.64
Protection des forêts.....	1,524,872.58
Service forestier.....	810,000.00
Arpentages.....	710,000.00
Entomologie.....	35,000.00
Surveillance des terres de la Couronne.....	25.00
Photographie aérienne.....	5,357.99
Pépinière de Berthier.....	82,508.66
Ecole des gardes-forestiers à Duchesnay.....	94,850.00
Ecole d'enseignement forestier et d'arpentage.....	55,000.00
Bourses d'études forestières.....	4,300.00
Etablissement et maintien d'une école forestière à Québec.....	60,000.00
Dépenses diverses et imprévues.....	4,700.64
Québec Pulp & Paper Corporation.....	3,070.10
Acquisition par le gouvernement de la Seigneurie de Mingan.....	901,839.50
	<b>6,070,539.90</b>
Moins recouvrements.....	25,241.71
	<b>\$6,045,298.19</b>

L. COUTURE,  
*Comptable-en-chef.*

Avila BÉDARD,  
*Sous-ministre*

Département des terres et forêts,  
Québec, 31 mars 1950.

## APPENDICE No 3

### RAPPORT ANNUEL DU CHEF DU SERVICE FORESTIER

A l'honorable J. S. Bourque,  
Ministre des Terres et Forêts,  
Québec.

Monsieur le Ministre,

J'ai bien l'honneur de vous soumettre le rapport général du Service Forestier pour l'exercice fiscal 1949-50. C'est le 41ème rapport depuis l'institution du Service Forestier en 1909.

Nous avons signalé l'an dernier un léger ralentissement dans l'activité forestière pour la saison 1948-49. Ce mouvement de baisse dans l'ensemble des exploitations, le premier depuis 1943, s'est accentué considérablement au cours de 1949.

Pendant l'année civile 1949 (qu'il ne faut pas confondre avec l'année d'opération 1949-50 dont on trouvera les chiffres plus loin au chapitre des exploitations), (x) il s'est coupé dans la province, 427 millions de pieds cubes sur le domaine de la Couronne, et 342 millions de pieds cubes sur les terrains privés, au total, en chiffres ronds, 769 millions de pieds cubes. Avec la coupe du bois de chauffage qui est estimée à 252 millions de pieds, le volume global de la production se trouve porté à un milliard vingt-deux millions de pieds cubes.

Les revenus dérivant directement de l'administration de nos forêts publiques ont rapporté au trésor provincial un peu plus de 6 millions neuf cent mille dollars.

(x) *Note explicative:*

Il est à propos de rappeler que les statistiques tant fédérales que provinciales sur la production forestière des terrains privés sont basées sur l'année civile. Pour fins de concordance, il a fallu également ramener à l'année civile, la production des forêts de la Couronne. Ceci explique l'écart entre les chiffres déjà cités et ceux que l'on trouvera plus loin, au chapitre des exploitations: ceux-ci basés sur l'année des opérations, couvrent la période du 1er mai 1949 au 30 avril 1950. Par contre, les chiffres concernant les dépenses et les revenus de l'administration se rapportent à l'année fiscale.

Cette discordance entre l'année civile, l'année d'exploitation et l'année fiscale est souvent cause de confusion dans l'interprétation des statistiques forestières.

## ORGANISATION ET PERSONNEL

Le Service Forestier dispose d'un effectif de 1098 employés (permanents, surnuméraires ou saisonniers). Ce chiffre toutefois, ne tient pas compte des 552 ouvriers, étudiants ou commis temporaires qu'il a fallu embaucher au cours de l'année sur les équipes de reboisement, de pépinières et d'inventaires forestiers. On pourra voir au tableau no 1 comment se distribue le personnel dans les divers bureaux qui se partagent en deux catégories:

- A) Administration intérieure
- B) Administration extérieure

### A.—ADMINISTRATION INTÉRIEURE

Cette catégorie comprend 14 bureaux qui portent les désignations suivantes:

Economie Forestière  
Permis Spéciaux  
Réserves Cantonales et Reboisement  
Mesurage et Classification des Bois, Perception des Droits de Coupe, Permis d'Expédition  
Exploitations Forestières  
Enregistrement des Permis de coupe  
Renseignements Forestiers  
Petite Industrie Forestière  
Pathologie Forestière  
Statistiques Forestières  
Archives  
Utilisation des Bois  
Surveillance des Scieries et Permis de Sucrierie  
Entrepôt

Voici les attributions de chacun de ces bureaux avec le nom de l'officier en charge.

#### *Bureau de l'Economie Forestière:*

*Chef:* M. Robert BELLEFEUILLE, i.f.,  
aménagement des forêts de la Couronne, dendrométrie, inventaires forestiers, documentation forestière, études photogrammétriques, émission des permis d'exploitation dans les concessions forestières et dans les réserves forestières spéciales.

#### *Bureau des Permis Spéciaux:*

*Chef:* M. Paul LEMAY, i.f.,  
attribution des permis d'exploitation dans les forêts vacantes de la Couronne, en vertu des articles 99 et 120 de la "Loi des Terres et Forêts".

#### *Bureau des Réserves Cantonales et du Reboisement:*

*Chef:* M. J.-A. ROY, i.f.,  
administration des réserves cantonales, reboisement sur les terres de la Couronne, entretien des pépinières temporaires.

#### *Bureau des Exploitations Forestières:*

*Chef:* M. Lauréat GARNEAU, i.f.,  
surveillance des exploitations forestières, contrôle des bons de pension, perception de la taxe pour fonds éducationnel et des droits d'exportation.

*Bureau de Mesurage et de la Classification des Bois:*

*Chef:* M. Adrien BILODEAU,

mesurage et contrôle du mesurage des bois coupés dans les forêts de la Couronne (vacantes ou concédées), perception des droits de coupe, attribution des certificats permanents et des permis temporaires de mesureurs, permis d'expédition des bois.

*Bureau d'Enregistrement des Permis de Coupe:*

*Chef:* M. P.-R. PLAMONDON,

enregistrement et renouvellement des titres de concessions forestières, contrôle des transferts de titres, perception de la rente foncière.

*Bureau de Renseignements Forestiers:*

*Chef:* M. Roch DELISLE, i.f.,

propagande auprès des propriétaires forestiers (surtout colons et cultivateurs) en vue de l'aménagement de leurs forêts: préparation de projets de reboisement; conseils techniques en vue de la vente des produits, d'une comptabilité forestière, de l'entretien des érablières, etc.

On trouvera plus loin sous la rubrique de l'administration extérieure la liste des bureaux de districts qui relèvent de cet organisme.

*Bureau de la Petite Industrie Forestière:*

*Chef:* M. Louis-de-Gonzague DUBOIS, i.f.,

recherche et propagande en faveur du développement de la petite industrie forestière, aide technique aux industriels forestiers dans l'organisation et le fonctionnement des moulins à scie, ateliers, etc., recherches en vue d'une meilleure utilisation des bois et déchets de scieries.

*Bureau de la Pathologie Forestière:*

*Chef:* M. René POMERLEAU, D.Sc.,

mycologie, contrôle des maladies d'origine cryptogamique.

*Bureau de la Statistique Forestière:*

*Chef:* M. R. A. VALIN, i.f.,

compilation des données statistiques relatives aux industries forestières et aux dérivés du bois provenant des terrains privés comme des terres publiques.

*Bureau des Archives:*

*Registraire:* M. Raymond Dufour,

enregistrement, distribution, contrôle et conservation des dossiers.

*Bureau de l'Utilisation des Bois (Montréal):*

*Chef:* M. J. R. Alfred LEGENDRE,

propagande en faveur de nos produits forestiers au moyen de tracts, de causeries. Ce bureau maintient une exposition permanente des plus belles pièces de menuiserie obtenues par un emploi judicieux des bois du Québec.

*Bureau des Scieries et des Permis d'exploitation du Sucre d'Erable:*

*Chef:* M. J. A. BOISSONNEAULT, i.f.,

contrôle des scieries, émission des permis d'installation de moulins à scie. Surveillance et émission des permis de scierie, perception des dépôts-garantie et des frais de location; contrôle des permis et perception des droits de sucrerie sur les terrains de la Couronne.

## B.—ADMINISTRATION EXTÉRIEURE

Sous cette rubrique, on comprend tous les bureaux ou organismes relevant du Service Forestier, mais distribués dans toute la province: a) les bureaux de contrôle des opérations forestières, b) les divisions du Bureau de Renseignements Forestiers, c) les pépinières forestières, d) la Station Forestière de Duchesnay avec ses écoles d'enseignement et un laboratoire des Produits Forestiers.

### a) Contrôle des Opérations Forestières

DISTRICTS	ADRESSES	NOMS
Abitibi	Amos	Onil DEMERS, i.f., chef par intérim J.-P. MARTEL, i.f., aviseur technique et officier du Service des Terres Jean LEBLEU, i.f., assistant (LaSarre) Maurice DESRUISSEAUX, chef-mesureur
Bas-St-Laurent	Rimouski	Gédéon ROY, i.f., chef Antonio GAGNON, i.f., assistant Ernest SIROIS, chef-mesureur
Côte-Nord	Baie-Comeau	Maurice DESCÔTEAUX, i.f., chef Roger BARON, i.f., assistant Maurice ÉMOND, chef-mesureur
Lac St-Jean	Chicoutimi	Maurice NOREAU, i.f., chef J. H. POTVIN, i.f., assistant Arthur BÉLEC, chef-mesureur
Montréal	Montréal	Paul KIEFFER, i.f., chef J.-B. CAMPAGNA, i.f., assistant Lucien DUMOULIN, chef-mesureur
Québec	Québec	J. N. GUILMETTE, i.f., chef Rosaire MOISAN, chef-mesureur
Ottawa	Hull	Paul-Emile LANGLAIS, i.f., chef Louis TOUCHET, i.f., assistant Ludger BEAUDOIN, chef-mesureur
Rive Sud	Notre-Dame-du-Lac	Hervé LIZOTTE, i.f., chef Wilfrid LAFLAMME, chef-mesureur
Roberval	Roberval	L.-P. SAMSON, i.f., chef Noel LIZOTTE, i.f., assistant Ladislas GIRARD, chef-mesureur
St-Maurice	La Tuque	Thomas BARRY, i.f., chef Robert BEAUPRÉ, chef-mesureur Roméo LORANGER, chef-mesureur conjoint
Témiscamingue	Rouyn	Lucien CASTONGUAY, i.f., chef Paul-Emile JEAN, i.f., assistant Ernest SIMARD, chef-mesureur

### b) Bureau de Renseignements Forestiers

Ce bureau dont il a été question à la rubrique de l'administration intérieure comprend également des divisions à l'extérieur. A la fin de l'exercice 1949-50, il y avait ainsi dix divisions sous la direction d'un ingénieur forestier :

DIVISIONS	INGENIEURS-DIVISIONNAIRES
Québec	Armand FAFARD, i.f., Québec
Beauceville	Adrien DUSSAULT, i.f., Beauceville
Sherbrooke	Jean DUMOULIN, i.f., Sherbrooke
Lévis	Jean-Paul DUPÉ, i.f., Québec
Brôme	Elwood WILSON, i.f., Knowlton
St-Jérôme de Metabetchouan	Maurice KIROUAC, i.f., St-Jérôme
Chandler	Marcel LEVEILLÉ, i.f., Chandler
Hull	Adrien LARIVÉE, i.f., Hull
Trois-Rivières	Percy WHISSELL, i.f., Trois-Rivières
St-Hyacinthe	Hermel FOURNIER, i.f., St-Hyacinthe
Rimouski	Romuald FOURNIER, i.f., Rimouski

### c) Pépinières Forestières

Le Service Forestier possède trois pépinières permanentes :

Berthierville:	Directeur: Tancrede DESLAURIERS, i.f.
Proulx:	“ Maurice PELLERIN, g.f.
Gaspésie (Paspébiac):	“ Herman RYLAND, i.f.

et neuf pépinières temporaires ou volantes situées pour la plupart dans les réserves cantonales. En voici la liste: Guigues, Iles-de-la-Madeleine, Macpès, Normandin, Ouimet, Parke, Roberval, Trécesson, et St-Louis du Ha! Ha!

Ne sont pas comprises ici les pépinières volantes qui servent spécialement au reboisement des terres privées; ces dernières sont inscrites au chapitre du reboisement.

### d) Station Forestière de Duchesnay

La Station de Duchesnay dont le directeur général est monsieur Maurice Gérin, i.f., comprend les écoles d'Enseignement suivantes :

Ecole des Gardes
Scierie-Ecole
Ecole de Protection (G. H. BERNIER, i.f., directeur)

et le laboratoire des Produits Forestiers que dirige le Dr Joseph Risi.

La Station de Duchesnay comprend encore les postes et laboratoires de Météorologie et d'Entomologie relevant du Service de Protection, ainsi que le Pavillon Laval, où chaque année les étudiants de la Faculté d'Arpentage et de Génie Forestier viennent suivre un mois de cours pratique en septembre.

TABLEAU No 1

## DISTRIBUTION DU PERSONNEL DANS LES DIVERS BUREAUX ET DISTRICTS

BUREAUX ou DISTRICTS	INGÉNIEURS ET TECHNICIENS	DIRECTEURS, INSPECTEURS ET SOUS-INSPECTEURS	GARDES-FORÊTIERS, MESU- REURS ET VÉRIFICATEURS	ASSISTANTS	GARDIENS DE RÉSERVES	COMMIS	STÉNES	TOTAL
<i>Intérieur:</i>								
Direction générale.....	1		3			3	2	6
Bureau de l'Economie Forestière.....	18					3	4	28
" d'Exploitation.....	2					2		4
" du Mesurage.....		1				10	3	14
" des Réserves Cantonales, etc.....	2	1				5	1	5
" d'Enregistrement des Permis de Coupe.....	1	1				2	1	5
" des Permis Spéciaux.....	1					1	1	3
" de la Pathologie Forestière.....		1				3	1	5
" de la Statistique Forestière.....	1					7		8
" des Archives.....		2				6	1	9
" de l'Utilisation des Bois (Montréal).....		1				1		2
" des Renseignements Forestiers (Exten- sion Intérieur et extérieur).....	12						5	17
" de la Petite Industrie Forestière.....	1					2	1	4
" de l'Entrepôt.....		1				4		5
<i>Extérieur:</i>								
District d'Abitibi (Amos).....	3	2	50	45		2	2	104
" du Témiscamingue (Rouyn).....	2	3	24	25	13	4	2	73
" d'Outaouais (Hull).....	2	5	18	18		1	4	50
" de Montréal (Montréal).....	2	4	45	28	2	3		56
" du St-Maurice (La Tuque).....	2	7	33	28	1	2		73
" de Chicoutimi (Chicoutimi).....	2	10	29	38	13	3	2	97
" de Québec (Québec).....	1	3	12	14	2	2		34
" de la Rive-Sud (Notre-Dame-du-Lac).....	1	9	20	15	30	3	4	82
" du Bas St-Laurent (Rimouki).....	2	10	48	43	25	3	2	133
" de la Côte Nord (Baie Comeau).....	1	10	40	15	6		1	73
" de Roberval (St-Jean-de-Brébeuf).....	2	4	43	61	13	2	2	127
<i>Pépinières</i> .....	2		1			3		6
<i>Établissement de Duchesnay</i> .....	5		5			5		15
<b>TOTAL.....</b>	<b>66</b>	<b>75</b>	<b>371</b>	<b>302</b>	<b>107</b>	<b>82</b>	<b>39</b>	<b>1,042</b>

Il convient d'ajouter à cette liste les gardes-forestiers et ouvriers qu'on a embauchés temporairement dans les équipes de pépinières, d'inventaire, d'aménagement et de reboisement. Le nombre de ces employés se chiffre à 562 dont 300 aux travaux de reboisement, 250 dans les pépinières et 12 pour le Bureau de l'Economie Forestière.

Pour compléter le chapitre du personnel, il convient de signaler que les principaux officiers du Service sont maintenant pourvus d'un uniforme distinctif avec insignes appropriés, ce qui leur permet de s'identifier rapidement dans l'exercice de leur fonction.

On verra ci-contre le modèle de cet uniforme.



## CLASSIFICATION ET DISTRIBUTION DU TERRITOIRE DE LA PROVINCE

D'après les plus récentes compilations effectuées à notre Bureau de L'Economie Forestière en collaboration avec les divers Départements Provinciaux intéressés, le territoire de la Province peut être classifié et distribué de la façon indiquée aux trois tableaux qui suivent:

TABLEAU No 2  
CLASSIFICATION DU TERRITOIRE DE LA PROVINCE

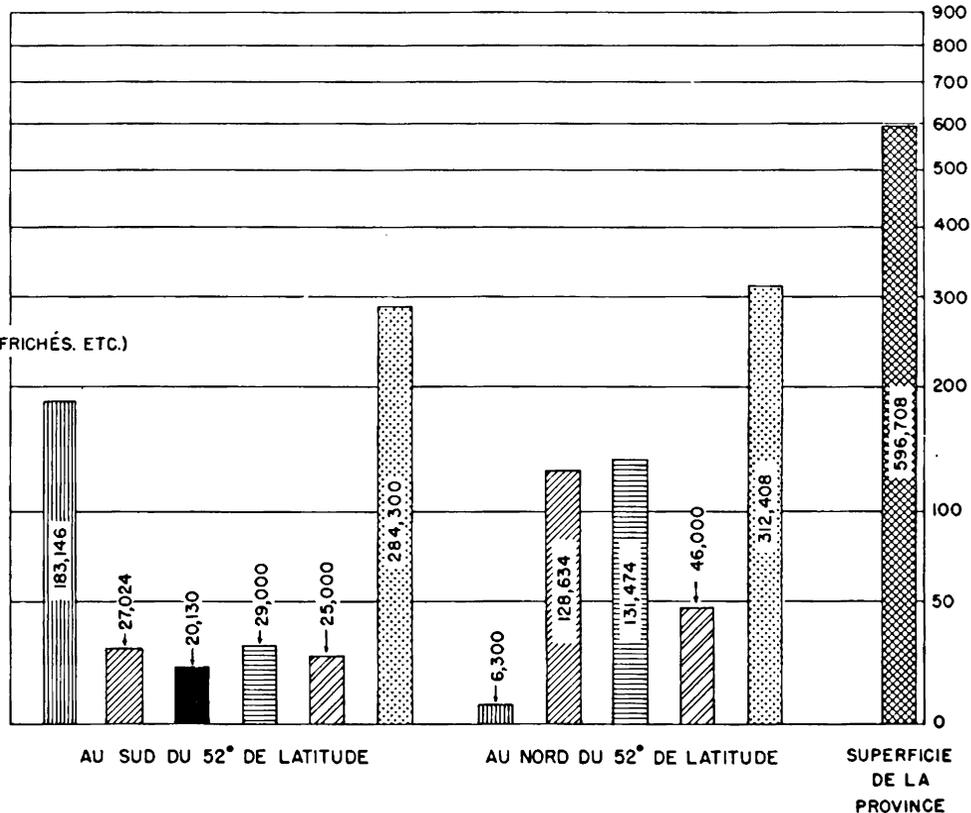
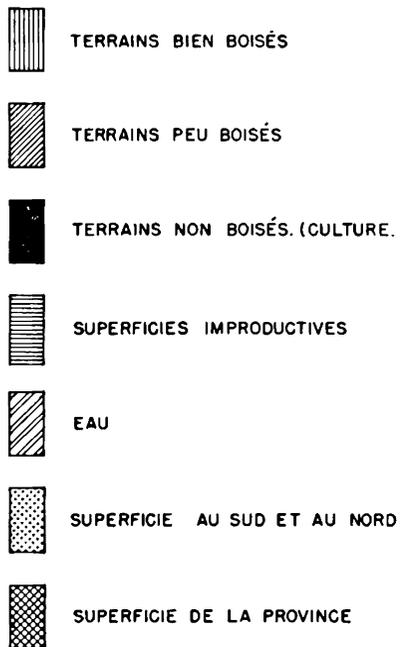
<i>Au Nord du 52° latitude:</i>	MILLES CARRÉS
Terrains bien boisés.....	6,300
Terrains peu boisés.....	128,634
Superficies improductives.....	131,474
Eau.....	46,000
<b>TOTAL.....</b>	<b>312,408</b>
<i>Au Sud du 52° latitude:</i>	
Terrains bien boisés.....	183,146
Terrains peu boisés.....	27,024
Terrains non boisés (culture, défrichés, etc.).....	20,130
Superficies improductives.....	29,000
Eau.....	25,000
<b>TOTAL.....</b>	<b>284,300</b>
Superficie de la province.....	596,708

N. B. Ces superficies ne comprennent pas l'étendue couverte par les eaux du Golfe et du fleuve Saint-Laurent depuis son embouchure jusqu'à l'île d'Orléans.

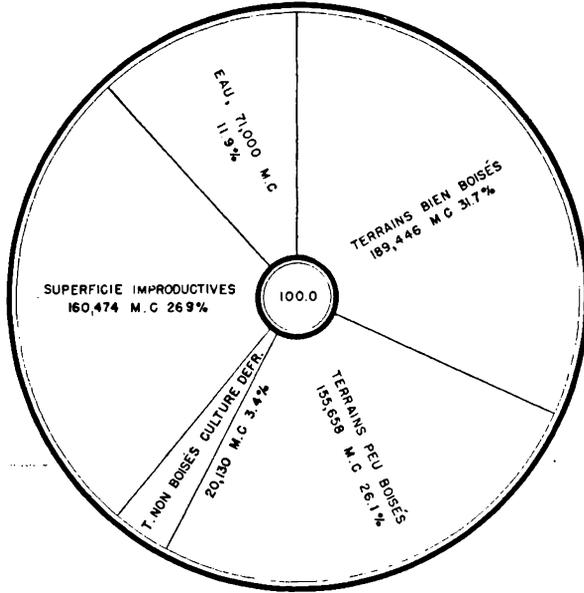
# CLASSIFICATION DU TERRITOIRE DE LA PROVINCE

EN MILLES CARRÉS

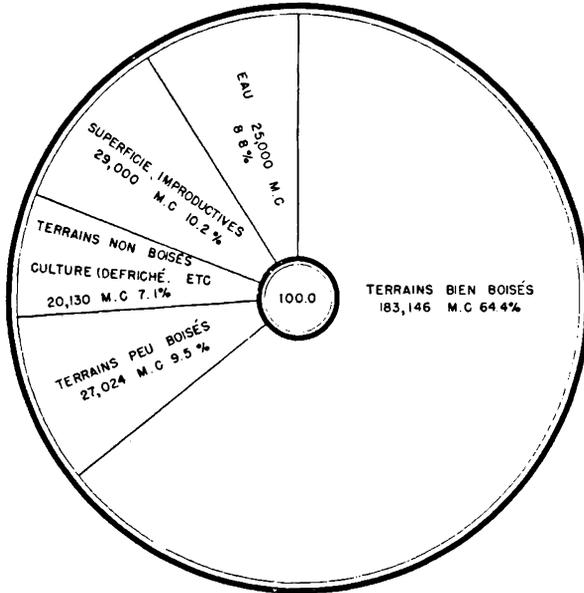
## LÉGENDE



CLASSIFICATION DU TERRITOIRE DE LA PROVINCE  
SUPERFICIE TOTAL 596,708. M.C

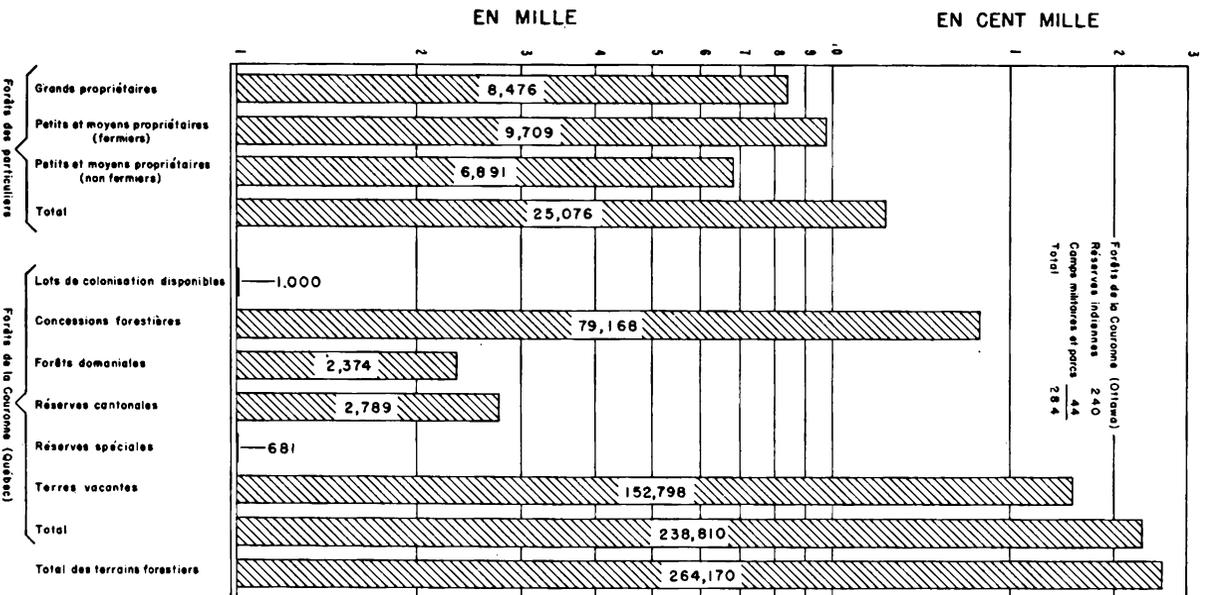


SUPERFICIE AU SUD DU 52° LATITUDE  
284,300 M.C



# DISTRIBUTION DES TERRAINS FORESTIERS AU SUD DU 52° DE LATITUDE (eau et superficies improductives incluses)

En millions d'acres



**TABLEAU No 3**  
**DISTRIBUTION DES TERRAINS FORESTIERS AU SUD DU 52° DE LATITUDE**  
 (eau et superficies improductives incluses)

	MILLES CARRÉS
<b>I—Forêts des particuliers:</b>	
(a) Grands propriétaires.....	8,476
(b) Petits et moyens propriétaires (fermiers).....	9,709
(c) Petits et moyens propriétaires (non fermiers).....	6,891
	25,076
<b>II—Forêts de la Couronne (Ottawa):</b>	
(a) Réserves indiennes administrées par le fédéral.....	240
(b) Camps militaires et parcs.....	44
	284
<b>III—Forêts de la Couronne (Québec):</b>	
(a) Lots de colonisation disponibles.....	1,000
(b) Concessions forestières.....	79,168
(c) Forêts domaniales.....	2,374
(d) Réserves cantonales.....	2,789
(e) Réserves spéciales.....	681
(f) Terres vacantes.....	152,818
	238,810
<b>Total des terrains forestiers.....</b>	<b>264,170</b>

**TABLEAU No 4**  
**DISTRIBUTION DE LA SUPERFICIE TOTALE DE LA PROVINCE**

	MILLES CARRÉS
<b>I—Forêts de la Couronne:</b>	
Industrie de la pulpe et du papier.....	70,744
Industrie du sciage.....	8,424
Réserves forestières cantonales.....	2,789
Réserves indiennes et militaires, parcs (fédéral).....	284
Réserves spéciales.....	681
Forêts domaniales.....	2,374
Lots de colonisation disponibles.....	1,000
Forêts vacantes.....	226,500
<b>Total des forêts de la Couronne.....</b>	<b>312,796</b>
<b>II—Forêts privées:</b>	
Propriétés des cîes de pulpe et de papier.....	6,229
Propriétés des cîes opérant des scieries.....	954
Propriétés d'autres sociétés.....	1,066
Propriétés des particuliers (boisés de ferme exclus).....	227
Propriétés des petits et moyens propriétaires (fermiers).....	9,709
Propriétés des petits et moyens propriétaires (non fermiers).....	6,891
<b>Total des forêts privées.....</b>	<b>25,076</b>
<b>III—Terres déboisées ou très peu boisées (*).....</b>	<b>238,706</b>
<b>IV—Terres agricoles.....</b>	<b>20,130</b>
<b>Superficie de la province.....</b>	<b>596,708</b>

(\*) Les changements apportés aux chiffres présentés ici de même que dans les deux tableaux précédents comparés à ceux de l'an dernier, sont le résultat de renseignements plus complets sur les superficies de la Province. Ces chiffres restent encore quand même sujets à modification.

N.-B.—Dans ce tableau, le mot forêt doit être interprété comme signifiant une étendue forestière, ou dans le cas des terres vacantes de la Couronne, une surface contenant en grande partie des terrains forestiers productifs ou improductifs.

## LE STOCK FORESTIER

Le tableau qui suit nous fournit une estimation de la valeur des forêts de la province en bois de sciage, en bois à pâte et en bois de chauffage.

TABLEAU No 5  
ESTIMATION DE LA RICHESSE FORESTIÈRE DU QUÉBEC

ESSENCES	BOIS DE SCIAGE 10 pouces et plus au D.H.P. en 1,000 pi. cu.		BOIS A PATES, DE CHAUFFAGE, etc. — 4-9 pces au D.H.P. en 1,000 cordes	
	ACCESSIBLE	INACCESSIBLE	ACCESSIBLE	INACCESSIBLE
Épinette.....	4,356,191	1,455,257	262,345	251,040
Pin blanc.....	213,102	—	8,385	—
Pin rouge.....	42,622	—	2,180	—
Pin gris.....	328,839	3,593	39,600	450
Méleze.....	4,547	—	500	—
Sapin.....	2,333,218	852,942	133,400	154,335
Pruche.....	12,942	—	1,045	—
Cèdre.....	109,569	—	5,875	—
<b>Total résineux.....</b>	<b>7,401,030</b>	<b>2,311,792</b>	<b>452,330</b>	<b>405,825</b>
Merisier.....	705,432	—	27,045	—
Bouleau.....	1,035,342	93,568	100,005	41,460
Érable.....	260,790	—	8,450	—
Hêtre.....	66,505	—	10,725	—
Tilleul.....	22,500	—	2,500	—
Frêne.....	27,000	—	4,085	—
Orme.....	18,000	—	1,875	—
Peuplier.....	450,000	7,186	21,185	900
Chêne.....	900	—	25	—
Autres feuillus.....	3,600	—	225	—
<b>Total feuillus.....</b>	<b>2,590,069</b>	<b>100,754</b>	<b>176,120</b>	<b>42,360</b>
<b>Total des essences:.....</b>	<b>9,991,099</b>	<b>2,412,546</b>	<b>629,450</b>	<b>448,185</b>

N. B. Ces chiffres ne tiennent pas compte des pertes récentes occasionnées par les épidémies d'insectes et la maladie du Bouleau et du Merisier.

Il est bien entendu que ces chiffres ne représentent que des approximations.

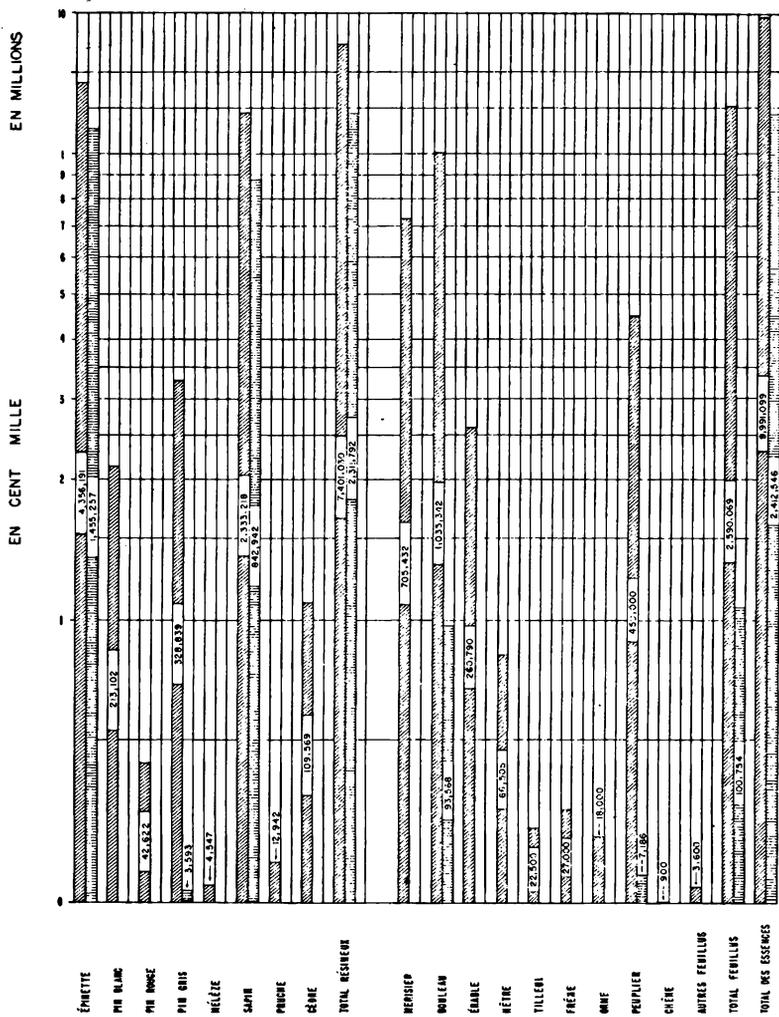
Les techniciens du Bureau de l'Economie Forestière sont à organiser un système d'inventaire perpétuel de nos forêts, qui tiendra compte de l'accroissement annuel et des pertes résultants de l'exploitation, des feux, des insectes et des maladies. La mise en fonctionnement du système, travail considérable, n'est pas encore assez avancée cependant pour qu'il fût possible d'apporter des modifications à l'estimation du stock forestier tel que présenté dans le tableau précédent.

# ESTIMATION DE LA RICHESSE FORESTIÈRE DU QUEBEC

Bois de sciage, 10 pouces et plus au D.H.P. en 1,000 pi. cu.

Légende

	Accessible
	Inaccessible

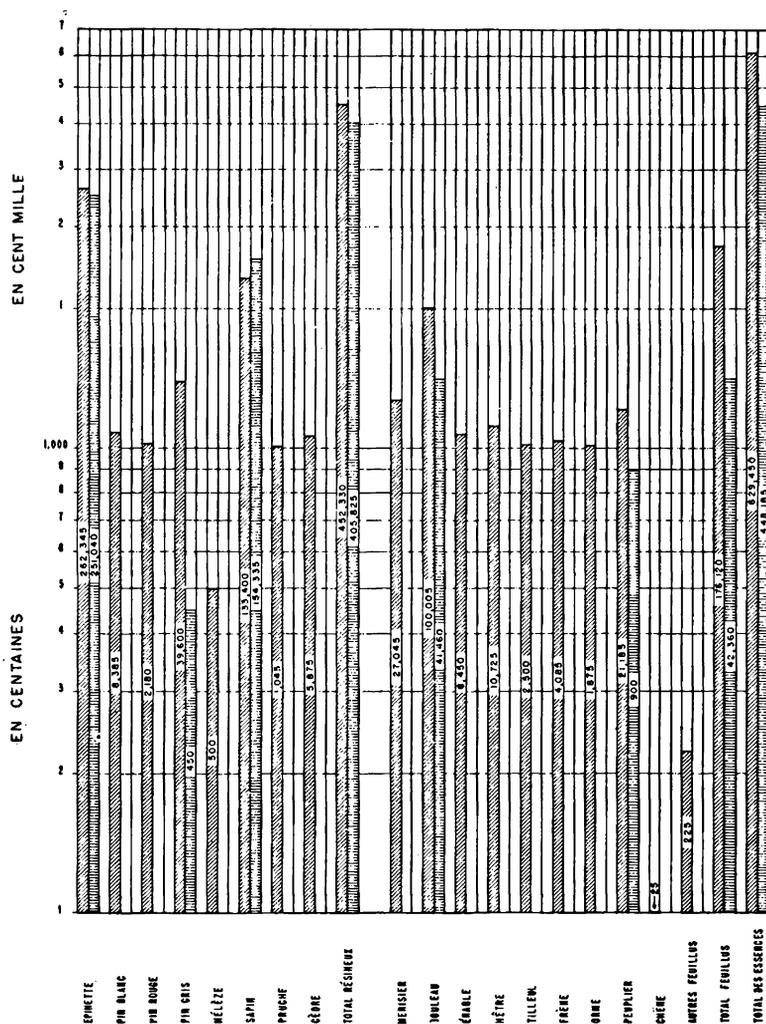


# ESTIMATION DE LA RICHESSE FORESTIÈRE DU QUÉBEC

Bois à pâtes, de chauffage, etc. - 4-9 pces au D.H.P en 1.000 cordes.

Légende

 Accessible  
 Inaccessible



## CONCESSIONS FORESTIÈRES

Les concessions forestières sont des territoires de la Couronne affermés à des particuliers ou à des sociétés pour fins d'exploitation forestière. Elles couvrent une étendue globale de 79,168 milles carrés, soit environ le tiers des terres publiques au sud du 52e degré de latitude. Le nombre des concessionnaires se chiffrait en 1949-50 à 160. On en trouvera la liste complète en appendice avec l'étendue de chaque concession.

### a) STATUT DE L'AMÉNAGEMENT DES CONCESSIONS FORESTIÈRES

Les règlements des Bois et Forêts (article 12) obligent les concessionnaires forestiers à aménager leurs forêts d'après les données techniques et sous la surveillance du Service Forestier Provincial. A cette fin, ils doivent d'abord soumettre au Département des Terres et Forêts un plan général d'aménagement pour toute l'étendue de leurs concessions, puis un plan spécial plus détaillé couvrant le secteur qui sera exploité pendant les prochaines dix années.

C'est ainsi que, sous le rapport du statut de l'aménagement, les concessions forestières ont été classées de la façon suivante :

- I) Concessions forestières couvertes par un plan général et un plan spécial d'aménagement;
- II) Concessions forestières couvertes par un plan général seulement;
- III) Concessions forestières non couvertes par un plan d'aménagement.

Aux fins pratiques de l'application de l'article 12, nous avons également divisé les concessions en deux catégories: celles de 20 milles carrés ou moins et celles de plus de 20 milles carrés.

On retrouve cette classification dans les deux tableaux qui vont suivre.

TABLEAU No 6  
ÉTAT DES DIVERSES UNITÉS D'AMÉNAGEMENT PAR CLASSES  
D'AMÉNAGEMENT

CLASSES D'AMÉNAGEMENT	UNITÉS D'AMÉNAGEMENT		AIRE EN MILLES CARRÉS	
<b>A — Concessions de 20 m. c. ou moins</b>				
I—Plan général et spécial.....				
II—Plan général seulement				
a) en vigueur.....	7		61	
b) à l'étude.....	2	9	24	85
III—Aucun plan.....	69	69	532	532
<b>TOTAL.....</b>	<b>78</b>		<b>617</b>	
<b>B — Concessions de plus de 20 m. c.</b>				
I—Plan général et spécial.....				
II—Plan général seulement				
a) en vigueur.....	32		19,002	
b) périmé.....	9		16,069	
c) en révision.....	20		18,334	
d) à l'étude.....	17		3,828	
e) en préparation.....	11		8,621	
f) temporaire.....	2	91	457	66,311
III—Aucun plan.....	57	57		12,240
<b>TOTAL.....</b>	<b>148</b>		<b>78,551</b>	
<b>GRAND TOTAL.....</b>	<b>226</b>		<b>79,168</b>	

L'aire totale des concessions s'est agrandie de 230 milles carrés au cours de l'année. L'étendue des concessions forestières spéciales qui est de 737 milles carrés se trouve comprise dans la superficie globale des concessions. Plusieurs de ces concessions ne sont pas assujetties aux prescriptions de l'article 12 des Règlements des Bois et Forêts et dans bien des cas, les détenteurs sont exempts de la plupart des obligations imposées aux concessionnaires réguliers.

On trouvera en appendice la liste détaillée des diverses concessions spéciales.

Tous les chiffres apparaissant dans ce rapport sur les superficies des concessions forestières ont été compilés d'après les licences émises annuellement par notre Bureau d'Enregistrement des Permis de coupe. On devra se rappeler que toute fraction de mille est enregistrée sur ces licences comme un mille carré et que le concessionnaire est tenu de payer en conséquence.

TABLEAU No 7

STATUT DE L'AMÉNAGEMENT DES DIVERSES CONCESSIONS FORESTIÈRES  
DE LA PROVINCE DE QUÉBEC PAR UNITÉ D'AMÉNAGEMENT  
PAR MILLE CARRE

A.—CONCESSIONS DE 20 M. C. OU MOINS:

CONCESSIONNAIRES	UNITÉS	AIRES EN M. C.
<i>a) Aménagement en vigueur</i>		
1—Bergeron, Adjudor	Canton Bégin	5
2—Bisson, Raoul	" Vauquelin	6
3—Coopérative Fédérée de Québec (La)	Cantons Ham-Sud et Garthby	5
4—D'Auteuil Lumber Co. Ltd.	Rivière Noire	18
5—Dufresne, Jos.-A.	Canton Pascalis	13
6—Megantic Manufacturing Co.	" Coleraine	5
7—Smith, George Ltée	" Bégin	9
		61
<i>b) Aménagement à l'étude</i>		
1—Canadian International Paper Co.	Canton Huard	12
2—New Brunswick Int. Paper Company	Forêt Expérimentale de Causapsal	12
		24
<i>c) Aucun aménagement</i>		
1—Argue, J.-M.	Rivière Dumoine	8
2—Bienvenue Inc., Howard	Canton Ligneris	12
3—Bois, Mme M. L. & A. Marier	" Callières	7
4—Bolduc, Séraphin	Cantons Bourgmont & Bongard	9
5—Breakey, John Ltd.	Canton Risborough	13
6—Brompton Pulp & Paper Co. Ltd.	Cantons Chesham, Hampton & Ditton	17
7—Byrne, Frank	Cantons Faucher, Dollard & Boisseau	9
8—Byrne, Frank Ltd.	Canton Buies	5
9—Chantiers Bonneau Enr'g, Les	Rivière aux Perles	15
10—Chantiers Gagnon Ltée, Les	" Ouiasiemka	20
11—Charbonneau, Alphonse	Canton Peterborough	2
12—Chisholm, Roderick Miller	Cantons Harrington & Wentworth	12
13—Cie Dufour Ltée	Canton McNider	1
14—Commonwealth Plywood Co., Ltd.	" Belleau	12
15—Consolidated Paper Corp., Ltd.	Rivière Jacques-Cartier	5
16—Consolidated Paper Corp., Ltd.	" Rouge	2
17—Coulombe, J. A.	Canton Dollard	11
18—Coulombe, J. A.	Cantons Dollard & Brassier	18
19—Cross, F. T.	Canton Wakefield	7
20—Dansereau, Georges & Fils, Ltée	" Harrington	6
21—Dansereau, Georges & Fils, Ltée	Cantons Labelle & Addington	15
22—Dionne, Paul	Canton Malartic	1
23—Durocher, Nap. & Jules	" Aiguebelle	15
24—Eagle Lumber Co., Ltd.	Rivière Ottawa	11
25—Exchange Lumber Sales Reg'd.	" à la Perche	11
26—Gagné, Paul, Jr.	Canton Montcalm	2
27—Gagnon, Nap. & Fils Ltée	" Courville	8
28—Gagnon, Nap. & Fils Ltée	Cantons Valmy & Vasson	12

CONCESSIONNAIRES	UNITÉS	AIRES EN M. C.
29—Gale, Royce L.	Canton Greenville	7
30—Gasse, Moïse	" Duchesnay	3
31—Gaudreau, Aimé	Rivière Godbout	8
32—Jacques, Paul-Emile	Cantons Chesham & Emberton	6
33—Jalbert, Henri	Canton Harvey	9
34—Lacroix, Edouard	Cantons Carleton & Nouvelle	15
35—Lagueux & Frères Inc.	Canton Pershing	12
36—Laliberté, Jean-Thomas	" Duchesnay	2
37—Lamontagne, J.-T. & Wm. Lepage	" Ware	1
38—Larouche, Aimé	" Caron	5
39—Leclerc, Norbert	" Duchesnay	2
40—Lepage, Alfred	Rivière Cap-Chat	1
41—Madawaska Corporation Ltd.	Canton Nouvelle	9
42—Marin, Horace	" Christie	4
43—Megantic Manufacturing Co.	" Ditton	5
44—Megantic Manufacturing Co.	" Marston	6
45—Megantic Manufacturing Co.	Cantons Whittton, Gayhurst & Louise	2
46—Miller, Wm. H. Co., Ltd.	Canton Restigouche	3
47—Murdock, John	Rivière du Cran	15
48—McGibbon & Sons Ltd., A. D.	Cantons Wentworth & Harrington	16
49—New Brunswick Int. Paper Company & Edouard Lacroix	Canton Mann	2
50—Parent, P. E. & Al.	" Doncaster	2
51—Pelchat, Louis	" Winslow	1
52—Pineau, Alphonse & Frères	" Neigette	1
53—Pratt, Wm. L. & I. B. & J. P.	" Restigouche	3
54—Quebec Woodenware Limited	" Adstock	9
55—Ringrose, Clarence	" Thorne	1
56—Routhier, J.-M.	" Assemetquagan	1
57—Seale, Jos.-Edgar	Rivière Ottawa	8
58—Smith Brothers	Canton Litchfield	6
59—Soucy, Ernest	Cantons Bourgmont & Chassaigne	13
60—Soucy & Fils Limitée, Ernest	Canton Chabot	3
61—Soucy & Fils Limitée, Ernest	" Bourgmont	5
62—Soucy, J.-F.-F. & J.-A.-S. & J.-P.-W.	" Parke	15
63—St-Laurent, J. E.	" Berthelot	4
64—St. Regis Timber Co. Ltd.	Rivière Godbout	15
65—Tanguay, Lucien	Canton Daaquam	12
66—Théberge, J.-Eugène	" Berthelot	4
67—Tremblay, Dame Marie-Louise-Anaïs succession	Rivière St-Nicolas	13
68—Whelan, Edouard	Cantons Beresford & Wolfe	9
69—Williams, Thomas A.	Ruisseau Aumont	8
		532
Total des concessions de 20 m.c. ou moins		617

B.—CONCESSIONS DE PLUS DE 20 M.C.:

CONCESSIONNAIRES	UNITÉS	AIRES EN M. C.
<b>a) Aménagement en vigueur</b>		
1—Anglo Canadian Pulp & Paper Mills Ltd.	Rivière Montmorency	192
2—Baribeau Etchemin Inc.	Cantons Roux & Standon	24
3—Booth Lumber Ltd.	Rivières Ottawa & Kipawa	894
4—Breakey, John Ltd.	Rivière Chaudière	79
5—Canadian Int. Paper Co.	" Gatineau	7,084
6—Canadian Int. Paper Co.	" Pentecôte	583
7—Canadian Splint & Lumber Corp., Ltd.	Rivières Ottawa & Dumoine	80
8—Collin Lumber Limited	Canton Armand	58
9—Eddy, The E. B. Co., Ltd.	Rivière Gatineau	790
10—Fraser Companies Ltd.	Comtés de Rimouski & Témiscouata	288
11—Gagnon & Frères de Roberval Limitée	Rivière Ouiatchouaniche	90
12—Gaspesia Sulphite Co., Ltd.	Rivières Pabos & Port-Daniel	534
13—Lake Megantic Pulp Co.	Cantons Marston, Louise, Whitton, etc.	82
14—MacLaren Co. Ltd., The James	Rivière du Lièvre	2,581
15—MacLaren Co. Ltd., The James & Singer Mfg., Co.	" du Sourd	184
16—Marsouins Lumber Co.	" Marsouins	69
17—Megantic Mfg., Co.	Cantons Ditchfield, Stratford, Winslow, etc.	70
18—McNeil Lumber Co., Ltd.	Cantons Bourgmont & Beaudin	37
19—Paradis & Frères	Canton Restigouche	22
20—Potvin, Ovila	" Kénogami	32
21—Power Lumber Co., Ltd.	Rivière Ouelle	183
22—Price Brothers & Co., Ltd.	Baie des Ha! Ha!	101
23—Price Brothers & Co., Ltd.	Rivière Métis	140
24—Price Brothers & Co., Ltd.	" Rimouski	436
25—Price Brothers & Co., Ltd.	" Matane	258
26—Price Brothers & Co., Ltd.	Nord du Lac St-Jean	2,559
27—Quebec North Shore Paper Co.	Rivière Milnikak	89
28—Quebec North Shore Paper Co.	" aux Rochers	550
29—Restigouche Co., Ltd.	Rivières Patapédia, Millstream & Kedgwick	234
30—Restigouche Co., Ltd.	Rivière Assemetquagan	183
31—Seigniori Timber Lands Limited	" Cascaédia	88
32—Singer Manufacturing Co.	" Petite Nation	488
		19,002
<b>b) Aménagement périmé</b>		
1—Canadian Int. Paper Co.	Rivière Rouge	990
2—Canadian Int. Paper Co.	" Ottawa	5,037
3—Consolidated Paper Corp., Ltd.	" à Mars	226
4—Consolidated Paper Corp., Ltd.	" Malbaie	148
5—Consolidated Paper Corp., Ltd.	" St-Maurice	6,615
6—Consolidated Paper Corp., Ltd.	" Péribonka	1,530
7—Consolidated Paper Corp., Ltd.	Rivières Batiscan & Ste-Anne	780
8—Price Brothers & Co., Ltd.	Rivière Bersimis	296
9—Smith, Howard Paper Mills Ltd.	Rivières York & St-Jean	447
		16,069

CONCESSIONNAIRES	UNITÉS	AIRES EN M. C
<b>c) Aménagement en révision</b>		
1—Anglo Canadian Pulp & Paper Mills Ltd.	Rivière Sault-au-Cochon	1,005
2—Bathurst Power & Paper Co., Ltd.	“ Bonaventure	426
3—Brown Corporation	“ St-Maurice	2,580
4—Canadian Int. Paper Co.	“ St-Maurice & Batiscan	2,717
5—Cascapedia Mfg. & Trading Co.	Rivières Cascapédia & Bonaventure	1,061
6—Donnacona Paper Co. Ltd.	Rivière Jacques-Cartier	709
7—Donnacona Paper Co. Ltd.	“ Sault-au-Mouton	112
8—Gulf Pulp & Paper Co.	“ Marguerite	927
9—Price Brothers & Co., Ltd.	Sud Kénogami	1,284
10—Price Brothers & Co., Ltd.	Bas-Saguenay-Nord	719
11—Price Brothers & Co., Ltd.	Bas-Saguenay-Sud	677
12—Price Brothers & Co., Ltd.	Rivière Valin	232
13—Quebec North Shore Paper Co.	“ Manicouagan	4,921
14—Quebec North Shore Paper Co.	“ Franklin	225
15—Rodger River Lumber Co., Ltd., The	Canton Villars	62
16—St. Raymond Paper Ltd.	Rivière Metabetchouan	160
17—Ste Anne Power Co.	“ Ste-Anne (Montmorency)	88
18—Smith, Howard Paper Mills Ltd.	“ Escalana	75
19—Timbers & Powers Ltd.	Canton Louvicourt	26
20—Tourville Lumber Mills Co., The	Rivière-du-Loup	328
		18,334
<b>d) Aménagement à l'étude</b>		
1—Bergeronnes Lumber Co. Ltd.	Canton Bergeronnes	43
2—Canadian Int. Paper Co.	Rivière Oppawica	115
3—Davidson's Sons, James	Rivières Noire & Coulonge	42
4—Davidson & Thackray	Rivière Coulonge	98
5—Domaine Seigneurial du Lac Mata-pédia Inc.	Cantons Awantjish & Nemtayé	31
6—Donohue Brothers Ltd.	Rivière Malbaie	417
7—Durette & Guérette Inc.	Cantons Armagh, Cabano & Escourt	113
8—Eaton Land Co.	Cantons Painchaud, Chabot, Chapais, etc.	200
9—Forest Industries Ltd.	Rivière Moisie	50
10—Guelph Cask, Veneer & Plywood Company Limited, The	“ Ottawa	175
11—Houde, Joseph	Canton Sagard	25
12—Irving, M. C. & Aimé Gaudreau	Cantons Chauveau & Sagard	59
13—New Brunswick Int. Paper Co.	Rivière Patapédia, Causapsca, Nouvelle, etc.	1,120
14—Openago Lumber Company, Ltd.	Rivière Ottawa	267
15—Price Brothers & Company Limited	“ Shipshaw	819
16—St. Raymond Paper Ltd.	“ Ste-Anne	204
17—Sheppard & Morse Lumber Co.	“ Kippawa	50
		3,828
<b>e) Aménagement en préparation</b>		
1—Anglo Canadian Pulp & Paper Mills Ltd.	Rivière Bersimis	1,953
2—Baie St-Paul Lumber Co., Ltd.	“ du Gouffre	59
3—Eddy Co., Ltd., The E. B.	“ Dumoine	300
4—Eddy Co., The E. B.	“ Dumoine	966
5—Eddy Co., Ltd., The E. B.	“ Coulonge	287
6—Eddy Co., The E. B.	“ Coulonge	1,523
7—Gillies Bros., Ltd.	“ Coulonge	1,136
8—Gracefield Lumber Co., Ltd.	“ Gatineau	38

CONCESSIONNAIRES	UNITÉS	AIRES EN M. C.
e) <i>Aménagement en préparation</i>		
9—Lake St. John Pulp & Paper Co., Ltd.	Rivières Mistassibi & aux Rats	1,602
10—Lake St. John Pulp & Paper Co., Ltd.	“ Mistassini & Samagua	457
11—St. Lawrence Paper Mills Co., Ltd.	Rivière Trinité	400
		8,621
f) <i>Aménagement temporaire</i>		
1—Lincoln Pulp & Paper Co., Ltd.	Rivière Cascapédia	280
2—Richardson Co., Ltd., James	“ Cap-Chat	177
		457
g) <i>Aucun aménagement</i>		
1—Barnet A. & Co., Ltd.	Grand Lac Victoria	188
2—Brodel Holdings Ltd.	Canton Dubreuil	42
3—Brompton Pulp & Paper Co., Ltd.	Rivière aux Outardes	479
4—Brompton Pulp & Paper Co., Ltd.	“ du Chef	634
5—Bronson Co., The	“ Noire	27
6—Byrne, Frank	Cantons Tavernier, Pershing & Jurie	86
7—Canada Flooring Co., Ltd.	Canton Olier	24
8—Canada Paper Co.	Rivière Bell	200
9—Canadian Int. Paper Co.	Lacs Robert & Surprise	400
10—Canadian Int. Paper Co.	Rivières York & Dartmouth	517
11—Cie de Bois St-Laurent Ltée, La	Rivière Jupitagan	24
12—Cie Gagnon Ltée, La	“ du Cran	70
13—Compagnie Industrielle de Chicoutimi, La	“ Blanche	33
14—Consolidated Paper Corp., Ltd.	Rivières Assomption & Maskinongé	627
15—Consolidated Paper Corp., Ltd.	Rivières Gatineau & Lièvre	328
16—Consolidated Paper Corp., Ltd.	“ Chamouchouan & Metabetchouan	1,156
17—Consolidated Paper Corp., Ltd.	Rivières Ottawa, Dumoine & Kippawa	1,381
18—Consolidated Paper Corp., Ltd.	Rivières Portneuf & Escoumains	916
19—Craig, W. A.	Cantons Howard, Wolfe & Montcalm	40
20—D'Auteuil Lumber Co., Ltd.	Rivières Colombier & Betsiamites	25
21—Delbro Holdings Ltd.	Rivière Coulonge	40
22—Dent, C. S. & G. C.	“ Ottawa	193
23—Donnacona Paper Co., Ltd.	“ Bersimis	452
24—Duncan, James	“ Ottawa	85
25—East Malartic Mines Ltd., etc.	Canton Malartic	25
26—Eddy, The E. B. Co., Ltd.	Rivières Rouge, Lièvre & St-Maurice	164
27—Eddy, The E. B. Co., Ltd. & The Royal Trust Co.	Rivière Gatineau	305
28—Fradette, A., J. O. Pelletier & Gérard Gauthier	“ à la Perche	22
29—Fraser & Co. & J. B. Fraser Ltd.	Rivières Noire, Coulonge & Dumoine	109
30—Fraser & Co., Estate Hon. Geo. Bryson & J. B. Fraser Ltd.	Rivière Coulonge	139
31—Fraser Co., Estate Hon. Geo. Bryson, Coulonge Timber Co. Ltd. & J. B. Fraser Ltd.	“ Coulonge	60
32—Gagnon, Succession Napoléon	Cantons Chabot & Painchaud	41

CONCESSIONNAIRES	UNITÉS	AIRES EN M. C.
33—Gaspesia Sulphite Co., Ltd.	Rivière Bersimis	600
34—Godbout Lumber Co.	“ Godbout	92
35—Gohier, Ed. Ltée	“ Noire	74
36—Grand River Co.	Grande Rivière	102
37—Haberer & Gould	Rivière à l'Ours	53
38—Lumsden Estate, A.	“ Kippawa	96
39—Mohak Corporation Ltd.	Cantons Bungay, Parke, etc.	81
40—Mont-Louis Seignioriy Ltd.	Canton Duchesnay	69
41—McCool, Thomas	“ Sheen (Riv. Meed)	36
42—McCrae Wilson Lumber, Co., Ltd.	Rivière aux Outardes	410
43—Murdock, John	“ La Malbaie	137
44—Murdock, John	“ aux Dorés	40
45—Murdock, John	“ Mikoasas	277
46—New Brunswick Int. Paper Co.	“ Nouvelle (nos 7 & 8)	47
47—Paradis, Alfred H.	Cantons Jurie, Crusson, Leigne & Faillon	76
48—Price Brothers & Co., Ltd.	Rivière Shipshaw	29
49—Proudfoot, A. G. & J. H. Proudfoot	Rivières Noire & Coulonge	29
50—Proudfoot, A. G. & G. A. Routliffe	Rivière Noire	28
51—Quebec North Shore Paper Co.	“ Franquelin	31
52—Ross, Frank W.	“ Madeleine	99
53—St-Laurent, Ls-Ph.	“ Betsiamites	21
54—St. Lawrence Paper Mills Co., Ltd.	“ Mistassini	873
55—Tessier, Georges	“ Vermillon	40
56—Tremblay, Nil	“ du Moulin	23
57—Trust Général du Canada	Canton Edouard	45
		12,240
TOTAL des concessions de plus de 20 m.c.....		78,551
GRAND TOTAL des concessions de la Province.....		79,168

#### b) RÉTROCESSIONS ET TRANSFERTS DE CONCESSIONS FORESTIÈRES

Au cours de l'année 1949-50, en plus de quelques lots ou parties de lots distraits des concessions forestières, pour fins agricoles ou industrielles, les trois concessions suivantes ont été rétrocédées en entier à la Couronne:

CONCESSIONNAIRE	UNITE D'AMENAGEMENT	AIRE EN M. C.
Byrne, Frank Estate	Canton Faucher	3
Dutil, Dame Blandine Paquet	Cantons Tassé & Montpetit	4
Quebec Pulp & Paper Co.	Rivière du Moulin	131
		138 M. C.

Pour ce qui est des transferts effectués officiellement au cours de l'année, leur nombre est de 19. Ils affectent une étendue de 978 milles carrés. L'on trouvera en appendice une liste détaillée de ces divers transferts.

D'autre part, à la liste des anciennes concessions est venue s'ajouter les quatre suivantes:

CONCESSIONNAIRE	UNITÉ D'AMÉNAGEMENT	AIRE EN M. C.
Bolduc, Séraphin	Cantons Bourgmont & Bongard	9
Murdock, John	Rivière Mikoasas	277
Gagnon, Napoléon & Fils Ltée	Cantons Valmy & Vasson	12
Gohier, Edouard Limitée	Rivières Bostonnais & Trenche	51
		349 M. C.

### c) VÉRIFICATION DE PLANS D'AMÉNAGEMENT

Lorsque les concessionnaires forestiers, tel que requis par l'article 12 des règlements des Bois et Forêts ont fait tenir au Département un plan d'aménagement pour chacune des unités formant leur concession, les ingénieurs du Bureau de l'Economie Forestière doivent aussitôt que possible aller vérifier sur le terrain les inventaires qui ont servi de base à ces plans d'aménagement.

Au cours de l'année 1949, les 9 concessionnaires suivants ont reçu la visite de nos ingénieurs.

CONCESSIONNAIRES	UNITES D'AMENAGEMENT	AIRES EN M.C.
Anglo Canadian Pulp & Paper Mills Ltd.	Rivière Montmorency	192
*Booth Lumber Limited	" Kippawa	567
Forest Industries Ltd.	" Moisie	50
Hawkesbury Lumber Co., Ltd.	" Ottawa	267
Houde, Joseph	Canton Sagard	25
Irving, K. C. & Aimé Gaudreau	Cantons Chauveau & Sagard	60
Price Brothers Co., Ltd.	Rivière Rimouski	436
Price Brothers Co., Ltd.	" Shipshaw	823
St. Raymond Paper Ltd.	" Ste-Anne	204
Shepard & Morse Lumber Co.	" Kippawa	50
		2,674 M. C.

(\*) Il s'agit ici de l'inspection d'un inventaire soumis par la compagnie pour le bassin de la rivière Kippawa.

### d) PLANS D'AMÉNAGEMENT REÇUS

Au cours de l'année 1949-50, cinq concessionnaires forestiers ont soumis un plan d'aménagement pour les diverses unités suivantes:

CONCESSIONNAIRES	UNITES D'AMENAGEMENT	AIRES EN M.C.
Donohue Brothers Ltd.	Rivière Malbaie	417
Eaton Land Company	Cantons Chabot, Painchaud, Chapais, etc.	200
Guelph Cask, Veneer & Plywood Company, Ltd.	Rivière Ottawa	175
MacLaren Co. Ltd., The James	" du Lièvre	50
New Brunswick Int. Paper Co.	Rivières Patapédia, Causapsal, Nouvelle, etc.	1,179
		2,021 M. C.

Ces diverses concessions seront visitées par nos ingénieurs au cours de l'an prochain.

### RESERVES FORESTIERES SPÉCIALES

Les réserves forestières spéciales sont des blocs de forêt (concedés ou encore vacants à la Couronne) réservés en faveur des syndicats forestiers. Par conséquent, seuls ces derniers peuvent être autorisés à y exécuter des

coupes pour fins commerciales. Toutefois, des particuliers peuvent y obtenir des permis pour des fins domestiques.

Les réserves spéciales sont créées en vertu des articles 116 et 115 de la Loi des Terres et Forêts. Nous citons plus bas l'article 116 qui autorise le lieutenant-gouverneur en conseil à créer de telles réserves.

En vertu de l'article 115 d'autre part, le Conseil Exécutif peut autoriser le Ministre à faire les échanges de territoires nécessaires à la création des réserves spéciales.

Art. 116: "Le Lieutenant-gouverneur en conseil sur la proposition du ministre des Terres et Forêts, peut établir des réserves forestières spéciales pour les colonies forestières. Toutes les dispositions relatives aux réserves cantonales s'appliquent à ces réserves, tant pour leur établissement que pour leur administration; mais le permis de coupe maximum par année, pour chaque colon établi dans une colonie de cette nature, est de soixante cordes de bois à pulpe ou de quatre mille pieds cubes de bois de sciage".

Nous donnons ci-après la liste des réserves forestières actuellement en vigueur. Elles sont classées en deux groupes; réserves non affermées et réserves affermées.

a) <i>Réserves non affermées</i>	SUPERFICIE	DATE DE CRÉATION
Fournière	275 m.c.	A.M. 943/48
Fox	10 m.c.	A.M. 2550/42
Gaspé Baie Nord	14 m.c.	A.M. 2550/42
Lavérendrye	3 m.c.	A.M. 1061/43
Madeleine et Mont-Louis	255 m.c.	A.M. 1170/49
Pabos (Triangle de)	4 m.c.	A.M. 3800/44
Sydenham	42 m.c.	A.M. 2550/42
Grande Vallée	153 m.c.	1938
b) <i>Réserves affermées</i>		
Boileau-Ferland	88 m.c.	A.M. 2559/37
Anse St-Jean et Canton Hébert	86 m.c.	A.M. 627/39 et 3117/39
Robidoux	60 m.c.	A.M. 973/43

Le tableau précité démontre que les réserves forestières spéciales de Fox, de Baie Gaspé-Nord et de Sydenham, furent créées toutes les trois par l'A. M. 2550/42 (8 octobre 1942). Le territoire formé par ces réserves était auparavant affermé à la Canadian International Paper Company. Les exploitations commerciales dans la réserve de Sydenham sont exécutées par le syndicat forestier de St-Maurice-de-l'Echourie.

Les lots du canton de Lavérendrye (1er à 28 du rang X) étaient autrefois affermé à la New-Brunswick International Paper. Ces lots furent rétrocédés à la Couronne et créés en réserve forestière spéciale en vertu de— l'A.M. 1061 du 17 avril 1943. Ces lots en réserve spéciale devront une fois qu'ils auront été exploités, être ajoutés ipso facto à la réserve cantonale de Lavérendrye.

La réserve spéciale de Pabos fut créée par l'A. M. 3800/44 à même une section non subdivisée de la seigneurie de Pabos qui était connue sous le

nom de "Triangle de Pabos" et qui faisait partie auparavant des terres vacantes de la Couronne. Cette réserve fut créée pour une durée de cinq ans dans le but d'aider les résidents de St-Charles Garnier durant la période difficile des premiers établissements en leur permettant d'exploiter des bois de commerce et des bois de consommation domestique. Cette réserve spéciale deviendra réserve cantonale à partir du 1er mai 1950.

La réserve de Grande Vallée fut créée à la suite d'un échange fait avec la Brown Corporation en vertu de l'A.M. 1940/37. Cet arrêté autorisait l'Honorable Ministre des Terres et Forêts à accorder de nouveaux terrains à la Brown Corporation en échange des concessions forestières et des terrains privés qu'elle remettait dans le bassin de la rivière Grande Vallée et dans les cantons de Denoue et de Cloridorme. Les terrains rétrocédés furent transférés au Département de la Colonisation par l'A.M. 2983/37 et servirent à former la réserve forestière spéciale de Grande Vallée. Cette réserve demeura sous la juridiction du Département de la Colonisation jusqu'au 20 octobre 1949 alors qu'elle fut rétrocédée au Département des Terres et Forêts en vertu de l'A.M. 1170/49. Les syndicats forestiers qui bénéficient de permis de coupe pour des fins commerciales dans cette réserve sont les suivants: syndicat de Grande Vallée, syndicat de Petite-Vallée, syndicat Pointe-Frégate, syndicat de St-Yvon et syndicat de Cloridorme.

La réserve forestière spéciale de Fournière fut créée en vertu de l'A.M. 943 du 30 juin 1948, pour le bénéfice du Syndicat Coopératif qui sera formé des futurs colons (environ 150 familles) de ce canton. Ce projet d'établissement de colons n'a pas encore été réalisé toutefois.

La réserve spéciale de Madeleine et de Mont-Louis fut créée par l'A.M. 1170/49. Le territoire de cette réserve fut détaché des concessions forestières et des propriétés privées de la Brown Corporation pour entrer dans le domaine de la Couronne à la suite d'un contrat d'échange entre le Gouvernement et la compagnie précitée. L'A.M. qui autorise cet échange porte le numéro 1966/43. Les syndicats qui exploitent actuellement dans cette réserve sont les suivants: Ruisseau des Olives, Ste-Madeleine, Mont-Louis, Rivière-à-Claude, Mont-St-Pierre et Manche d'Epée.

La réserve de Boileau-Ferland est située dans les concessions de la Price Brothers & Company Limited, et plus précisément, comme son nom l'indique, dans les cantons de Boileau et Ferland. La création de cette réserve fut ratifiée par le contrat intervenu entre le gouvernement et la compagnie Price Brothers & Company Limited, le 9 octobre 1937. Quant à la réserve désignée sous le nom d'Anse St-Jean et canton Hébert, elle est située également dans les concessions de la compagnie Price Brothers & Company Limited au sud du bassin inférieur de la rivière Saguenay. Cette

réserve fut créée pour le bénéfice des syndicats de l'Anse St-Jean et du canton Hébert en vertu d'un contrat intervenu entre le gouvernement et le concessionnaire le 30 octobre 1940.

La réserve de Robidoux est située dans les concessions de la Cascapédia Manufacturing & Trading Company et dans celles de la Bathurst Power & Paper Company Ltd. Cette réserve fut créée pour le bénéfice de la colonie forestière de Robidoux par le contrat intervenu le 10 mai 1943 entre le gouvernement et entre les deux compagnies susdites.

Les réserves spéciales de Lavérendrye, de Pabos, de Boileau-Ferland, d'Anse-St-Jean et canton Hébert, de Robidoux et de Fournière sont sous la juridiction exclusive du Département des Terres et Forêts. Par contre le Département des Terres et Forêts administre conjointement avec le Ministère de la Colonisation l'exploitation forestière des réserves Sydenham. Voici d'après l'arrêté ministériel 1170/48 les attributions respectives des deux départements en rapport avec l'administration des réserves précitées:

Le Département de la Colonisation est chargé:

- a) D'assurer l'assistance requise pour certains services jugés nécessaires à la conduite économique des opérations (service technique, exploitation et comptabilité, aide à la construction et à l'entretien des chemins principaux, etc.);
- b) d'établir le volume minimum des coupes annuelles nécessaires à la conduite économique des opérations forestières de chaque syndicat ainsi que le volume répondant aux besoins de la population;
- c) de servir d'intermédiaire entre le Département des Terres et Forêts et les syndicats, pour les demandes d'émission des permis de coupe et des permis d'expédition ainsi que pour la perception des droits de coupe.

De son côté, le Département des Terres et Forêts est chargé:

- a) d'assurer à chaque syndicat, dans la mesure du possible et sur une base permanente, l'exploitation annuelle du volume de coupe fixé par le Département de la Colonisation;
- b) d'effectuer les inventaires forestiers, de préparer les plans d'aménagement et d'en surveiller l'exécution;
- c) d'émettre les permis de coupe sur recommandation du Département de la Colonisation;
- d) de surveiller l'exécution des coupes;
- e) d'effectuer le mesurage au taux réglementaire;
- f) d'adresser les comptes des droits de coupe à chaque syndicat et de percevoir les dits droits par l'intermédiaire du Département de la Colonisation;
- g) d'assurer à ses frais la protection de la forêt contre le feu et les autres agents destructeurs.

## RÉSERVES FORESTIÈRES CANTONALES

Les réserves cantonales sont des blocs de forêt vacante à la Couronne réservés pour le bénéfice des colons et cultivateurs qui n'ont pas de bois sur leurs terres. Ces derniers peuvent sur paiement d'un droit de coupe et des frais de mesurage y obtenir des permis pour des fins domestiques mais non pour des fins commerciales.

Les réserves cantonales sont créées à même le territoire vacant en vertu de l'article 109 et de la Loi des Terres et Forêts article qui se lit comme suit :

“Il est loisible au Lieutenant-gouverneur en conseil sur recommandation du ministre des Terres et Forêts, de choisir et mettre à part, de temps en temps dans toute partie de la province où la Couronne possède des forêts de valeur commerciales ou non, une partie des terrains ou tous les terrains, non aliénés par vente ou autrement, pour en former des réserves forestières distinctes qui sont appelées “réserves forestières cantonales”.

S'il ne se trouve pas cependant de terres de la Couronne accessibles et disponibles pour une réserve cantonale dont l'intérêt public exige l'établissement le lieutenant-gouverneur en conseil peut, en vertu de l'article 115, autoriser le ministre des Terres et Forêts à acquérir à cette fin des terres par achat, par échange ou par expropriation.

A la fin de l'exercice 1949-50, le nombre de ces réserves était de 192 couvrant une superficie de 2,789 milles carrés. Il convient d'ajouter que certains terrains vacants de la Couronne non encore créés officiellement en réserves, sont temporairement assujettis au même mode d'administration que les réserves cantonales. En voici la situation et les superficies respectives :

PATAPEDIA	(Bonaventure)	5,636	acres
DIONNE	(L'Islet)	940	“
MATAPEDIA	(Matapédia)	5,000	“
AUCLAIR	(Témiscouata)	4,034	“
ROBITAILLE	(Témiscouata)	200	“

On trouvera en appendice la liste complète des réserves cantonales de la province ainsi que leur superficie.

### TERRAINS VACANTS DE LA COURONNE

On entend par terrains vacants les terrains de la Couronne qui ne sont pas encore affermés à des concessionnaires ou qui n'ont pas été constitués en réserves forestières cantonales, spéciales ou domaniales.

Dans le tableau No 3, au chapitre de la Classification et distribution du Territoire de la Province, on peut voir que le territoire encore vacant à la Couronne au sud du 52e de latitude est de 152,798 milles carrés, soit environ le double de l'étendue globale des concessions. Il n'est pas fait mention ici, à cause de leur inaccessibilité économique actuelle, des territoires situés au nord du 52e. La grande majorité de ces terrains vacants

actuellement classés comme inaccessibles, se trouve dans les comtés d'Abitibi, de Roberval, de Chicoutimi et de Saguenay ainsi que dans le territoire non organisé situé dans le nord de la région abitibienne.

Depuis 1931, la Loi des Terres et Forêts permet au Département d'émettre des permis de coupe annuels pour fins commerciales sur les territoires vacants. Ces permis sont octroyés en vertu de l'article 99 et ne sont pas transférables. Ci-dessous on trouvera le texte de l'article 99:—

“Toutefois le ministre des Terres et Forêts est autorisé à émettre, sans enchère publique et sans avis préalables, des permis spéciaux valides pour une période de douze mois à compter de la date de leur émission, pour la coupe du bois sur des terrains vacants de la Couronne pour un volume n'excédant pas 150,000 pieds cubes par permis, moyennant le paiement des droits de coupe et suivant les conditions ordinaires et spéciales spécifiées par la loi et les règlements en vigueur et par l'arrêté en conseil autorisant l'émission de tel permis spécial.”

“Le volume peut être porté à trois cent mille pieds cubes lorsque les bois coupés sont destinés à être débités dans une scierie dont l'exploitation est économiquement nécessaire à une localité voisine.”

“Aucune personne ou compagnie ne peut obtenir au cours d'une même année plus d'un permis spécial mentionné ci-dessus ni ne peut en obtenir un nouveau sans avoir entièrement payé toutes les sommes qu'elle doit à la Couronne”.

“Tous les bois coupés en vertu de ces permis spéciaux doivent être manufacturés ou utilisés dans les limites de la province de Québec.”

L'article 120 permet également d'émettre des permis pour fins domestiques dans les terrains vacants aux colons et cultivateurs qui n'ont pas de bois sur leurs lots.

Le tarif des droits de coupe pour les bois coupés pour fins commerciales est généralement le double du tarif régulier en vigueur dans les concessions. Quant aux permis accordés pour fins domestiques, les droits sont les mêmes que ceux des concessions.

On trouvera au chapitre des exploitations forestières le volume des coupes qui ont été effectuées sur terrains vacants soit en vertu de l'article 99, ou soit en vertu de l'article 120 de la loi des Terres et Forêts.

## TRAVAUX D'INVENTAIRES ET DE PHOTOGRAMMÉTRIE

Continuant son vaste programme d'inventaire des richesses forestières de la Province, le Service Forestier a fait inventorier au cours de l'année 1949-50, 1,266.5 milles carrés de forêt de la Couronne soit dans les réserves cantonales, soit sur les terrains vacants de la Couronne.

Ces nouveaux inventaires portent à 5,818.4 milles carrés le total des Terrains de la Couronne inventoriés en ces 5 dernières années. Ces travaux

nous fournissent des données exactes sur les stocks forestiers des réserves cantonales. Ils nous permettent également d'obtenir les renseignements nécessaires en vue de l'échange de terrains forestiers, de la création de réserves cantonales, de l'attribution de permis de coupe ou de concessions forestières spéciales.

Le tableau suivant nous donne la liste des terrains inventoriés cette année.

TABLEAU No 8  
TRAVAUX D'INVENTAIRES EFFECTUÉS AU COURS DE 1949-50

ENDROIT DE L'INVENTAIRE	SUPERFICIE
<i>A.—Dans les réserves cantonales</i>	
Canton Ashford	4.7
“ Beaubien	18.8
“ Callières	12.1
“ Calumet	0.3
“ Carpentier	23.3
“ Casgrain	1.5
“ Duparquet	8.2
“ Lacorne	79.5
“ Lamothe	19.7
“ Landrienne	23.2
“ Languedoc	9.1
“ Lessard	6.0
“ Litchfield	2.7
“ Montgay	75.7
“ Rochebeaucourt	28.6
“ Rollet	7.3
“ Sheen	7.2
<i>B.—Sur les terrains vacants</i>	
Canton Boyvinet	101.4
“ Callières	36.1
Cantons Condé, Ramezay, Dumais	138.5
“ Haig, Pershing, Denain	226.9
Canton Lesueur	99.3
Cantons Serigny, Desperey, Pétaïn	111.2
Canton Wakefield	1.0
Rivière Trenche	74.0
Rivières Wabayo, Windigo	150.2
TOTAL.....	1,266.5 M.C.

En plus de ces travaux d'inventaire, le Service Forestier a fait faire l'étude photogrammétrique de 800 milles carrés de forêts dans les cantons de Augier, Berthelot, Brassier, Delestre, Doussin, Girouard, Josselin, Martin, Robin et Valin, comté d'Abitibi-Est.

## EXPLOITATION FORESTIÈRE DANS LES FORÊTS DE LA COURONNE

### a) GENERAL

D'après les chiffres fournis par les compilations mécaniques de notre Bureau de Mesurage, il s'est coupé durant la saison d'exploitation 1949-50, 367,983,338 pieds cubes de bois dans les forêts de la Couronne. Ce chiffre représente une diminution de 112,500,828 pieds cubes sur le volume des coupes de l'an dernier. Cependant cette quantité ne comprend pas les bois qui ont servi au chauffage et à la construction des campements d'exploitation, au paillage et au bachonnage des chemins de chantier ou à la construction de petites écluses. Il a été employé à ces fins 65,088 cordes de bois de chauffage et 1,645,102 pieds cubes de bois de construction.

Le volume total des coupes se subdivise comme suit:

Bois à pulpe et à papier	251,336,480 pi. c.	68.30%
Bois de sciage	107,204,216 pi. c.	29.13%
Autres bois	9,442,642 pi. c.	2.57%

TABLEAU No 9  
RÉPARTITION DES BOIS COUPÉS EN 1949-50 DANS LES FORÊTS DE LA  
COURONNE D'APRÈS LA PROVENANCE

PROVENANCE	VOLUME EN PIEDS CUBES	%
a) Concessions Forestières	330,322,330	89.77
b) Réserves Cantonales	4,336,106	1.18
c) Réserves Spéciales (non affermées)	2,895,263	0.78
d) Forêts Vacantes (article 99—Commerce)	27,735,865	7.54
e) Forêts Vacantes (article 120—Domestique)	2,693,774	0.73
TOTAL.....	367,983,338	100.00

N.B.—En raison des variations dans les unités de mesure suivant la nature des divers produits ligneux, il a fallu ramener toutes les quantités à une base commune, au pied cube, la seule mesure capable de s'adapter à tous les genres de production forestière.

On trouvera au tableau suivant le volume des bois dont la coupe fut autorisée en 1949-50 dans les forêts de la Couronne

TABLEAU No 10  
VOLUME DES COUPES AUTORISÉES EN 1949-50 DANS LES FORÊTS  
DE LA COURONNE

	PIEDS CUBES
Concessions forestières (bois exploités par le concessionnaire)	333,793,664
Concessions forestières (vente de bois sur pied)	56,964,095
Forêts vacantes (commerce)	32,961,831
Forêts vacantes (fins domestiques)	4,512,143
Réserves cantonales	5,754,460
Réserves spéciales (fins domestiques)	108,490
Réserves spéciales (commerce)	3,297,800
TOTAL.....	437,352,483

Notons en passant que les quantités de bois coupées ne représentent que 84% des quantités autorisées. Le fait en est dû à ce que les exploitants n'ont pu exécuter en entier le programme qu'ils s'étaient tracé au début de l'année.

TABLEAU No 11  
NOMBRE DE PERMIS DE COUPE ÉMIS EN 1949-50 DANS LES  
FORÊTS DE LA COURONNE

	PERMIS ÉMIS
Concessions forestières (bois exploités par le concessionnaires lui-même)	181
Concessions forestières (ventes de coupes sur pied)	1,270
Forêts vacantes (article 99—commerce)	639
Forêts vacantes (article 129—fins domestiques)	2,694
Réserves cantonales	6,792
Réserves spéciales (fins domestiques)	94
Réserves spéciales (fins commerciales)	121
<b>TOTAL</b> .....	<b>11,791</b>

TABLEAU No 12  
RÉPARTITION DES BOIS EXPLOITÉS EN 1949-50 DANS LES FORÊTS DE LA  
COURONNE SELON LA NATURE DES PRODUITS

NATURE DES PRODUITS	P.C.S.	P.M.P.	CORDES	TOTAL EN P.C.
Bois à pulpe et à papier.....	101,537,410		1,759,929	251,131,375
Bois de sciage.....	48,195	533,196,961	4,265	107,050,109
Bois de feu.....	91,147		45,292	3,940,967
Bois de feu (houppiers de bois de sciage).....	263		282	24,233
Bois de chauffage pour les camps..	443		360	31,043
Grand bois.....	1,545,143			1,545,143
Bois équarris, flacheux ou méplats.				
Bois en grume utilisés au paillage ou au bachonnage des chemins de chantiers, etc.....	38,906	1,772,707		393,447
Bois de carbonisation et de distillations.....	134		109	9,399
Bois à fuseaux.....	4,167	414,841	19,652	1,757,555
Traverses de chemin de fer.....	49,783	439,868		137,757
Bois de clôture.....	67,438	4,398		68,318
Bois de mine (étais).....	27,903			27,903
Bois de mine (ponts de travail)....	71,819	7,520		73,323
Bois de mine (pièces de garnissage).	477,901			477,901
Bois de mine (traverses de chemin de fer).....	18,917			18,917
Pilots de bois rond.....	15,228			15,228
Bois de chauffage en longueur....	32,914			32,914
Bois de chauffage pour les mines....			408	34,680
Bois à pulpe (houppiers de bois de sciage).....			2,413	205,105
Autres.....	951,003	184,786	236	1,008,020
<b>TOTAL</b> .....	<b>104,978,712</b>	<b>536,021,081</b>	<b>1,832,946</b>	<b>367,983,338</b>

**TABLEAU No 13**  
**RÉPARTITION DES BOIS COUPÉS EN 1949-50 DANS LES FORÊTS DE LA**  
**COURONNE SELON LEUR ÉTAT**

CONDITION	P.C.S.	P.M.P.	CORDES	TOTAL EN P.C.	%
Bois verts .....	98,041,200	523,929,807	1,642,006	342,597,671	93.10
Bois brûlés .....	1,448,055	2,319,612	75,833	8,357,782	2.27
Bois affectés par la maladie, les insectes, etc. ....	4,429,174	6,783,180	77,624	12,385,850	3.37
Bois écorcés à la sève .....	296,941	2,897	29,220	2,781,220	0.76
Bois écorcés au couteau ou à la plane .....	2,509			2,509	
Bois défectueux, desséchés sur pied ou morts .....	16,410	917,355	2,119	379,996	0.10
Chablis .....	744,423	1,068,236	6,144	1,480,310	0.40
<b>TOTAL .....</b>	<b>104,978,712</b>	<b>536,021,087</b>	<b>1,832,946</b>	<b>367,983,338</b>	

**TABLEAU No 14**  
**RÉPARTITION DES BOIS COUPÉS DANS LES FORÊTS DE LA COURONNE**  
**SELON LES DISTRICTS ADMINISTRATIFS**

DISTRICTS	PIEDS CUBES	P.M.P.	CORDES	TOTAL EN P.C.	%
Abitibi .....	779,073	69,261,723	68,430	20,447,968	5.56
Bas Saint-Laurent .....	204,424	86,914,301	274,382	40,909,754	11.12
Côte-Nord .....	5,046,458	3,159,832	506,064	48,693,864	13.23
Lac Saint-Jean .....	1,913,761	16,995,586	390,989	38,546,943	10.48
Montréal .....	11,129,455	73,570,351	31,594	28,529,015	7.75
Outaouais .....	13,333,142	70,657,283	109,334	36,757,989	9.98
Québec .....	11,774,948	25,391,028	118,496	26,925,314	7.32
Rive-Sud .....	81,354	41,937,698	16,496	9,870,053	2.69
Roberval .....	11,330,559	62,827,019	46,242	27,826,533	7.56
Saint-Maurice .....	37,306,956	14,283,164	263,036	62,521,649	16.99
Témiscamingue .....	12,078,582	71,028,096	7,885	26,954,256	7.32
<b>TOTAL .....</b>	<b>104,978,712</b>	<b>536,021,081</b>	<b>1,832,946</b>	<b>367,983,338</b>	

Légende

- Concessions spéciales
  - Coupes par Cie.
  - Vente sur pied
  - Coupes par exception
  - Fins commerciales
  - Fins domestiques
  - Fins commerciales
  - Fins domestiques
  - Fins domestiques
  - Coupes par exception
- Concessions forestières régulières
- Terrains vacants
- Reserves spéciales
- Reserves de la Couronne - cantonales

1949 - 1950

RÉPARTITION DES BOIS COUPÉS DANS LES FORÊTS DE LA COURONNE  
SUIVANT LA PROVENANCE OU LA NATURE DES COUPES  
PAR DISTRICT ADMINISTRATIF

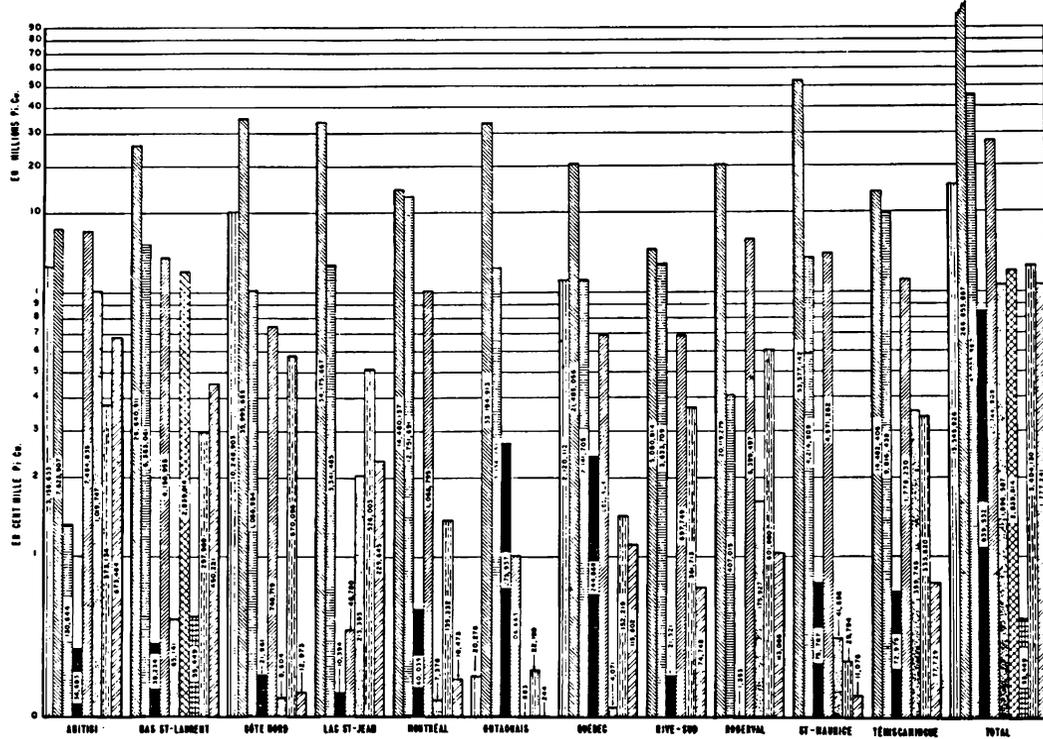


TABLEAU No 15

## RÉPARTITION DES BOIS COUPÉS EN 1949-50 DANS LES FORÊTS DE LA COURONNE SUIVANT LA PROVENANCE OU LA NATURE DES COUPES

DISTRICTS	Concessions spéciales	Concessions régulières			Terrains vacants		Réserves spéciales		Réserves cantonales	Terres de la Couronne
		Coupes par la Cie	Vente de bois sur pied	Coupes par exception	Fins commerciales	Fins domestiques	Fins commerciales	Fins domestiques	Fins domestiques	Coupes par exception
Abitibi.....	3,156,633	7,623,907	130,644	36,685	7,484,835	1,019,747	—	—	375,134	675,464
Bas St-Laurent..	—	26,640,911	6,363,061	38,234	4,158,955	65,141	2,839,814	55,449	297,969	450,221
Côte Nord.....	10,248,903	35,995,655	1,086,954	21,961	748,719	8,604	—	—	570,096	12,973
Lac St-Jean....	—	34,175,667	3,341,485	10,394	46,780	213,393	—	—	526,003	229,645
Montréal.....	—	14,480,137	12,751,691	60,039	1,066,795	7,378	—	—	135,332	18,473
Outaouais.....	20,278	33,194,913	3,136,251	275,937	106,663	883	—	—	22,190	244
Québec.....	2,120,112	21,485,056	2,141,705	224,868	685,424	4,071	—	—	152,219	115,602
Rive-Sud.....	—	5,080,814	3,633,709	21,321	697,749	—	—	—	361,713	74,748
Roberval.....	—	20,119,279	407,015	1,353	6,399,497	175,927	—	—	601,860	113,066
St-Maurice....	—	53,577,142	4,214,909	75,767	4,571,262	41,698	—	—	29,794	11,076
Témiscamingue..	—	14,482,406	9,816,438	72,975	1,778,230	359,745	—	—	333,820	77,729
TOTAL.....	15,545,926	266,855,887	47,023,862	839,532	27,744,909	1,896,587	2,839,814	55,449	3,404,130	1,777,241
Pourcentage....	4.2%	72.5%	12.8%	0.2%	7.5%	0.5%	0.8%	0.2%	0.9%	0.5%

**TABLEAU No 16**  
**RÉPARTITION DES BOIS COUPÉS SUR LES TERRES DE LA COURONNE EN**  
**1949-50 PAR ESSENCES**

ESSENCE	P.C.S.	P.M.P.	CORDES TOTAL EN P.C.	
Épinette.....	44,047,461	13,410,291	54,799	26,877,698
Mélèze.....	4,279,565	685	1,687	999,993
Pin blanc.....	89,686,034	191,817	240	18,149,424
Pin rouge.....	11,555,812	79,112	23	2,392,229
Pin gris.....	67,689,232	3,182,414	36,535	19,823,735
Pruche.....	3,389,165	398,746	4	1,076,919
Sapin.....	1,408,230	2,317,526	87,743	10,057,327
Épinette et Sapin.....	169,831,929	57,549,309	1,438,488	213,787,174
Cèdre.....	3,510,465	644,329	4,127	1,697,217
Bouleau.....	7,138,161	316,307	50,970	6,076,389
Merisier.....	75,588,033	112,206	1,649	15,369,978
Caryer.....	286			57
Cerisier.....	3,063,902	21,260	10	634,891
Chêne.....	345,591	557		69,675
Chêne blanc.....	5,100			1,020
Chêne rouge.....	911			182
Érable.....	11,024,187	31,121	114,672	11,983,079
Érable rouge.....	18,593	17,424	16	22,503
Frêne.....	251,392	26,240	22	78,389
Hêtre.....	338,775	587	90	75,992
Noyer.....	28,766	110		5,863
Orme.....	199,120	3,602		43,426
Ostryer.....	3,112	605		1,227
Peuplier.....	420,804	10,494	69	100,520
Tremble.....	3,844,385	265,348	1,144	1,131,465
Cormier.....	523			105
Tilleul.....	5,980,996	1,504		1,197,703
Épinette, Sapin, Pin gris.....	32,370,551	26,394,100	37,558	36,060,640
Bois mêlés (chauffage).....		5,018	3,100	268,518
<b>TOTAL.....</b>	<b>536,021,081</b>	<b>104,887,272</b>	<b>1,832,946</b>	<b>367,983,338</b>

**TABLEAU No 17**  
**RÉPARTITION DES BOIS COUPÉS DANS LES FORÊTS DE LA COURONNE**  
**SELON LES RÉGIONS ÉCONOMIQUES**

No.	RÉGIONS	PIEDS CUBES	No.	RÉGIONS	PIEDS CUBES
1	Arctique.....	185,417	16	Les Archipels.....	2,805
2	Hudson.....	11,459	17	Plaine de Montréal.....	—
3	Ungava.....	9,776	18	Trois-Rivières.....	258,448
4	Mistassini.....	—	19	Québec.....	5,603
5	Nottaway.....	3,705,302	20	Plaine de la Rive-Sud...	6,065
6	Abitibi.....	26,716,751	21	Plaine du Bas-St-Laurent	21,221
7	Témiscamingue.....	20,335,516	22	Anticosti.....	—
8	Nord de l'Outaouais....	66,876,581	23	Iles-de-la-Madeleine....	734
9	Montréal.....	16,162,752	24	St-François.....	1,552,626
10	St-Maurice.....	53,073,077	25	Chaudière.....	1,098,861
11	Jacques-Cartier.....	15,617,839	26	Plateaux de la Rive-Sud.	6,596,982
12	Lac St-Jean.....	35,622,243	27	Plateaux Rimouski-Matane	12,371,816
13	Saguenay.....	27,441,157	28	Matapédia.....	9,089,270
14	Manicouagan.....	48,676,580	29	Baie des Chaleurs.....	13,307,439
15	Romaine.....	6,000	30	Gaspé.....	9,231,018
			<b>TOTAL.....</b>		<b>367,983,338</b>

TABLEAU No 18

RÉPARTITION DES BOIS COUPÉS DANS LES FORÊTS DE LA COURONNE  
SELON LES BASSINS

No.	BASSINS	PIEDS CUBES	No.	BASSINS	PIEDS CUBES
101	St-Jean.....	336,682	311	L'Assomption.....	2,396,070
102	Noire.....	2,598,516	312	Maskinongé.....	323,072
103	St-François-de-St-Jean..	1,292,882	313	Du Loup (Yamachiche)	2,975,588
104	Lac Témiscouata.....	3,975,180	314	St-Maurice.....	43,561,365
105	Patapédia.....	1,192,691	315	Batiscan.....	6,472,802
106	Matapédia.....	8,631,303	316	Ste-Anne-de-la-Pérade..	5,590,031
107	Nouvelle (Escuminac)..	6,031,546	317	Jacques-Cartier.....	2,504,668
108	Grande Cascapédia....	4,338,728	318	Montmorency.....	2,771
109	Petite Cascapédia.....	282,911	319	Ste-Anne-de-Beaupré..	1,350,991
110	Bonaventure.....	724,374	320	Du Gouffre.....	254,666
111	Port-Daniel.....	4,866	321	Malbaie.....	2,882,430
112	Grand et Petit Pabos..	284,501	322	Noire et St-Siméon....	2,950,676
113	Gde Rivière et Malbaie.	513,105	323	Petit Saguenay et St-Jean	3,542,441
204	St-François (Hull)....	1,778,510	324	A Mars (Ha'Ha! du Moulin)	3,616,827
205	Nicolet.....	1,040	325	Lac Kénogami.....	12,180,369
206	Bécancour.....	510	326	Métabetchouan.....	2,561,790
207	Du Chêne.....	385,316	327	Ouiatchouan (Ouit. et Iroquois).....	1,902,058
208	Chaudière.....	852,049	328	Ashuapmouchouan....	12,421,373
209	Etchemin.....	19,225	329	Mistassini.....	12,104,185
210	Du Sud (Boyer).....	128,097	330	Péribonka.....	9,207,360
211	Ouelle (Trois Saumons)	1,074,063	331	Shipsaw (Valin).....	6,995,452
212	Du Loup (St-Denis)...	964,951	332	Ste-Marguerine-du- Saguenay.....	840,568
213	Trois-Pistoles (Ile-Verte)	191,756	333	Escoumains (Ptes Bergeronnes).....	4,721,509
214	Rimouski (S.O. et Bic).	4,111,852	334	Portneuf.....	2,037,214
215	Métis.....	1,069,825	335	S.-au-Cochon (Laval)..	6,368,156
216	Matane (Tartigou et Blanche).....	3,128,878	336	Betsiamites (Papinachois).....	814,658
217	Cap-Chat.....	476,679	337	Outardes.....	10,947,795
218	Ste-Anne-des-Monts...	3,020,466	338	Manicouagan.....	4,635,727
219	Mont-Louis.....	861,565	339	Godbout (Franque. et Trinité).....	11,069,143
220	Madeleine (Gde Vallée)	1,427,652	340	Pentecôte.....	2,101,153
221	Dartmouth.....	469,439	341	Aux Roches.....	5,271,284
222	York.....	1,080,266	342	Ste-Marg. de Clarke City.....	479,630
223	St-Jean (Douglastown).	2,298,401	343	Moisie.....	209
301	Ottawa.....	20,205,421	354	Natashquan.....	6,000
302	Kippawa.....	7,205,427	401	Lac Abitibi.....	1,506,544
303	Dumoine (Maga, à l'Ours)	2,065,488	402	Harricana (Missicabi)..	4,759,414
304	Doire (Swega).....	4,452,341	403	Nottaway.....	21,524,680
305	Coulonge (Quyon)....	4,512,645			
306	Gatineau.....	46,398,213			
307	Lièvre.....	13,022,713			
308	Nation (Blanche)....	336,147			
309	Rouge.....	5,299,073			
310	Du Nord.....	39,033			
			TOTAL.....		367,983,338

## b) CONCESSIONS FORESTIÈRES

Durant l'année 1949-50, il s'est coupé 313,487,634 pieds cubes de bois dans les concessions forestières.

Le tableau suivant nous donne la répartition de ces coupes dans les diverses concessions.

TABLEAU No 19

RÉPARTITION DES BOIS COUPÉS PAR CONCESSIONNAIRE FORESTIER (BOIS  
COUPÉS PAR LE CONCESSIONNAIRE LUI-MÊME ET VENTES  
DE COUPES SUR PIED)

CONCESSIONNAIRES	RÉGULIÈRES P.C.S.	VENTES P.C.S.	TOTAL P.C.S.
Anglo-Canadian Pulp & Paper Mills Ltd.....	6,253,993	11,135	6,265,128
Barnet & Company Limited.....	—	174,973	174,973
Bathurst Power & Paper Co., Ltd.....	—	719,189	719,189
Bergeron, Adjudor.....	106,590	—	106,590
Bergeronne Lumber Co., Ltd.....	—	369,246	369,246
Bernier, Adjudor.....	72,930	—	72,930
Bolduc, Séraphin.....	664,867	—	664,867
Booth Lumber Limited.....	2,943,233	366,663	3,309,896
Breakey Limited, John.....	—	19,585	19,585
Brown Corporation.....	5,448,620	3,106	5,451,726
Bonneau, Les Chantiers.....	—	102,869	102,869
Bisson, Raoul.....	346,721	—	346,721
Beaudoin, J. Albiny.....	11,730	—	11,730
Canada Paper Company.....	405,535	102,226	507,761
Canadian International Paper Company.....	73,104,858	12,482,667	85,587,525
Cascapedia Mfg. & Trading Company.....	5,293,205	338,651	5,631,856
Consolidated Paper Corporation.....	39,348,280	8,437,843	47,786,123
Cross, F. T.....	157,858	—	157,858
Commonwealth Plywood Limited.....	30,918	—	30,918
Coopérative Fédérée de Québec.....	32,516	—	32,516
Miller, Rodrigue-Chisholm.....	197,416	—	197,416
Craig, William-Arthur.....	120,675	—	120,675
D'Auteuil Lumber Co., Limited.....	1,216,808	—	1,216,808
Davidson's Sons, James.....	13,480	—	13,480
Davidson & Thackray.....	65,541	—	65,541
Dent, Clarence-S. & Gordon-C.....	410,482	—	410,482
Domaine Seigneurial du Lac Matapédia Inc.....	—	535,790	535,790
Donnacona Paper Company Limited.....	3,548,410	599,471	4,147,881
Donohue Brothers Limited.....	1,061,028	1,272,298	2,333,326
Duncan, James.....	202,782	290,133	492,915
Durette & Guérette Inc.....	517,190	—	517,190
Dufresne, Jos-A.....	201,907	—	201,907
East Malartic Mines Limited, etc.....	420,116	—	420,116
Eaton Land Company.....	—	2,511,053	2,511,053
Eddy Company Limited, The E.-B.....	11,404,958	88,466	11,493,424
Fraser Company Limited.....	2,840,585	944,979	3,785,564
Fraser & Company, Estate, etc.....	—	556,373	556,373
Chibougamou Lumber Limited.....	402,188	—	402,188
Gagné, Paul, Jr.....	21,234	—	21,234
Gagnon & Frères de Roberval.....	959,352	—	959,352
Gagnon Limitée, La Cie.....	1,034,378	—	1,034,378
Gagnon & Fils Ltée, Napoléon.....	210,460	—	210,460
Gagnon, Succession Napoléon.....	416,617	—	416,617
Gaspesia Sulphite Co., Ltd.....	—	131,034	131,034
Gilbert, Ronaldo.....	27,787	—	27,787
Gillies Brothers Limited.....	3,434,982	—	3,434,982
Gohier Limitée, Edouard.....	—	640,428	640,428
Gracefield Lumber Co., Limited.....	74,292	—	74,292
Grand River Company.....	—	319,450	319,450
Gulf Pulp & Paper Company.....	357,000	—	357,000
Gagnon, Les Chantiers.....	1,108,573	—	1,108,573
Gale, R.-L.....	67,422	—	67,422
Guelph Cask, Veneer & Plywood Company.....	—	868,805	868,805
Hawkesbury Lumber Co., Limited.....	—	2,028,847	2,028,847

CONCESSIONNAIRES	RÉGULIÈRES P.C.S.	VENTES P.C.S.	TOTAL P.C.S.
Howard Bienvenu, Inc. ....	1,246,936	—	1,246,936
Howard Smith Paper Mills Limited.....	939,315	300,279	1,238,594
Houde, Joseph.....	425,583	—	425,583
Irving, K. C. & Gaudreau, Aimé.....	1,259,866	—	1,259,866
Jalbert, Henri.....	129,759	—	129,759
Lacroix, Edouard.....	161,318	—	161,318
Lagueux & Frères.....	868,685	—	868,685
Lake Megantic Pulp Company.....	243,082	1,922	245,004
Lake St. John Power & Paper Company.....	3,976,751	167,739	4,144,490
Larouche, Aimé.....	63,587	—	63,587
Leclerc, Norbert.....	38,509	—	38,509
Lincoln Pulp & Paper Co., Limited.....	—	24,798	24,798
Lumsden, Estate A.....	—	17,855	17,855
Laliberté, Jean-Thomas.....	54,533	—	54,533
MacLaren Co. Limited, The James.....	5,642,690	4,402,888	10,045,578
Bois, Dame Marie-Louise & Marier, A.....	68,255	—	68,255
Marin, Horace.....	106,339	—	106,339
Marsouins Lumber Company.....	499,949	26,350	526,299
Megantic Manufacturing Company.....	1,398,030	—	1,398,030
Mohawk Corporation Limited.....	323,037	15,980	339,017
Murdock, John.....	5,118,467	—	5,118,467
McGibbon & Sons, Ltd., A.-D.....	113,659	—	113,659
McNeil Lumber Company Limited.....	408,371	—	408,371
New Brunswick International Paper Co.....	6,983,090	320,594	7,303,684
Opeongo Lumber Company Limited.....	—	290,212	290,212
Paradis & Frères.....	915,264	—	915,264
Pelchat, Louis.....	20,697	—	20,697
Pineau & Frères, Alphonse.....	7,343	—	7,343
Potvin, Ovila.....	129,369	—	129,369
Power Lumber Company.....	825,366	161,697	987,063
Price Brothers & Company, Limited.....	36,119,322	2,599,849	38,719,171
Proudfoot, A.-G. & John Hugh.....	192,175	—	192,175
Quebec North Shore Paper Company.....	17,187,714	1,858,209	19,045,923
Quebec Woodenware Limited.....	46,172	—	46,172
Restigouche Company Limited.....	2,513,875	1,272,773	3,786,648
Richardson Company Limited, James.....	417,504	—	417,504
Rodger River Lumber Company Limited.....	405,956	—	405,956
Seale, J.-E.....	13,784	—	13,784
Seigniory Timber Lands Limited.....	—	98,353	98,353
Sheppard & Morse Lumber Company.....	—	388,564	388,564
Singer Manufacturing Company.....	1,875,869	37,226	1,913,095
Soucy, Ernest.....	2,094,400	—	2,094,400
Soucy, J.-F. & al.....	135,340	—	135,340
Ste. Anne Power Company.....	1,342,065	—	1,342,065
St. Lawrence Paper Mills Limited.....	3,845,536	—	3,845,536
St. Raymond Paper Company.....	2,388,509	80,912	2,469,421
Tessier, Georges.....	436,892	—	436,892
Timbers & Powers Limited.....	—	27,908	27,908
Tourville Lumber Mills Company.....	461,551	1,010,287	1,471,838
Théberge, J.-E.....	440,959	—	440,959
Whelan, Edouard.....	25,969	—	25,969
<b>TOTAL.....</b>	<b>266,467,959</b>	<b>47,019,675</b>	<b>313,487,634</b>

c) RÉSERVES FORESTIÈRES SPÉCIALES (NON AFFERMÉES)

Dans les réserves forestières spéciales nos officiers ont émis 94 permis de coupe pour fins domestiques et 121 pour fins commerciales. D'autre part les coupes dans ces réserves se sont élevées à 2,895,263 pieds cubes de bois répartis de la façon indiquée dans les trois tableaux qui suivent. Les coupes sont un peu plus élevées que celles de l'an dernier, alors qu'elles se totalisaient à 1,612,500 pieds cubes.

TABLEAU No 20  
RÉPARTITION DES BOIS COUPÉS EN 1949-50 DANS LES RÉSERVES  
FORESTIÈRES SPÉCIALES NON AFFERMÉES  
(Fins domestiques)

RÉSERVES	QUANTITÉS EN P.C.	RÉSERVES	QUANTITÉS EN P.C.
Fox.....	14,637	Mont-Louis.....	9,974
Baie Gaspé-Nord.....	7,340	Pabos.....	3,241
La Verendrye.....	—	Sydenham.....	5,147
Madeleine.....	1,587	Grande-Vallée.....	13,522
		TOTAL.....	55,448

TABLEAU No 21  
RÉPARTITION DES BOIS COUPÉS EN 1949-50 DANS LES RÉSERVES  
FORESTIÈRES SPÉCIALES NON AFFERMÉES  
(Fins commerciales)

RÉSERVES	QUANTITÉS EN P.C.	RÉSERVES	QUANTITÉS EN P.C.
Fox.....	—	Mont-Louis.....	798,081
Baie Gaspé-Nord.....	46,619	Pabos.....	89,825
La Verendrye.....	64,090	Sydenham.....	9,354
Madeleine.....	914,349	Grande-Vallée.....	917,496
		TOTAL.....	2,839,814

TABLEAU No 22  
RÉPARTITION DES BOIS COUPÉS EN 1949-50 DANS LES RÉSERVES  
FORESTIÈRES SPÉCIALES NON AFFERMÉES

RÉSERVES	QUANTITÉS EN P.C.	RÉSERVES	QUANTITÉS EN P.C.
Fox.....	14,637	Mont-Louis.....	808,055
Baie Gaspé-Nord.....	53,959	Pabos.....	93,066
La Verendrye.....	64,090	Sydenham.....	14,502
Madeleine.....	915,936	Grande-Vallée.....	931,018
		TOTAL.....	2,895,263

d) RÉSERVES FORESTIÈRES CANTONALES

Le volume des coupes dans les réserves cantonales est inférieur à celui de l'an dernier, soit 3,416,326 pieds cubes comparativement à 4,177,376 pieds cubes l'an dernier; le nombre des permis émis a été de 6,792. Le tableau suivant nous donne la répartition des coupes dans les diverses réserves.

TABLEAU No 23  
RÉPARTITION DES BOIS COUPÉS EN 1949-50 DANS LES RÉSERVES  
CANTONALES

RÉSERVE	Pl. CUBES	RÉSERVE	Pl. CUBES
Aiguebelle.....	66,456	Dionne.....	—
Albanel.....	3,315	Dolbeau.....	—
Albert.....	—	Dufferin.....	3,204
Alton.....	8,903	Duhamel.....	8,522
*Arago.....	1,105	Dumais.....	7,288
*Armagh.....	21,866	Dumas.....	3,080
*Armand.....	31,457	Duparquet.....	892
Arnaud.....	—	Duquesne.....	1,139
Ashburton.....	17,891	Désandrouins.....	47,496
Ashford.....	—	Duvernay.....	—
Ashuapmouchouan.....	89,929	Escoumains.....	23,234
Awantjish.....	7,557	*Estcourt.....	47,650
*Auclair.....	19,299	Fabre.....	—
Barraute.....	—	Falardeau.....	680
Beaubien.....	2,357	Fiedmont.....	2,529
Beaudet.....	7,465	*Fournier.....	6,800
Bédard.....	13,258	Figury.....	—
Bégin.....	36,945	Garneau.....	—
Belleau.....	5,130	Garnier.....	1,020
Bergeronnes.....	30,031	Gaspé-Baie Sud.....	—
Blais.....	2,132	Girard.....	110,940
Botsford.....	—	Grand Calumet.....	—
Bourbon & Condé.....	122,800	Guyenne.....	—
Bourdages.....	1,024	Gaboury.....	25,342
Bourgeois.....	3,270	Guérin.....	59,121
Bourget.....	4,984	Harvey.....	27,648
Baby.....	3,010	Hébécourt.....	84,222
Berry.....	15,940	Hope.....	—
Cabano.....	2,550	Hunterstown.....	119,998
Callières.....	3,910	Iberville.....	83,103
Caron.....	36,542	Ixworth.....	67,669
Carpentier.....	3,145	Jetté.....	55,988
Casgrain.....	—	Kénogami.....	18,602
Castagnier.....	—	Labarre.....	29,310
Causapscal.....	2,182	Labrecque.....	18,660
Caxton.....	1,137	Lac-aux-Canards.....	705
*Chabot.....	—	Lac Kénogami.....	21,081
Charlevoix.....	60,379	La Corne.....	49,541
*Chazel.....	6,022	*Lafontaine.....	—
Cherbourg.....	—	La Malbaie.....	19,619
Cimon.....	158,144	La Motte.....	24,827
Cléry.....	6,035	Lamy.....	—
Courcellette.....	5,392	Landrienne.....	24,459
Crespieul.....	—	*Langelier.....	12,843
Clermont.....	11,853	Langevin.....	3,570
Daaquam.....	1,304	Languedoc.....	—
Dablon.....	7,667	*Laroche.....	—
Dalmas.....	13,956	Laterrière.....	94,544
*Décalonnes.....	15,393	Launay.....	22,458
Déchêne.....	21,198	Laval.....	2,210
Demers.....	2,295	La Vérendrye.....	2,946
Demeules.....	—	Lessard.....	2,273
De Monts.....	43,006	Letellier.....	93,524
Denoue.....	—	Leverrier.....	2,550
Dequen.....	25,097	Litchfield.....	—
De Salles.....	9,260	Low.....	—
Desmeloizes.....	27,624	Langis.....	735
Destor.....	935	Leneuf.....	21,151

RÉSERVE	Pt. CUBES	RÉSERVE	Pt. CUBES
*Macpès.....	31,040	Proulx.....	—
Malbaie.....	2,574	Patapédia.....	—
Malherbe.....	—	Pont-LeRoy.....	23,903
Mailhot.....	4,311	Racine.....	36,875
Manicouagan.....	21,744	Ragueneau.....	71,157
Manneville.....	31,668	Raudot.....	3,249
Maria.....	—	Roberval.....	34,303
Massé.....	6,559	Robinson.....	2,040
Matane.....	21,817	Robitaille.....	—
Mazenod.....	9,013	Rochebaucourt.....	—
Mézy.....	30,485	*Rolette.....	4,697
Métabetchouan.....	8,415	Romieu.....	591
Milot.....	28,113	Roquemaure.....	542
Montauban.....	—	Ross.....	19,047
Montgay.....	33,470	Royer.....	88,945
Madawaska (Rivière).....	892	Seigneurie Deschailions.....	343
Matapédia.....	—	Seigneurie Cap-de-la-Madeleine.....	3,711
*Mont-Murray.....	94,131	Senneterre.....	14,404
Marchand.....	340	Sheen.....	—
McNider.....	—	Sicotte.....	4,559
Magpie.....	—	Simard.....	4,675
Nemtayé.....	5,389	Sydenham.....	—
New-Richmond.....	2,113	St-Hilaire.....	1,160
Normandin.....	9,690	St-Jean.....	255
Notre-Dame-du-Lac.....	—	St-Juste-du-Lac.....	7,420
Onslow.....	18,262	St-Louis-du-Ha! Ha!.....	43,233
*Ouimet.....	73,237	Taché.....	30,251
Packington.....	2,040	Tadoussac.....	93,392
Painchaud.....	4,199	Taillon.....	—
Panet.....	11,618	*Talon.....	23,783
Parent.....	—	Trécesson.....	595
Parke.....	45,497	Tremblay.....	2,496
*Patton.....	3,681	Tourelle.....	—
Pelletier.....	1,446	Vallières.....	1,105
Perron.....	67,588	Vassal.....	5,462
Peterborough.....	280	Viger.....	6,226
Pohenegamook.....	13,302	Villemontel.....	10,028
Port-Daniel.....	1,482	Ware.....	9,126
Poularies.....	6,002	Whitworth.....	28,882
Préissac.....	486		
Privat.....	16,654	<b>TOTAL.....</b>	<b>3,416,326</b>

\*Des permis furent également accordés pour des fins commerciales dans les réserves marquées d'un astérisque. Il s'agissait alors de bois en perdition. On trouvera le volume de ces coupes dans le tableau suivant.

TABLEAU No 24  
QUANTITÉS DE BOIS COUPÉS POUR FINS COMMERCIALES EN 1949-50 DANS  
LES RÉSERVES CANTONALES

RÉSERVES	Pds cv.	RÉSERVES	Pds cv.
Arago.....	34,358	Langelier.....	98,590
Armagh.....	37,558	Laroche.....	12,765
Armand.....	12,917	Macpès.....	25,403
Auclair.....	42,454	Mont-Murray.....	33,784
Chabot.....	173,130	Ouimet.....	138,046
Chazel.....	18,463	Patton.....	45,848
Décalonnes.....	16,425	Rolette.....	10,153
Estcourt.....	38,782	Talon.....	104,222
Fournier.....	33,875		
Lafontaine.....	44,361	<b>TOTAL.....</b>	<b>921,134</b>

## e) TERRAINS VACANTS

Le volume des coupes effectuées sur les terrains vacants de la Couronne, tant pour fins commerciales que pour fins domestiques, est légèrement inférieur à celui de l'an dernier.

On a exploité pour fins commerciales 27,744,909 pieds cubes de bois comparativement à 31,297,442 pieds cubes en 1948-49. On a émis à cette fin 639 permis autorisant une coupe de 32,961,831 pieds cubes de bois.

De plus, en vertu de l'article 120, on a émis 2,694 permis de coupe de bois pour fins domestiques pour 4,512,143 pieds cubes de bois. Les permissionnaires cependant n'ont coupé que 1,896,592 pieds cubes de bois, soit 688,468 pieds cubes de moins que l'an dernier.

L'ensemble des coupes sur les terrains vacants se chiffre donc à 29,641,501 pieds cubes dont 2,589,097 pieds cubes de bois brûlés et 851,973 pieds cubes de bois francs en perdition.

Les tableaux suivants nous donnent la répartition de ces coupes selon les districts administratifs.

**TABLEAU No 25**  
**RÉPARTITION DES BOIS COUPÉS POUR FINS COMMERCIALES (art. 99) SUR**  
**LES TERRAINS VACANTS EN 1949-50 SELON LES**  
**DISTRICTS ADMINISTRATIFS**

DISTRICTS	P.C.S.	%
Abitibi.....	7,484,835	26.98
Témiscamingue.....	1,778,230	6.41
Outaouais.....	106,663	0.38
Montréal.....	1,066,795	3.84
St-Maurice.....	4,571,262	16.48
Lac St-Jean.....	46,780	0.17
Roberval.....	6,399,497	23.07
Québec.....	685,424	2.47
Rive-Sud.....	697,749	2.51
Bas St-Laurent.....	4,158,955	14.98
Côte-Nord.....	748,719	2.71
<b>TOTAL.....</b>	<b>27,744,909</b>	

**TABLEAU No 26**  
**RÉPARTITION DES BOIS BRULÉS COUPÉS POUR FINS COMMERCIALES (art**  
**99) SUR LES TERRAINS VACANTS DE LA COURONNE EN**  
**1949-50 SELON LES DISTRICTS ADMINISTRATIFS**

DISTRICTS	SCIAGE P.M.P.	PULPE CORDES	BOIS DE CONVERSION	
			CHAUFFAGE CORDES	EN P.C. TOTAL
Abitibi.....			474	40,290
Bas St-Laurent.....	51,340	15,939		1,365,083
Lac St-Jean-Roberval.....		3,135		266,475
Outaouais.....	2,888			577
Saguenay.....	176,831	111		44,801
St-Maurice.....		8,965		762,025
Témiscamingue.....	549,231			109,846
<b>TOTAL.....</b>	<b>780,290</b>	<b>28,150</b>	<b>474</b>	<b>2,589,097</b>

TABLEAU No 27

RÉPARTITION DES BOIS COUPÉS POUR FINS DOMESTIQUES (art. 120) SUR  
LES TERRAINS VACANTS EN 1949-50 SELON LES DISTRICTS  
ADMINISTRATIFS

DISTRICTS	SCIAGE EN P.M.P.
Bas St-Laurent.....	638,771
Lac St-Jean et Roberval.....	305,703
Montréal.....	262,123
Québec.....	18,973
Rive-Sud.....	2,583,762
St-Maurice.....	444,537
Témiscamingue.....	5,998
<b>TOTAL.....</b>	<b>4,259,867</b>

TABLEAU No 28

RÉPARTITION DES BOIS COUPÉS POUR FINS DOMESTIQUES (art. 120)  
SUR LES TERRAINS VACANTS EN 1949-50 SELON LES  
DISTRICTS ADMINISTRATIFS

DISTRICTS	P.C.S.	%
Abitibi.....	1,019,747	53.77
Témiscamingue.....	359,745	18.97
Outaouais.....	883	0.04
Montréal.....	7,378	0.39
St-Maurice.....	41,698	2.20
Lac St-Jean.....	213,398	11.25
Roberval.....	175,927	9.28
Québec.....	4,071	0.22
Rive-Sud.....	—	—
Bas St-Laurent.....	65,141	3.45
Côte-Nord.....	8,604	0.45
<b>TOTAL.....</b>	<b>1,896,592</b>	

### EXPLOITATIONS FORESTIÈRES SUR LES TERRAINS PRIVÉS

Au cours de l'année 1949, le volume des coupes sur les terrains privés s'est élevé à 341,896,022 pieds cubes de bois répartis de la façon suivante:

Bois à pulpe.....	190,448,705 p. c.
Bois de sciage et autres bois....	151,447,317 p. c.

La répartition de ces coupes selon les districts administratifs se trouve indiquée dans le tableau suivant.

TABLEAU No 29

## VOLUME DES BOIS COUPÉS SUR LES TERRAINS PRIVÉS EN 1949

(lots de colonisation compris)

DISTRICTS	SCIAGE	PULPE EN	TOTAL EN
	EN P.C.	P.C.	P.C.
Abitibi.....	16,347,231	12,295,760	28,642,991
Bas St-Laurent.....	30,727,619	34,454,750	65,182,369
Côte-Nord.....	756,320	28,307,550	29,063,870
Lac St-Jean.....	4,238,021	2,824,550	7,062,571
Montréal.....	30,518,331	3,945,275	34,463,606
Ottawa.....	2,270,777	7,271,240	9,542,017
Québec.....	43,140,930	35,861,330	79,002,260
Rive-Sud.....	19,378,663	41,416,165	60,794,828
St-Maurice.....	1,343,262	13,763,285	15,106,547
Témiscamingue.....	2,726,163	10,308,800	13,034,963
TOTAL.....	151,447,317	190,448,705	341,896,022

## MESURAGE

## CONTRÔLE DU MESURAGE ET DES EXPLOITATIONS

## a) MESUREURS

La compilation des formules de renouvellement des cartes d'identification des mesureurs de bois, nous donne les renseignements suivants:

Nombre de licences émises depuis 1880.....	5,472
Nombre de licences émises en 1949-50.....	141
Total des mesureurs licenciés en 1949-50.....	2,945

Cette année, seuls les gradués de la Faculté d'Arpentage et de Génie Forestier, de l'Ecole des Gardes Forestiers et de la Scierie-Ecole ont été acceptés par le Bureau des Examineurs des Mesureurs de Bois. Ces examens ont été tenus à l'Etablissement de Duchesnay.

Durant l'exercice 1949-50, on a émis 105 permis spéciaux temporaires dont 68 aux étudiants des écoles de Duchesnay, 12 sur requête de compagnies forestières et 25 à la demande du Service Forestier pour, dans la majorité des cas, les gardiens de réserves cantonales. Les diplômés de nos écoles de Duchesnay qui à leur graduation ne remplissaient pas les conditions requises quant à l'âge, ou quant au nombre d'années de cléricature pour avoir droit à la licence officielle de mesureur, bénéficièrent d'un permis temporaire. Quant aux permis attribués sur requête des exploitants, ils le furent surtout pour des mesurages sur terrains privés.

L'administration gouvernementale et les concessions forestières sont les deux principales sources d'emploi des mesureurs licenciés. En raison du volume de leurs exploitations ce sont, bien entendu, les concessionnaires forestiers qui en emploient le plus grand nombre. Le Gouvernement pour sa

part, en requiert également un certain nombre pour le cubage des bois coupés sur les terrains vacants et dans les réserves cantonales, de même que pour le contrôle et la vérification des mesurages chez les concessionnaires.

Ces officiers de la Couronne, employés au mesurage, se partagent suivant la fonction qui leur est attribuée, en trois catégories: mesureurs, vérificateurs, inspecteurs.

On trouvera au tableau qui suit les données relatives à l'emploi des mesureurs pour l'année 1949-50.

**TABLEAU No 30**  
**MESUREURS EMPLOYÉS AU COURS DE 1949-50**

**A.—Par l'industrie forestière:**

Mesureurs sur concessions forestières et terrains en franc alleu...	782
Vérificateurs.....	103
Total.....	885

**B.—Par le gouvernement:**

Mesureurs.....	143
Vérificateurs.....	206
Inspecteurs.....	37
Total.....	386
<b>GRAND TOTAL.....</b>	<b>1,271</b>

**b) CONTRÔLE DU MESURAGE ET DES EXPLOITATIONS, VISITES DE CHANTIER**

Au cours de l'exercice 1949-50, les mesureurs du gouvernement ont effectué 7,018 vérifications de mesurage sur le travail des mesureurs à l'emploi des concessionnaires forestiers. Ces vérifications ont porté sur 114,961 cordes, 34,902,043 p.m.p. et 5,232,555 pieds cubes de bois exploités à l'intérieur des concessions forestières. On trouvera au tableau suivant le volume des vérifications dans chacun des onze districts administratifs.

TABLEAU No 31

VOLUME DES VÉRIFICATIONS DE MESURAGE FAITES AU COURS DE 1949-50  
DANS LES CONCESSIONS FORESTIÈRES

DISTRICTS ADMINISTRATIFS	NOMBRE DE VÉRIFICA- TIONS	CORDES	P.M.P.	P.C.S.	% DE VÉRIFICATION SUR TOTAL DES COUPES
Abitibi.....	99	25 99.91%	1,201,358 100.63%	13,001 100.13%	3.28
Bas St-Laurent.....	696	12,117 99.67%	5,562,682 99.55%	—	6.46
Lac St-Jean.....	1,249	19,384 99.85%	1,430,736 99.82%	133,483 99.95%	5.51
Côte-Nord.....	1,030	45,865 99.62%	197,498 100.09%	256,324 99.82%	11.30
Montréal.....	578	2,591 100.11%	6,976,959 100.40%	775,029 101.29%	8.76
Québec.....	384	3,255 99.61%	391,635 99.69%	394,766 100.49%	3.14
Outaouais.....	418	3,982 99.96%	7,157,359 101.00%	898,984 100.81%	7.29
Rive-Sud.....	563	2,785 100.02%	4,959,125 99.55%	177 98.31%	14.07
Roberval.....	767	8,727 100.00%	1,374,760 100.24%	607,680 100.35%	7.91
St-Maurice.....	934	16,133 100.09%	464,998 100.26%	1,563,555 99.31%	
Témiscamingue.....	300	87 99.60%	5220933 99.89%	589,556 99.76%	6.70
<b>TOTAL.....</b>	<b>7,018</b>	<b>114,961</b>	<b>34,902,043</b>	<b>35,232,555</b>	<b>6.89</b> moyenne %

Le pourcentage apparaissant en dessous de chaque quantité exprime le rapport entre les résultats obtenus par les mesureurs des concessionnaires et ceux obtenus par les vérificateurs du Ministère. Le mesurage du gouvernement étant pris comme base (100), les pourcentages inférieurs à 100 signifient un mesurage serré et ceux supérieurs à 100 expriment un mesurage généreux.

On notera que dans la province de Québec, le mesurage des bois doit se faire suivant les unités ci-après spécifiées: "(Règlements du mesurage)"

"1. En pieds cubes, pour tous les bois mesurés à la pièce, bois flacheux, bois méplats, bois équarris, bois ronds ou grumes de toute longueur. Toutefois, les bois à pulpe (CORDES) pourront être au choix du concessionnaire, mesurés au pied cube ou à la corde.

"2. En pieds de planche, pour tous les bois exclusivement destinés au sciage, c'est-à-dire destinés à être convertis en bois d'œuvre dans une scierie. Pour fins de mesurage, seules seront considérées comme billes de sciage, les billes d'une longueur de huit à vingt pieds inclusivement. Le

ministre des Terres et Forêts, dans certains cas particuliers, s'il le juge à propos, pourra considérer comme billes de sciage les billes de moins de huit pieds de longueur.

"3. A la corde de 128 pieds cubes, volume apparent, pour tous les empilements de bois à fuseaux, de bois à latte, de bois à bardeau, de bois de feu ainsi que pour les bois à pulpe, qui ne seront pas mesurés au pied cube solide (à la pièce).

"4. Les produits suivants façonnés en forêt, traverses, perches, piquets, poteaux de téléphone, de télégraphe, de transmission et pilotis, doivent être dénombrés puis leurs dimensions établies."

Au cours de l'année, il y eut 2,129 chantiers en opération. Nos employés y ont fait 9,846 visites, ce qui représente une moyenne approximative de cinq visites par chantier.

Le nombre total d'ouvriers dans les chantiers a été de 34,656. On a noté en outre la présence de 1,868 femmes et 1,279 enfants. Il convient de noter que le nombre d'ouvriers en forêts a baissé de 9,108, celui des femmes et enfants de 900, comparativement à l'an dernier. L'ensemble des bâtisses occupées aux fins d'opérations forestières, (logement des hommes, écuries, entrepôts etc.) forme un total de 8,394. Les opérations forestières ont nécessité l'emploi de 12,802 chevaux et 953 camions.

## TRANSPORT ET EXPORTATION DES PRODUITS FORESTIERS

Le Service Forestier exerce un contrôle spécial sur les expéditions de bois et de produits forestiers dans le but d'en vérifier la provenance et la destination. Il dispose à cette fin d'un effectif régulier de 19 officiers surveillants postés à des endroits stratégiques.

Au cours de l'année 1949-50, il a été émis 119,889 permis d'expédition répartis de la façon suivante:

Pour transport par chemin de fer.....	100,220	permis
“ “ “ bateaux.....	14,459	“
“ “ “ camions.....	5,210	“

Voici la liste avec quantités des divers produits ligneux pour lesquels nous avons dû émettre des permis d'expédition.

TABLEAU No 32

PERMIS D'EXPÉDITION DE PRODUITS FORESTIERS

PRODUITS FORESTIERS	QUANTITÉS
Bois à pâte	
a) Pour exportation.....	334,534 cordes
b) Expédiés au Canada mais exportables.....	975,682 "
c) Non exportables.....	1,065,822 "
Bois de sciage.....	797,818,108 p.m.p.
Bois à placage.....	25,984,208 "
Bois carrés.....	272,483 "
Poteaux.....	53,249 pièces
Piquets.....	52,824 "
Traverses.....	675,919 "
Bardeaux.....	69,761,615 "
Lattes.....	33,817,481 "
Arbres de Noël.....	1,331,823 "
Bois de chauffage.....	80,503 cordes
Bois à fuseaux.....	47,353 "
Etais de mines.....	15,189 "
Rebutis.....	2,173 wagons
Semelles.....	50 "
Fonds de panier.....	10 "
Boîtes à beurre.....	30 "
Boîtes à fromage.....	20 "

N.B.—Les chiffres ci-dessus n'indiquent pas le total de la production pour 1949-50. Il ne s'agit que des bois pour lesquels nous avons émis des permis de transport.

PERMIS D'EXPLOITATION D'ÉRABLIÈRES

Il existe sur les terrains de la Couronne des érablières où les particuliers peuvent obtenir du Service Forestier le privilège d'y exploiter le sucre et le sirop d'érable. Ces permis sont accordés aux conditions prescrites par l'arrêté en Conseil numéro 2358 du 27 juin 1944.

Le prix de location de ces érablières est basé sur le nombre de tiges d'érables de huit pouces ou plus de diamètre (D.H.P.) qui peuvent être entaillées.

Nous avons émis, pour la saison 1950, 349 de ces permis qui ont rapporté au Trésor la somme de \$2,208.32.

Les permissionnaires ont exploité 351,910 érables qui ont donné 64,949 livres de sucre et 15,909 gallons de sirop. La vente d'une partie de ces produits a rapporté \$62,781.00. aux exploitants-permissionnaires.

## STATISTIQUES SUR L'INDUSTRIE FORESTIÈRE

Les renseignements colligés par notre Bureau des Statistiques Forestières nous ont permis de construire la série de tableaux qui vont suivre concernant les industries forestières de la province. Ces dernières peuvent être groupées en trois catégories:

- A. Industrie des pâtes, papiers et cartons
- B. Industrie des sciages
- C. Autres industries utilisant le bois.

### A.—INDUSTRIE DES PÂTES, PAPIERS ET CARTONS

#### 1° Personnel

Pour la première fois en ces dix dernières années, l'Industrie de la Pulpe et du Papier, qui avaient atteint des sommets sans précédents en 1948, accuse cette année une baisse appréciable dans ses activités. Au cours de l'année 1949, cette industrie a procuré de l'emploi à 46,166 personnes et payé en gages, salaires ou appointements la somme globale de \$112,491,821.

Ces chiffres comparés à ceux de 1948 indiquent une baisse de 5,501 dans le nombre des employés et une diminution de \$20,378,773. dans les montants versés en salaires.

**TABLEAU No 33**  
**ÉTAT DU PERSONNEL ET DES SALAIRES PAYÉS PAR LES INDUSTRIES DE LA PULPE ET DU PAPIER, AUX OPÉRATIONS FORESTIÈRES ET A L'USINE EN 1949**

PERSONNEL	NOMBRE D'EMPLOYÉS	SALAIRES PAYÉS
<i>Aux opérations forestières:</i>		
a) Employés à salaires.....	2,302	\$6,291,110
b) Employés à gages.....	19,679	\$37,260,992
	21,981	\$43,552,102
<i>A l'usine:</i>		
a) Employés masculins.....	3,332	\$12,723,786
b) Employés féminins.....	20,853	\$56,215,933
	24,185	\$68,939,719
<b>GRAND TOTAL.....</b>	<b>46,166</b>	<b>\$112,491,821</b>

Le tableau suivant montre les variations dans le personnel et les salaires au cours des sept dernières années.

ANNÉES	PERSONNEL	SALAIRES PAYÉS
1943 .....	38,969	\$54,698,684.
1944 .....	43,619	\$67,430,147.
1945 .....	47,170	\$74,997,589.
1946 .....	54,089	\$95,406,598.
1947 .....	60,115	\$124,281,194.
1948 .....	61,667	\$133,470,594.
1949 .....	46,166	\$112,491,821.

## 2° Nombre d'usines

Il y avait en 1949, 48 usines en activité dont 10 ont fabriqué exclusivement des pâtes cellulósiques, 7 des papiers et cartons et les 31 autres, tous ces produits à la fois.

On trouve au tableau suivant la liste ainsi que le site de ces usines.

TABLEAU No 34

### LISTE DES USINES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

PAPETERIES	ENDROIT	
Gair Co. of Canada	Montréal	Montréal
Gaudreault, Ernest	Jonquière	Chicoutimi
Rolland Paper Co. Ltd.	Mont-Rolland	Terrebonne
Rolland Paper Co. Ltd.	St-Jérôme	"
Smith, Howard Co. Ltd.	Beauharnois	Beauharnois
Wilson, J. C. & Co.	Lachute Mills	Argenteuil
Yamaska Mills Inc.	St-Pie	Bagot
<b>PULPERIES</b>		
Brown Corporation	La Tuque	Laviolette
Can. Int. Paper Co.	Témiscamingue	Témiscamingue
Gaspesia Sulphite Co.	Chandler	Gaspé-Sud
Gulf Pulp & Paper Co.	Clarke City	Saguenay
Lake Mégantic Pulp Co.	Lac Mégantic	Frontenac
Lotbiniere Pulp & Paper	Danville	Richmond
Mohawk Corp. Ltd.	Rivière-du-Loup	Rivière-du-Loup
St. Raymond Paper Co.	Desbiens	Roberval
Soucy, F. Flo. Enrg.	Chemin du Lac	Kamouraska
Wilson, J. O. & Co.	St-Jérôme	Terrebonne
<b>PULPERIES - PAPETERIES</b>		
Anglo Can. Pulp & Paper Mills Ltd.	Québec	Québec
Brompton Pulp & Paper Co. Ltd.	Bromptonville	Richmond
Canada Paper Co.	Windsor Mills	"
Brompton Pulp & Paper Co. Ltd.	East Angus	Compton
Building Products Ltd.	Pont Rouge	Portneuf
Donnacona Paper Co.	Donnacona	"
Ford, J. E. Co.	Portneuf Station	"
St. Raymond Paper Co.	Châte Panet	"
Building Products Ltd.	Ville Lasalle	Montréal
Can. Int. Paper Co.	Trois-Rivières	Trois-Rivières
Consolidated Paper Corp. Ltd.	Trois-Rivières	"
St. Lawrence Paper Mills Co. Ltd.	Trois-Rivières	"
Can. Int. Paper Co.	Gatineau	Papineau

International Fibre Board	Gatineau	"
Masonite Co. of Canada	Gatineau	"
McLaren, James Co. Ltd.	Buckingham	"
Consolidated Paper Corp. Ltd.	Shawinigan Falls	St-Maurice
Consolidated Paper Corp. Ltd.	Grand'Mère	Champlain
Consolidated Paper Corp. Ltd.	L.S. J.P.—Alfred	Chicoutimi
Price Brothers Co.	Chicoutimi-Kénogami	"
Price Brothers Co.	Jonquière	"
Dominion Paper Co.	Kingsey Falls	Drummond
Barrett Co. Ltd.	Joliette	Joliette
Smith, Howard Co. Ltd.	Crabtree	"
Donohue Bros Co.	Clermont	Charlevoix
Eddy, E. B. Co. Ltd.	Hull	Hull
Lake St. John, P. & P. Co. Ltd.	Dolbeau	Roberval
Price Bros. Co.	Rivière Dolbeau	"
Megantic Mfg. Co.	Lac Mégantic	Frontenac
Quebec North Shore P. Co.	Baie Comeau	Saguenay
Ste. Anne Paper Co.	Beaupré	Montmorency

### 3° Consommation et production

On trouve au tableau suivant des renseignements intéressants sur la consommation du combustible et de l'électricité par l'industrie de la pulpe, sur le nombre de cordes coupées, achetées ou consommées, etc.

TABLEAU No 35

#### RENSEIGNEMENTS SUR LA CONSOMMATION DU COMBUSTIBLE ET SUR LES VALEURS RESPECTIVES DES DIVERSES PRODUCTIONS DE NOS USINES DE PULPE ET DE PAPIER EN 1949

DÉTAILS	VALEURS
Valeur du combustible consommé.....	\$ 23,299,616
Valeur de l'électricité achetée.....	\$ 15,075,702
Force motrice utilisée.....	1,342,510 ch. v.
Bois coupés ou achetés.....	4,693,319 cordes
Bois consommés.....	4,830,057 "
Valeur des matières premières (pulperies).....	\$117,281,855
Valeur des pâtes vendues.....	\$ 61,313,187
Valeur des matières premières (papeteries).....	\$146,878,700
Valeur des papiers et cartons vendus.....	\$302,486,984

Le tableau no 36 nous donne des données supplémentaires sur la production des usines de pâte et de papier en 1949.

TABLEAU No 36

#### DÉTAILS ET POURCENTAGE DE LA PRODUCTION DES DIVERSES SORTES DE PÂTES ET PAPIERS EN TONNES DE 2000 LBS ET BOIS UTILISÉS EN CORDES POUR 1949

	TONNES DE 2000 LBS	%	BOIS UTILISÉ EN CORDES
a) Production des pâtes:			
Pâte mécanique.....	2,470,120	67.0	
Pâte au bisulfite écrue.....	647,912	17.5	
Pâte au bisulfite blanchie.....	161,991	4.4	
Pâte au sulfate écrue.....	202,237	5.5	
Pâte au sulfate blanchie.....	120,955	3.3	
Autres pâtes.....	83,695	2.3	
	3,686,910	100.0	4,830,057

b) *Production des papiers et cartons:*

Papier journal.....	2,703,293	84.1
Papier bouquin—écriture.....	60,621	1.9
Papier d'emballage.....	129,263	4.0
Papier de soie.....	20,453	0.6
Autres papiers.....	59,157	1.8
Cartons.....	244,486	7.6
<b>TOTAL.....</b>	<b>3,217,272</b>	<b>100.0</b>

Les trois tableaux qui suivent indiquent le volume des bois à pulpe qui ont été coupés en 1949 sur les terrains de la Couronne et sur les terrains privés. Ces bois ont été classés dans le Tableau No 37, d'après les usines où ils ont été dirigés; dans le Tableau No 38 d'après les districts d'où ils ont été tirés; dans le Tableau No 39 d'après la tenure des forêts où ils ont été coupés.

TABLEAU No 37

REPARTITION EN CORDES DES BOIS A PULPE COUPES DANS LA  
PROVINCE AU COURS DE L'ANNÉE 1949 TANT SUR LES  
TERRES DE LA COURONNE QUE SUR LES TERRAINS  
PRIVÉS D'APRES LES USINES OU ILS ONT  
ETE DIRIGÉS

	PROVENANCE	
	TERRAINS PRIVÉS	TERRAINS PUBLICS
	CORDES	CORDES
a) <i>Sociétés ou usines québécoises:</i>		
Anglo Canadian Pulp & Paper Mills Ltd.....	156,986	115,578
Brompton Pulp & Paper Co.....	124,859	2,497
Brown Corporation.....	153,665	18,818
Barrett Co., Ltd.....	5,651	—
Building Products Ltd.....	21,589	—
Canada Paper Co.....	49,400	17,831
Canadian Int. Paper Co.....	193,418	1,027,524
Consolidated Paper Corporation.....	206,565	874,891
Dominion Paper Co.....	260	—
Donnacona Paper Co.....	159,499	55,167
Donohue Brothers Co.....	52,076	29,792
Eddy, E. B. Co., Ltd.....	44,638	63,366
Ford Co., Ltd.....	2,837	—
Gaspesia Sulphite Co.....	94,742	43,252
Gulf Pulp & Paper Co.....	10,810	28,718
Howard Smith Co., Ltd.....	—	6,711
Lake St. John Power & Paper Co.....	8,610	121,817
Lake Megantic Pulp.....	2,465	1,460
Lotbinière Pulp Co.....	2,443	—
MacLaren, James Co., Ltd.....	38,600	116,738
Megantic Manufacturing Co.....	1,915	1,835
Mohawk Corporation Ltd.....	240	1,802
Price Brothers & Co., Ltd.....	16,035	461,055
Quebec North Shore Paper Mills.....	113,411	104,387
Ste. Anne Paper Co.....	110,784	22,735
St. Lawrence Paper Mills Ltd.....	97,183	127,891
St. Raymond Paper Co.....	2,680	77,454
Soucy, J.-Flo., Enr'g.....	2,018	2,801
Wilson, J. C. & Co., Ltd.....	491	—
	<b>1,673,870</b>	<b>3,324,120</b>

	PROVENANCE	
	TERRAINS PRIVÉS	TERRAINS PUBLICS
	CORDES	CORDES
<i>b) Sociétés ou usines de l'Ontario:</i>		
Alliance Paper Mills.....	24,082	—
Canadian Int. Paper Co., Ltd.....	22,084	36,419
Howard Smith Paper Co.....	46,800	77,188
Ontario Paper Co.....	8,266	124,825
Spruce Falls Power & Paper.....	38,424	—
	139,656	238,432
<i>c) Sociétés ou usines du Nouveau-Brunswick:</i>		
Bathurst Power & Paper Co.....	10,181	98,783
Fraser Co., Ltd.....	25,886	5,341
Fraser Co. (Restigouche).....	60,438	54,963
N.-B. Int. Paper Co., Ltd.....	43,199	83,097
	139,705	242,184
<i>d) Sociétés ou usines étrangères:</i>		
Divers.....	287,342	14,174
TOTAL.....	2,240,573	3,818,910
GRAND TOTAL (Terrains Privés et Publics).....	6,059,483	

TABLEAU No 38

RÉPARTITION EN CORDES ET % DES BOIS A PULPE COUPÉS DANS LA  
PROVINCE SUR LES TERRES PRIVÉES ET LES TERRAINS DE  
LA COURONNE EN 1949 SUIVANT LES  
DISTRICTS ADMINISTRATIFS

	PROVENANCE			
	TERRAINS PRIVÉS	%	TERRAINS PUBLICS	%
Abitibi.....	144,656	2.4	30,301	0.5
St-Maurice.....	161,921	2.7	997,157	16.5
*Lac St-Jean.....	33,230	0.5	859,519	14.2
Côte-Nord.....	333,030	5.5	531,834	8.8
Outaouais.....	85,544	1.4	263,887	4.4
Témiscamingue.....	121,280	2.0	245,436	4.1
Montréal.....	41,415	0.7	208,558	3.4
Québec.....	421,898	7.0	269,713	4.4
Rive-Sud.....	487,249	8.0	20,298	0.3
Bas St-Laurent.....	405,350	6.7	392,207	6.5
TOTAL.....	2,240,573	36.9	3,818,910	63.1
GRAND TOTAL.....	6,059,483			100.0

\*Ce district est maintenant divisé en deux régions pour fins administratives.

TABLEAU No 39

RÉPARTITION ET POURCENTAGE DES BOIS A PÂTE COUPÉS EN 1949  
SUIVANT LA TENURE DU TERRAIN D'EXPLOITATION

	Cordes	%
a) <i>Bois coupés dans les forêts de la Couronne:</i>		
1) Concessions.....	3,602,602	59.5
2) Forêts vacantes.....	216,308	3.6
TOTAL.....	3,818,910	63.1
b) <i>Bois coupés dans les forêts privées:</i>		
1) Petits et moyens propriétaires forestiers.....	1,197,864	19.7
2) Grands propriétaires forestiers..	1,042,709	17.2
TOTAL.....	2,240,573	36.9
GRAND TOTAL.....	6,059,483	100.0

#### B.—INDUSTRIE DES SCIAGES

D'après nos relevés statistiques, le nombre de scieries qui était de 2,476 dans la province de Québec au 1er janvier 1949 est passé à 2,341 au 1er janvier 1950. Au cours de l'année il s'est construit 130 nouvelles scieries. Par contre, 265 ont été démolies ou incendiées. Sur ces 2,341 scieries en opération, on en comptait 1,866 à caractère permanent et 475 volantes dites "portatives".

L'industrie des sciages a fourni un emploi à 20,286 personnes, a distribué en salaires et gages \$12,768.00 soit environ \$605,000.00 de plus que l'an dernier, ceci en dépit d'une diminution de 733 dans le nombre d'ouvriers.

La production globale des bois de sciage s'est élevée à 1,270,060,000 p.m.p., une légère augmentation sur le volume de l'an dernier qui se totalisait à 1,195,988,000 p.m.p. La valeur de ces bois estimée à \$66,450,979.00 constitue une augmentation de 5% sur celle de 1948. On pourra trouver en appendice d'autres renseignements d'importance sur cette industrie.

#### C.—AUTRES INDUSTRIES UTILISANT LE BOIS

On trouvera au tableau suivant des détails intéressants sur les diverses petites industries utilisant le bois: le nombre d'usines, le nombre d'employés, les salaires payés, la valeur des bois employés ainsi que la valeur de la production.

TABLEAU No 40

**RÉPARTITION DES EMPLOYÉS, DES SALAIRES PAYÉS ET DE LA VALEUR DE  
LA MATIÈRE PREMIÈRE ET DE LA PRODUCTION DANS LES  
DIVERSES INDUSTRIES SECONDAIRES  
DU BOIS EN 1948**

GENRE D'INDUSTRIES	NOMBRE			VALEUR	
	USINES	EMPLOYÉS	SALAIRES ET GAGES	DES BOIS EMPLOYÉS	DE LA PRODUCTION
Feuilles de placage et bois contreplaqué.....	19	2,008	\$ 3,849,564	\$ 5,741,339	\$ 12,436,885
Portes, châssis, planage, etc...	708	5,506	\$ 8,861,276	\$18,472,458	\$ 34,243,971
Parquets en bois dur.....	12	634	\$ 1,125,373	\$ 2,615,384	\$ 4,755,297
Meubles.....	388	8,943	\$16,838,067	\$ 8,881,811	\$ 49,780,766
Glacières.....	4	113	\$ 235,555	\$ 49,780	\$ 726,710
Boîtes, paniers.....	50	1,322	\$ 2,142,460	\$ 2,515,523	\$ 6,075,098
Cercueil et bières.....	20	413	\$ 657,976	\$ 259,770	\$ 1,685,394
Industries diverses.....	141	1,004	\$ 1,499,710	\$ 854,654	\$ 4,671,024
Conservation du bois.....	3	143	\$ 324,823	\$ 2,028,069	\$ 3,119,323
Manches, bobines, etc.....	56	795	\$ 1,179,275	\$ 883,970	\$ 2,875,011
Fournitures pour aviculture et apiculture.....	2	39	\$ 64,844	\$ 22,434	\$ 349,548
Bois filamenté.....	2	46	\$ 70,845	\$ 38,049	\$ 199,521
Formes, embauchoirs, etc.....	14	535	\$ 868,820	\$ 478,694	\$ 2,051,647
Ustensiles en bois.....	15	301	\$ 469,329	\$ 280,720	\$ 1,054,411
Tonnellerie.....	7	81	\$ 157,914	\$ 454,039	\$ 1,033,789
Embarcations.....	35	137	\$ 205,820	\$ 126,984	\$ 461,368
Voitures, charronnerie.....	22	81	\$ 103,098	\$ 17,085	\$ 297,523
<b>TOTAL.....</b>	<b>1,498</b>	<b>22,101</b>	<b>\$38,654,749</b>	<b>\$43,693,763</b>	<b>\$125,787,286</b>

Il y aurait lieu d'ajouter à ce tableau la valeur de la production de charbon de bois dans la province. Les 185 fours en opération en 1949 ont produit environ 7,308 tonnes de charbon d'une valeur de \$239,689.00. En additionnant ces chiffres aux précédents, on obtient comme valeur globale de la production des industries utilisant le bois comme matière première, le montant de \$126,026,975.00 soit \$4,091,764.00 de plus qu'en 1948.

#### D.—BOIS DE CHAUFFAGE

On aura une idée de l'importance des coupes de bois de chauffage dans la province, en consultant le tableau suivant qui nous donne la provenance et le volume de ces bois.

#### COUPE DE BOIS DE CHAUFFAGE

PROVENANCE	VOLUME EN P. C.
Concessions forestières.....	7,014,900
Réserves cantonales et forêts vacantes.....	5,153,531
Terrains privés (pour industrie minière).....	4,630,219
Terrains des cultivateurs et colons.....	235,000,000
<b>TOTAL.....</b>	<b>251,798,650 p. c.</b>

Le volume de cette production représentait en 1949 une somme de \$23,501,205.00 soit une moyenne de \$7.00 la corde de 128 pieds cubes.

## E.—VALEUR TOTALE DE LA PRODUCTION FORESTIÈRE EN 1949

Le tableau qui suit présente en résumé la valeur de la production forestière dans la province en 1949.

TABLEAU No 41

### VALEUR TOTALE DE LA PRODUCTION FORESTIÈRE EN 1949

Bois de sciage, traverses, poteaux, bois de déroulage.....	\$ 73,099,746
Bois à pâte vendus aux autres provinces et à l'étranger.....	25,210,458
Pâte de bois vendue au Canada et à l'étranger.....	61,313,187
Papiers et cartons vendus au Canada et à l'étranger.....	302,485,984
<b>TOTAL.....</b>	<b>\$462,109,375</b>

Il est bien entendu que le chiffre exprimant la valeur de la production de l'industrie du sciage se rapporte à tous les bois sciés, vendus, au Canada ou à l'étranger. Il ne peut être question d'y ajouter la valeur de la production des industries secondaires, ces dernières consomment une bonne partie de ces mêmes bois.

Le montant de \$73,099,746.00 comprend aussi la valeur des billes vendues à l'étranger pour fins de sciage.

## PÉPINIÈRES ET REBOISEMENT

### A. PÉPINIÈRES

#### 1—PÉPINIÈRES PERMANENTES

##### a) *La Pépinière de Berthierville*

Par son étendue, par le nombre de plants et la diversité des espèces en culture, la pépinière de Berthierville se classe parmi les plus vastes établissements du genre au pays.

On y a apporté au cours de l'année d'importantes améliorations en vue d'activer la production des stocks et ainsi réaliser nos grands projets de reboisement. Citons parmi ces améliorations, des amendements apportés au sol, l'installation d'un système d'irrigation mobile et démontable pouvant couvrir au besoin toute l'étendue de la pépinière, l'achat de trois repiqueuses mécaniques chacune d'un rendement quotidien de 30 à 40,000 plants, finalement, la construction d'un spacieux local frigorifique pour l'entreposage et la conservation des semences forestières. Grâce à ce "réfrigérateur", nous ne serons plus à la merci des caprices de la fructification pour le renouvellement des semis. Advenant des années de mauvaise récolte, nous n'aurons qu'à puiser à même les réserves de semences accumulées pendant les années d'abondance.

Conformément à la politique adoptée l'an dernier, nous réduisons graduellement la culture des arbres d'ornement pour consacrer le plus d'étendue possible à la culture des plants de reboisement. Comme par le passé nous continuerons de cultiver, mais sur une moindre échelle, des espèces ornementales à titre d'essais d'acclimatation et pour l'embellissement des institutions publiques, églises, écoles, hôpitaux etc.,

À l'inventaire d'automne 1949, la pépinière comptait un peu plus de treize millions de plants répartis entre 53 espèces distinctes, les essences résineuses dominant dans une proportion de 89.3.

On verra au tableau suivant comment se distribue le stock de la pépinière quant aux classes et espèces et quant aux catégories de plants.

TABLEAU No 41

RÉPARTITION ET POURCENTAGE DES PRINCIPALES ESSENCES EN SEMIS ET PLANTS REPIQUÉS FORMANT LE STOCK DE LA PÉPINIÈRE DE BERTHIERVILLE AU 31 MARS 1950

ESSENCES	SEMIS		REPIQUÉS		NOMBRE DE PLANTS	POUR-CENTAGE
	Nombre	%	Nombre	%		
<i>CONIFERES</i>						
Epinettes.....	7,731,930	72.8	2,789,907	27.2	10,611,837	81.2
Pins.....	798,958	98.2	14,582	1.8	813,540	6.2
Autres.....	231,337	91.3	21,957	8.7	253,294	1.9
TOTAL.....	8,762,225	75.0	2,916,446	25.0	11,678,671	89.3
<i>FEUILLUS</i>						
Erables.....	44,445	26.5	123,004	73.5	167,449	1.3
Peupliers.....	17,518	100.0	—	—	17,518	0.2
Autres.....	140,365	11.6	1,064,743	88.4	1,205,108	9.2
TOTAL.....	202,328	14.6	1,187,747	85.4	1,390,075	10.7
GRAND TOTAL....	8,964,553	60.9	4,104,193	39.1	13,068,746	100.0

On a mis en terre cette année 868 livres de semences qui devraient, si les conditions sont favorables, produire au-delà de 5 millions de plants.

Les stocks en culture accusent une augmentation considérable sur l'an dernier, et nous espérons pouvoir doubler et même tripler les quantités l'an prochain, afin de satisfaire aux demandes créées par la mise à exécution des projets de reboisement du ministère.

La pénurie de semences de ces dernières années chez certaines espèces très appréciées dans le reboisement a sensiblement déséquilibré nos stocks; c'est ainsi par exemple, que les plants du type épinette à eux seuls représentent plus de 81% de l'ensemble des stocks, alors que la proportion des pins n'est que de 6.2%. Grâce à l'installation frigorifique pour la conservation des semences, il sera possible de maintenir les quantités de chaque espèce dans les proportions désirées.



On a rempli au cours de l'année 1,220 commandes de plants, une diminution de 13.7% sur l'année précédente. Il y eut 629 expéditions par chemin de fer et 592 livraisons de plants à la pépinière même.

Les encaissements sur la vente des arbres se sont chiffrés à \$8,451.04 soit 14.1% de moins qu'en 1948-49. Cette baisse dans les ventes est due au fait que l'on diminue graduellement la culture des espèces purement ornementales.

TABLEAU No 43

DÉTAIL SUR L'UTILISATION DES PLANTS EXPÉDIÉS DE LA PÉPINIÈRE DE BERTHIERVILLE EN 1949-50

UTILISATION	NOMBRE	%
Reboisement sur terrains privés.....	745,692	57.9
Reboisement sur les terres de la Couronne.....	426,800	33.2
Arbres d'ornement.....	113,747	8.9
TOTAL.....	1,286,239	100.0

b) *La Pépinière de Proulx*

Cette pépinière sise à quelque 5 milles de Grand'Mère a une superficie de 310 acres. Elle fut établie il y a 37 ans par l'ancienne compagnie forestière "Laurentide Co." et acquise subséquemment par le gouvernement provincial. On y cultive presque exclusivement des plants destinés au reboisement.

Au 31 mars 1950, elle contenait 8,711,678 semis et 2,009,200 repiqués soit un total de 10,720,378 plants repartis comme suit:

ESSENCES	SEMIS	REPIQUÉS
Epinettes.....	8,292,997	1,984,688
Pins.....	193,147	9,244
Autres résineux.....	60,294	5,098
Erables.....	—	1,150
Autres feuillus.....	165,240	9,520
TOTAL.....	8,711,678	2,009,70

On a expédié au cours de l'année 1,846,000 plants dont la grande partie a été utilisée pour le reboisement des terres de la Couronne.

c) *La Pépinière de la Gaspésie*

Cette pépinière fondée au cours de l'année 1940-41 est située à Paspébiac, comté de Bonaventure.

A l'automne 1949, elle contenait un stock de 1,060,916 plants, dont 844,202 semis de diverses essences et 216,714 repiqués. On y cultive plusieurs espèces et variétés à titre d'expérimentation pour en connaître le comportement au climat de la péninsule gaspésienne.

## 2-PÉPINIÈRES SECONDAIRES

Ces pépinières que l'on désigne aussi comme pépinière volantes ou locales, ont pour fonction particulière la préparation des plants destinés au reboisement des régions avoisinantes.

Les pépinières secondaires au nombre de neuf, renferment un total de 3,353,932 plants répartis de la façon suivante:

Guigues (Témiscamingue).....	14,902
Iles de la Madeleine.....	194,985
Macpès (Rimouski).....	613,430
Normandin (Roberval).....	825,514
Ouimet (Rimouski).....	175,000
Parke (Kamouraska).....	35,000
Roberval (Roberval).....	29,300
St-Louis-du-Ha! Ha! (Témiscouata).....	660,000
Trécesson (Abitibi).....	805,801
	3,353,932 plants

Si nous ajoutons à ces chiffres le total des stocks des pépinières permanentes, nous atteignons le chiffre global de 28,203,972 plants en disponibilité, soit une augmentation de 46.8% sur les stocks de l'an dernier.

### B. REBOISEMENT

Durant l'année 1949, divers travaux de reboisement ont été exécutés dans plusieurs parties de la province. Un total de 1,411,372 plants ont été mis en terre afin de suppléer à l'insuffisance de la régénération naturelle en ces endroits. Ces plants provenaient des diverses pépinières du Service Forestier.

Les plantations sur les terres de la Couronne sont exécutées directement par les équipes du Ministère tandis que le reboisement des terrains privés est fait par les propriétaires concernés sous la direction technique des ingénieurs de notre Bureau de Renseignements Forestiers.

#### 1- REBOISEMENT SUR LES TERRES DE LA COURONNE

Cette année le Département a fait des plantations sur une étendue de 1,200 acres en six endroits différents. On a utilisé à cette fin 830,759 plants. L'ensemble des terrains de la Couronne reboisés par le Gouvernement se trouve porté à 46,885.5 acres.

TABLEAU No 44  
DÉTAILS DES TRAVAUX DE REBOISEMENT SUR LES TERRES DE LA  
COURONNE EN 1949

ENDROIT	SUPERFICIES REBOISÉES	NOMBRE DE PLANTS	NOMBRE D'HEURES DE TRAVAIL
Chertsey (comté de Montcalm).....	107	105,000	4,705
Chilton.....	55	55,000	2,230
Barry.....	800	323,909	3,387
Iles de la Madeleine.....	33	3,500	2,560
Normandin.....	55	90,525	2,898
Ouimet.....	150	222,825	6,075
TOTAL.....	1,200	830,759	21,855

## 2-REBOISEMENT SUR LES TERRAINS PRIVÉS

Les cultivateurs et autres propriétaires fonciers manifestent de plus en plus d'intérêt à la pratique du reboisement pour la mise en valeur de leurs propriétés. Ceci démontre l'efficacité du travail de nos techniciens du Bureau des Renseignements Forestiers, travail généreusement soutenu par l'active et non moins efficace propagande de l'Association Forestière Québécoise et des Clubs "4H".

Le Département a distribué en 1949 pour le reboisement des terrains privés 560,618 jeunes plants extraits des pépinières gouvernementales de Berthierville, Proulx, Gaspésie, Sherbrooke, Duchesnay et Normandin.

On verra au tableau suivant les quantités annuelles d'arbres distribués et plantés sous la direction de nos techniciens depuis l'institution du Bureau des Renseignements Forestiers.

TABLEAU No 45

### TRAVAUX DE REBOISEMENT EXÉCUTÉS SUR LES TERRAINS PRIVÉS

ANNÉES	PROJETS DE REBOISEMENT	PLANTS MIS EN TERRE
1942-43	3	2,000
1943-44	43	82,500
1944-45	125	105,000
1945-46	205	170,900
1946-47	358	478,230
1947-48	401	774,960
1948-49	347	646,314
1949-50	386	580,618

Pour aider au reboisement des terrains privés le Service a organisé à différents endroits de la province des pépinières volantes où les plants qu'on aura d'abord élevés dans les grandes pépinières seront cultivés pendant une couple d'années dans la région même de leur transplantation définitive.

Ces pépinières pour la plupart sous la surveillance technique des ingénieurs du Bureau des Renseignements Forestiers, sont situées à Rivière-du-Loup, Duchesnay, Scott, Sherbrooke, Victoriaville et St-Hyacinthe.

### PROPAGANDE FORESTIÈRE

Le Ministère des Terres et Forêts dispose de trois organismes de propagande forestière. L'un s'occupe de l'aménagement des forêts privées, les deux autres travaillent à promouvoir une meilleure utilisation de nos boisés. Ce sont:

- Le Bureau de Renseignements Forestiers
- Le Bureau de la Petite Industrie Forestière
- Le Bureau des Produits Forestiers

## A.—PROPAGANDE EN VUE DE L'AMÉNAGEMENT DES FORÊTS PRIVÉES

Ce travail auprès des petits et moyens propriétaires de forêts incombe spécialement au Bureau des Renseignements Forestiers, dont le rôle principal est de propager l'aménagement rationnel des terres à bois, cela afin d'en assurer la conservation, d'en accroître le rendement en matière ligneuse comme en production de sucre d'érable.

Durant l'année 1949-50, ce Bureau comptait onze divisions, chacune sous la direction d'un ingénieur forestier.

Voici la liste de ces divisions ainsi que le territoire assigné à chacun des ingénieurs divisionnaires:

Québec:	Comtés de Québec, Portneuf et Montmorency.
Beauceville:	Comtés de Beauce et de Frontenac et partie sud des comtés de Bellechasse et de Montmagny.
Sherbrooke:	Comtés de Sherbrooke, Compton, Richmond, Stanstead et coin sud-ouest de Dorchester.
Brome:	Comtés de Brome, Missisquoi, Shefford et Rouville.
St-Jérôme de Métabetchouan:	Comtés de Chicoutimi, Roberval et du Lac St-Jean.
Rimouski:	Comtés de Matapédia, Matane, Rimouski et Rivière-du-Loup.
Hull:	Comtés de Papineau, Hull, Pontiac et Gatineau (sud
Chandler:	Comtés de Gaspé-Nord, Gaspé-Sud et Bonaventure.
Trois-Rivières:	Comtés de Champlain, Lavolette, St-Maurice et Maskinongé.
St-Hyacinthe:	Comtés de St-Hyacinthe, Bagot, Richelieu, Verchères, Chambly et Rouville.
Lévis:	Comtés de Lévis, Dorchester, et partie de Bellechasse.

Comme on pourra le constater au tableau suivant, les propriétaires de terres à bois se montrent de plus en plus intéressés à suivre les conseils techniques de nos ingénieurs. Le nombre des visites d'inspection à domicile s'est en effet augmenté de 31% sur l'an dernier, et constatation encourageante, la plupart de ces inspections se firent à la demande des propriétaires.

On aura une idée de l'excellent travail de nos techniciens en consultant le tableau suivant:

TABLEAU No 46

CLASSIFICATION DES TRAVAUX EXÉCUTÉS SUR LE TERRAIN PAR LE  
PERSONNEL TECHNIQUE DU BUREAU DE RENSEIGNEMENTS  
FORESTIERS

VISITES								
SANS ÉTUDE DU BOISÉ	AVEC ÉTUDE DE LA TERRE A BOIS	AVEC ÉTUDE DE L'ÉRABLIÈRE	AVEC ÉTUDE DE LA TERRE A BOIS ET DE L'ÉRABLIÈRE	ORNEMENTATION	ENTOMOLOGIE ET PATHOLOGIE	MESURAGE ET MARCHÉS	AUTRES CLASSIFICATIONS	RÉINSPECTION DE BOISÉ
697	516	447	117	150	29	69	216	221

Nos officiers ont en outre organisé un système de comptabilité forestière à 37 propriétaires forestiers, dont 11 de terre à bois, 4 de terres à bois-érablières et 22 d'érablières seulement.

Le travail de contact sur le terrain a été complété par une propagande judicieuse en faveur de la conservation et de la reconstitution des forêts privées. Nos ingénieurs ont employé à cette fin tous les moyens de publicité à leur disposition. Le plus efficace de ces moyens de propagande paraît être l'assemblée en salle publique avec commentaires de diapositives. On pourra se rendre compte de l'activité déployée par nos techniciens en consultant le tableau suivant:

TABLEAU No 47

TRAVAUX DE PROPAGANDE

	ARTICLES DE PRESSE	CAUSERIES RADIOPHONIQUES	CONFÉRENCES DEVANT CLUBS, CERCLES, AS- SOCIATIONS		CONFÉRENCES EN SALLE PUBLIQUE DEVANT PROPRIÉTAIRES DE BOISÉS ET GRAND PUBLIC	CONFÉRENCES- DÉMONSTRA- TIONS EN FORÊT			COURS DE SYLVICULTURE ÉLÉMENTAIRE DANS ÉCOLES D'AGRICULTURE, ORPHÉ- LINAIS AGRICULTES	LEÇONS DE CREUSES FORESTIÈRES DANS D'AUTRES ÉCOLES
			D'ADULTES	DE JEUNES		DEVANT PROPRIÉTAIRES	DEVANT JEUNES	ASSEMBLÉES DE RANG		
Nombre.....	108	80	32	43	69	31	17	88	345	37
Assistance.....			2129	2958	17,949	662	336	1635	561	5989

On remarque ici une augmentation sur l'an dernier de 34.3% dans les causeries et articles de presse. D'autre part l'assistance aux conférences et démonstrations a presque doublé.

Pour une troisième année consécutive, le Bureau des Renseignements Forestiers a organisé en collaboration avec le Service de l'Aide à la Jeunesse, à la Station de Duchésnay, un cours d'initiative forestière pour le bénéfice de jeunes gens, propriétaires, fils ou employés de propriétaires forestiers. Ces cours d'une durée de 15 jours furent suivis par cinquante-six étudiants de 16 à 30 ans.

Parmi les autres activités du personnel du Bureau des Renseignements Forestiers, il convient de mentionner :

- 1.—La surveillance de quatre pépinières volantes et d'une pépinière de démonstration.
- 2.—Collaboration à la préparation d'exhibits à l'Exposition de Sherbrooke.
- 3.—Collaboration à l'organisation d'une fête d'arbres à Sherbrooke.
- 4.—Récolte de semences forestières pour la Pépinière de Berthierville et l'Université du Wisconsin.
- 5.—Collaboration à l'Association Forestière Québécoise pour des Concours forestiers.
- 6.—Collaboration au succès des campements "4H".
- 7.—Revision des comptabilités forestières.
- 8.—Préparation de plusieurs "Rapports d'opération de Scieries" pour le compte du "Bureau de la Statistique Forestière".
- 9.—Collaboration à "La Ferme", "L'Abeille et l'Erable", "La Forêt Québécoise", "La Terre de chez-nous" etc.

#### B.—PROPAGANDE EN VUE D'UNE MEILLEURE UTILISATION DU BOIS

Deux organismes du Service Forestier, le Bureau de la Petite Industrie Forestière et le Bureau des Produits Forestiers de Montreal sont chargés de la propagande en vue d'une meilleure et plus complète utilisation de nos bois.

Le Bureau de la Petite Industrie Forestière a pour fonction principale de venir en aide aux petits industriels forestiers en leur fournissant les renseignements techniques dont ils peuvent avoir besoin pour améliorer leurs méthodes de production, réduire les déchets d'usinage et préparer des produits de qualité répondant aux exigences du marché.

Le personnel de ce bureau a spécialement étudié au cours de l'année les possibilités de récupérer les déchets d'exploitation et d'usinage pour servir à la fabrication d'une planche murale. On a également fait des travaux sur la classification des bois, l'affutage des scies, le débitage des grumes et l'entretien des scieries.

Les industriels forestiers ont de plus en plus recours aux services de notre Bureau de la Petite Industrie pour la solution de problèmes d'ordre technique dans l'installation et le fonctionnement de leurs usines. Nos

techniciens ont dû à maintes reprises et la plupart du temps à la requête des industriels intéressés, se transporter à l'usine pour étudier sur place les moyens de corriger certains défauts dans la machinerie ou encore améliorer les méthodes d'opération.

Le Bureau de la Petite Industrie Forestière a continué en outre son service de renseignements par l'entremise d'un bulletin périodique qui tient les industriels au courant des derniers perfectionnements sur la machinerie et lui fournit de précieuses données techniques sur les meilleures méthodes de production ou sur les procédés de fabrication les plus modernes. Il a été distribué 4,800 exemplaires de ce bulletin l'an dernier. De son côté, le Bureau des Produits Forestiers de Montréal a pour principale fonction de propager l'emploi de nos bois indigènes. Il se tient en relations constantes avec les gens intéressés dans les divers travaux de construction pour les renseigner sur les qualités respectives de nos différentes espèces forestières et leur démontrer la supériorité du bois à tout substitut qui cherche à le supplanter.

Depuis près d'un an ce bureau occupe un nouveau local en plein centre commercial et touristique de la métropole. Ses salles à échantillons spacieuses et modernes répondent beaucoup mieux à nos exigences. Près de 50 nouvelles firmes industrielles de cette province ont accepté d'y exposer en permanence les produits typiques de leur fabrication avec ceux que nous possédons déjà. Ce qui porte à une centaine le nombre des exposants.

Il est passé dans nos salles de démonstration près de 1,000 visiteurs et le bureau a reçu au-delà de 1,500 demandes de renseignements par téléphone et 360 par lettres.

Le directeur de ce bureau a donné au cours de l'année une trentaine de causeries ainsi que trois représentations cinématographiques sous les auspices de l'Ecole du Meuble de Montréal.

En plus de ces diverses activités, les techniciens du Bureau des Bois ont effectué les travaux suivants:

- 1o Collaboration avec le Bureau de l'agent général de la province à New-York, (Renseignements commerciaux)
- 2o Traduction du supplément 1950 aux règles de la classification de la N.H.L.A. de Chicago.
- 3o Causerie sur la technologie à l'Ecole provinciale de papeterie aux Trois-Rivières.
- 4o Organisation de visites industrielles pour les étudiants finissants de la Faculté d'Arpentage et de Génie Forestier de Québec.
- 5o Cours sur les charpentes en bois à l'Ecole Polytechnique de Montréal donné par monsieur Emil Clossey, i.c. (initiative du Bureau des Bois).
- 6o Collaboration à l'Association Forestière Québécoise et aux Clubs "4 H".

- 7o Contribution à l'Annuaire Forestier de Québec.
- 8o Relations avec les divers services provinciaux et fédéraux intéressés au bois.
- 9o Relations avec les associations intéressées au commerce et à l'industrie du bois.
- 10o Collaboration au nouvel organisme "Canadian Institute of Forest Products".
- 11o Collaboration au chef du Service de la Protection par la préparation et le montage des expositions suivantes:
  - a) Protégeons la forêt, habitat du gibier" (Hydro-Québec, Montréal et Magasin Codère, Sherbrooke).
  - b) "Les industries de conversion mécanique" (Hydro-Québec, Montréal).
  - c) "Voilà les ennemis de la forêt, aidez à les combattre ("Salon du Sportsman", Montréal).

## TRAVAUX TECHNIQUES ET RECHERCHES

### A.—LABORATOIRE DES PRODUITS FORESTIERS

Comme on le sait, le Laboratoire des Produits Forestiers fonctionne à Duchesnay sur une base saisonnière du commencement de juin à la fin d'août.

Au cours de la dernière saison on a étudié un aspect particulier du problème de l'utilisation des écorces de conifères qui s'accumulent en quantités considérables dans plusieurs industries. Ce déchet, formant de 10 à 18% du volume de bois abattu selon l'espèce et l'âge des arbres, n'a pu être utilisé convenablement jusqu'à date. A la suite d'études récentes faites par divers laboratoires de technologie, la possibilité de pouvoir convertir ces déchets en panneaux de type isolant ou dur est des plus prometteuse. Des expériences ont donc été entreprises à Duchesnay en vue d'appliquer ces méthodes potentielles aux écorces d'espèces indigènes. En raison de la diminution dans le personnel du laboratoire il n'a pas été possible de terminer le travail. Nous espérons pouvoir compléter ces expériences la saison prochaine.

Comme par les années passées le laboratoire a entretenu une correspondance volumineuse avec les industriels québécois qui désirent obtenir des renseignements sur les procédés de conversion mécanique et chimique des bois ou sur des problèmes d'utilisation des produits et sous-produits forestiers.

### B.—PATHOLOGIE FORESTIÈRE

Parmi les diverses activités du Bureau de Pathologie Forestière, il convient de mentionner spécialement les travaux et études se rapportant à la Maladie Hollandaise de l'Orme, le dépérissement des espèces feuillues, une maladie du pin rouge et finalement, la Rouille Vésiculeuse du Pin Blanc.

## MALADIE HOLLANDAISE DE L'ORME

Cette maladie dont la découverte en notre province remonte à 1944, continue implacablement à exercer ses ravages. On l'a retracée dans deux nouveaux comtés au cours de l'année dernière, Stanstead et Missisquoi. En définitive, elle couvre maintenant presque tout l'habitat naturel de l'orme dans le Québec; elle s'étendrait même à plusieurs endroits au-delà de la ligne-frontière de l'Ontario et des Etats-Unis. Vu la situation, nous avons cru opportun de diminuer le travail de dépistage pour concentrer nos efforts sur les moyens de combat en cherchant à protéger au moins les arbres les plus précieux en bordure des routes ou qui font l'ornement des villes et villages. Nous n'avions donc, pour patrouiller le terrain, l'été passé, qu'une seule équipe composée de trois hommes. Elle a parcouru 3,128 milles, examiné 844 arbres et échantillonné 297 ormes. Le Ministère Fédéral de l'Agriculture de son côté a maintenu une patrouille de 8 équipes composées de 26 hommes qui ont parcouru 18,829 milles, examiné 6,925 arbres et échantillonné 1,016 ormes.

Des 1,313 échantillons soumis pour étude en laboratoire dont 297 à Québec et 1,016 à Ottawa, 695 ont donné des résultats positifs.

Des observations faites depuis 4 ans dans six aires d'études: Berthierville, St-Sulpice, St-Grégoire, Yamaska, La Présentation, Ste-Théodosie, il découle que la Maladie de l'orme progresse plus lentement chez les arbres isolés en plein champ que dans les massifs boisés où elle se montre très agressive en particulier le long des cours d'eau dans les villages et surtout où la population d'ormes est élevée.

Signalons enfin que, de concert avec le Service Fédéral de l'Agriculture, nous avons amorcé des travaux de recherches sur la création de sujets d'ormes résistants à la Maladie Hollandaise. Ce projet de longue haleine, a débuté par des essais de bouturage et par la recherche d'arbres nullement atteints par la maladie au milieu de peuplements fortement infectés.

## DÉPÉRISSEMENT DU BOULEAU ET DES AUTRES ESPÈCES FEUILLUES

Le personnel technique du Bureau de Pathologie reste d'opinion à la suite de nouvelles observations sur le terrain, que la néfaste maladie du bouleau serait dans une large mesure imputable à des conditions adverses créées dans les peuplements forestiers par des exploitations et des défrichements trop intenses. Ces mêmes conditions auraient également avec peut-être moins d'intensité il est vrai, causé le dépérissement de plusieurs autres espèces feuillues, notamment l'érable à sucre, le hêtre et l'orme.

## MALADIE DU PIN ROUGE

En 1946, on a constaté la mort de 200,000 pins rouges dans les plantations de la Station Forestière fédérale de Valcartier. Le cas, sans précédent dans les annales forestières, suscite beaucoup d'intérêt des forestiers du

fait que le pin rouge est surtout recherché dans le reboisement en raison même de son insensibilité aux maladies. Nos techniciens ont entrepris il y a deux ans des recherches sur la cause du désastre. Les renseignements recueillis à date justifieraient d'attribuer ces pertes à des excès de froid.

A tout événement, cette étude fera l'objet d'un bulletin spécial actuellement en préparation.

#### ROUILLE VESICULEUSE DU PIN BLANC

Cette maladie d'origine européenne qui a causé tant de dommages à nos pins blancs depuis son entrée au pays au début du siècle est l'objet de préoccupations constantes du Bureau de Pathologie. L'an dernier à la requête de la Société locale d'Horticulture, nos techniciens ont aidé la municipalité de Rawdon à protéger les magnifiques bosquets de pins blancs qui font l'ornement de cette ville. Ils ont entrepris à cette fin l'éradication de tous les plants du type "Ribes" dans le voisinage des pins.

### ENSEIGNEMENT FORESTIER

#### A.—BOURSES D'ÉTUDES

Durant l'année 1949-50, un montant de \$4,300.00 a été dépensé à même le budget de \$10,000.00 qui était alloué pour bourses d'études.

Voici la liste des boursiers avec, en regard de leur nom, l'endroit des études:

BÉDARD, G.	Ecole Technique, Trois-Rivières
BOÏTEAU, G.	Université Laval, Québec
CHAMBERLAND, R.	Visites Industrielles, Thurso, P. Q.
LAFOND, André	Wisconsin University, Madison, Wisc.
LAMBERT, Robert	Washington, D. C.
PROULX, Claude	Visite Industrielle, Toronto

#### B.—ÉCOLE DES GARDES-FORESTIERS

Durant les 4 dernières années, l'Ecole des Gardes avait dû étendre les périodes de cours sur 8 mois de l'année au lieu de 4, afin de permettre à des groupes de vétérans de pouvoir bénéficier de l'aide offerte aux anciens combattants désireux de poursuivre des études. Après la dernière promotion des vétérans, les termes scolaires ont repris leur cours normal. Cependant, pour faciliter le passage à une récente réorganisation dans le programme d'enseignement, l'Ecole n'admit à l'automne de 1949 qu'une seule promotion à la fois, en répartissant les cours du 15 août au 17 décembre.

Depuis ses débuts l'Ecole a décerné des diplômes de Gardes-Forestiers à 789 étudiants venus de toutes les parties de la province.

Le tableau qui suit nous donne une idée de la distribution des cours.

ASSISTANCE AUX COURS

TERME	PROMOTION	NATURE DES COURS	NOMBRE DE COURS	HEURES PROFESSEURS	HEURES ÉLÈVES
Avril-Mai	XXVe	Théoriques	175	187	7,774
		Pratiques	43	131	2,691
	XXVIe	Théoriques	164	171	6,784
		Pratiques	42	152	2,357
Août-Sept.-Oct.	XXVIIe	Théoriques	206	206	9,880
		Pratiques	141	458	7,019
Oct.-Nov.-Déc.	XXVIe	Théoriques	198	198	7,313
		Pratiques	82	322	4,874

L'ORDRE DES COURS A ETE LE SUIVANT:

Avril-Mai 1949	47 élèves de la promotion	XXVe	(gradués)
	41 " " " "	XXVIe	2e Terme
Août-Sept.-Oct. 1949	51 " " " "	XXVIIe	1er Terme
Oct.-Nov.-Déc. 1949	37 " " " "	XXVIe	3e Terme

C.—SCIERIE-ÉCOLE

Notre dernier rapport signalait le parachèvement de la scierie-modèle, un complément de l'Ecole même dont elle constitue la section de l'enseignement pratique. La scierie-modèle a rempli avec satisfaction le rôle qui lui est assigné au programme des études. Les élèves ont eu pleinement l'avantage de passer du cours théorique à l'application pratique en se familiarisant avec les multiples opérations du sciage.

L'Ecole de Scierie a donné cette année les quatre cours réguliers suivants: mécanicien de scierie, mesureur de bois, classificateur de bois et affuteur de scies.

En plus de ces cours qui forment le programme régulier de l'Ecole, les professeurs ont été appelés à donner un grand nombre de cours spéciaux pour le bénéfice de divers groupements et organismes. Il convient de mentionner notamment un cours de mesurage de bois abattus, aux élèves finissants de la faculté d'Arpentage et de Génie Forestier de l'Université Laval; deux séries de cours d'initiation forestière à l'intention de fils de cultivateurs, en collaboration avec le personnel du Bureau des Renseignements Forestiers; enfin en coopération avec la Canadian Pulp & Paper Association, un cours d'instruction-démonstrative en Bûcheronnage. 186 élèves au total se sont inscrits durant l'année à ces différents cours réguliers et spéciaux, qui se répartissent de la façon suivante:

Mécaniciens de scierie	3
Classificateurs	20
Affûteurs	8
Mesureurs	53
Initiation forestière	77
Instructeurs en Bûcheronnage	14
Cours aux étudiants en Génie Forestier	13

On peut voir au tableau suivant les divers comtés d'origine des élèves des cours réguliers et spéciaux.

PROVENANCE DES ÉLÈVES PAR COMTÉS

COMTÉ	NOMBRE D'ÉLÈVES	COMTÉ	NOMBRE D'ÉLÈVES
Abitibi.....	2	Maskinongé.....	1
Argenteuil.....	1	Matane.....	5
Arthabaska.....	1	Matapédia.....	9
Bagot.....	1	Mégantic.....	3
Beauce.....	7	Montmorency.....	2
Beauharnois.....	1	Montréal.....	1
Berthier.....	1	Papineau.....	24
Bonaventure.....	9	Portneuf.....	12
Charlevoix.....	4	Pontiac.....	1
Chicoutimi.....	3	Québec (ville).....	14
Compton.....	1	Québec (comté).....	3
Deux-Montagnes.....	1	Richmond.....	1
Dorchester.....	5	Rimouski.....	1
Gaspé-Nord.....	3	Roberval.....	10
Gaspé-Sud.....	2	Rivière-du-Loup.....	2
Gatineau.....	8	Rouyn-Noranda.....	2
Joliette.....	1	Saguenay.....	8
Kamouraska.....	3	Shefford.....	1
Labelle.....	2	St-Maurice.....	1
Lac St-Jean.....	4	Témiscamingue.....	9
Lavolette.....	2	Témiscouata.....	2
Lévis.....	7	Terrebonne.....	2
L'Islet.....	3		
		TOTAL.....	186

Les cours selon le programme régulier de la Scierie-Ecole ont requis les services de quatre professeurs réguliers, de 5 professeurs à temps partiel, de 2 instructeurs réguliers et de 2 instructeurs à temps partiel. Les cours spéciaux ont nécessité 5 professeurs et 6 instructeurs. Le personnel enseignant dans son ensemble a dispensé pendant l'année 5,896 heures de cours théoriques et pratiques, ce qui représente au total 79,524 heures-élèves.

Les circonstances n'ont pas encore permis d'inscrire au programme des études toutes les matières prévues au plan d'enseignement lors de la fondation de la scierie-école. Cependant on a pu entreprendre au cours de l'année sans négliger l'enseignement régulier, des expériences qui profiteront aux élèves comme aux divers propriétaires de scieries. Ces expériences portent sur le débitage des bois francs et ont pour but d'établir les différentes classes de bois généralement admises dans le commerce, et cela en

fonction du diamètre et de la qualité des billes. On étudie également un nouveau débitage des bois mous suivant les diagrammes préalablement établis pour chaque classe de diamètre de billes.

Ces différents travaux d'expertise répondent pleinement aux buts de la scierie modèle qui sont de pourvoir à l'enseignement, mais qui a aussi pour fonction de venir en aide à l'industrie du sciage en améliorant les standards de production selon les exigences du marché étranger, ce qui permettra à nos industriels de faire face à la concurrence des autres pays.

... Le tout, humblement soumis,

*Le Chef du Service Forestier,*

**Roland DESCHAMPS, i. f.**

APPENDICE No 3a

TRANSFERTS DES CONCESSIONS FORESTIÈRES EFFECTUÉS DURANT L'EXERCICE 1948-49

ANCIENS CONCESSIONNAIRES	RÉGIONS	SUPERFICIE EN MILLES CARRÉS	NOUVEAUX CONCESSIONNAIRES
James Duncan.....	Ottawa Inférieur	37 80-640	Wm. A. Craig
The Singer Manufacturing Co.....	Ottawa Inférieur	15	Geo. Dansereau & Fils Ltée
Lucien Dupuis.....	Abitibi	6	Raoul Bisson
The Hawkesbury Lumber Co. Ltd.....	Ottawa Supérieur	175	The Guelph Cask Veneer & Plywood Co. Ltd
G. W. Tremblay, Jos.-A. Masse, L. G. Tremblay.....	St-Maurice	11	Exchange Lumber Sales Reg'd
James Duncan.....	Ottawa Inférieur	1 258-640	Paul Gagné Jr.
Restigouche Co. Ltd.....	St-Laurent	1	J. M. Routhier
Upper Ottawa Timber Co. Ltd.....	Ottawa Supérieur	42	Canadian International Paper Co.
Fraser & Co.,—Upper Ottawa Timber Co. Ltd. & J. B. Fraser Ltd.....	Ottawa Supérieur	80	Canadian International Paper Co.
Estate Hon. Geo. Bryson, the legatees of the late Jas. W. Bryson 1-6 interest of which estate in favour of Geo. Bryson, Jennie Bryson & Coulonge Timber Co., Ltd.....	Ottawa Supérieur	90	Canadian International Paper Co.
Price Brothers & Co., Ltd.....	Lac St-Jean	11 1-4	Napoléon Gagnon & Fils Ltée
Hawkesbury Lumber Co., Ltd.....	Ottawa Supérieur	42 1-2	Booth Lumber Ltd
J. Edouard Lainesse.....	Abitibi	2442 acres	J.-Eug. Théberge
Carrière Lumber Co., Ltd.....	Abitibi	12 38-640	Jos.-A. Dufresne
Adjutor Bernier.....	Chaudière	845 acres	J.-Albini Beaudoin
Hawkesbury Lumber Co., Ltd.....	Ottawa Supérieur	266 432-640	Opeongo Lumber Co., Ltd
Consolidated Paper Corporation Ltd.....	Ottawa Inférieur	67 608-640	Edouard Gohier Ltée
Scott Brothers.....	St-François	6	Paul-E. Jacques
Edouard Gohier Ltée.....	Ottawa Inférieur	103	Consolidated Paper Corporation Ltd

APPENDICE No 3b

LISTE DES CONCESSIONNAIRES PAR ORDRE D'IMPORTANCE  
DE L'ÉTENDUE DES CONCESSIONS

CONCESSIONNAIRES	AIRES EN M. C.
1. Canadian International Paper Company.....	17,375
2. Consolidated Paper Corporation Limited.....	13,714
3. Price Brothers & Company Limited.....	7,550
4. Quebec North Shore Paper Company.....	5,816
5. Anglo-Canadian Pulp & Paper Mills Limited.....	3,150
6. MacLaren Company Limited, The James.....	2,581
7. Brown Corporation.....	2,580
8. Eddy Company, The E. B.....	2,389
9. Lake St. John Power & Paper Company Limited.....	2,059
10. Eddy Company Limited, The E. B.....	1,541
11. St. Lawrence Paper Mills Company Limited.....	1,273
12. Donnacona Paper Company Limited.....	1,273
13. New Brunswick International Paper Company.....	1,179
14. Cillies Brothers & Company Limited.....	1,136
15. Gaspesia Sulphite Company Limited.....	1,134
16. Brompton Pulp & Paper Company Limited.....	1,130
17. Cascapedia Manufacturing & Trading Company.....	1,061
18. Gulf Pulp & Paper Company.....	927
19. Booth Lumber Limited.....	894
20. Smith, Howard Paper Mills Limited.....	522
21. Singer Manufacturing Company.....	488
22. Murdock, John.....	469
23. Bathurst Power & Paper Company Limited.....	426
24. Restigouche Company Limited.....	417
25. Donohue Brothers Limited.....	417
26. McCrea Wilson Lumber Company Limited.....	410
27. St. Raymond Paper Limited.....	364
28. Tourville Lumber Mills Company, The.....	328
29. Eddy Company Limited, The E. B. & The Royal Trust Co.....	305
30. Fraser Company Limited.....	288
31. Lincoln Pulp & Paper Company Limited.....	280
32. Opeongo Lumber Company Limited.....	267
33. Canada Paper Company.....	200
34. Eaton Land Company.....	200
35. Dent, Clarence S. & Gordon C. Dent.....	193
36. Barnet, A. & Company Limited.....	188
37. MacLaren Company Limited, The James & Singer Mfg., Co.....	184
38. Power Lumber Company Limited.....	183
39. Richardson Company Limited, James.....	177
40. Guelph Cask, Veneer & Plywood Company Limited, The.....	175
41. Fraser & Company, Estate Hon. George Bryson & J. B. Fraser Ltd.....	139
42. Durette & Guérette Inc.....	113
43. Fraser & Company & J. B. Fraser Limited.....	109
44. Grand River Company.....	102
45. Ross, Frank W.....	99
46. Davidson & Thackay.....	98
47. Lumsden, Estate A.....	96
48. Byrne, Frank.....	95
49. Breakey, John, Limited.....	92
50. Godbout Lumber Company.....	92
51. Gagnon & Frères de Roberval Limitée.....	90
52. Megantic Manufacturing Company.....	88
53. Ste. Anne Power Company.....	88
54. Seignioriy Timber Lands Limited.....	88

55. Duncan, James .....	85
56. Lake Megantic Pulp Company .....	82
57. Mohawk Corporation Limited .....	81
58. Canadian Splint & Lumber Corporation Limited .....	80
59. Paradis, Alfred H. ....	76
60. Gohier, Edouard Limitée .....	74
61. Cie Gagnon Limitée .....	70
62. Marsouins Lumber Company .....	69
63. Mont-Louis Seigniorly Limited .....	69
64. Rodger River Lumber Company Limited, The .....	62
65. Fraser & Company, Estate Hon. George Bryson, Coulonge Timber Company Limited & J. B. Fraser Limited .....	60
66. Irving Kenneth Co. & Aimé Gaudreau .....	59
67. Baie St. Paul Lumber Company Limited .....	59
68. Collin Lumber Limited .....	58
69. Haberer & Gould .....	53
70. Forest Industries Limited .....	50
71. Shepard & Morse Lumber Company .....	50
72. Trust Général du Canada .....	45
73. Bergeronnes Lumber Company Limited .....	43
74. D'Auteuil Lumber Company Limited, The .....	43
75. Brodel Holdings Limited .....	42
76. Davidson's Sons, James .....	42
77. Gagnon, Succession Napoléon .....	41
78. Craig, William Arthur .....	40
79. Delbro Holdings Limited .....	40
80. Tessier, Georges .....	40
81. Gracefield Lumber Company Limited .....	38
82. McNeil Lumber Company Limited .....	37
83. McCool, Thomas .....	36
84. Cie Industrielle de Chicoutimi, La .....	33
85. Potvin, Ovila .....	32
86. Domaine Seigneurial du Lac Matapédia Inc. ....	31
87. Proudfoot, Alexander Gillespie & John Hugh Proudfoot .....	29
88. Coulombe, J. A. ....	29
89. Proudfoot, Alexander G. & Georges A. Routliffe .....	28
90. Bronson Company, The .....	26
91. Timbers & Powers Limited .....	26
92. East Malartic Mines Limited, Malartic Gold Fields Limited, Perron Gold Mines Limited, & Inspiration Mining & Development Company Limited .....	25
93. Houde, Joseph .....	25
94. Baribeau Etchemin Incorporée .....	24
95. Cie de Bois St-Laurent Limitée, La .....	24
96. Canada Flooring Company Limited .....	24
97. Tremblay, Nil .....	23
98. Fradet, Alexis; J. O. Pelletier & Gérard Gauthier .....	22
99. Paradis & Frères .....	22
100. Dansereau & Fils Limitée, Georges .....	21
101. St-Laurent, Louis-Philippe .....	21
102. Chantiers Gagnon Limitée, Les .....	20
103. Gagnon, Napoléon & Fils Limitée .....	20
104. McGibbon & Sons Limited, A. D. ....	16
105. Chantiers Bonneau Enr'g, Les .....	15
106. Durocher, Napoléon & Jules .....	15
107. Lacroix, Edouard .....	15
108. St. Regis Timber Company Limited .....	15
109. Soucy, Joseph-François-Florentin; Joseph-Albert Soucy, Joseph-Pierre- Wilfrid Soucy .....	15
110. Dufresne, Joseph-A. ....	13
111. Soucy, Ernest .....	13
112. Tremblay, Dame Marie-Louise-Anaïs, Succession .....	13

CONCESSIONNAIRES

AIRES  
EN M. C.

113. Chisholm, Roderick Miller.....	12
114. Commonwealth Plywood Company Limited.....	12
115. Bienvenue Inc., Howard.....	12
116. Lagueux & Frères Inc.....	12
117. Tanguay, Lucien.....	12
118. Eagle Lumber Company Limited, The.....	11
119. Exchange Lumber Sales Reg.....	11
120. Bolduc, Séraphin.....	11
121. Jalbert, Henri.....	9
122. Madawaska Corporation Limited.....	9
123. Quebec Woodenware Limited.....	9
124. Smith, Georges Limited.....	9
125. Whelan, Edouard.....	9
126. Argue, J.-M.....	8
127. Gaudreau, Aimé.....	8
128. Seal, Jos.-Edgar.....	8
129. Soucy & Fils Limitée, E.....	8
130. Williams, Thomas A.....	8
131. Bois, Dame Marie-Louise & Adjutor Marier.....	7
132. Cross, F. T.....	7
133. Gale, Royce L.....	7
134. Bisson, Raoul.....	6
135. Jacques, P.-E.....	6
136. Smith Brothers.....	6
137. Bergeron, Adjutor.....	5
138. Byrne Limited, Frank.....	5
139. Coopérative Fédérée de Québec, La.....	5
140. Larouche, Aimé.....	5
141. Marin, Horace.....	4
142. St-Laurent, J.-Evangéliste.....	4
143. Théberge, J. Eugène.....	4
144. Gasse, Moïse.....	3
145. Miller Company Limited, Wm. H.....	3
146. Pratt, William Lincoln; Irving Pratt & J. Porter Pratt.....	3
147. Charbonneau, Alphonse.....	2
148. Gagné, Paul, Jr.....	2
149. Laliberté, Jean-Thomas.....	2
150. Leclerc, Norbert.....	2
151. New Brunswick International Paper Company.....	2
152. Parent, P.-E.; H. E. Parent; Lucienne Parent (Mme R. Masson); E. E. Parent; Berthe Parent; E. G. Parent; Jeanne Dansereau (Mme E. C. Hamel); Lucille Dansereau (Mme W. Pomeroy); Germaine Dansereau; J. R. Dansereau; B. Dansereau.....	2
153. Cie Dufour Limitée, La.....	1
154. Dionne, Paul.....	1
155. Lepage, Alfred.....	1
156. Lamontagne, J. T. & Wm. Lepage.....	1
157. Pelchat, Louis.....	1
158. Pineau & Frère, Alphonse.....	1
159. Ringrose, Clarence.....	1
160. Routhier, J.-M.....	1
TOTAL.....	79,168 m. c.

APPENDICE 3c

CONCESSIONS FORESTIÈRES NON SUJETTES AU PAIEMENT DE DROITS DE COUPE

CONCESSIONNAIRES	UNITÉS	SUPER- FICIE	RENTE EN M.C. FONCIÈRE
Bienvenue Inc., Howard	Canton Ligneris	12	Aucune
Breakey Limited, John	Risborough No 5	13	Aucune
Breakey Limited, John	Canton Linière	2	Régulière
Byrne, Frank	Cantons Tavernier, Haigh, Pershing, Jurie (Abitibi)	86	Aucune
Byrne, Frank	Cantons Boisseau, Dollard, etc.	9	Aucune
Byrne, Frank Limited	Canton Buies	5	Aucune
Canadian Int. Paper Co.	Oppawica S. E.	115	Aucune
Canadian Int. Paper Co.	Canton Huard "Bloc E"	12	Aucune
Coulombe, J.-A.	" Dollard No 1	11	Aucune
Coulombe, J.-A.	Cantons Dollard & Brassier	18	Aucune
Donnacona Paper Co., Ltd.	Sault-aux-Moutons	6	Régulière
Donnacona Paper Co., Ltd.	Jacques-Cartier & Sault-au-Mouton	79	Régulière
Fradet, Alexis; J.-O. Pelletier & Gé- rard Gauthier	Rivière-à-la-Pêche	22	Aucune
Gagnon, Napoléon & Fils Ltée	Cantons Valmy & Vasson	12	Aucune
Gaudreau, A.	Rivière Godbout "Bloc E"	8	Aucune
Lagueux & Frères Inc.	Canton Pershing No 1	12	Aucune
Megantic Manufacturing Co.	" Ditton	5	Aucune
Megantic Manufacturing Co.	" Marston	6	Aucune
Murdock, John	Rivière Malbaie	137	Aucune
Murdock, John	" du Cran No 1	15	Aucune
New Brunswick Int. Paper Co.	Lac Causapscal	2	Régulière
Paradis, Alfred-H.	Cantons Jurie, Crussion, Faillon, Leigne	76	Aucune
Price Brothers & Co., Ltd.	No 123A, Rivière Shipshaw	29	Aucune
Quebec North Shore Paper Co.	Cantons Morency & Godbout	31	—
Quebec North Shore Paper Co.	Rivière-aux-Outardes No 2-E	113	Régulière
Ringrose, Clarence	Canton Thorne	1	Aucune
St-Laurent, J.-E.	Rivière Berthelot No 1	4	Aucune
St-Laurent, Louis-Ph.	" Betsiamites	21	Aucune
St. Regis Lumber Co., Ltd.	" Godbout	15	Aucune
Soucy, Ernest	Cantons Bourgmont & Chassaigne	13	Aucune
Soucy & Fils Ltée, Ernest	Canton Bourgmont Nos 2 et 3	5	Aucune
Tessier, Georges	Rivière Vermillon	40	Aucune
Théberge, J.-E.	Canton Berthelot	4	Aucune

APPENDICE 3d

LISTE DES CONCESSIONS FORESTIÈRES OCTROYÉES POUR UNE PÉRIODE DÉTERMINÉE

CONCESSIONNAIRES	UNITÉS	SUPER- FICIE	DATE D'EX- PIRATION
	<i>Concessions de 10 ans</i>	EN M.C.	
Breakey Limited, John	Canton Linière	2	18-8-54
Coulombe, J.-A.	" Dollard No 1	11	19-11-53
New Brunswick Int. Paper Co.	Rivière Nouvelle No 7	21	1-5-54
New Brunswick Int. Paper Co.	" Nouvelle No 8	26	1-5-54

CONCESSIONNAIRES	UNITÉ	SUPER- FICIE	DATE D'EX- PIRATION
	<i>Concessions de 15 ans</i>		
Coulombe, J.-A.	Cantons Brassier & Dollard Nos 1-2-3	18	22-5-62
Ringrose, Clarence	Canton Thorne	1	13-11-58
	<i>Concessions de 20 ans</i>		
Bergeron, Adjutor	Canton Bégin No 5	5	15-9-63
Chantiers Bonneau Enr'g, Les	Rivière aux Perles No 1	15	7-10-67
Donnacona Paper Co., Ltd.	" Sault-au-Mouton	6	1-5-66
Fradet, A. & J. O. Pelletier & G. Gauthier	" A la Perche	22	3-10-66
Murdock, John	" du Cran No 1	15	31-10-66
Tessier, Georges	" Vermillon No 1	40	18-10-65
Smith Ltée, Georges	Canton Bégin No 34	9	15-9-63
	<i>Concessions de 25 ans</i>		
St-Laurent, J.-E.	Rivière Berthelot No 1	4	18-9-72
Soucy & Fils Ltée, Ernest	Canton Bourgmont No 3	2	2-12-73
Théberge, J.-E.	Rivière Berthelot No 1	4	18-9-72
	<i>Concessions de 30 ans</i>		
Bisson, Raoul	No 1 Canton Vauquelin	6	8-10-72
Bienvue, Howard, Inc.	Canton Ligneris	12	6-2-72
Bolduc, Séraphin	Cantons Bourgmont & Bongard	9	23-1-78
Breakey Ltd., John	Risborough No 5	13	10-11-73
Byrne, Frank	Cantons Tavernier, Pershing, Haig, Jurie	86	14-12-74
Byrne, Frank	" Dollard, Bloc A Boisseau, Bloc A Faucher, Bloc L	9	1-8-74
Byrne, Frank, Ltd.	Canton Buies	5	1-12-71
Byrne, Frank, Ltd.	Opawica Sud-Est	115	23-10-75
Canadian Int. Paper Co.	Canton Huard "Bloc E"	12	12-11-76
Canadian Int. Paper Co.	Rivière Ouisiemska	20	3-2-72
Chantiers Gagnon Ltée, Les	" du Cran	70	14-10-71
Cie Gagnon Ltée, La	Rivières Jacques-Cartier & Sault-au-Mouton	79	1-5-73
Donnacona Paper Co., Ltd.	Cantons Valmy & Vasson	12	6-10-79
Gagnon, Napoléon & Fils, Ltée	Rivière Godbout, "Bloc E"	8	28-5-71
Gaudreau, A.	Canton Pershing No 1	12	1-5-74
Lagueux & Frères, Inc.	Rivière aux Dorés	40	6-2-72
Murdock, John	" Mikoasas No 1	277	30-4-78
Murdock, John	No 123-A Rivière Shipshaw	29	3-8-74
Price Brothers & Co., Ltd.	Rivière-aux-Outardes No 2E	113	1-5-74
Quebec North Shore Paper Co.	Nos 1-2-3 Block Rivière Betsiamite; No 30, No 2 Bloc	21	14-12-73
St-Laurent, Ls-Ph.	Rivière Betsiamite No 40		
St. Regis Timber Co., Ltd.	Blocs F & G Bassin Rivière Godbout	15	29-9-73
Soucy, Ernest	Cantons Bourgmont & Chassaigne	13	14-4-74
Soucy & Fils Ltée, Ernest	Canton Bourgmont No 2	3	2-12-78
	<i>Concessions de 35 ans</i>		
Murdock, John	Rivière Malbaie Nos 17-18-19	137	1-5-75
	<i>Concessions de 50 ans</i>		
Megantic Manufacturing Co.	Canton Ditton	5	7-10-93
Megantic Manufacturing Co.	" Marston	6	11-9-92
New Brunswick Int. Paper Co.	Lac Causapsal No 1	2	14-1-96
Paradis, Alfred-H	Cantons Jurie, Crusson, Faillon & Leigne	76	18-11-93
Quebec North Shore Paper Co.	Canton Morency Blocs B & C " Godbout Blocs D & E	31	26-9-92

APPENDICE 3e

LISTE DES RÉSERVES CANTONALES

RÉSERVES PAR COMTÉ	SUPERFICIE EN ACRES	RÉSERVES PAR COMTÉ	SUPERFICIE EN ACRES
<i>Abitibi</i>		Falardeau.....	7,563
Aiguebelle.....	44,096	Garnier.....	1,907
Barraute.....	1,279	Harvey.....	11,057
Berry.....	15,131	Jonquière.....	5,573
Carpentier.....	14,930	Kénogami.....	5,742
Castagnier.....	9,580	Labrecque.....	8,890
Chazel.....	19,363	Lac Kénogami.....	7,577
Cléricy.....	1,890	Laterrière.....	12,012
Clermont.....	2,108	Saint-Jean.....	3,920
Desmeloizes.....	6,301	Simard.....	4,087
Destor.....	13,184	Taché.....	1,654
Duparquet.....	5,273	Tremblay.....	2,276
Duvernay.....	5,853		
Fiedmont.....	9,675	<i>Dorchester</i>	
Figury.....	2,566	Langevin.....	3,963
Guyenne.....	7,476	Ware.....	1,184
Hébécourt.....	10,420		
La Corne.....	50,539	<i>Gaspé Nord</i>	
La Motte.....	12,557	Courcelette.....	521
Landrienne.....	28,446	Romieu.....	1,837
Languedoc.....	5,863	Tourelle.....	125
Launay.....	18,732		
Manneville.....	49,054	<i>Gaspé Sud</i>	
Montgay.....	47,615	Gaspé-Baie Sud.....	2,344
Perron.....	22,016	Malbaie.....	800
Poulares.....	9,337		
Preissac.....	8,799	<i>Galineau</i>	
Privat.....	6,835	Low.....	7,167
Rochebaucourt.....	18,354	Sicotte.....	5,339
Roquemaure.....	7,735		
Senneterre.....	3,420	<i>Kamouraska</i>	
Trécesson.....	4,030	Chabot.....	7,020
Vassal.....	8,610	Ixworth.....	5,675
Villemontel.....	3,802	Painchaud.....	3,891
		Parke.....	7,904
<i>Bellechasse</i>		Pohénéhamook.....	3,696
Daaquam.....	6,139		
		<i>Labelle</i>	
<i>Berthier</i>		Marchand.....	1,453
Peterborough.....	1,581		
		<i>Lac St-Jean</i>	
<i>Bonaventure</i>		Caron.....	11,226
Hope.....	262	Labarre.....	6,142
Maria.....	857	Mésy.....	7,306
New Richmond.....	1,968	Métabetchouan.....	4,556
Port-Daniel.....	3,899	Taillon.....	134
		<i>Lavolette</i>	
<i>Charlevoix</i>		Bourgeois.....	10,770
Callières.....	7,473	Lamy.....	1,670
De Sales.....	5,433	Langelier.....	25,546
La Malbaie.....	2,012	Mailhot.....	25,600
Mont-Murray.....	53,824	Seigneurie du Cap-de-la-Ma- deleine.....	2,090
		Vallières.....	3,213
<i>Chicoutimi</i>			
Bégin.....	13,529		
Bourget.....	1,826		
Cimon.....	16,017		
Dumas.....	4,558		

APPENDICE No 3e (Suite)

RÉSERVES PAR COMTÉ	SUPERFICIE EN ACRES	RÉSERVES PAR COMTÉ	SUPERFICIE EN ACRES
<i>L'Islet</i>		Neigette.....	128
Arago.....	7,061	Ouimet.....	15,735
Ashford.....	2,974		
Beaubien.....	9,767	<i>Rivière-du-Loup</i>	
Bourdages.....	9,829	Hocquart.....	406
Casgrain.....	1,279	Raudot.....	4,258
Fournier.....	11,167	Viger.....	2,077
Garneau.....	1,260	Whitworth.....	10,201
Lafontaine.....	13,246		
Lessard.....	3,688	<i>Roberval</i>	
Leverrier.....	9,675	Albanel.....	11,269
<i>Lotbinière</i>		Ashuapmouchouan.....	13,609
Seigneurie de Deschaillons.....	8,245	Beaudet.....	3,401
		Bourbon.....	49,249
<i>Maskinongé</i>		Charlevoix.....	8,911
Décalonne.....	2,580	Crespicul.....	3,922
Hunterstown.....	12,178	Dablon.....	1,698
		Dalmas.....	5,421
<i>Matane</i>		Dechêne.....	12,585
Cherbourg.....	790	Demeules.....	5,386
Matane.....	7,936	Dequen.....	30,225
		Dolbeau.....	12,831
<i>Matapédia</i>		Dufferin.....	13,360
Awantjish.....	853	Dumais.....	9,107
Blais.....	14,306	Girard.....	21,343
Causapsal.....	842	Lac-aux-Canards.....	20,700
Jetté.....	9,717	Malherbe.....	21,962
Langis.....	5,550	Milot.....	20,189
Lavérendrye.....	2,540	Normandin.....	13,099
Massé.....	6,512	Parent.....	14,742
McNider.....	105	Pelletier.....	13,210
Nemtayé.....	1,120	Proulx.....	6,492
		Racine.....	26,442
<i>Montmagny</i>		Roberval.....	10,178
Armagh.....	2,064	Ross.....	16,058
Ashburton.....	3,820	St-Hilaire.....	2,988
Panet.....	5,673		
Patton.....	3,854	<i>Saguenay</i>	
Rolette.....	4,683	Albert.....	1,010
Talon.....	15,213	Arnaud.....	2,308
		Bergeronnes.....	20,849
<i>Pontiac</i>		DeMonts.....	6,731
Grand-Calumet.....	204	Escoumains.....	3,584
Litchfield.....	1,753	Iberville.....	41,408
Onslow.....	7,318	Laval.....	5,514
Sheen.....	4,607	Leneuf.....	5,540
		Letellier.....	22,587
<i>Portneuf</i>		Magpie.....	6,390
Alton.....	1,011	Manicouagan.....	11,417
Montauban.....	139	Ragueneau.....	15,607
		Royer.....	26,089
<i>Rimouski</i>		St-Jean.....	19,210
Bédard.....	683	Tadoussac.....	20,032
Duquesne.....	5,670		
Larocque.....	105	<i>St-Maurice</i>	
Macpès.....	7,890	Belleau.....	2,512
		Caxton.....	1,081

APPENDICE No 3e (Suite)

RÉSERVES PAR COMTE	SUPERFICIE EN ACRES	RÉSERVES PAR COMTE	SUPERFICIE EN ACRES
<i>Témiscamingue</i>		Cabano . . . . .	5,930
Baby . . . . .	5,850	Demers . . . . .	682
Désandrouins . . . . .	29,306	Estcourt . . . . .	9,465
Duhamel . . . . .	2,325	Notre-Dame-du-Lac . . . . .	163
Fabre . . . . .	4,099	Packington . . . . .	5,057
Gaboury . . . . .	37,543	Robinson . . . . .	1,606
Guérin . . . . .	23,704	St-Juste-du-Lac . . . . .	982
Mazenod . . . . .	8,568	St-Louis-du-Ha! Ha! . . . . .	4,161
Pontleroy . . . . .	8,704		
<i>Témiscouata</i>		Soit: 192 réserves	
Armand . . . . .	4,183	1,785,001 acres ou	
Botsford . . . . .	1,050	2,789 milles carrés	

## APPENDICE 3f

### BOIS EMPLOYÉ PAR L'INDUSTRIE MINIÈRE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC EN 1949

SUBSTANCE	BOIS AUTRE QUE LE BOIS DE CHAUFFAGE										BOIS DE CHAUFFAGE		TOTAL		
	EMPLOYÉ A LA SURFACE				EMPLOYÉ SOUS TERRE				TOTAL		QUANTITÉ		Coût \$	QUANTITÉ P.M.P.	Coût \$
	BOIS ROND		BOIS SCIÉ		BOIS ROND		BOIS SCIÉ		QUANTITÉ P.M.P.	Coût \$	CDES DE 128P.C.	EQUIV. P.M.P. (1 CORDE 330P.M.P.)			
	QUANT. P.M.P.	Coût \$	QUANT. P.M.P.	Coût \$	QUANT. P.M.P.	Coût \$	QUANT. P.M.P.	Coût \$							
Cuivre.....	87,068	5,653	1,845,473	122,419	1,064,438	68,615	8,135,312	489,902	11,132,291	686,589	627	206,910	18,468	11,339,201	705,057
Or.....	236,607	11,620	1,198,168	72,411	4,320,981	234,738	5,101,568	263,658	10,857,324	582,427	6,947	2,292,510	56,656	13,149,834	639,083
Zinc et Plomb.....	5,440	245	140,670	8,418	302,592	16,005	503,726	29,364	952,428	54,032	438	144,540	4,310	1,096,968	58,342
Amiante.....	409,338	25,754	1,052,295	74,588			156,684	11,622	1,618,317	111,964	35	11,550	300	1,629,867	112,264
Dolomie magnésitique et brucite.....			373,846	22,659	40,000	1,920	2,000	120	415,846	24,699	3	990	30	416,836	24,729
Feldspath et quartz.....	1,701	255	142,032	11,018					143,733	11,273	110	36,300	825	180,033	12,098
Phosphate.....			5 000	375	700	32	600	30	6 300	437	63	20,790	500	27,090	937
Gaz et pétrole.....	70,544	2,116	18,439	1,450					88,983	3,566	20	6,600	100	95,583	3,666
Tourbe.....	268,991	5,089	589,221	41,515					858,212	46,604	10	3,300	150	861,512	46,754
Chaux.....											8,031	2,650,230	61,136	2,650,230	61,136
Produits d'argile.....											4,510	1,488,300	47,866	1,488,300	47,866
Autres substances.....											2,407	794,310	18,253	794,310	18,253
<b>TOTAL.....</b>	<b>1,079,689</b>	<b>50,732</b>	<b>5,365,144</b>	<b>354,053</b>	<b>5,728,711</b>	<b>321,310</b>	<b>13,899,890</b>	<b>794,696</b>	<b>26,073,434</b>	<b>1,521,591</b>	<b>23,201</b>	<b>7,656,330</b>	<b>208,594</b>	<b>33,729,764</b>	<b>\$1,730,185</b>

PRÉPARÉ PAR LE MINISTÈRE DES MINES — DIVISION DE LA STATISTIQUE

APPENDICE 3g  
INDUSTRIE DE LA PULPE ET DU PAPIER DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC

ANNÉES	BOIS À PULPE				PULPE (TONNES)	PAPIER (TONNES)	CAPITAL INVESTI
	PRODUCTION TOTALE (CORDES)	UTILISÉ DANS LA PROVINCE (CORDES)	EXPORTATION (CORDES)	% EX- PORT.			
1930	3,386,137	2,441,735	484,640	14.7	1,833,000	1,536,240	\$363,928,249
1931	2,940,376	1,973,089	323,507	11.0	1,513,658	1,275,105	309,875,059
1932	2,540,243	1,745,007	165,772	6.5	1,240,442	1,057,433	289,932,719
1933	2,717,844	1,840,379	289,267	10.0	1,360,704	1,135,422	277,516,386
1934	3,410,324	2,382,437	373,514	10.9	1,813,096	1,569,578	275,423,024
1935	3,478,818	2,458,666	372,734	10.7	1,916,382	1,658,312	270,317,060
1936	4,005,523	2,822,175	397,018	9.9	2,236,376	1,960,905	263,914,480
1937	4,545,145	3,200,536	456,355	10.4	2,551,546	2,232,075	284,731,402
1938	5,496,526	2,390,355	312,461	9.9	1,858,971	1,635,317	310,894,280
1939	2,431,457	2,723,699	319,789	13.1	2,119,183	1,827,229	309,642,235
1940	4,374,798	3,744,053	319,406	7.29	2,790,680	2,285,796	338,424,650
1941	5,103,951	4,214,740	323,301	6.3	2,963,967	2,379,129	359,427,012
1942	5,389,930	4,190,154	313,130	5.81	2,915,573	2,174,642	348,981,976
1943	4,238,702	3,304,385	282,246	6.66	2,638,144	1,977,219	352,925,347
1944	4,931,404	3,920,405	315,238	6.40	2,788,705	2,165,636	—
1945	5,302,328	3,969,445	370,437	7.00	2,901,902	2,274,822	—
1946	6,114,139	4,898,359	359,699	5.88	3,412,977	2,853,589	—
1947	6,784,996	5,547,998	354,535	5.23	3,715,842	3,104,955	—
1948	7,331,900	5,962,627	388,001	5.29	3,879,963	3,209,571	—
1949	6,059,483	4,830,059	301,316	4.97	3,686,910	3,217,272	—

APPENDICE 3h  
DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE DE LA PULPE ET DU PAPIER DANS LA  
PROVINCE DE QUÉBEC ET AU CANADA

ANNÉES	NOMBRE D'USINES		TONNES DE PULPE		NOMBRE DE CORDES UTILISÉES	
	QUÉBEC	CANADA	QUÉBEC	CANADA	QUÉBEC	CANADA
1930	48	109	1,833,000	3,619,345	2,441,735	4,835,981
1931	45	103	1,513,658	3,167,960	1,973,089	4,148,279
1932	42	98	1,240,442	2,663,248	1,745,007	3,647,754
1933	42	95	1,360,704	2,979,562	1,840,379	4,404,876
1934	41	95	1,813,096	3,636,335	2,382,437	4,766,604
1935	41	95	1,916,382	3,868,341	2,458,666	5,005,083
1936	41	93	2,236,376	4,485,445	2,822,175	5,775,894
1937	42	98	2,551,546	5,141,504	3,200,536	6,613,639
1938	44	99	1,858,971	3,667,789	2,390,355	4,719,753
1939	44	100	2,119,183	4,166,301	2,723,699	5,386,240
1940	46	103	2,790,680	5,290,762	3,744,053	6,996,119
1941	47	106	2,963,967	5,720,847	4,214,740	7,688,388
1942	46	105	2,915,573	5,606,461	4,190,154	7,667,438
1943	46	106	2,638,144	5,272,830	3,803,591	7,263,155
1944	46	106	2,788,705	5,271,137	3,930,159	7,177,639
1945	46	106	2,901,902	5,600,814	3,969,445	7,478,508
1946	46	113	3,412,977	6,615,410	4,509,277	8,779,927
1947	48	115	3,715,842	7,253,671	4,945,142	9,668,091
1948	48	117	3,879,963	7,675,079	5,172,273	10,420,368
1949	48	123	3,686,910	7,852,998	4,830,057	10,243,467

APPENDICE 3i  
PRIX DES BOIS À PULPE ET DES PÂTES À PAPIER AU CANADA ET  
DANS QUÉBEC

AN- NÉES	CANADA				QUÉBEC			
	PRODUCTION TOTALE (CORDES)	PRIX MOYEN	PRODUCTION PULPE (TONNES)	PRIX MOYEN	PRODUCTION TOTALE (CORDES)	PRIX MOYEN	PRODUCTION PULPE (TONNES)	PRIX MOYEN
1930	6,071,815	11.23	3,669,345	31.04	3,386,137	11.94	1,833,000	32.02
1931	5,199,914	9.95	3,167,970	26.13	2,940,376	10.73	1,513,658	27.67
1932	4,222,224	8.70	2,663,248	24.18	2,540,243	8.78	1,240,442	25.91
1933	4,746,383	6.97	2,979,562	21.51	2,717,844	7.25	1,360,704	21.93
1934	5,773,970	6.63	3,636,335	20.83	3,410,324	6.60	1,813,096	20.31
1935	6,095,016	6.76	3,868,341	20.60	3,478,818	6.74	1,916,382	19.95
1936	7,002,957	6.95	4,485,445	21.03	4,005,523	6.93	2,236,376	19.76
1937	8,298,165	7.59	5,141,504	22.70	4,545,145	7.59	2,551,546	21.66
1938	6,438,344	8.35	3,667,789	23.96	5,496,526	8.08	1,858,871	23.78
1939	6,899,986	8.30	4,166,301	23.34	2,431,457	8.91	2,119,183	23.14
1940	8,499,922	8.74	5,290,762	26.27	4,374,798	9.12	2,790,680	27.55
1941	9,349,914	9.27	5,720,847	30.66	5,103,951	9.60	2,963,967	29.99
1942	9,653,574	10.73	5,606,461	32.49	5,389,930	10.75	2,915,573	33.70
1943	8,801,368	12.59	5,272,830	36.87	4,238,702	11.82	2,638,144	32.08
1944	8,668,566	14.34	5,271,137	42.00	4,931,404	13.54	2,788,705	42.00
1945	9,145,673	15.98	5,600,814	41.22	5,302,325	14.89	2,901,902	40.00
1946	10,523,256	17.39	6,615,410	43.47	6,114,139	17.38	3,412,997	51.00
1947	11,484,522	20.68	7,253,671	55.67	6,784,996	20.80	3,715,842	—
1948	12,497,926	24.00	7,675,079	—	7,331,900	24.00	3,879,963	—
1949	11,850,254	23.75	7,852,998	—	6,059,483	23.75	3,686,910	—

APPENDICE 3j  
PRODUCTION DE LATTES ET DE BARDEAUX

ANNÉES	LATTES		BARDEAUX	
	PRODUCTION	VALEUR	PRODUCTION	VALEUR
1930.....	126,129,000	\$334,690.00	239,368,000	\$692,214.00
1931.....	65,612,000	157,549.00	114,303,000	431,920.00
1932.....	61,892,000	122,607.00	167,289,000	357,090.00
1933.....	41,745,000	76,776.00	228,595,000	436,580.00
1934.....	19,824,500	36,080.00	180,505,850	426,733.00
1935.....	44,682,000	84,768.00	322,172,100	627,271.00
1936.....	45,337,000	131,748.00	430,912,100	727,826.00
1937.....	90,206,000	266,107.00	415,711,000	893,778.00
1938.....	55,999,000	118,920.00	354,800,000	821,124.00
1939.....	27,572,000	62,427.00	401,607,000	716,040.00
1940.....	43,305,000	99,198.00	397,795,000	924,559.00
1941.....	34,949,000	90,163.00	334,996,000	885,088.00
1942.....	44,377,000	156,341.00	365,476,000	1,112,190.00
1943.....	23,111,000	95,230.00	332,334,000	1,240,718.00
1944.....	24,960,000	133,527.00	303,427,000	1,244,814.00
1945.....	30,556,000	163,528.00	274,681,000	1,652,225.00
1946.....	36,900,000	266,697.00	238,967,000	1,180,594.00
1947.....	44,486,000	318,042.00	260,842,000	1,348,858.00
1948.....	55,210,000	439,290.00	262,484,000	1,274,987.00
1949.....	41,198,000	328,944.00	116,830,000	754,899.00

APPENDICE 3k  
INDUSTRIE DES BOIS DE SCIAGE

ANNÉES	CAPITAL INVESTI	SALAIRES ET GAGES	VALEUR DE LA PRODUCTION
1930.....	\$15,534,068	\$3,463,460	\$14,349,164
1931.....	19,138,698	3,253,676	15,333,194
1932.....	18,754,578	2,411,358	9,946,690
1933.....	12,747,876	1,425,294	6,571,372
1934.....	9,326,108	1,583,087	7,143,396
1935.....	10,114,001	2,097,161	9,869,342
1936.....	12,289,603	2,569,181	11,871,163
1937.....	11,809,302	4,045,548	18,800,636
1938.....	11,673,370	3,793,519	17,192,384
1939.....	10,887,249	3,468,303	15,647,276
1940.....	10,872,725	5,247,711	18,229,734
1941.....	10,221,659	5,192,619	24,310,704
1942.....	12,238,988	6,971,237	34,337,741
1943.....	13,252,289	6,869,951	37,961,227
1944.....	—	8,021,746	44,487,765
1945.....	—	8,967,163	49,368,928
1946.....	—	10,888,712	56,214,616
1947.....	—	13,243,804	67,496,859
1948.....	—	12,163,450	63,256,566
1949.....	—	12,768,144	66,450,979

APPENDICE 3l  
VOLUME DES BOIS DE SCIAGE

ANNÉES	QUANTITÉS EN P.M.P.	ANNÉES	QUANTITÉS EN P.M.P.
1930.....	693,591,000	1940.....	784,037,000
1931.....	399,581,000	1941.....	927,287,000
1932.....	358,663,000	1942.....	1,018,415,000
1933.....	275,210,000	1943.....	1,035,209,000
1934.....	286,220,000	1944.....	1,069,238,000
1935.....	453,956,000	1945.....	1,107,552,000
1936.....	467,670,000	1946.....	1,224,579,000
1937.....	700,350,000	1947.....	1,308,836,000
1938.....	710,826,000	1948.....	1,195,989,000
1939.....	663,293,000	1949.....	1,270,060,000

APPENDICE 3m  
LES SCIERIES

<i>Scieries</i> —			
Nombre de scieries au 1er janvier 1949.....	2,476		
Nouvelles scieries au cours de l'année.....	133		
		2,606	
Démolies ou incendiées au cours de l'année.....		265	
Nombre de scieries au 1er janvier 1950.....			2,341
<i>NOTE</i> —			
1,866 scieries stationnaires et 475 scieries portatives.			
<i>Employés</i> —			
A gages et à salaires.....			20,285
<i>Salaires et Gages</i> —			
Payés en 1949.....			\$12,768,144

**APPENDICE 3ii**  
**STATISTIQUES SUR L'INDUSTRIE DES BOIS DE SCIAGE DANS LE**  
**QUÉBEC EN 1949**  
**BOIS DE SCIAGE ET DÉRIVÉS**

PRODUITS OUVRÉS BOIS DE SCIAGE	QUANTITÉ M.P.M.P.	PRIX MOYEN M.P.M.P.	VALEUR
<i>Bois tendres:</i>			
Pin blanc.....	87,958	\$68.10	\$ 5,991,876
Pruche.....	39,267	46.60	1,830,804
Épinette et sapin.....	748,596	49.00	36,681,204
Cèdre.....	10,401	42.40	441,501
Pin rouge.....	12,783	53.00	677,499
Mélèze.....	388	49.10	19,051
Pin gris.....	75,615	44.00	3,327,060
	975,008		\$48,968,995
<i>Bois durs:</i>			
Bouleau.....	25,987	54.50	\$ 1,412,577
Merisier.....	126,897	62.80	7,971,238
Érable.....	30,795	58.20	1,793,261
Tilleul.....	18,322	66.20	1,220,337
Orme.....	5,248	50.50	265,139
Frêne.....	2,576	57.20	147,309
Hêtre.....	3,546	51.90	183,884
Peuplier.....	5,019	40.40	202,616
Tremble.....	16,849	35.30	595,106
Chêne.....	1,811	65.00	117,400
Noyer.....	185	60.80	11,232
Cerisier.....	166	58.40	9,693
	237,411		13,929,792
	1,212,419		\$62,898,787
<i>Autres produits:</i>			
Bois à fuseaux.....	14,894	100.00	1,482,933
Bardeaux (carrés) 116,830.....	11,653	6.50	754,879
Lattes (mille) 41,198.....	8,238	8.00	328,944
Douve (mille) 18,219.....	5,467	18.00	328,850
<i>Traverses</i>			
Bois tendre 263,194.....	8,522	1.21	319,703
Bois dur 249,543.....	8,867	1.35	336,883
<b>GRAND TOTAL.....</b>			<b>\$66,450,979</b>

**APPENDICE 3o**  
**ÉTAT DES REVENUS DU SERVICE FORESTIER DURANT**  
**L'ANNÉE FISCALE 1949-1950**

Droits de coupe.....	\$5,999,230.78
Rente foncière.....	786,940.00
Honoraires de transferts.....	104,430.00
Honoraires: examens mesureurs.....	846.00
Intérêts, amendes.....	10,223.38
Primes d'affermage.....	28,000.00
Permis de sucreries.....	2,208.32
<b>TOTAL.....</b>	<b>\$6,931,878.48</b>

APPENDICE 3p

RESUMÉ DE L'ÉCHELLE DE DROITS DE COUPE EN VIGUEUR AU COURS DE  
L'EXERCICE 1949-50 — (A. M. 460/48)

I — BOIS COUPÉS DANS LES CONCESSIONS

a)	<i>Bois à pulpe et à papier:</i>	
	Epinette, sapin, pin gris.....	\$ 1.80 la corde
	Peuplier, tremble.....	0.60 "
	Autre essences.....	1.35 "
	Epinette, sapin, pin gris.....	2.10 les 100 p.c.
	Peuplier, tremble.....	0.70 "
	Autres essences.....	1.55 "
	Fonds éducationnel.....	0.15 la corde
	Ajouter 12% au tarif ci-dessus pour les bois écorcés à la sève, et 20% pour ceux écorcés au couteau ou à la plane.	
b)	<i>Bois de sciage:</i>	
	Pin blanc, chêne, carya, noyer.....	5.00 le 1,000p.m.
	Pin rouge, orme, tilleul, frêne, merisier, érable, mélèze, hêtre, ostryer, cerisier.....	3.50 "
	Epinette, sapin, pin gris, cèdre.....	2.75 "
	Bouleau, pruche, tremble, peuplier, cormier, sorbier.....	2.50 "
	Autres essences.....	2.50 "
c)	<i>Bois de grumes employés au paillage ou au bachonnage des chemins de chantiers, à la construction d'écluses et de camps de toutes catégories:</i>	
	Epinette, sapin, pin gris, pruche, bouleau, cèdre, tremble, peuplier, mélèze.....	1.10 le 100 p. c.
	Pin blanc, pin rouge, orme, frêne, tilleul, merisier, érable.....	1.30 "
d)	<i>Bois équarris, flacheux ou méplats:</i>	
	Pin blanc, chêne, carya, noyer.....	0.12 le p. c.
	Pin rouge, orme, frêne, tilleul, merisier, érable, mélèze.....	0.10 "
	Epinette, sapin, pin gris, pruche, bouleau, cèdre, tremble, peuplier.....	0.08 "
e)	<i>Grand bois:</i>	
	Mesurés aux deux bouts et facturés à \$0.03 le pied cube.	
f)	<i>Bois de carbonisation et de distillation:</i>	
	Érable, merisier, hêtre, frêne, orme, pin gris, épinette, sapin, mélèze.....	1.80 la corde
	Bouleau, tremble, peuplier.....	1.10 "
g)	<i>Bois de chauffage:</i>	
	Érable, merisier, frêne, orme.....	0.80 la corde
	Mélèze, bouleau, hêtre, pin gris.....	0.60 "
	Tremble, peuplier.....	0.40 "
	Facturés à \$0.30 la corde s'ils proviennent des houppiers d'arbres utilisés pour fins de sciage.	
	Bois verts employés au chauffage des campements:	
	Érable, merisier, frêne, orme, mélèze, bouleau, tremble et peuplier.....	0.50 la corde
	Epinette, sapin, pin gris: tarif des bois à pulpe.	
h)	<i>Bois à fuseaux:</i>	
	Bouleau.....	1.00 la corde
	Bouleau.....	1.20 le 100 p. c.
	Érable.....	1.70 la corde
	Érable.....	2.00 le 100 p. c.
i)	<i>Traverses de chemins de fer.....</i>	0.15 l'unité
j)	<i>Bois de clôture:</i>	
	Piquets ne dépassant pas 8 pieds de longueur.....	0.03 l'unité
	Piquets ne dépassant pas 16 pieds de longueur.....	0.06 "
	Piquets et perches dépassant 16 pieds (épinette, sapin, pin gris).....	2.00 le 100 p. c.
k)	<i>Bois de bardeaux.....</i>	1.80 la corde

II — BOIS COUPÉS DANS LES RÉSERVES CANTONALES

Tarif des concessions plus les frais de mesurage suivants: \$0.20 la corde; \$0.25 le 100 p. c.; \$0.50 le 1,000 p.m.p.

III — BOIS COUPÉS DANS LES RÉSERVES SPÉCIALES

Fins domestiques: Tarif des concessions plus les frais de mesurage.  
Fins commerciales: Le double du tarif dans les concessions.

IV — BOIS COUPÉS SUR LES TERRAINS VACANTS

Fins domestiques (Article 120): Tarif des concessions plus les frais de mesurage.  
Fins commerciales (Article 99): Le double du tarif dans les concessions.

## APPENDICE 4

### RAPPORT ANNUEL DU CHEF DU SERVICE DE LA PROTECTION

A l'honorable Ministre  
des Terres et Forêts,  
Québec.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre le vingt-sixième rapport du Service de la Protection pour l'année fiscale se terminant le 31 mars 1950.

Comparativement à l'année précédente, l'année 1949 a certainement été meilleure pour les diverses organisations de protection des forêts en cette Province. Il est vrai que le nombre des incendies a augmenté de 257, mais par contre la superficie incendiée et les dommages causés à la forêt ont diminué respectivement de 86,861.75 acres et \$66,142.25. Si on compare cette année 1949 à la moyenne pour les dix années qui l'ont précédée, on constate que, si le nombre des incendies s'est accru de 50 pour cent, par contre la superficie incendiée a diminuée de 50 pour cent et que le montant des dommages causés à la forêt a aussi diminué de 65 pour cent. En effet, le nombre des incendies enregistrés par toutes les organisations de protection s'est élevé à 1,537 en 1949, comparativement à 1,280 en 1948 et à une moyenne de 1,097.8 pour les dix années antérieures à 1949; la superficie incendiée s'est établie à 137,888.00 acres, comparativement à 224,749.75 en 1948 et à une moyenne de 280,734.17 pour les dix années antérieures à 1949; enfin, les dommages causés à la forêt ont été évalués à \$289,336.00, comparativement à \$355,478.25 en 1948 et à une moyenne de \$818,036.40 pour les dix années antérieures à 1949.

Si la saison des feux de 1949 a été bonne pour les organisations de protection des forêts, par contre elle a été passablement désastreuse pour les boisés situés dans les cadres des municipalités rurales non organisées pour fins de protection forestière. Pour la première fois depuis de nombreuses années, une vague de feux de forêts, qui a déferlé dans le cours du mois d'août dans un très grand nombre de municipalités rurales, a démontré la nécessité d'établir un mode de protection pour les terres à bois de nos cultivateurs.

Comparativement à l'année précédente, le coût de la protection des forêts dans toute la Province s'est accru de \$474,467.99 en 1949; à eux

seuls, les frais d'extinction des incendies ont augmenté de \$179.398.78 et le montant des salaires des employés s'est accru de \$174,142.17.

Au Service de la Protection, on constate que le nombre des sous-gardes-feu a diminué de 335 et que l'effectif des gardes-feu réguliers s'est accru de 72, comparativement à l'année précédente.

Un nombre record de 273 plaintes pour infractions aux lois et règlements concernant la protection des forêts a été enregistré en 1949, dont 22 furent portées devant les tribunaux. Des condamnations s'élevant jusqu'à trois ans de pénitencier ont été imposées.

L'Ecole de Protection des Forêts a ajouté en 1949, à son cours régulier de huit semaines en automne, un cours abrégé de trois semaines au printemps.

La saison des feux a duré environ 6 mois et demie en 1949; c'est trois semaines de moins qu'en 1948.

Seulement 14 pour cent des incendies ont couvert une étendue de plus de 50 acres, mais ces feux représentent 94 pour cent de la superficie globale incendiée en 1949.

C'est durant le mois d'août qu'on a enregistré en 1949 le plus grand nombre d'incendies, la plus grande superficie incendiée et la plupart des plus gros feux de la saison.

Ce sont les voyageurs qui viennent en premier rang parmi les causes d'incendies en 1949; viennent ensuite par ordre d'importance les abatis, la foudre, la récréation, etc.

**NOMBRE D'INCENDIES, SUPERFICIE INCENDIÉE ET DOMMAGES CAUSÉS.  
PAR ANNÉE, 1924-1949**

ANNÉE	NOMBRE D'INCENDIES	SUPERFICIE INCENDIÉE, ACRES	DOMMAGES A LA FORÊT
1924	636	203,262.75	\$ 598,064.88
1925	607	20,130.01	29,213.72
1926	799	33,343.16	83,818.80
1927	514	40,969.34	59,896.75
1928	295	6,533.25	8,835.63
1929	426	10,494.00	10,538.25
1930	591	44,034.00	50,387.00
1931	1,020	42,485.25	49,023.13
1932	1,466	1,027,159.00	2,536,937.13
1933	1,553	113,358.00	213,228.38
1934	1,102	287,649.50	535,212.62
1935	1,277	280,295.50	577,966.95
1936	556	29,546.50	20,425.50
1937	1,033	90,286.24	268,565.25
1938	1,150	126,535.25	339,262.75
1939	856	80,300.75	148,009.00
1940	861	39,948.00	83,310.37
1941	1,710	1,590,234.25	5,932,345.37
1942	931	27,613.75	42,817.87
1943	699	48,305.75	121,675.62
1944	1,542	599,818.00	1,110,147.75
1945	996	43,688.25	66,614.37
1946	992	55,764.00	116,163.62
1947	1,111	96,919.25	203,801.75
1948	1,280	224,749.75	355,478.25
1949	1,537	137,888.00	289,336.00
<b>TOTAL . . .</b>	<b>25,540</b>	<b>5,301,311.50</b>	<b>\$13,850,896.72</b>
<b>MOYENNE PAR ANNÉE</b>	<b>982.3</b>	<b>203,896.60</b>	<b>\$ 532,726.80</b>

## COÛT DE LA PROTECTION DES FORÊTS

Le coût de la protection des forêts dans toute la Province s'est élevé à \$3,753,509.89 en 1949, comparativement à \$3,279,041.90 en 1948. A lui seul, le Service de la Protection a déboursé 56.1 pour cent de cette somme, tandis que les autres organisations ont soldé la balance, soit 43.9 pour cent. Comparativement à l'année précédente, les frais d'extinction des incendies se sont accrus de \$179,398.78; le montant des salaires payés aux employés permanents, surnuméraires ou temporaires a augmenté de \$174,142.17; enfin, le montant déboursé pour l'outillage et l'équipement s'est accru de \$59,929.30.

Au Service de la Protection, les opérations financières ont augmenté de \$418,795.48 en 1949, comparativement à l'année précédente; elles se sont élevées à \$2,104,537.14, soit un budget de \$1,532,000.00, auquel s'ajoutent des dépenses de voyages pour un montant de \$148,240.14 et les salaires des employés permanents ou surnuméraires au montant de \$424,297.00. A eux seuls, les frais d'extinction des incendies et d'aide au brûlage se sont accrus de \$177,578.89.

### COÛT DE LA PROTECTION DES FORÊTS

DESCRIPTION	SERVICE DE LA PROTECTION	ASSOCIATIONS ET CONCESSIONNAIRES OU PROPRIÉTAIRES NON-AFFILIÉS	TOTAL
Salaires:			
Permanents et surnuméraires.....	\$ 424,297.00	\$ 212,587.34	\$ 636,884.34
Temporaires.....	488,483.45	709,542.77	1,198,026.22
Travaux d'amélioration.....	126,500.61	99,912.65	226,413.26
Outillage et équipement.....	210,834.40	283,359.52	494,193.92
Extinction des incendies et aide au brûlage des abatis:			
Salaires.....	458,112.72	81,586.01	539,698.73
Autres frais.....	163,791.27	73,157.88	236,949.15
Dépenses de voyages.....	148,240.14	44,233.77	192,473.91
Dépenses diverses.....	84,277.55	144,592.81	228,870.36
<b>TOTAL.....</b>	<b>\$2,104,537.14</b>	<b>\$1,648,972.75</b>	<b>\$3,753,509.89</b>

FRAIS D'EXTINCTION DES INCENDIES ET D'AIDE AU BRÛLAGE DES ABATIS

DESCRIPTION	SERVICE DE LA PROTECTION	ASSOCIATIONS ET CONCESSIONNAI- RES OU PROPRIÉTAIRES NON-AFFILIÉS	PARTICULIERS (45)	TOTAL
Incendies sur terrains affermés.....	\$146,203.93	\$146,203.93	—	\$292,407.86
Incendies sur terrains privés ou de colonisation et terres vacantes de la Couronne.....	450,085.57	—	\$8,539.96	458,625.53
TOTAL.....	\$596,289.50	\$146,203.93	\$8,539.96	\$751,033.39
Aide au brûlage des abatis.....	\$ 25,614.49	—	—	\$ 25,614.49
<b>GRAND TOTAL.....</b>	<b>\$621,903.99</b>	<b>\$146,203.93</b>	<b>\$8,539.96</b>	<b>\$776,647.88</b>

## OPÉRATIONS FINANCIÈRES DU SERVICE DE LA PROTECTION

DESCRIPTION	MONTANT
Salaires.....	\$ 912,780.45
Permanents et surnuméraires.....	\$424,297.00
Temporaires.....	488,483.45
Dépenses de voyages.....	148,240.14
Dépenses diverses.....	421,612.56
Assurances.....	10,013.16
Gazoline, huile et graisse.....	23,899.92
Loyers.....	7,994.41
Matériel.....	309,078.53
Subventions.....	10,000.00
Provisions.....	9,701.21
Télégrammes et téléphone (appels et abonnements).....	6,931.30
Transport.....	32,389.25
Divers.....	11,604.78
Extinction des incendies et aide au brûlage des abatis.....	621,903.99
Salaires.....	458,112.72
Autres frais.....	163,791.27
<b>TOTAL.....</b>	<b>\$2,104,537.14</b>

## ORGANISATIONS DE PROTECTION

Le système de protection des forêts dans la province de Québec est constitué de trois catégories d'organisations, soit le Service de la Protection, les associations de protection et les concessionnaires ou propriétaires non-affiliés.

Le Service de la Protection est une division du Ministère des Terres et Forêts, établie en 1924 pour assurer la mise en vigueur des lois et règlements concernant la protection des forêts contre le feu et pour veiller à la protection des terres vacantes de la Couronne, des réserves cantonales, des territoires de colonisation et de certaines propriétés privées de moins de 2,000 acres. C'est lui qui exerce le contrôle de tout notre système de protection des forêts: il approuve les plans d'opération des autres organisations de protection, rembourse cinquante pour cent de leurs frais d'extinction des incendies, ratifie les nominations de leur personnel, reçoit les rapports mensuels sur les activités de leur personnel, leur fournit gratuitement insignes, affiches, papeterie, etc. Le territoire sous sa surveillance est subdivisé en 12 districts. Un nouveau district a été créé en 1949 à l'ouest du lac St-Jean avec bureau-chef à Roberval; son territoire a été détaché du district de Chicoutimi, qui était devenu trop considérable.

Les associations de protection des forêts sont des syndicats corporatifs formés de concessionnaires et propriétaires forestiers, qui se groupent en associations pour assurer la protection de leurs terrains forestiers. La loi oblige en effet les concessionnaires forestiers et les propriétaires de forêts de 2,000 acres ou plus de protéger leurs domaines boisés contre le feu. C'est pour satisfaire à cette exigence avec le plus d'efficacité et d'économie, que ces associations ont été fondées. Elles sont au nombre de 6 et leurs frais d'opération sont assumés par leurs membres au prorata de la superficie du territoire de chacun.

Les concessionnaires ou propriétaires forestiers non-affiliés aux associations de protection assument individuellement et à leurs propres frais la protection de leurs limites ou de leurs forêts privées de 2,000 acres ou plus. Ils étaient en 1949 au nombre de 35. Ils sont soumis aux mêmes obligations que les associations syndicales et jouissent des mêmes privilèges.

En plus de ces trois genres d'organisations, la Commission fédérale des Transports et la Régie provinciale des Transports coopèrent avec le Service de la Protection et les autres organisations de protection, pour imposer aux chemins de fer sous leur contrôle respectif l'obligation de veiller à la protection des forêts sur le parcours de leurs voies ferrées.

## SUPERFICIES PROTÉGÉES

Les superficies protégées en 1949 formaient un total de 106,232,072 acres ou 165,987.1 milles carrés. A lui seul, le Service de la Protection a protégé 47.6 pour cent de cette étendue, tandis que les associations de protection ont assuré la surveillance de 49.5 pour cent de la superficie globale. Le territoire sous la surveillance des concessionnaires ou propriétaires non-affiliés ne représentait que 2.9 pour cent des superficies protégées.

Pour des raisons d'économie et d'efficacité, les différentes organisations de protection ont continué en 1949 leur politique de collaboration déjà établie depuis plusieurs années. C'est ainsi que le Service de la Protection a assumé, pour le compte de 68 concessionnaires ou propriétaires forestiers, la surveillance de 4,242,222 acres de terrains situés dans les cadres ou à proximité des territoires qu'il protège. De son côté, le Service de la Protection a confié à cinq associations de protection la surveillance de 5,107,579 acres de forêts réparties comme suit: Laurentian Forest Protective Association Ltd, 3,153,188 acres; Lower Ottawa Forest Protective Association Ltd, 34,540 acres; Ottawa River Forest Protective Association Ltd, 466,600 acres; St.Maurice Forest Protective Association Ltd, 662,446 acres; Southern St-Lawrence Forest Protective Association Ltd, 790,805 acres.

## SUPERFICIES PROTÉGÉES

ORGANISATION	SUPERFICIE, ACRES
SERVICE DE LA PROTECTION.....	50,626,322
District No 1—Abitibi.....	8,585,228
"    " 2—Témiscamingue.....	2,793,280
"    " 3—Gatineau.....	1,871,412
"    " 4—Nord de Montréal.....	3,196,992
"    " 5—Haut St-Maurice.....	8,239,170
"    " 6—Chicoutimi.....	5,198,916
"    " 7—Roberval.....	4,042,240
"    " 8—Québec et Cantons de l'Est.....	1,978,181
"    " 9—Rive-Sud.....	2,211,700
"    " 10—Gaspésie.....	2,414,886
"    " 11—Côte-Nord.....	7,721,197
"    " 12—Parc des Laurentides.....	2,373,120
ASSOCIATIONS DE PROTECTION.....	52,547,157
Laurentian Forest Protective Association Ltd.....	14,778,514
Lower Ottawa Forest Protective Association Ltd.....	10,801,920
Ottawa River Forest Protective Association Ltd.....	6,471,200
Price Bros. Forest Protective Association Ltd.....	5,806,906
St. Maurice Forest Protective Association Ltd.....	9,362,523
Southern St. Lawrence Forest Protective Association Ltd.....	5,326,094
CONCESSIONNAIRES OU PROPRIÉTAIRES NON-AFFILIÉS (35)	3,058,593
<b>TOTAL.....</b>	<b>106,232,072</b>

## PERSONNEL

Le personnel régulier des diverses organisations de protection formait en 1949 un total de 2,467, soit 319 inspecteurs et 2,148 gardes-feu. Les 122 inspecteurs et 735 gardes-feu du Service de la Protection étaient assistés de 818 sous-gardes-feu. Ces derniers ne sont pas considérés comme des employés réguliers, mais plutôt comme des émetteurs de permis de brûlage moyennant une rétribution nominale. Ils peuvent également être appelés à émettre des permis de circulation en certaines occasions. Leurs services sont requis occasionnellement, avec rémunération additionnelle, soit pour combattre les incendies, pour aider au brûlage des abatis ou pour patrouiller en cas d'alerte ou en remplacement d'un garde-feu régulier. C'est une fonction qui n'a sa raison d'être que dans les régions de colonisation.

Au personnel régulier des organisations de protection s'ajoutent 2,026 inspecteurs ou gardes-feu auxiliaires. Ces derniers ne sont pas des employés des organisations de protection, mais plutôt des officiers de compagnies forestières, des fonctionnaires de l'Etat, des ingénieurs, des arpenteurs, etc., aux quels on accorde une nomination d'officiers auxiliaires ne comportant pas de rémunération.

En plus du personnel régulier des organisations de protection, on a embauché 28,367 hommes pour combattre les incendies en 1949; ces combattants ont travaillé durant un total de 1,071,406 heures.

EFFECTIF DU PERSONNEL

ORGANISATION	RÉGULIERS			AUXILIAIRES	
	INSPEC-TEURS	GARDES-FEU	SOUS-GARDES-FEU	INSPEC-TEURS	GARDES-FEU
<i>Service de la protection</i>					
Bureau-chef.....	25	3	—	88	155
District No 1.....	14	145	12	—	21
" " 2.....	8	65	9	—	12
" " 3.....	6	18	115	2	6
" " 4.....	12	30	129	—	3
" " 5.....	3	50	—	—	56
" " 6.....	6	55	113	1	10
" " 7.....	5	68	73	4	6
" " 8.....	4	27	139	2	4
" " 9.....	5	36	127	—	18
" " 10.....	16	109	96	—	29
" " 11.....	7	47	5	—	2
" " 12.....	11	82	—	—	—
TOTAL.....	122	735	818	97	322
<i>Associations de protection</i>					
Laurentian F. P. Ass.....	42	399	—	48	254
Lower Ottawa F. P. Ass.....	40	204	—	106	239
Ottawa River F. P. Ass.....	17	175	—	—	95
Price Bros. F. P. Ass.....	10	114	—	34	37
St. Maurice F. P. Ass.....	41	286	—	102	245
Southern St. Lawrence F. P. Ass.	17	147	—	—	327
TOTAL.....	167	1,325	—	290	1,207
Concessionnaires ou propriétaires non-affiliés.....	30	88	—	16	94
GRAND TOTAL.....	319	2,148	818	403	1,623
Total: Réguliers.....	2,467				
Total: Sous-gardes-feu.....			818		
Total: Auxiliaires.....				2,026	

ÉQUIPEMENT

L'équipement des diverses organisations de protection comprenait en 1949 quelque 500 tours d'observation, 10,000 milles de lignes téléphoniques, 110 stations de météorologie, 1,135 pompes à moteur, 1,850,000 pieds de boyau à incendie, 17,300 sacs ou réservoirs à eau avec gicleur, 325 appareils de radio, etc. Comparativement à l'année précédente, on constate une augmentation sensible du nombre de pompes à moteur, d'appareils de radio et de sacs ou réservoirs à eau avec gicleur.

## ÉQUIPEMENT DES ORGANISATIONS DE PROTECTION

ORGANISATION	TOURS D'OBSERVATION	MILLES DE LIGNES TÉLÉPHONIQUES	STATIONS MÉTÉOROLOGIQUES	POMPES A MOTEUR	BOYAUX 1 1/2" LONGUEUR EN PIEDS	SACS A EAU AVEC GICLÉUR	RADIOS
<i>Service de la Protection</i>							
District No 1.....	15	122	5	72	98,400	543	23
" " 2.....	5	10	4	49	65,600	871	1
" " 3.....	2	2	1	16	24,250	131	-
" " 4.....	7	28	6	46	84,915	1,065	3
" " 5.....	13	101	3	24	42,600	97	4
" " 6.....	8	39	2	30	44,000	429	17
" " 7.....	13	30	3	29	39,900	125	18
" " 8.....	—	21	5	39	58,564	754	-
" " 9.....	3	92	5	31	48,525	667	-
" " 10.....	—	269	9	93	162,934	1,225	-
" " 11.....	6	—	1	21	24,900	191	8
" " 12.....	13	608	5	48	51,900	448	-
En entrepôt à Québec...	—	—	—	30	48,050	579	92
<b>TOTAL.....</b>	<b>85</b>	<b>1,322</b>	<b>49</b>	<b>528</b>	<b>794,538</b>	<b>7,125</b>	<b>166</b>
<i>Associations de protection</i>							
Laurentian F. P. Ass....	123	1,076	18	133	199,075	2,658	88
Lower Ottawa F. P. Ass.	64	2,451	10	134	255,200	1,531	50
Ottawa River F. P. Ass.	54	1,214	7	80	135,100	675	-
Price Bros. F. P. Ass....	24	340	5	49	96,925	874	-
St. Maurice F. P. Ass....	88	2,126	11	104	161,050	2,383	12
So. St. Lawrence F. P.A.	28	595	5	43	109,720	1,339	-
<b>TOTAL.....</b>	<b>381</b>	<b>7,802</b>	<b>56</b>	<b>543</b>	<b>957,070</b>	<b>9,460</b>	<b>150</b>
Concessionnaires ou propriétaires non-affiliés....	16	799	5	64	84,850	692	9
<b>GRAND TOTAL.....</b>	<b>482</b>	<b>9,923</b>	<b>110</b>	<b>1,135</b>	<b>1,836,458</b>	<b>17,277</b>	<b>325</b>

## TRAVAIL EXÉCUTÉ

Le travail effectué par le personnel des diverses organisations de protection peut consister dans l'aménagement et l'entretien de facilités de transport, la construction et l'entretien de lignes téléphoniques, de tours d'observation, de camps et d'autres bâtisses, le maintien en bon état de l'équipement, la patrouille des terrains protégés, l'extinction des incendies, la vigie sur les tours d'observation, l'aide au brûlage des abatis, le contrôle de la circulation et de la cueillette de fruits sauvages, les observations météorologiques, le prélèvement d'échantillons d'insectes, l'inspection des abatis et autres déchets à brûler, des scieries, des voies ferrées, des locomotives, etc., la mise en vigueur des lois et règlements concernant la protection des forêts contre le feu, etc.

En 1949, un total de 307,203 jours de travail a été compilé. De ce total, 0.3 pour cent a été employé à couper de nouveaux portages, 1.9 pour cent à nettoyer d'anciens portages, 6.3 pour cent à la construction ou l'entretien de lignes téléphoniques, 0.8 pour cent à la construction ou l'entretien de tours d'observation, 3.9 pour cent à la construction ou l'entretien de bâtisses, 33.4 pour cent à des patrouilles, 2.3 pour cent à l'extinction d'incendies, 12.1 pour cent à la vigie sur des tours d'observation, 5.3 pour cent aux postes de protection, et 18.3 pour cent à des travaux divers.

En 1949 également, une distance globale de 4,335,912 milles a été parcourue par le personnel des diverses organisations de protection. De ce total, 13.4 pour cent a été parcouru à pied, 5.3 pour cent avec cheval, 0.6 pour cent en avion, 66.7 pour cent en automobile ou camion, 0.1 pour cent en bicyclette, 26 pour cent en canot ou en yacht. Comparativement à l'année précédente, on constate que le pourcentage de la distance parcourue à pied ou avec cheval a diminué. Depuis quelques années, l'usage de l'automobile ou de l'avion augmente graduellement; par contre, les trajets à pied ou avec cheval tendent à diminuer.

Les employés des diverses organisations de protection ont posé en 1949 un total de 37,195 affiches et coupé ou nettoyé 11,549 arpents de portages.

On a émis en 1949 un total de 19,478 permis de brûlage autorisant de brûler 38,870 acres d'abatis et autres déchets ligneux. Ce contrôle du brûlage des abatis a nécessité un total de 25,131 inspections, dont 15,617 avant le brûlage et 9,514 après le brûlage. Plusieurs colons parmi les détenteurs de ces permis ont bénéficié d'une assistance spéciale du Service de la Protection pour effectuer le brûlage de leur abatis. Cette aide au brûlage des abatis consiste à prêter des outils ou à déléguer un garde-feu ou un sous-garde-feu ou même une équipe d'hommes sous la conduite d'un garde-feu ou d'un sous-garde-feu, à quiconque n'est pas en mesure d'effectuer le brûlage de ses abatis avec ses propres moyens sans danger que le feu ne s'échappe et ne gagne la forêt. En 1949, cette aide au brûlage des abatis a coûté \$25,614.49 au Service de la Protection.

On a émis en 1949 un total de 723,848 permis de circulation en forêt, dont 571,438 ont été émis par les employés du Service de la Protection, 150,361 par le personnel des associations de protection et 2,049 par les clubs de chasse et de pêche.

On a continué en 1949 le mode de surveillance des cueilleurs de bleuets, qui avait été inauguré quelques années auparavant. Ce contrôle de la cueillette des bleuets consiste à surveiller les allées et venues des cueilleurs au moyen d'un permis de cueillette de fruits sauvages. Ce permis tient lieu

de permis de circulation; il autorise le permissionnaire et les membres de son groupe à aller et séjourner en un endroit mentionné sur le permis, mais exclusivement pour y cueillir des bleuets ou autres fruits sauvages. Un seul permis n'est émis pour une même famille ou un même groupe et le permissionnaire est tenu responsable pour toute infraction aux stipulations du permis, commise par lui-même ou les membres de son groupe. En 1949, un total de 8,025 permis ont été émis autorisant 26,814 personnes à aller cueillir des bleuets ou autres fruits sauvages dans les régions sauvegardées. Pour la même période, le Bureau provincial des Statistiques a compilé une récolte de 20,138,520 livres de bleuets, qui ont rapporté \$2,012,348.00 aux cueilleurs.

**DISTRIBUTION DES JOURS DE TRAVAIL DU PERSONNEL DES ORGANISATIONS DE PROTECTION**

ORGANISATION	À COUPER DE NOUVEAUX PORTAGES	À NETTOYER D'ANCIENS PORTAGES	À LA CONSTRUCTION ET À L'ENTRETIEN			À LA PATROUILLE	AUX TRAVAUX D'EXTINCTION	À LA SURVEILLANCE SUR TOURS D'OBSERVATION	À L'INSPECTION	AU POSTE	À DIVERS TRAVAUX	TOTAL
			DE LIGNES TÉLÉPHONIQUES	DE TOURS D'OBSERVATION	DE RÂTISSÉS							
<i>Service de la Protection</i>												
District No 1.....	53	379	357	206	583	4,983	426	635	807	2,405	4,422	15,256
" " 2.....	10	24	24	13	54	3,524	280	170	380	1,364	2,092	7,935
" " 3.....	—	6	19	—	7	1,854	204	109	280	1,179	196	3,854
" " 4.....	5	74	101	5	23	1,845	813	608	862	1,936	1,234	7,506
" " 5.....	3	229	176	144	512	945	78	267	101	2,863	333	5,651
" " 6.....	43	96	20	94	381	2,090	196	151	970	887	1,940	6,868
" " 7.....	36	34	36	182	449	3,732	90	969	382	1,860	2,528	10,298
" " 8.....	—	—	14	—	14	2,553	379	—	411	676	386	4,433
" " 9.....	—	46	71	77	57	2,655	360	176	221	2,947	635	7,245
" " 10.....	—	—	100	—	24	9,603	255	—	1,677	2,944	99	14,702
" " 11.....	3	22	2	162	8	2,082	88	671	135	644	830	4,647
" " 12.....	65	120	802	16	855	7,564	85	428	940	3,682	9,635	24,192
TOTAL.....	218	1,030	1,722	899	2,967	43,430	3,254	4,184	7,166	23,387	24,330	112,587
<i>Associations de protection</i>												
Laurentian F. P. Ass.....	234	1,128	2,512	234	3,197	18,203	415	10,589	2,706	6,161	10,624	56,003
Lower Ottawa F. P. Ass.....	148	1,019	4,110	631	1,852	7,051	828	5,577	2,131	2,513	4,657	30,517
Ottawa River F. P. Ass.....	54	794	2,751	449	1,130	5,948	966	2,724	653	1,558	4,654	21,681
Price Bros. F. P. Ass.....	9	96	472	40	600	5,768	48	1,423	953	3,320	1,741	14,470
St. Maurice F. P. Ass.....	23	1,025	6,751	111	1,920	9,216	1,342	8,269	1,882	5,224	5,090	40,853
So. St. Lawrence F. P. Ass...	68	255	834	—	27	7,640	154	3,834	649	3,312	3,432	20,205
TOTAL.....	536	4,317	17,430	1,465	8,726	53,826	3,753	32,416	8,974	22,088	30,198	183,729
Concessionnaires ou propriétaires non-affiliés.....	18	356	284	129	464	5,242	69	530	288	1,975	1,532	10,887
GRAND TOTAL.....	772	5,703	19,436	2,493	12,157	102,498	7,076	37,130	16,428	47,450	56,060	307,203
POURCENTAGE.....	0.3	1.9	6.3	0.8	3.9	33.4	2.3	12.1	5.3	15.4	18.3	100.0

TRAVAIL EXÉCUTÉ PAR LE PERSONNEL DES ORGANISATIONS DE PROTECTION

ORGANISATION	DISTANCE PARCOURUE EN MILLES								NOMBRE D'AFFICHES POSÉES	PORTAGES nombre d'arpents	
	À PIED	AVEC CHEVAL	EN AVION	EN AUTO	EN BICYCLETTE	EN DRAISINE OU CHEMINS DE FER	EN CANOT OU YACHT	TOTAL		NOUVEAUX PORTAGES COUPÉS	ANCIENS PORTAGES NETTOYÉS
<i>Service de la Protection</i>											
District No 1.....	23,347	14,922	3,075	183,682	233	13,392	32,766	271,417	2,243	54	378
" " 2.....	7,421	8,515	—	141,352	—	988	15,036	173,312	441	—	1,425
" " 3.....	3,019	960	1,200	103,842	—	1,037	153	110,211	761	—	7
" " 4.....	8,695	1,358	—	213,194	1,503	688	756	226,194	976	—	—
" " 5.....	5,400	—	8,963	2,635	—	15,654	27,882	60,534	1,031	118	3,861
" " 6.....	4,899	6,600	8,967	113,194	—	—	11,874	145,534	369	43	96
" " 7.....	9,274	9,652	2,416	116,512	—	594	11,382	149,830	426	152	—
" " 8.....	6,378	4,963	—	143,225	—	80	95	154,741	538	—	—
" " 9.....	3,074	14,957	—	151,311	—	105	53	169,500	782	—	46
" " 10.....	7,186	57,285	—	208,204	1,284	—	124	274,083	1,979	—	—
" " 11.....	9,878	1,895	1,884	15,856	—	—	25,653	55,166	256	58	85
" " 12.....	70,652	1,834	—	202,997	—	3,885	6,800	286,168	712	—	—
TOTAL.....	159,223	122,941	26,505	1,596,004	3,020	36,423	132,574	2,076,690	10,514	425	5,898
<i>Associations de protection</i>											
Laurentian F. P. Ass.....	129,600	18,523	—	328,053	—	24,498	121,607	622,281	11,288	234	1,128
Lower Ottawa F. P. Ass...	38,912	1,789	—	159,243	—	3,683	78,815	282,442	578	148	1,019
Ottawa River F. P. Ass...	45,524	6,908	—	81,711	—	7,112	72,762	214,017	3,626	54	794
Price Bros. F. P. Ass.....	31,954	13,307	—	85,285	—	14,863	18,276	163,685	882	9	96
St. Maurice F. P. Ass.....	126,540	11,103	—	276,635	—	18,344	52,939	485,461	9,493	23	1,025
So. St. Lawrence F. P. A.	17,683	49,843	—	248,910	—	7,471	415	324,322	352	68	255
TOTAL.....	390,213	101,473	—	1,179,837	—	75,971	344,714	2,092,208	26,219	536	4,317
Concessionnaires ou proprié- taires non-affiliés.....	29,627	4,284	—	118,248	—	1,304	13,551	167,014	462	18	355
GRAND TOTAL.....	579,063	228,698	26,505	2,894,089	3,020	113,698	490,839	4,335,912	37,195	979	10,570
POURCENTAGE.....	13.4	5.3	0.6	66.7	0.1	2.6	11.3	100.0			

## ÉMISSION DE PERMIS

ORGANISATION	PERMIS DE BRÛLAGE				PERMIS DE CIRCULATION			PERMIS DE CUEILLETTE DE FRUITS SAUVAGES	
	NOMBRE DE PERMIS ÉMIS	ACRES BRÛLÉES	LOTS VISITÉS AVANT LE BRÛLAGE	LOTS VISITÉS APRÈS LE BRÛLAGE	NOMBRE DE PERMIS ÉMIS	NOMBRE DE JOURS ALLOUÉS EN FORÊT	NOMBRE DE PERMIS VISÉS	NOMBRE DE PERMIS ÉMIS	NOMBRE DE PERSONNES ADMISES
<i>Service de la Protection</i>									
District No 1.....	2,704	6,165	2,691	1,225	2,502	16,700	169	300	1,025
" " 2.....	2,156	4,679	2,359	1,514	453	11,016	112	570	955
" " 3.....	261	432	159	106	209	1,996	304	—	—
" " 4.....	1,627	2,738	1,152	611	939	7,799	98	9	49
" " 5.....	—	—	—	—	75	2,874	56	64	181
" " 6.....	459	1,127	200	98	1,018	19,931	2,714	232	1,038
" " 7.....	242	445	212	24	2,474	9,857	3,006	755	2,922
" " 8.....	1,757	4,010	1,365	567	618	3,245	31	—	—
" " 9.....	3,149	5,996	1,961	1,469	127	1,489	32	7	21
" " 10.....	5,996	11,209	5,025	3,506	1,121	2,115	334	2,282	3,686
" " 11.....	75	688	38	33	645	4,585	153	93	309
" " 12.....	—	—	—	—	561,257	—	—	—	—
TOTAL.....	18,426	37,489	15,162	9,153	571,438	81,607	1,289	4,312	10,186
<i>Associations de protection</i>									
Laurentian F. P. Ass.....	811	913	134	93	29,465	349,972	182,808	1,551	6,300
Lower Ottawa F. P. Ass....	17	112	123	69	19,314	—	10,207	290	782
Ottawa River F. P. Ass.....	24	180	24	24	6,318	134,787	3,516	—	—
Price Bros. F. P. Ass.....	—	—	—	—	12,777	—	48,540	479	2,715
St. Maurice F. P. Ass.....	200	176	174	175	56,758	245,377	23,628	530	3,123
So. St. Lawrence F. P. A....	—	—	—	—	25,729	128,645	13,843	863	3,708
TOTAL.....	1,052	1,381	455	361	150,361	858,781	282,542	3,713	16,628
Clubs de chasse et de pêche...	—	—	—	—	2,049	11,119	—	—	—
GRAND TOTAL.....	19,478	38,870	15,617	9,514	723,848	951,507	283,831	8,025	26,814

## PROTECTION DES FORÊTS SUR LE PARCOURS DES CHEMINS DE FER

Les chemins de fer qui opèrent dans des zones forestières sont soumis à une réglementation concernant la protection des forêts contre le feu. La Commission fédérale des Transports et la Régie provinciale des Transports, desquelles dépendent respectivement les chemins de fer publics et les chemins de fer privés, coopèrent étroitement avec le Service de la Protection et les autres organisations de protection, pour imposer aux propriétaires des divers réseaux l'obligation de veiller à la prévention des incendies sur le parcours de leurs voies ferrées.

Chaque année, un inspecteur du Service de la Protection s'occupe de vérifier l'état des appareils de prévention requis par les ordonnances relatives aux locomotives, wagons-réservoirs, grues ou pelles à vapeur, etc. En 1949, 828 machines furent examinées, dont 52 furent jugées en mauvaise condition, soit une moyenne de 6.3 pour cent, comparativement à 3.9 pour cent en 1948 et à une moyenne de 2.7 pour cent pour les dix années antérieures à 1949.

Chaque année également, une trentaine d'inspecteurs du Service de la Protection et des autres organisations de protection sont désignés par la Commission fédérale des Transports pour vérifier l'état de l'emprise des voies ferrées et pour enquêter sur les incendies qui prennent naissance sur le parcours des chemins de fer publics. En 1949, la Commission fédérale des Transports a rapporté 51 incendies allumés sur le parcours des chemins de fer publics en cette Province. Ces feux ont brûlé une superficie de 2,309 acres et causé des dommages évalués à \$4,734.00.

ÉTAT DES LOCOMOTIVES, GRUES À VAPEUR, ETC.

PROPRIÉTAIRE	EN BONNE CONDITION	EN MAUVAISE CONDITION	TOTAL
<b>LOCOMOTIVES:</b>			
<i>Commission fédérale des Transports</i>			
Canadian National Rys.....	428	30	458
Canadian Pacific Ry.....	249	14	263
Quebec Central Ry.....	37	1	38
Nipissing Central Ry.....	4	2	6
Temiscouata Ry.....	20	1	21
<i>Régie provinciale des Transports</i>			
Roberval & Saguenay Ry.....	14	4	18
Consolidated Paper Corp.....	3	—	3
Donnacona Paper Co.....	7	—	7
<b>TOTAL.....</b>	<b>762</b>	<b>52</b>	<b>.814</b>
<b>GRUES OU PELLES À VAPEUR, WAGONS-RÉSEROIRS, ETC:</b>			
<i>Commission fédérale des Transports</i>			
Canadian National Rys.....	12	—	12
Canadian Pacific Ry.....	2	—	2
<b>TOTAL.....</b>	<b>14</b>	<b>—</b>	<b>14</b>
<b>GRAND TOTAL.....</b>	<b>776</b>	<b>52</b>	<b>828</b>

INCENDIES ALLUMÉS SUR LE PARCOURS DES CHEMINS DE FER PUBLICS

CAUSES	NOMBRE D'INCENDIES	SUPERFICIE INCENDIÉE, ACRES	EVALUATION DES DOMMAGES
Trains et employés des chemins de fer...	30	528	\$1,010.00
Causes étrangères aux opérations du transport.....	13	329	762.00
Causes inconnues.....	8	1,452	2,962.00
<b>TOTAL.....</b>	<b>51</b>	<b>2,309</b>	<b>\$4,734.00</b>

## INFRACTIONS AUX LOIS ET RÈGLEMENTS

Un item important du travail effectué par les employés du Service de la Protection et des autres organisations de protection consiste dans la mise en vigueur des lois et règlements concernant la protection des forêts contre le feu. En 1949, 273 cas d'infraction furent rapportés, comparative-ment à 197 en 1948 et à 148 en 1947. Cette augmentation du nombre de plaintes indique plutôt un surcroît de vigilance de la part des organisations de protection, qu'un relâchement dans l'observance des lois et règlements. Près de 96 pour cent de ces plaintes furent rédigées par des employés du Service de la Protection et plus de 4 pour cent furent portées par le personnel des associations de protection.

### CAUSES DES INFRACTIONS RAPPORTÉES

CAUSE	NOMBRE	POURCENTAGE
Feux allumés sans permis .....	189	87.2
Feux d'abatis .....	234	
Feux de broussailles .....	4	
Feux échappés par manque de surveillance .....	18	6.6
Feux allumés avant l'heure prescrite .....	5	1.8
Incendiaires .....	6	2.2
Refus de combattre un incendie .....	1	0.4
Circulation en forêt sans permis .....	5	1.8
<b>TOTAL .....</b>	<b>273</b>	<b>100.0</b>

Plus de 87 pour cent des cas d'infraction rapportées en 1949 avaient trait à des feux allumés sans permis; 6.6 pour cent se rapportaient à des feux échappés par manque de surveillance; 2.2 pour cent concernaient des incendiaires; 1.8 pour cent avaient trait à des feux de brûlage allumés avant l'heure réglementaire; 1.8 pour cent se rapportaient à la circulation en forêt sans permis, et 0.4 pour cent concernaient le refus de combattre un incendie.

### NOMBRE D'INFRACTIONS PAR MOIS

MOIS	NOMBRE	POURCENTAGE
Avril .....	2	0.7
Mai .....	31	11.0
Juin .....	60	22.0
Juillet .....	39	14.6
Août .....	123	45.1
Septembre .....	16	5.9
Octobre .....	2	0.7
<b>TOTAL .....</b>	<b>273</b>	<b>100.0</b>

C'est durant le mois d'août qu'on a enregistré le plus grand nombre de plaintes, soit plus de 45 pour cent; viennent ensuite les mois de juin, juillet, mai, etc.

Les mesures prises à l'égard de ces cas d'infraction montrent que 20 plaintes furent retirées ou annulées; 84 cas de peu de gravité furent réglés par correspondance; 32 inculpés furent contraints de s'acquitter du paiement complet ou partiel des frais d'extinction des incendies allumés; 112 plaintes furent réglées par des confiscations de primes de colonisation, soit 60 confiscations pour un montant de \$10.00 et 52 pour un montant de \$20.00; 22 plaintes furent portées devant les tribunaux, dont 19 en Cour de Magistrat et 3 devant un juge de paix; enfin, 3 cas sont en suspens.

Toutes les 22 plaintes portées devant les tribunaux furent jugées fondées. De ces 22 inculpés, 5 furent condamnés à l'emprisonnement, dont un à trois ans de pénitencier, un autre à deux ans de pénitencier et un troisième à quinze mois de prison; les autres furent condamnés à des amendes variant de \$2.00 à \$50.00, en sus des frais de poursuite, ou à l'emprisonnement à défaut du paiement de l'amende et des frais.

MESURES PRISES À L'ÉGARD DES INFRACTIONS RAPPORTÉES

ORGANISATION	NOMBRE D'INFRACTIONS RAPPORTÉES	PLAINTES ANNULÉES OU RETIRÉES	PLAINTES RÉGLÉES PAR CORRES- PONDANCE	PAIEMENT DES FRAIS D'EXTINC- TION EN TOUT OU EN PARTIE	CONFISCATION DE PRIMES DE COLONISA- TION POUR UN MONTANT DE		CAUSES PORTÉES DEVANT LES TRIBUNAUX		PLAINTES EN SUSPENS
					\$10.00	\$20.00	COUR DE MAGISTRAT	JUGE DE PAIX	
<i>Service de la Protection</i>									
District No 1.....	27	1	7	1	7	9	1	-	1
" " 2.....	52	1	12	9	17	8	4	-	1
" " 3.....	2	-	-	1	-	-	-	-	1
" " 4.....	29	1	19	6	-	-	3	-	-
" " 6.....	4	-	2	-	1	1	-	-	-
" " 7.....	1	-	-	1	-	-	-	-	-
" " 8.....	46	5	23	9	-	9	-	-	-
" " 9.....	73	11	12	4	32	14	-	-	-
" " 10.....	28	1	8	1	3	11	4	-	-
<i>Associations de protection</i>									
Laurentian F. P. A.....	8	-	-	-	-	-	5	3	-
Price Bros. F. P. A.....	1	-	1	-	-	-	-	-	-
St. Maurice F. P. A.....	1	-	-	-	-	-	1	-	-
So. St. Lawrence F. P. A.....	1	-	-	-	-	-	1	-	-
<b>TOTAL.....</b>	<b>273</b>	<b>20</b>	<b>84</b>	<b>32</b>	<b>60</b>	<b>52</b>	<b>19</b>	<b>3</b>	<b>3</b>

DISPOSITIONS DANS LES CAUSES PORTÉES DEVANT LES TRIBUNAUX

ORGANISATION	NOMBRE DE PLAINTES PORTÉES	NOMBRE DE PLAINTES FONDÉES	CONDAMNATION						REGLEMENT			
			\$2.00 D'AMEN-DE ET LES FRAIS	\$5.00 D'AMEN-DE ET LES FRAIS	\$10.00 D'AMEN-DE ET LES FRAIS	\$20.00 D'AMEN-DE ET LES FRAIS	\$25.00 D'AMEN-DE ET LES FRAIS	\$50.00 D'AMEN-DE ET LES FRAIS	EMPRI-SONNE-MENT	PAIEMENT		EMPRI-SONNE-MENT
										DE L'A-MENDE ET DES FRAIS	DES FRAIS	
<i>Causes portées en Cour de Magistrat</i>												
<i>Service de la Protection</i>												
District No 1.....	1	1	—	—	1	—	—	—	—	1	—	—
“ “ 2.....	4	4	—	—	—	1	—	1	1	3	—	1
“ “ 4.....	3	3	—	—	—	—	—	3	—	1	1	1
“ “ 10.....	4	4	—	—	—	—	—	4	—	2	—	2
<i>Associations de protection</i>												
Laurentian F.P.A...	5	5	—	—	—	—	—	—	5	—	—	5
St. Maurice F.P.A..	1	1	1	—	—	—	—	—	—	1	—	—
So. St. Lawrence F. P. A.....	1	1	—	—	—	—	—	—	1	—	—	1
TOTAL.....	19	19	1	—	1	1	8	1	7	8	1	10
<i>Causes portées devant un juge de paix</i>												
<i>Association de protection</i>												
Laurentian F.P.A...	3	3	—	3	—	—	—	—	—	3	—	—
TOTAL.....	3	3	—	3	—	—	—	—	—	3	—	—
GRAND TOTAL.....	22	22	1	3	1	1	8	1	7	11	1	10

## PROPAGANDE

Le Service de la Protection a continué en 1949 sa campagne d'éducation populaire en faveur de la conservation des forêts. Tous les moyens de publicité, tels que les appels en chaire, la radio, la presse, les affiches, les publications, les clubs éducationnels, le cinéma, les expositions, etc., ont été utilisés pour inciter le public à coopérer avec les diverses organisations de protection.

Au début de la saison des feux, avec la bienveillante permission de Leurs Excellences les archevêques et évêques de la Province, un appel fut lancé par le Ministre des Terres et Forêts à messieurs les curés de toutes les paroisses situées en bordure de la forêt, leur demandant de bien vouloir exhorter leurs ouailles à observer rigoureusement les lois et règlements concernant la protection des forêts et à ne se servir du feu qu'à bon escient et avec une extrême prudence. Un sincère merci s'adresse à tous les membres du clergé qui ont généreusement répondu à cet appel.

La Société Radio-Canada et la plupart des postes commerciaux de la Province ont aussi gracieusement prêté leur concours pour la diffusion de bulletins-éclairés à la radio sur les précautions à prendre en forêt durant les périodes de danger. L'Association Forestière Québécoise et la Canadian Forestry Association avaient de leur côté fait des arrangements avec divers postes de radio pour la diffusion quotidienne d'appels au public durant la saison des feux.

La presse a aussi généreusement contribué à tenir le public en éveil par la publication d'articles sur la protection des forêts, de comptes-rendus de la situation, d'appels au public durant les périodes d'alerte et de rapports de condamnations pour infractions aux lois et règlements concernant la protection des forêts contre le feu.

Le Service de la Protection et les autres organisations de protection ont posé en 1949 un total de 37,195 affiches, pour inciter les gens à la prudence en forêt.

Le Service de la Protection contribue largement au magnifique travail de l'Association Forestière Québécoise en faveur de la conservation des forêts. Cette Association, qui groupait près de 7,500 membres en 1949, utilise tous les moyens de propagande, tels que le cinéma, les expositions, les clubs éducationnels, la radio, les journaux et revues, les concours, les congrès, les publications de toutes sortes, etc., pour inculquer aux gens le culte de la forêt et éveiller l'opinion publique sur la nécessité d'une politique de conservation forestière. Sa revue mensuelle, *Forêt et Conservation*, a atteint en 1949 un tirage global de 80,000 copies en 10 numéros. Une nouvelle publication mensuelle de l'Association, *Le Monde Forestier*, a commencé à paraître en 1949 et a atteint un tirage de 23,500 copies en 4

numéros. Une autre initiative de cette Association à laquelle le Service de la Protection ne ménage pas son concours, c'est celle des clubs 4-H. En 1949, ce groupement comptait 185 clubs, dont 120 masculins et 65 féminins.

#### REPRÉSENTATIONS CINÉMATOGRAPHIQUES

RÉGION	PROGRAMME D'ÉTÉ		PROGRAMME D'HIVER	
	NOMBRE DE SÉANCES	ASSISTANCE	NOMBRE DE SÉANCES	ASSISTANCE
Abitibi.....	—	—	15	1,230
Gatineau.....	51	14,277	36	2,123
Nord de Montréal.....	—	—	7	1,085
Cantons de l'Est.....	31	8,305	—	—
Rive Sud.....	20	5,025	—	—
Rimouski.....	9	2,900	—	—
Gaspésie.....	27	8,660	—	—
<b>TOTAL.....</b>	<b>138</b>	<b>39,167</b>	<b>58</b>	<b>4,438</b>

Le Service de la Protection utilise depuis longtemps le cinéma comme moyen de propagande en faveur de la conservation des forêts. En 1949, une assistance de 39,167 personnes a été enregistrée aux 138 représentations cinématographiques données durant l'été dans des salles publiques, des écoles, des hôpitaux, aux membres de cercles ou de clubs, etc. Au cours de l'hiver, 4,438 personnes ont assisté à 58 représentations, soit 37 séances groupant 2,188 personnes dans des chantiers d'opérations forestières et 21 séances groupant 2,250 personnes dans des salles publiques, des écoles, etc. De plus, une assistance de 18,425 personnes a été enregistrée à 45 séances de vues animées présentées durant la semaine de l'Exposition Provinciale de Québec. Des représentations cinématographiques ont également été données par d'autres organisations de protection dans les diverses régions de la Province.

Le Service de la Protection a présenté en 1949 des exhibits à l'Exposition Provinciale de Québec, aux Expositions Régionales de Trois-Rivières et de Sherbrooke, à l'Exposition de l'Association Forestière Québécoise de Rouyn, au Salon annuel du Sportsman (Sportsman Show) de Montréal et dans les vitrines de l'édifice de l'Hydro-Québec à Montréal.

Au début de la saison des feux, un appel fut lancé aux propriétaires d'autobus leur demandant d'exiger de leurs conducteurs d'autobus, lorsqu'ils traversent des zones forestières, qu'ils recommandent à leurs passagers de faire attention au feu, de se priver de fumer ou du moins de jeter à l'extérieur des voitures leurs allumettes, mégots de cigares ou de cigarettes, cendres de pipe, etc., et d'être très prudents chaque fois que les autobus doivent

s'arrêter en forêt. Des décalques bilirgues incitant les gens à prévenir les feux de forêts furent fournis à tous les propriétaires d'autobus qui désiraient en afficher dans leurs voitures.

Une initiative de la Southern St. Lawrence Forest Protective Association que le Service de la Protection encourage fortement, c'est la formation de comités locaux de protection des forêts. Ces comités ont pour but d'inciter les chefs de file des diverses localités à coopérer avec les organisations de protection et de coordonner les idées de chacun pour parer aux dangers qui menacent les forêts de ces localités. Peuvent faire partie de ces comités les employés des organisations de protection, des compagnies forestières, du Service Forestier, etc., les inspecteurs du Ministère de la Colonisation, les agronomes du Ministère de l'Agriculture, les présidents ou les secrétaires des clubs de chasse et de pêche, les curés des paroisses, les maires des municipalités, les instituteurs, les gérants des syndicats forestiers, les gardes-forestiers, les mesureurs de bois, etc. Ces comités se réunissent périodiquement, suivant les besoins, pour aviser aux moyens susceptibles d'assurer une meilleure protection des forêts.

## ÉCOLE DE PROTECTION DES FORÊTS

L'Ecole de Protection des Forêts entrait en 1949 dans sa troisième année d'existence. C'est en effet au mois de septembre 1947 qu'on avait inauguré les cours de cette Ecole, la première institution du genre au Canada. Située à Duchesnay, comté de Portneuf, elle contribue, avec l'Ecole des Gardes-Forestiers et la Scierie-Ecole, à faire de cette station forestière l'un des plus importants centres d'enseignement forestier au Canada.

Cette Ecole a pour but la formation technique d'un personnel bien qualifié et entraîné en protection des forêts. Le terme régulier dure environ huit semaines, soit du début de septembre à la fin d'octobre. Le programme des études comporte 4 heures de cours théoriques le matin et 3½ heures de travaux pratiques l'après-midi. Les matières enseignées portent sur le système de protection des forêts dans la province, la pyrologie forestière, la prévention et la découverte des incendies, la législation, l'organisation de la lutte, le combat des feux, la météorologie, l'entomologie et l'initiation au travail. Au programme des travaux pratiques figurent l'érection de tours de bois et d'acier, l'installation et l'opération de lignes téléphoniques et de stations de radio, l'emploi, l'entretien et le remisage de l'équipement et du matériel, le brûlage des abatis, le combat des feux, la préparation de plans d'organisation pour la protection des forêts, la rédaction de rapports, etc.

En 1949, la programme des études du terme régulier formait un total de 288¼ heures, soit 179 heures de cours théoriques et 109¼ heures de travaux pratiques. Cette troisième promotion de l'Ecole de Protection des

Forêts comptait 12 élèves, qui ont tous obtenu le diplôme de l'Ecole, soit deux avec Grande Distinction, huit avec Distinction et deux avec Succès.

L'Ecole de Protection des Forêts a inauguré en 1949 un cours abrégé de trois semaines au printemps. Ce cours abrégé est spécialement destiné aux employés des organisations de protection qui ne peuvent être admis au cours régulier ou qui sont dans l'impossibilité de suivre le cours d'automne. Il a pour but d'ajouter à l'expérience déjà acquise des connaissances techniques susceptibles d'accroître le rendement du personnel et d'améliorer l'efficacité des organisations de protection.

Le programme des études ressemble à celui du cours régulier, mais le nombre d'heures allouées aux différentes matières enseignées est nécessairement beaucoup moindre. Ce cours abrégé du printemps a été suivi en 1949 par 25 élèves, tous employés des diverses organisations de protection des forêts en cette Province.

## LES INCENDIES FORESTIERS EN 1949

Bien que le nombre des incendies ait augmenté sensiblement, par contre la superficie incendiée et le montant des dommages causés à la forêt ont diminué considérablement en 1949, comparativement à l'année précédente. On a en effet enregistré 1,537 feux de forêts en 1949, comparativement à 1,280 en 1948. La superficie incendiée et le montant des dommages causés à la forêt se sont chiffrés respectivement à 137,888.00 acres et \$289,336.00 en 1949, comparativement à 224,749.75 acres et \$355,478.25 en 1948. Comparativement à la moyenne pour les dix années précédentes, le nombre des incendies a augmenté en 1948, mais la superficie incendiée et le montant des dommages causés à la forêt ont beaucoup diminué.

C'est sur le territoire de la St. Maurice Forest Protective Association que la superficie incendiée et le montant des dommages causés à la forêt ont le plus diminué en 1949, comparativement à l'année précédente. Une diminution sensible de la superficie incendiée et du montant des dommages causés à la forêt a également été enregistrée par la Lower Ottawa Forest Protective Association et dans les districts Nos 1 (Abitibi), 2 (Témiscamingue) et 12 (Parc des Laurentides) du Service de la Protection. On constate par contre une augmentation considérable de la superficie incendiée et du montant des dommages causés à la forêt dans le district No 8 (Québec et Cantons de l'Est) du Service de la Protection. Des augmentations moins sensibles ont été enregistrées dans les districts Nos 4 (Nord de Montréal), 5 (Haut St-Maurice), 9 (Rive-Sud) et 11 (Côte-Nord) du Service de la Protection et par l'Ottawa River Forest Protective Association.

Quant au nombre des incendies, il a augmenté un peu partout, sauf dans les districts Nos 3 (Gatineau), 5 (Haut St-Maurice), 6 (Chicoutimi) et 7 (Roberval) du Service de la Protection et sur le territoire de l'Ottawa River Forest Protective Association.

C'est sur le territoire du Service de la Protection qu'on a enregistré les trois plus gros incendies de la saison, soit un feu de 8,000 acres dans le comté de Rimouski, un autre de 7,680 acres sur la côte Nord et un troisième de 7,660 acres dans le comté de Lotbinière. Le seul autre incendie de plus de 5,000 acres a été enregistré par la St-Maurice Forest Protective Association sur la rivière Croche, dans le comté de Roberval. C'est beaucoup moins qu'en 1948, si l'on considère que le plus gros feu a alors ravagé une superficie de 75,043 acres. Par contre, on a rapporté en 1949 30 feux de plus de 1,000 acres, comparativement à 21 en 1948. C'est dans le comté de Lotbinière qu'on a enregistré le plus grand nombre de ces gros feux de plus de 1,000 acres.

Près de 20 pour cent des feux de forêts de 1949 ont ravagé moins d'un dixième d'acre d'étendue; plus de 35 pour cent n'ont pas dépassé un acre, et 60 pour cent n'ont pas dévasté plus de 5 acres. Seulement 14 pour cent ont couvert une étendue de plus de 50 acres, mais ces feux de plus de 50 acres représentent près de 94 pour cent de la superficie globale incendiée en 1949. Par contre, les feux de 50 acres ou moins n'ont ravagé qu'environ 6 pour cent de la superficie globale incendiée, bien qu'ils représentent 86 pour cent du nombre des incendies.

Moins de 4 pour cent des feux de forêts de 1949 ont duré moins d'une heure, comparativement à plus de 20 pour cent en 1948. Par contre, seulement 35 pour cent ont duré plus de 4 jours, comparativement à 50 pour cent en 1948.

La saison des feux de 1949 a duré 201 jours ou environ 6 mois et demie. C'est en effet le 19 avril et le 29 octobre qu'on a enregistré respectivement les premier et dernier incendies de l'année. C'est trois semaines de moins qu'en 1948, alors que la saison des feux avait duré 225 jours.

C'est le mois d'août qui a été le pire de la saison des feux de 1949. C'est en effet durant le mois d'août qu'on a enregistré le plus grand nombre d'incendies, la plus grande superficie incendiée et la plupart des plus gros feux de la saison. A lui seul, le mois d'août a absorbé plus de 51 pour cent du nombre des incendies et plus de 63 pour cent de la superficie globale incendiée. Le mois de juillet vient au second rang avec seulement 17 pour cent du nombre des incendies et 20 pour cent de la superficie incendiée.

C'est la catégorie des voyageurs qui vient au premier rang tant pour le nombre des incendies que pour la superficie incendiée. Les abatis et la foudre occupent respectivement les deuxième et troisième rangs. A elles seules, ces trois catégories de causes comptent pour près de 70 pour cent du nombre des incendies et pour 82 pour cent de la superficie globale in-

cendrée. On constate en 1949 une augmentation sensible du nombre d'incendies allumés par la foudre, comparativement à l'année précédente et à la moyenne pour les vingt-cinq dernières années. Par contre, le nombre d'incendies imputés aux ouvriers forestiers a diminué considérablement, comparativement à l'année précédente.

Le nombre d'incendies allumés par les cueilleurs de bleuets a sauté de 1.0 pour cent en 1948 à 17.4 pour cent en 1949. Parmi les autres agents responsables des feux de forêts en 1949 figurent les fumeurs avec 8.1 pour cent, les pêcheurs et chasseurs avec 6.0 pour cent, les feux de campement et les feux pour chasser les moustiques avec 3.1 pour cent, les feux d'herbes et les brûlages de déchets ligneux avec 3.0 pour cent, les feux de bâtisses ou de cheminées avec 1.9 pour cent, les locomotives, machines ou explosifs avec 1.2 pour cent, les scieries avec 1.0 pour cent, les prospecteurs avec 0.1 pour cent, les trappeurs et indiens avec 0.1 pour cent, etc.

Les bûchés récents viennent au premier rang parmi les types de terrains ravagés par le feu en 1949, mais leur importance a beaucoup diminué comparativement à l'année précédente. Les brûlis récents occupent le deuxième rang; puis viennent les bois marchands, les jeunes bois, les brûlis anciens, etc. Les bois marchands représentent moins de 17 pour cent de la superficie globale incendiée en 1949.

C'est le public qui occupe le premier rang parmi les moyens de découverte des incendies en 1949, avec plus de 44 pour cent du nombre des incendies. Les gardes-feu viennent au second rang avec 35 pour cent, suivis des tours d'observation et des avions avec respectivement 17 et 4 pour cent du nombre des incendies.

Plus de 85 pour cent des feux de forêts de 1949 ont nécessité l'engagement de combattants supplémentaires pour assurer leur extinction. Au Service de la Protection, ce pourcentage atteint près de 96 pour cent, comparativement à 69 pour cent sur le territoire des associations. C'est la St. Maurice Forest Protective Association qui compte le plus grand nombre de feux combattus sans aide supplémentaire, soit 52 pour cent. Viennent ensuite la Southern St. Lawrence Forest Protective Association et la Laurentian Forest Protective Association avec respectivement 42 et 39 pour cent du nombre des incendies.

En plus des \$289,336.00 de dommages causés aux forêts proprement dites, les feux de forêts ont détruit en 1949 des bâtisses et dépôts évalués à \$146,131.00, du matériel et des provisions pour une valeur de \$39,545.45, des ponts et écluses pour \$5,150.00 et des bois empilés pour une valeur de \$45,889.50, soit un total de \$236,715.95, comparativement à \$160,697.95 en 1948.

NOMBRE D'INCENDIES, SUPERFICIE INCENDIÉE ET DOMMAGES CAUSÉS,  
PAR ORGANISATION DE PROTECTION

ORGANISATION	NOMBRE D'INCEN- DIES	SUPERFICIE INCENDIÉE, ACRES		DOMMAGES, CAUSÉS, À LA FORÊT
		BOIS MARCHANDS	TOTAL	
<i>Service de la Protection</i>				
District No 1.....	136	260.00	7,494.25	\$ 8,211.25
" " 2.....	121	109.00	12,616.75	12,587.25
" " 3.....	62	16.75	2,556.75	2,637.37
" " 4.....	244	1,561.25	13,468.00	27,061.38
" " 5.....	5	700.50	1,645.75	5,958.25
" " 6.....	48	329.00	1,211.75	3,477.75
" " 7.....	35	607.00	6,735.25	9,716.75
" " 8.....	117	16,300.00	34,819.25	131,807.50
" " 9.....	40	369.00	1,528.50	4,104.75
" " 10.....	103	222.00	12,709.00	12,238.00
" " 11.....	11	—	11,129.25	18,810.50
" " 12.....	5	—	22.50	23.00
TOTAL.....	928	20,474.00	105,937.00	\$236,633.75
<i>Associations de protection</i>				
Laurentian F. P. Ass.....	157	120.75	2,229.75	\$ 3,096.37
Lower Ottawa F. P. Ass..	183	697.25	10,240.25	15,740.38
Ottawa River F. P. Ass..	101	643.25	4,703.00	9,010.37
Price Bros. F. P. Ass.....	23	8.50	269.50	329.25
St. Maurice F. P. Ass....	123	1,209.75	13,264.75	23,261.88
So. St. Lawrence F. P. Ass.	12	—	967.25	968.50
TOTAL.....	599	2,679.50	31,674.50	\$ 52,406.75
Concessionnaires ou pro- priétaires non-affiliés....	10	1.00	276.50	\$ 295.50
GRAND TOTAL.....	1,537	23,155.00	137,888.00	\$289,336.00

NOMBRE D'INCENDIES PAR ORGANISATION DE PROTECTION, SELON LES CAUSES D'INCENDIE

ORGANISATION	ABATIS	OUVRIERS FORES- TIERS	RÉCRÉ- ATION	VOYA- GEURS	CHEMINS DE FER	FOUDRE	TRA- VAUX PUBLICS	INCEN- DIAIRES	NON- CLASSI- FIÉES	INCON- NUES	TOTAL	POUR- CENTAGE
<i>Service de la Protection</i>												
District No 1.....	44	3	1	62	4	3	1	1	18	—	137	8.9
" " 2.....	40	1	3	73	—	—	2	—	2	—	121	7.9
" " 3.....	—	2	8	35	2	5	1	—	7	2	62	4.0
" " 4.....	38	3	28	83	8	13	5	2	23	14	244	15.9
" " 5.....	—	—	—	1	1	—	—	—	1	2	5	0.3
" " 6.....	10	—	2	26	—	3	—	—	4	3	48	3.1
" " 7.....	6	2	9	16	—	—	—	—	2	—	35	2.3
" " 8.....	50	5	11	31	1	1	1	7	1	9	117	7.6
" " 9.....	16	3	5	7	2	1	2	1	1	2	40	2.6
" " 10.....	52	3	—	17	—	4	—	2	7	18	103	6.7
" " 11.....	—	1	—	5	—	4	—	1	—	—	11	0.7
" " 12.....	—	—	—	—	—	1	—	—	3	1	5	0.3
<b>TOTAL.....</b>	<b>256</b>	<b>23</b>	<b>67</b>	<b>356</b>	<b>18</b>	<b>35</b>	<b>12</b>	<b>14</b>	<b>69</b>	<b>78</b>	<b>928</b>	<b>60.3</b>
<i>Associations de protection</i>												
Laurentian F.P.A.....	7	9	11	92	9	17	3	1	8	—	157	10.2
Lower Ottawa F.P.A.....	—	6	42	37	—	91	—	—	2	5	183	11.9
Ottawa River F.P.A.....	2	4	4	11	4	58	5	—	4	9	101	6.6
Price Bros. F.P.A.....	—	—	7	8	—	6	—	—	2	—	23	1.5
St. Maurice F.P.A.....	5	—	13	45	4	39	8	—	7	2	123	8.0
So. St. Lawrence F.P.A.....	—	1	—	6	2	—	—	1	—	2	12	0.8
<b>TOTAL.....</b>	<b>14</b>	<b>21</b>	<b>77</b>	<b>199</b>	<b>19</b>	<b>211</b>	<b>16</b>	<b>2</b>	<b>23</b>	<b>18</b>	<b>599</b>	<b>39.0</b>
Concessionnaires ou proprié- taires non-affiliés.....	—	1	—	1	—	2	—	1	—	5	10	0.7
<b>GRAND TOTAL.....</b>	<b>270</b>	<b>44</b>	<b>144</b>	<b>556</b>	<b>37</b>	<b>248</b>	<b>28</b>	<b>17</b>	<b>92</b>	<b>101</b>	<b>1,537</b>	<b>100.0</b>
<b>POURCENTAGE.....</b>	<b>17.5</b>	<b>2.9</b>	<b>9.4</b>	<b>36.2</b>	<b>2.4</b>	<b>16.1</b>	<b>1.8</b>	<b>1.1</b>	<b>6.0</b>	<b>6.6</b>	<b>100.0</b>	

**SUPERFICIE INCENDIÉE PAR RÉGION ÉCONOMIQUE, SELON LES TYPES DE TERRAIN**

SERVICE DE LA PROTECTION, ASSOCIATIONS ET CONCESSIONNAIRES OU PROPRIÉTAIRES NON-AFFILIÉS

RÉGION ÉCONOMIQUE	BOIS MARCHANDS	JEUNES BOIS	BRÛLIS ANCIENS	BRÛLIS RÉCENTS	BÛCHES RÉCENTS	AUTRES TERRAINS FORESTIERS	TERRAINS NON- FORESTIERS	TOTAL
Mistassini.....	7.00	3.00	—	—	22.00	2.00	5.00	39.00
Matagami.....	0.50	2.00	—	25.00	—	2.00	—	29.50
Abitibi.....	626.00	1,177.75	5,637.50	5,814.00	7,737.25	419.50	1,413.75	22,825.75
Témiscamingue.....	309.50	367.00	1,092.00	1,591.75	1,528.75	37.00	441.25	5,367.25
Outaouais.....	2,066.25	415.25	1,585.00	738.50	5,761.75	169.75	196.25	10,932.75
Nord de Montréal.....	155.00	2,388.00	519.25	140.75	5,507.75	316.50	639.50	9,666.75
St-Maurice.....	2,165.25	2,938.00	206.50	9,240.75	1,058.00	369.75	106.25	16,084.50
Jacques-Cartier.....	54.50	224.50	6.00	134.00	590.00	10.75	12.50	1,032.25
Lac St-Jean.....	832.00	118.00	3,712.00	293.25	1,345.00	10.00	1,072.00	7,382.25
Saguenay.....	109.00	180.50	188.50	228.50	192.25	40.00	3.50	942.25
Manicouagan.....	84.50	263.25	15.50	655.50	305.25	84.50	154.25	1,562.75
Romaine.....	—	—	3,200.00	256.00	—	—	2.25	3,202.25
Labrador.....	—	7,681.50	—	—	—	—	—	7,681.50
Plaine de Montréal.....	—	1,525.00	—	—	—	—	—	1,525.00
Plaine de Trois-Rivières.....	—	—	25.00	—	25.00	—	—	50.00
Plaine de Québec.....	14,974.00	2,764.00	689.50	256.00	657.00	4,600.00	6,962.00	30,902.50
Chaudière.....	838.00	435.50	84.00	59.00	886.00	456.00	153.00	2,911.50
Plateaux de la Rive-Sud.....	708.00	368.25	32.25	438.00	207.00	128.50	208.75	2,090.75
Plateaux Rimouski-Matane.....	214.50	517.00	634.50	4,874.50	2,806.50	816.00	1,175.00	11,038.00
Matapédia.....	11.00	13.00	72.00	807.00	287.00	238.00	52.00	1,480.00
Baie des Chaleurs.....	—	5.00	1.00	11.00	21.00	0.50	1.00	39.50
Gaspé.....	—	2.00	10.00	174.50	766.50	20.00	129.00	1,102.00
<b>TOTAL.....</b>	<b>23,155.00</b>	<b>21,388.50</b>	<b>17,710.50</b>	<b>25,482.00</b>	<b>29,704.00</b>	<b>7,720.75</b>	<b>12,727.25</b>	<b>137,888.00</b>
<b>POURCENTAGE.....</b>	<b>16.7</b>	<b>15.5</b>	<b>12.9</b>	<b>18.5</b>	<b>21.5</b>	<b>5.6</b>	<b>9.3</b>	<b>100.0</b>

SUPERFICIE INCENDIÉE PAR BASSIN HYDROGRAPHIQUE, SELON LES TYPES DE TERRAIN

SERVICE DE LA PROTECTION, ASSOCIATIONS ET CONCESSIONNAIRES OU PROPRIÉTAIRES NON-AFFILIÉS

BASSIN HYDROGRAPHIQUE*		BOIS MARCHANDS	JEUNES BOIS	BRÛLIS ANCIENS	BRÛLIS RÉCENTS	BÛCHÉS RÉCENTS	AUTRES TERRAINS FORESTIERS	TERRAINS NON- FORESTIERS	TOTAL
No	DÉSIGNATION								
101	Riv. St-Jean.....	264.00	5.00	—	3.00	12.00	0.25	1.00	275.25
102	Riv. Noire.....	102.00	52.00	—	100.00	—	60.00	19.00	333.00
103	Riv. St-François de St-Jean..	—	—	0.25	—	28.00	6.00	—	34.25
104	Lac Témiscouata.....	—	1.00	8.50	255.00	146.00	56.00	95.00	561.50
106	Riv. Matapédia.....	1.00	3.00	5.00	12.00	38.00	46.00	16.00	121.00
110	Riv. Bonaventure.....	—	—	—	—	—	0.50	1.00	1.50
111	Riv. Port-Daniel.....	—	—	1.00	8.00	—	—	—	9.00
112	Riv. Gd et Pt Pabos.....	—	—	—	—	5.00	—	—	5.00
113	Grande Riv. et Riv. Malbaie	—	5.00	—	3.00	11.00	—	—	19.00
202	Riv. Richelieu.....	—	1,525.00	—	—	—	—	—	1,525.00
204	Riv. St-François.....	570.00	266.00	69.00	133.00	685.00	370.00	85.00	2,178.00
205	Riv. Nicolet.....	—	—	—	—	44.00	—	—	44.00
206	Riv. Bécancour.....	2,815.00	2,044.00	—	116.00	8.00	2,690.00	4,119.00	11,792.00
207	Riv. du Chêne.....	12,259.00	733.00	689.50	240.00	655.00	1,910.00	2,843.00	19,329.50
208	Riv. Chaudière.....	607.00	274.50	24.00	3.00	180.00	90.00	164.50	1,343.00
209	Riv. Etchemin.....	—	6.00	—	—	7.00	3.50	0.25	16.75
210	Riv. Du Sud (Boyer).....	—	2.00	15.00	—	—	—	—	17.00
211	Riv. Ouelle (Trois-Saumons)	3.00	347.25	—	3.00	—	—	5.00	358.25
214	Riv. Rimouski (Du Sud-O. et du Bic).....	203.50	501.00	200.00	4,124.00	2,008.75	0.50	1,139.50	8,177.25
215	Riv. Mitis.....	1.00	1.00	53.00	1.50	51.75	103.00	59.50	270.75
216	Riv. Matane (Tartigou et Blanche).....	20.00	25.00	23.00	736.00	634.00	803.50	9.00	2,250.50
217	Riv. Cap Chat.....	—	—	425.00	58.00	506.00	112.00	52.00	1,153.00
218	Riv. Ste-Anne-des-Monts...	—	—	—	115.00	407.50	2.00	77.00	601.50
210	Riv. Mont-Louis.....	—	—	—	—	4.00	6.00	—	10.00
220	Riv. Madeleine (Gr. Vallée).	—	—	—	2.50	30.00	—	—	32.50
221	Riv. Dartmouth.....	—	2.00	10.00	7.00	12.00	—	—	31.00
222	Riv. York.....	—	—	—	—	8.00	—	—	8.00
223	Riv. St-Jean (Douglastown).	—	—	—	—	5.00	—	—	5.00
301	Riv. Outaouais.....	663.50	481.00	5,732.25	3,922.50	3,662.25	67.00	1,166.75	15,695.25
302	Riv. Kipawa.....	12.75	1.00	27.25	—	85.75	12.00	0.25	139.00
303	Riv. Dumoine (Meganasapi et à l'Ours).....	0.75	0.25	—	—	195.75	—	—	196.75
304	Riv. Noire (Swéga).....	405.00	138.00	209.00	4.00	232.50	1.00	—	989.50
305	Riv. Coulonge (Quyon).....	223.75	30.00	46.00	—	2,886.00	—	18.50	3,204.25
306	Riv. Gatineau.....	127.50	218.50	1,257.00	1,426.00	2,616.75	70.75	164.50	5,881.00
307	Riv. Lièvre.....	1,222.50	164.50	300.25	121.50	936.50	101.00	498.50	3,344.75
308	Riv. Petite Nation (Blanche)	10.50	40.50	—	1.00	7.00	100.00	11.00	170.00

309	Riv. Rouge.....	13.25	146.50	73.00	—	144.75	202.50	47.00	627.00
310	Riv. du Nord.....	33.25	31.00	2.00	0.50	49.75	6.00	5.50	128.00
311	Riv. L'Assomption.....	1.50	54.00	207.00	20.25	4,091.50	2.00	49.00	4,425.25
312	Riv. Maskinongé.....	200.25	347.50	75.00	—	75.00	—	—	697.75
313	Riv. du Loup (Yamachiche).....	0.25	—	—	—	—	65.25	2.75	68.25
314	Riv. St-Maurice.....	2,021.50	4,532.00	170.00	9,058.25	1,277.00	306.25	113.50	17,478.50
315	Riv. Batiscan.....	39.25	39.00	—	185.00	32.75	0.25	43.00	339.25
316	Riv. Ste-Anne-de-la-Pérade.....	50.00	2.00	—	—	10.00	10.00	—	72.00
317	Riv. Jacques-Cartier.....	—	8.00	—	—	13.00	—	7.50	28.50
319	Riv. Ste-Anne-de-Beaupré.....	—	54.50	—	—	0.75	0.25	—	55.50
320	Riv. du Gouffre.....	—	—	—	6.00	—	—	—	6.00
321	Riv. Malbaie.....	4.50	9.00	4.00	33.00	30.50	0.25	—	81.25
322	Riv. Noire de St-Siméon.....	—	—	—	100.00	586.00	—	—	686.00
323	Riv. Pt Saguenay et St-Jean.....	5.00	6.00	7.50	15.00	—	—	—	33.50
324	Riv. à Mars (Ha! Ha! et du Moulin).....	30.00	50.00	93.00	188.00	69.25	40.00	—	470.25
325	Lac Kénogami.....	25.00	78.50	—	25.50	22.00	—	—	151.00
326	Riv. Métabetchouan.....	12.00	7.00	121.00	—	—	10.00	—	150.00
327	Riv. Ouiatchouane.....	2.00	8.00	9.00	1.25	—	—	—	20.25
328	Riv. Chamouchouane.....	200.00	103.00	155.00	90.00	53.00	—	104.00	705.00
329	Riv. Mistassini.....	405.00	—	3,412.00	202.00	1,162.00	—	968.00	6,149.00
330	Riv. Péribonka.....	258.00	47.00	8.00	—	37.00	—	1.50	351.50
331	Riv. Shipshaw.....	4.00	—	95.00	—	144.00	—	—	243.00
332	Riv. Ste-Marguerite du Saguenay.....	—	—	—	150.00	—	—	—	150.00
333	Riv. des Escoumains.....	5.00	186.75	7.50	15.00	268.75	3.00	70.00	556.00
334	Riv. Portneuf.....	—	30.00	4.00	—	—	—	78.00	112.00
335	Riv. Sault-au-Cochon (Laval).....	—	—	—	2.00	0.50	—	0.25	2.75
336	Riv. Betsiamites (Papinachois).....	72.00	36.00	—	81.00	28.00	—	—	217.00
337	Riv. aux Outardes.....	—	—	2.50	7.25	—	—	—	9.75
338	Riv. Manicouagan.....	—	—	—	399.25	—	79.50	—	478.75
340	Riv. Pentecôte.....	—	—	—	—	—	2.00	—	2.00
345	Riv. Sheldrake (Tortue).....	—	—	—	—	—	—	2.00	2.00
354	Riv. Natashquan.....	—	—	—	—	—	—	0.25	0.25
355	Riv. Musquaro (Kégashka).....	—	1.50	3,200.00	—	—	—	—	3,201.50
356	Riv. Olamane (Coacoachou).....	—	7,680.00	—	—	—	—	—	7,680.00
401	Lac Abitibi.....	1.00	965.25	42.00	1,200.00	2,829.00	—	3.00	5,040.25
402	Riv. Harricana (Missisicabi).....	225.00	2.00	863.00	2,225.75	2,165.00	380.50	638.75	6,500.00
403	Riv. Nottaway.....	35.50	97.50	65.00	82.00	516.00	2.00	48.00	846.00
	TOTAL.....	23,155.00	21,388.50	17,710.50	25,482.00	29,704.00	7,720.75	12,727.25	137,888.00
	POURCENTAGE.....	16.7	15.5	12.9	18.5	21.5	5.6	9.3	100.0

(\*) Voir la carte des "Principaux bassins hydrographiques de la province de Québec", publiée en 1944 par le Bureau de l'Economie Forestière, Ministère des Terres et Forêts, Hôtel du Gouvernement, Québec.

## NOMBRE D'INCENDIES PAR MOIS, SELON LEUR CLASSE D'ÉTENDUE

SERVICE DE LA PROTECTION, ASSOCIATIONS ET CONCESSIONNAIRES OU PROPRIÉTAIRES NON-AFFILIÉS

CLASSE D'ÉTENDUE	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	TOTAL	POURCENTAGE
Moins de 0.1 d'acre.....	—	31	26	63	140	8	14	282	18.3
De 0.1 à 1 acre.....	6	20	24	55	159	6	2	272	17.7
De 1.1 à 5 acres.....	10	56	54	73	171	4	8	376	24.5
De 5.1 à 10 acres.....	2	29	22	20	66	1	1	141	9.2
De 10.1 à 50 acres.....	5	46	39	29	127	1	4	251	16.3
De 51 à 100 acres.....	—	14	9	3	26	—	1	53	3.4
De 101 à 500 acres.....	2	15	17	11	65	1	1	112	7.3
De 501 à 1000 acres.....	—	2	4	2	13	—	—	21	1.4
De 1001 à 5000 acres.....	—	—	3	2	19	—	1	25	1.6
Plus de 5000 acres.....	—	—	—	2	2	—	—	4	0.3
<b>TOTAL.....</b>	<b>25</b>	<b>213</b>	<b>198</b>	<b>260</b>	<b>788</b>	<b>21</b>	<b>32</b>	<b>1,537</b>	<b>100.0</b>
<b>POURCENTAGE.....</b>	<b>1.7</b>	<b>13.8</b>	<b>12.9</b>	<b>16.9</b>	<b>51.3</b>	<b>1.3</b>	<b>2.1</b>	<b>100.0</b>	

## SUPERFICIE INCENDIÉE EN ACRES PAR MOIS, SELON LA CLASSE D'ÉTENDUE DES INCENDIES

SERVICE DE LA PROTECTION, ASSOCIATIONS ET CONCESSIONNAIRES OU PROPRIÉTAIRES NON-AFFILIÉS

CLASSE D'ÉTENDUE	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	Août	SEPTEMBRE	OCTOBRE	TOTAL	POURCENTAGE
Moins de 0.1 d'acre.....	—	—	—	—	—	—	—	—	
De 0.1 à 1 acre.....	3.50	14.75	16.00	33.00	103.50	4.00	0.50	175.25	0.1
De 1.1 à 5 acres.....	33.25	171.25	183.00	212.75	528.75	13.00	27.25	1,169.25	0.9
De 5.1 à 10 acres.....	12.75	248.50	172.50	172.00	526.25	10.00	10.00	1,152.00	0.8
De 10.1 à 50 acres.....	113.00	1,145.00	886.00	667.00	3,448.00	26.00	97.00	6,382.00	4.5
De 51 à 100 acres.....	—	1,006.50	733.00	255.00	2,044.00	—	90.00	4,128.50	3.0
De 101 à 500 acres.....	358.00	3,115.00	3,642.50	2,107.00	16,362.50	210.00	205.00	26,000.00	18.9
De 501 à 1000 acres.....	—	1,190.00	2,770.00	1,600.00	9,547.00	—	—	15,107.00	10.9
De 1001 à 5000 acres.....	—	—	5,470.00	6,460.00	41,304.00	—	1,280.00	54,514.00	39.6
Plus de 5000 acres.....	—	—	—	15,680.00	13,580.00	—	—	29,260.00	21.2
<b>TOTAL.....</b>	<b>520.50</b>	<b>6,891.00</b>	<b>13,873.00</b>	<b>27,186.75</b>	<b>87,444.00</b>	<b>263.00</b>	<b>1,709.75</b>	<b>137,888.00</b>	<b>100.0</b>
<b>POURCENTAGE.....</b>	<b>0.4</b>	<b>5.0</b>	<b>10.1</b>	<b>19.7</b>	<b>63.4</b>	<b>0.2</b>	<b>1.2</b>	<b>100.0</b>	

## NOMBRE D'INCENDIES PAR MOIS, SELON LEUR CLASSE DE DURÉE

SERVICE DE LA PROTECTION, ASSOCIATIONS ET CONCESSIONNAIRES OU PROPRIÉTAIRES NON-AFFILIÉS

CLASSE DE DURÉE	AVRIL	MAI	JUN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	TOTAL	POURCENTAGE
De 0 heure à 1 heure.....	—	8	5	10	32	1	1	56	3.6
De 1 heure à 4 heures.....	8	22	19	21	42	1	3	116	7.6
De 4 heures à 12 heures.....	2	27	19	21	39	4	6	118	7.7
De 12 heures à 24 heures.....	1	28	22	31	42	2	4	130	8.5
De 1 jour à 2 jours.....	9	56	40	46	107	5	7	270	17.6
De 2 jours à 3 jours.....	2	21	34	32	88	2	7	186	12.1
De 3 jours à 4 jours.....	—	12	22	21	60	1	2	118	7.7
De 4 jours et plus.....	3	39	37	78	378	5	2	541	35.2
<b>TOTAL.....</b>	<b>25</b>	<b>213</b>	<b>198</b>	<b>260</b>	<b>788</b>	<b>21</b>	<b>32</b>	<b>1,537</b>	<b>100.0</b>
<b>POURCENTAGE.....</b>	<b>1.7</b>	<b>13.8</b>	<b>12.9</b>	<b>16.9</b>	<b>51.3</b>	<b>1.3</b>	<b>2.1</b>	<b>100.0</b>	

## NOMBRE D'INCENDIES PAR MOIS, SELON LES CAUSES D'INCENDIE

SERVICE DE LA PROTECTION, ASSOCIATIONS ET CONCESSIONNAIRES OU PROPRIÉTAIRES NON-AFFILIÉS

CAUSES	AVRIL	MAI	JUN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	TOTAL	POURCENTAGE
Abatis.....	3	39	79	30	112	1	6	270	17.5
Ouvriers forestiers.....	—	6	8	13	11	3	3	44	2.9
Récréation.....	4	37	21	27	45	5	5	144	9.4
Voyageurs.....	5	64	37	83	356	3	8	556	36.2
Chemins de fer.....	5	8	6	9	9	—	—	37	2.4
Foudre.....	—	7	9	54	174	3	1	248	16.1
Travaux publics.....	1	11	1	6	7	1	1	28	1.8
Incendiaires.....	—	2	3	1	11	—	—	17	1.1
Non-classifiées.....	5	23	22	16	21	1	4	92	6.0
Inconnues.....	2	16	12	21	42	4	4	101	6.6
<b>TOTAL.....</b>	<b>25</b>	<b>213</b>	<b>198</b>	<b>260</b>	<b>788</b>	<b>21</b>	<b>32</b>	<b>1,537</b>	<b>100.0</b>
<b>POURCENTAGE.....</b>	<b>1.7</b>	<b>13.8</b>	<b>12.9</b>	<b>16.9</b>	<b>51.3</b>	<b>1.3</b>	<b>2.1</b>	<b>100.0</b>	

**SUPERFICIE INCENDIÉE EN ACRES PAR MOIS, SELON LES CAUSES D'INCENDIE**  
**SERVICE DE LA PROTECTION, ASSOCIATIONS ET CONCESSIONNAIRES OU PROPRIÉTAIRES NON-AFFILIÉS**

CAUSES D'INCENDIE	NOMBRE D'INCENDIES	AVRIL	M AI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	TOTAL	POURCENTAGE
Abatis.....	270	173.00	1,078.00	5,906.00	8,639.50	28,053.50	10.00	1,379.75	45,239.75	32.8
Ouv. forestiers.....	44	—	502.00	67.00	4,089.00	2,256.75	1.25	2.50	6,918.50	5.2
Récréation.....	144	28.45	2,111.50	551.25	64.00	1,407.50	7.00	207.00	4,376.50	3.2
Voyageurs.....	556	36.00	1,886.75	2,042.00	2,479.75	41,492.75	26.00	103.50	48,066.75	34.8
Chemins de fer.....	37	7.75	177.50	2.25	199.00	149.75	—	—	536.25	0.4
Foudre.....	248	—	86.00	3,207.00	10,785.00	5,900.25	1.00	—	19,979.25	14.4
Travaux publics.....	28	0.25	572.75	200.00	167.00	1,664.25	0.50	—	2,604.75	1.9
Incendiaires.....	17	—	156.00	965.00	22.00	860.75	—	—	2,003.75	1.4
Non-classifiées.....	92	264.00	136.50	306.25	258.50	1,950.50	1.00	—	2,916.75	2.1
Inconnues.....	101	11.25	184.00	626.25	483.00	3,708.00	216.25	17.00	5,245.75	3.8
<b>TOTAL.....</b>	<b>1,537</b>	<b>520.50</b>	<b>6,891.00</b>	<b>13,873.00</b>	<b>27,186.75</b>	<b>87,444.00</b>	<b>263.00</b>	<b>1,709.75</b>	<b>137,888.00</b>	<b>100.0</b>
<b>POURCENTAGE.....</b>	<b>—</b>	<b>0.4</b>	<b>5.0</b>	<b>10.1</b>	<b>19.7</b>	<b>63.4</b>	<b>0.2</b>	<b>1.2</b>	<b>100.0</b>	

**SUPERFICIE INCENDIÉE EN ACRES PAR TYPE DE PEUPELEMENT, SELON LES CAUSES D'INCENDIE**

**SERVICE DE LA PROTECTION, ASSOCIATIONS ET CONCESSIONNAIRES OU PROPRIÉTAIRES NON-AFFILIÉS**

CAUSES	NOMBRE D'INCEN- DIES	BOIS MARCHANDS	JEUNES BOIS	BRÛLIS ANCIENS	BRÛLIS RÉCENTS	BÛCHÉS RÉCENTS	AUTRES TERRAINS FORESTIERS	TERRAINS NON- FORESTIERS	TOTAL	POURCENT- TAGE
Abatis.....	270	15,121.00	1,736.00	2,204.00	7,108.50	8,117.75	4,544.00	6,408.50	45,239.75	32.8
Ouv. forestiers...	44	881.00	433.00	3,908.00	—	1,413.50	19.00	264.00	6,918.50	5.2
Récréation.....	144	309.00	717.50	429.50	620.75	1,076.50	533.00	690.25	4,376.50	3.2
Voyageurs.....	556	1,985.50	6,314.25	6,049.00	14,824.50	12,145.50	2,229.50	4,518.50	48,066.75	34.8
Chemins de fer...	37	32.00	213.75	22.75	138.00	84.50	0.25	45.00	536.25	0.4
Foudre.....	248	2,669.25	9,563.75	3,760.75	108.25	3,864.50	11.00	1.75	19,979.25	14.4
Travaux publics.	28	39.00	150.75	704.25	1,022.00	586.50	55.00	47.25	2,604.75	1.9
Incendiaires.....	17	335.00	311.00	15.00	840.00	498.75	4.00	—	2,003.75	1.4
Non-classifiées...	92	801.50	47.50	67.75	303.00	1,066.50	322.75	307.75	2,916.75	2.1
Inconnues.....	101	981.75	1,901.00	549.50	517.00	850.00	2.25	444.25	5,245.75	3.8
<b>TOTAL....</b>	<b>1.537</b>	<b>23,155.00</b>	<b>21,388.50</b>	<b>17,710.50</b>	<b>25,482.00</b>	<b>29,704.00</b>	<b>7,720.75</b>	<b>12,727.25</b>	<b>137,888.00</b>	<b>100.0</b>
<b>POURCENTAGE...</b>	—	16.7	15.5	12.9	18.5	21.5	5.6	9.3	100.0	

**POURCENTAGE DU NOMBRE DE FEUX, DE LA SUPERFICIE INCENDIÉE ET  
DES DOMMAGES CAUSÉS, PAR CAUSES D'INCENDIE**

CAUSES	NOMBRE D'INCENDIES	SUPERFICIE INCENDIÉE	DOMMAGES CAUSÉS A LA FORÊT	MOYENNE DES POUR- CENTAGES
Abatis.....	17.5	32.8	46.4	32.2
Ouvriers forestiers.....	2.9	5.2	4.4	4.1
Récréation.....	9.4	3.2	2.0	4.9
Voyageurs.....	36.2	34.8	21.0	30.7
Chemins de fer.....	2.4	0.4	0.3	1.0
Foudre.....	16.1	14.4	16.2	15.5
Travaux publics.....	1.8	1.9	1.0	1.6
Incendiaires.....	1.1	1.4	1.6	1.4
Non-classifiées.....	6.0	2.1	2.6	3.6
Inconnues.....	6.6	3.8	4.5	5.0
<b>TOTAL.....</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>

**NOMBRE DE FEUX PAR ORGANISATION DE PROTECTION, SELON LES  
MOYENS DE DÉCOUVERTE**

ORGANISATION	AVIONS		TOURS		GARDES- FEU		PUBLIC		TOTAL	
	NOM- BRE	%	NOM- BRE	%	NOM- BRE	%	NOM- BRE	%	NOM- BRE	%
<i>Service de la Protection District No</i>										
1...	-	-	5	3.7	81	59.1	51	37.2	137	8.9
" " 2...	-	-	17	14.1	77	63.7	27	22.2	121	7.9
" " 3...	1	1.6	6	9.7	6	9.7	49	79.0	62	4.0
" " 4...	-	-	24	9.8	52	21.3	168	68.9	244	15.9
" " 5...	-	-	2	40.0	2	40.0	1	20.0	5	0.3
" " 6...	-	-	1	2.1	20	41.7	27	56.2	48	3.1
" " 7...	-	-	4	11.4	16	45.8	15	42.8	35	2.3
" " 8...	-	-	-	-	25	21.4	92	78.6	117	7.6
" " 9...	-	-	1	2.5	24	60.0	15	37.5	40	2.6
" " 10...	-	-	3	2.9	59	57.3	41	39.8	103	6.7
" " 11...	3	27.3	-	-	5	45.4	3	27.3	11	0.7
" " 12...	-	-	1	20.0	1	20.0	3	60.0	5	0.3
<b>TOTAL... ..</b>	<b>4</b>	<b>0.4</b>	<b>64</b>	<b>6.9</b>	<b>368</b>	<b>39.7</b>	<b>492</b>	<b>53.0</b>	<b>928</b>	<b>60.3</b>
<i>Associations de protection</i>										
Laurentian F. P. A.	1	0.6	30	19.1	70	44.6	56	35.7	157	10.2
Lower Ott. F.P.A.	24	13.1	90	49.2	36	19.7	33	18.0	183	11.9
Ottawa Riv. F.P.A.	30	29.7	5	4.9	39	38.6	27	26.8	101	6.6
Price Bros. F.P.A.	-	-	9	39.1	4	17.4	10	43.5	23	1.5
St. Maurice F.P.A.	-	-	68	55.3	17	13.8	38	30.9	123	8.0
So. St. Lawr. F.P.	-	-	2	16.7	2	16.7	8	66.6	12	0.8
<b>TOTAL... ..</b>	<b>55</b>	<b>9.2</b>	<b>204</b>	<b>34.1</b>	<b>168</b>	<b>28.0</b>	<b>172</b>	<b>28.7</b>	<b>599</b>	<b>39.0</b>
<i>Concessionnaires ou propriétaires non- affiliés....</i>	<b>1</b>	<b>10.0</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3</b>	<b>30.0</b>	<b>6</b>	<b>60.0</b>	<b>10</b>	<b>0.7</b>
<b>GRAND TOTAL... ..</b>	<b>60</b>	<b>3.9</b>	<b>268</b>	<b>17.4</b>	<b>539</b>	<b>35.1</b>	<b>670</b>	<b>43.6</b>	<b>1,537</b>	<b>100.0</b>

NOMBRE D'INCENDIES PAR ORGANISATION DE PROTECTION,  
SELON LE MODE D'EXTINCTION

ORGANISATION	EXTINCTION				TOTAL	
	AVEC AIDE		SANS AIDE			
	NOMBRE	POUR-CENTAGE	NOMBRE	POUR-CENTAGE	NOMBRE	POUR-CENTAGE
<i>Service de la Protection</i>						
District No 1.....	113	82.5	24	17.5	137	8.9
" " 2.....	117	96.7	4	3.3	121	7.9
" " 3.....	60	96.8	2	3.2	62	4.0
" " 4.....	237	97.1	7	2.9	244	15.9
" " 5.....	5	100.0	—	—	5	0.3
" " 6.....	48	100.0	—	—	48	3.1
" " 7.....	34	97.1	1	2.9	35	2.3
" " 8.....	117	100.0	—	—	117	7.6
" " 9.....	40	100.0	—	—	40	2.6
" " 10.....	103	100.0	—	—	103	6.7
" " 11.....	10	90.9	1	9.1	11	0.7
" " 12.....	5	100.0	—	—	5	0.3
TOTAL.....	889	95.8	39	4.2	928	60.3
<i>Associations de protection</i>						
Laurentian F.P. Ass..	95	60.5	62	39.5	157	10.2
Lower Ottawa F.P.A..	165	90.2	18	9.8	183	11.9
Ottawa River F.P.Ass.	73	72.3	28	27.7	101	6.6
Price Bros. F.P.Ass...	16	69.6	7	30.4	23	1.5
St. Maurice F.P.Ass..	59	48.0	64	52.0	123	8.0
So.St.Lawrence F.P.A.	7	58.3	5	41.7	12	0.8
TOTAL.....	415	69.3	184	30.7	599	39.0
Concessionnaires ou propriétaires non-affiliés..	10	100.0	—	—	10	0.7
GRAND TOTAL.....	1,314	85.5	223	14.5	1,537	100.0

## INCENDIES DANS LES MUNICIPALITÉS RURALES NON ORGANISÉES POUR FINS DE PROTECTION DES FORÊTS

L'année 1949 a été particulièrement désastreuse pour les forêts situées dans les cadres des municipalités rurales dépourvues d'organisation pour la protection des forêts. Dans le cours du mois d'août, une vague d'incendies a déferlé sur une multitude de terres à bois de nos cultivateurs, qui se trouvaient complètement privés de toute protection contre le feu. Des conflagrations ont été enregistrées, qu'on aurait pu éviter si l'on avait disposé d'un système quelconque de protection forestière. Des feux qui couvaient librement depuis longtemps se sont soudainement ravivés pour causer des désastres irréparables. Cette mauvaise période a suffi pour démontrer la nécessité d'établir un mode de protection contre le feu pour ces lots boisés.

On s'est tout de suite adressé au Service de la Protection, soit pour aider à combattre ces incendies ou pour solder les frais encourus pour leur extinction. Ce dernier a bien voulu dépêcher des hommes et de l'équipement de combat, mais il n'était pas préparé à faire face à cette situation, qui n'était d'ailleurs pas de son ressort. D'après la loi des Terres et Forêts, le Service de la Protection a en effet pour mission de veiller à la protection des terres de la Couronne. Comme aucun article de la loi n'oblige les propriétaires de ces terres à bois à les protéger contre l'incendie, il faudrait que les municipalités rurales s'organisent pour assurer la sauvegarde de ces boisés. Malheureusement, ces dernières ne sont pas toutes pourvues d'un service de pompiers, et, là où existe un tel service municipal, ces derniers ne sont généralement pas organisés pour combattre le feu en forêt.

C'est pourquoi, les municipalités rurales devraient profiter de l'expérience désastreuse de 1949, pour mettre sur pied une organisation pour la prévention et le combat des feux de forêts, tout comme elles doivent se préparer pour l'extinction des feux de bâtisses. Les conseils municipaux devraient à cette fin désigner les personnes qui pourraient agir comme inspecteurs ou gardes-feu et demander au Ministre des Terres et Forêts une nomination officielle d'inspecteur ou de garde-feu pour ces gens. Cette nomination officielle aurait pour effet d'investir ces inspecteurs ou gardes-feu de l'autorité que leur confère la loi. Le nombre d'inspecteurs ou de gardes-feu à faire nommer dépendrait de la distribution et de l'étendue des terres à bois, de la fréquence des incendies dans ces boisés, du nombre de feux qui y sont allumés pour effectuer le brûlage des déchets ligneux, etc.

Ces inspecteurs ou gardes-feu étant nommés, il faudrait leur fournir le matériel et l'équipement requis pour combattre le feu en forêt.

De son côté, le Service de la Protection serait prêt à accorder l'aide technique nécessaire pour l'organisation d'un tel système de protection des forêts, l'entraînement du personnel, etc. Mais il doit être bien compris

que le Ministre des Terres et Forêts ne peut s'engager à contribuer financièrement au fonctionnement d'un tel service, soit en payant le coût de l'équipement, le salaire des inspecteurs ou gardes-feu ou les frais d'extinction des incendies.

Dans les municipalités où les gens comprennent bien la nécessité de conserver nos forêts, il serait facile de trouver des personnes prêtes à agir comme inspecteurs ou gardes-feu gratuitement ou pour un salaire nominal. Le système de protection forestière fonctionnerait alors à peu de frais, sans être un fardeau pour la municipalité.

Les terres à bois ont pris tellement de valeur depuis quelques années que nombre de propriétaires réalisent de plus en plus qu'il est de leur intérêt d'assurer à leurs boisés une protection contre le feu. C'est pourquoi il y a lieu d'espérer que, d'ici quelques années, la plupart des municipalités rurales voudront organiser leur propre système de protection contre les feux de forêts.

# MÉTÉOROLOGIE FORESTIÈRE

*G.-Oscar Villeneuve, D. Ph.*

Durant la présente année, le Bureau de Météorologie a poursuivi ses travaux en météorologie forestière, en météorologie instrumentale, en climatologie, de même qu'il a continué des recherches à Duchesnay, comté de Portneuf. On voudra bien consulter le rapport de l'année dernière en ce qui concerne les différents travaux préparés par le Bureau de Météorologie; il en est de même pour toutes les études que le Bureau doit préparer à la demande des intéressés.

## MÉTÉOROLOGIE FORESTIÈRE (1)

• Durant la dernière saison, le Bureau de Météorologie a suivi de près le travail poursuivi par 108 observateurs, qui ont déterminé durant la saison de protection l'indice d'inflammabilité des forêts. On sait que ce calcul, fait par les observateurs, est vérifié au Bureau de Météorologie par une méthode que nous avons expliquée l'an dernier. En 1949, les stations de météorologie forestière ont été opérées par les organismes suivants:

Bureau de Météorologie.....	50
St. Maurice Forest Protective Association Ltd.....	10
Laurentian Forest Protective Association Ltd.....	16
Price Brothers Forest Protective Association Ltd.....	5
Southern St. Lawrence Forest Protective Association Ltd...	5
Lower Ottawa Forest Protective Association Ltd.....	12
Fermes expérimentales fédérales.....	2
Anglo-Canadian Pulp and Paper Mills Ltd.....	1
Département de la Chasse et de la Pêche.....	2
Fraser Companies Ltd.....	1
St. Anne Power Company.....	1
Lake St. John Power and Paper Company Ltd.....	1
Gaspesia Sulphite Company Ltd.....	1
Singer Manufacturing Company.....	1
<hr/>	
Total des stations de météorologie forestière.....	108

(1) Par Moïse Verret, I.F., et L.-Arthur Roy.

Les peuplements forestiers pour lesquels on a déterminé l'indice d'inflammabilité des forêts ont été cités dans le rapport de l'an dernier.

L'état des dangers de feux de forêts en 1949 a fait l'objet d'une étude spéciale, dont les résultats viennent d'être publiés (2). On a utilisé à cette fin les valeurs de l'indice d'inflammabilité, qui sont en somme une intégration des conditions météorologiques et forestières. Ces valeurs sont données par ordre chronologique pour chaque région économique et pour l'ensemble de tout le territoire forestier de la Province. Les auteurs concluent que, pour l'ensemble de tout le territoire forestier de la Province, les dangers d'incendie forestier ont été beaucoup plus bas en 1949 qu'au cours de l'année précédente.

### MÉTÉOROLOGIE INSTRUMENTALE (3)

En 1949, les inspecteurs ont visité toutes les stations de météorologie forestière, de même que celles qui nécessitaient des réparations d'appareils, des instructions à l'observateur ou un inventaire du matériel. Voici la liste des appareils installés pour compléter les stations ou remplacer les instruments défectueux:

Abris météorologiques.....	8	Tables à neige.....	6
Abris thermométriques....	4	Thermographes.....	7
Anémomètres.....	2	Thermomètres Six.....	21
Barographes.....	6	Thermomètres à maxima	23
Baromètres.....	2	Thermomètres à minima.	19
Bourdons pour anémomètre	4	Thermomètre solaire....	1
Compteur de vent.....	1	Thermomètres à minima.	2
Echelles à neige.....	11	(Herbe)	
Evaporomètres.....	16	Thermomètres (Autres)..	88
Girouettes.....	5	Verres gradués.....	27
Hydrographes.....	4	(0 à 100 cc)	
Pluviomètres.....	13	Verres gradués.....	24
Psychromètres.....	24	(0'' à 0.50'')	
Règles à neige.....	8	Verres pour psychromè-	
		tres.....	5

La même attention a été portée à l'égard des gardes-feu et des inspecteurs, en ce qui concerne la nécessité de l'indice d'inflammabilité dans l'étude de l'état des dangers d'incendies forestiers.

Les mêmes formules météorologiques que celles utilisées l'an dernier ont été fournies aux observateurs, ceci pour obtenir d'eux soit des données de climatologie, de météorologie agricole ou de météorologie forestière.

(2) Voir "Les dangers d'incendie forestier en 1949", par L.-A. Roy, Léon St-Amant et Moïse Verret, 1950. Ministère des Terres et Forêts, Bureau de Météorologie. Bulletin No 18.

(3) Par Hervé Bergeron et Léon St-Amant, B.A.

## CLIMATOLOGIE (1)

Au cours de l'année 1949, le réseau météorologique de la Province comprenait 250 stations dont 163 ont été opérées durant toute l'année. De ces 250 stations, plus de 160 ont fait rapport sur la température maximum et minimum, 250 sur la précipitation, 8 sur l'insolation, environ 125 l'évaporation et environ 150 sur l'humidité.

Actuellement, les registres du Bureau de Météorologie comprennent:

- 1—un résumé mensuel du temps à toutes les stations météorologiques du réseau;
- 2—une étude des précipitations de la saison d'été;
- 3—des études climatiques spéciales demandées par les services gouvernementaux et les organismes d'utilité publique;
- 4—un résumé mensuel de la température et de la précipitation publié par le Bureau provincial des Statistiques.

Le Bureau de Météorologie a publié à date 18 bulletins spéciaux sur les activités du Bureau et les données climatiques de la Province. Il a expédié durant la présente année 8,873 bulletins techniques. On a de plus répondu à 270 demandes spéciales de renseignements météorologiques. On peut classer ces demandes, d'après leur origine, de la manière suivante:

Québec.....	205	Etats-Unis.....	14
Ontario.....	13	Australie.....	4
Nouveau-Brunswick.....	6	Brésil.....	2
Nouvelle-Ecosse.....	5	Angleterre.....	8
Manitoba.....	2	France.....	3
Colombie-Britannique....	2	Haïti.....	1
Terre-Neuve.....	2	Palestine.....	3

### SERVICE D'INFORMATION

Comme par les années passées, le Bureau de Météorologie s'est efforcé de donner des informations climatiques à tous ceux qui en ont fait la demande. En météorologie instrumentale, en météorologie forestière et en climatologie, les officiers du Bureau ont répondu à toutes les demandes de renseignements des organismes gouvernementaux et à ceux d'utilité publique, de même qu'à de nombreuses entreprises privées. Durant la saison d'hiver, le même service de renseignements, en opération l'an dernier, a été remis sur pied cette année encore, pour le bénéfice des skieurs, tant du pays que de l'étranger.

Voici la liste des publications du Bureau pour l'année qui vient de s'écouler:

Villeneuve, G.-Oscar, 1949. Manuel de l'observateur en météorologie.

Ministère des Terres et Forêts. Bureau de Météorologie. Bulletin No 12.

(1) Par Joseph Verrette, B.A., I.F.

- Villeneuve, G.-Oscar, 1949. Méthodes d'évaluation des dangers d'incendie forestier au Canada et aux Etats-Unis. Ministère des Terres et Forêts. Bureau de Météorologie. Bulletin No 13.
- Villeneuve, G.-Oscar, 1949. La Météorologie, sa nécessité. Ministère des Terres et Forêts. Bureau de Météorologie. Bulletin No 14.
- Villeneuve, G.-Oscar, 1949. Indice d'inflammabilité des forêts et incendies forestiers en 1948. Ministère des Terres et Forêts. Bureau de Météorologie. Bulletin No 15.
- Dessureaux, L. et Godbout, E., 1949. Thirty-five years of weather records at Ste-Anne-de-la-Pocatière. Ministère des Terres et Forêts. Bureau de Météorologie. Bulletin No 16.

### RECHERCHES

Les études mentionnées dans le rapport de l'an dernier ont été poursuivies encore cette année avec quelques variantes. Elles sont à peu près les mêmes, sauf en ce qui concerne leur nombre. Beaucoup plus nombreuses en effet que par les années passées, ces recherches sont faites à la demande d'agronomes, de forestiers, de biologistes, d'ingénieurs, etc., ou ce sont des enquêtes de renseignements météorologiques en relation avec différents phénomènes naturels.

### CONCLUSION

L'année 1949 a été marquée d'une augmentation volumineuse du travail à poursuivre. En effet, les demandes de renseignements, au nombre de 158 l'an dernier, ont été de 270 cette année. Les officiers du Bureau ont fait tout leur possible pour exécuter le travail requis pour satisfaire aux demandes de l'extérieur. Il faut ajouter que plusieurs d'entre eux n'ont pas hésité à consacrer à leur travail des heures supplémentaires sans rémunération.

En janvier 1950, le Bureau de Météorologie a commencé la publication d'un feuillet mensuel à l'adresse des observateurs. Ce feuillet contient des instructions météorologiques, des notes d'intérêt local, de même que des renseignements sur certaines activités météorologiques au pays et à l'étranger. On suppose que ce feuillet semble remplir le but pour lequel on le publie, puisqu'après quelques mois, le Bureau a été obligé de faire imprimer 600 numéros par mois, comparativement aux 250 numéros publiés durant les premiers mois.

## ENTOMOLOGIE FORESTIÈRE

*Lionel Daviault, D. Sc.*

L'année qui vient de s'écouler n'offre dans son ensemble aucune surprise au point de vue entomologique. Comme on pouvait s'y attendre, certains graves fléaux ont continué à exercer leurs ravages, tandis que, par contre, on a enregistré une régression nette dans l'intensité de l'attaque de quelques déprédateurs, qui s'étaient développés d'une façon inaccoutumée en ces dernières années. Nous nous sommes efforcés d'obtenir des informations complètes sur la distribution et l'abondance de tous ces insectes. Nous avons été aidés à nouveau dans ce travail par les gardes-feu du Service de la Protection et des associations de protection contre les incendies forestiers. De plus, des enquêtes spéciales furent poursuivies par nos aides-entomologistes dans les forêts contaminées par certains graves ravageurs, dans le but d'obtenir des renseignements plus précis sur l'étendue des dégâts commis à date dans les différentes régions de la Province.

Les recherches entreprises depuis quelques années sur les insectes susceptibles de transmettre le champignon responsable de la maladie hollandaise de l'orme furent continuées, de même que nos études sur la tordeuse des bourgeons de l'épinette et les mécolépidoptères nuisibles au feuillage de l'épinette. On trouvera dans le présent rapport un bref aperçu des principaux travaux accomplis au cours de la dernière saison.

### INVENTAIRE DES INSECTES FORESTIERS (1)

Au cours de la dernière saison, le nombre des collections s'est élevé à 5,451, soit une augmentation appréciable sur l'an dernier. Plus de 750 collaborateurs répartis sur tout le territoire forestier accessible de la Province participèrent à cet inventaire. Voici le nombre d'échantillons prélevés par le personnel de chaque organisme coopérateur: personnel des associations de protection contre les incendies forestiers 3,194; gardes-feu et inspecteurs du Service de la Protection du Ministère des Terres et Forêts 1,094; aides-entomologistes du Bureau d'Entomologie 1,131; divers autres collaborateurs 35.

Les principaux résultats obtenus au cours de la dernière saison sont résumés dans le tableau No 1 et le graphique No 1. Dans le tableau, on a indiqué, pour les espèces les plus importantes, le nombre de collections qui ont été recueillies au cours des trois dernières années, tandis que l'on peut se faire une idée de l'abondance relative, suivant les régions, des espèces les plus nuisibles, en référant au graphique.

---

(1) Par Robert Lambert, B.Sc., I.F., M.Sc., D.Ph.

TABLEAU No 1 — ABONDANCE COMPARÉE DE QUELQUES ESPÈCES  
D'INSECTES

NOM DE L'INSECTE	NOMBRE D'ÉCHANTILLONS REÇUS		
	en 1947	en 1948	en 1949
Petite tenthrède du mélèze ( <i>Anoplonyx laricis</i> ).....	14	23	34
Tenthrède du bouleau ( <i>Arge pectoralis</i> ).....	5	7	18
Tenthrède de l'orme ( <i>Cimex americana</i> ).....	1	7	9
Tenthrède européenne de l'épinette ( <i>Gilpinia hercyniae</i> )....	384	355	650
Tenthrède à tête noire du sapin ( <i>Neodiprion abietis</i> ).....	78	94	110
Tenthrède de Leconte ( <i>Neodiprion lecontei</i> ).....	3	1	5
Tenthrède à tête jaune de l'épinette ( <i>Pikonema alaskensis</i> )..	110	130	142
Tenthrède à tête verte de l'épinette ( <i>Pikonema dimmockii</i> )..	126	184	185
Tenthrède européenne du mélèze ( <i>Pristiphora erichsonii</i> )....	10	9	16
Tenthrède du sorbier ( <i>Pristiphora geniculata</i> ).....	25	13	11
Tenthrède du genévrier ( <i>Monoctenus juniperinus</i> ).....	1	0	2
Némate vert du bouleau ( <i>Nematus unicolor</i> ).....	0	10	6
Tenthrède tisseuse ( <i>Cephalcia fascipennis</i> ).....	7	11	14
Tenthrède tisseuse ( <i>Cephalcia</i> sp.).....	27	2	3
Tenthrède du pin gris ( <i>Neodiprion swainei</i> ).....	15	11	29
Syrphe de Lapponie ( <i>Metasyrphus lapponicus</i> ).....	7	9	14
Arpenteuse du tilleul ( <i>Erannis tiliaria</i> ).....	3	3	3
Arpenteuse de l'épinette ( <i>Carpeta divisata</i> ).....	13	27	21
Arpenteuse bossue de l'épinette ( <i>Ectropis crepuscularia</i> )....	16	17	17
Arpenteuse de la pruche ( <i>Lambdina fuscularia</i> ).....	118	162	463
Arpenteuse hâtive de l'épinette ( <i>Eupithecia filmata</i> ).....	21	21	16
Arpenteuse brune de l'épinette ( <i>Eupithecia palpata</i> ).....	38	41	36
Fausse arpenteuse de la pruche ( <i>Nepytia canosaria</i> ).....	20	4	41
Arpenteuse dodue ( <i>Protoboarmia porcelaria</i> ).....	65	147	125
Arpenteuse verte de la pruche ( <i>Nepytia phantasmaria</i> ).....	29	24	33
Arpenteuse verte de l'épinette ( <i>Semiothisa granitata</i> ).....	253	160	459
Arpenteuse du mélèze ( <i>Semiothisa sexmaculata</i> ).....	12	14	27
Chenille caméléon ( <i>Anomogyne elimata</i> ).....	13	27	42
Chenille caméléon ( <i>Anomogyne perquirata</i> ).....	0	7	8
Autographe de l'épinette ( <i>Autographa</i> spp.).....	84	84	97
Porte-case du mélèze ( <i>Coleophora laricella</i> ).....	14	20	17
Elaphre versicolor du sapin ( <i>Elaphria versicolor</i> ).....	80	76	68
Chenille à raies vertes ( <i>Feralia jocosa</i> ).....	57	89	79
Arlequin de l'épinette ( <i>Palthis angulalis</i> ).....	24	24	42
Phalène de l'épinette ( <i>Panthea acronyctoidea</i> ).....	15	35	31
Chenille à tente d'automne ( <i>Hyphantria cunea</i> ).....	11	25	75
Lexis bicolor ( <i>Lexis bicolor</i> ).....	29	18	40
Tordeuse des bourgeons de l'épinette ( <i>Choristoneura fumiferana</i> )	815	1153	1676
Tordeuse à tête noire de l'épinette ( <i>Acleris variana</i> ).....	205	300	233
Tordeuse verte de l'épinette ( <i>Tortrix packardiana</i> ).....	3	10	7
Pyrale des aiguilles de l'épinette ( <i>Dioryctria reniculella</i> )....	42	221	358
Livrée des forêts ( <i>Malacosoma disstria</i> ).....	3	10	9
Chenille à tente des vergers ( <i>Malacosoma americana</i> ).....	1	1	6
Arpenteuse du mélèze ( <i>Tolyte laricis</i> ).....	5	1	2
Chenille à houppes jaunes ( <i>Notolophus antiqua</i> ).....	63	42	21
Hémérocampe gris de l'épinette ( <i>Olene plagiata</i> ).....	26	28	16
Anisote de l'érable ( <i>Anisota rubicunda</i> ).....	4	6	6
Chenille à tente de l'Ouest ( <i>Malacosoma pluviale</i> ).....	2	2	7
Arpenteuse verte du sapin ( <i>Nyctobia limularia</i> ).....	18	51	78
Chenille verte du chêne ( <i>Nadata gibbosa</i> ).....	5	28	22
Arpenteuse rayée ( <i>Campaea perlata</i> ).....	4	3	31
Chenille à tente du cerisier ( <i>Archips cerasivorana</i> ).....	2	3	5
Chenille des marais salins ( <i>Estigmene acrea</i> ).....	9	4	2
Halisidote maculée ( <i>Halisidota maculata</i> ).....	4	4	9
Hémérocampe à houppes blanches ( <i>Hemerocampa leucostigma</i> )	8	7	4
Tenthrède du pin blanc ( <i>Neodiprion pinetum</i> ).....	2	1	2

Graphique 1 - ABONDANCE RELATIVE DES PRINCIPAUX INSECTES EN 1949

RÉGIONS ÉCONOMIQUES	NEODIPRION ABIEIS	ANDROLYNX LARICIS	PRISTIPHORA GENICULATA	ACLERIS VARIANA	SEMIOTHISA GRANITATA	SEMIOTHISA SEMICULATA	PRISTIPHORA ERICHSONII	MALACOSOMA DISTRIA	CHRISTOMERIA FUMIFERANA	PIKONEMA ALASKENSIS	NEPTIA CANOSARIA	DIORCTIA BENCULELLA	NEODIPRION SWAINI	COLEOPHORA LARICELLA	LAMBDA FISCELLARIA	NEP. PHAN-TASMARIA	APHROPHORA PARALLELA	MONOPHANUS SCUTELLATUS	HYPOMOLYX PICEUS	GILPINIA HERCYNIAE	ARGE PECTORALIS	HYPHANTRIA CUNEATA	DICHELONYX SPP	PIKONEMA DIMORPHI
MATAGAMI	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
ABITIBI	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
TÉMISCAMINGUE	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
OUTAOUAIS	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
NORD DE MONTRÉAL	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
ST-MAURICE	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
JACQUES-CARTIER	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
LAC ST-JEAN	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
SAGUENAY	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
MANICOUAGAN	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
ROMAINE	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
LABRADOR	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
PLAINE DE MONTRÉAL	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
PLAINE DE QUÉBEC	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
ST-FRANÇOIS	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
CHAUDIÈRE	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
PLATEAU ET PLAINES DE LA RIVE SUD	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
PLATEAU RIMOUSKI-MATANE	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
PLAINE DU BAS ST-LAURENT	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
MATAPÉDIA	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
BAIE DES CHALEURS	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
GASPÉ	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○

○ RARE ○ COMMUN ○ NOMBREUX ○ ABONDANT ● TRÈS ABONDANT

L'examen du tableau fait voir que plus de la moitié des espèces mentionnées ont été plus abondantes cette année qu'au cours de la saison précédente. Parmi toutes ces espèces, la tordeuse des bourgeons de l'épinette (*Choristoneura fumiferana*) demeure l'ennemi le plus redoutable de nos forêts de sapins et d'épinettes. Cet insecte a continué à étendre son aire d'extension et ses ravages se sont aggravés en plusieurs régions à l'est du St-Maurice. Le foyer principal de contamination, qui se déplace sans cesse dans la direction de l'Est, a maintenant atteint les régions du Lac St-Jean, du Saguenay et de Jacques-Cartier. De plus, quelques foyers d'infestation intense se sont développés jusque dans la Plaine de Québec, les régions de Manicouagan et de Romaine et même au Labrador. Sur la rive sud du fleuve, on a relevé des foyers de contamination grave dans les Plateaux et la Plaine de la Rive Sud, ainsi que dans les Plateaux Rimouski-Matane et la Plaine du Bas St-Laurent.

Dans toutes les régions à l'ouest du St-Maurice, on a noté une réduction très appréciable dans l'intensité de l'invasion: la plupart des foyers d'infestation sont disparus et ceux qui ont subsisté n'occupent plus que des aires très restreintes. Dans bien des endroits de l'Abitibi, du Témiscamingue, de l'Outaouais et du Nord de Montréal, les sapins et les épinettes qui n'avaient été que partiellement atteints se sont refait un nouveau feuillage, leur donnant l'apparence d'une nouvelle vigueur, tandis que ceux qui avaient été gravement défoliés ont continué à dépérir. Dans le St-Maurice, les foyers de contamination se sont considérablement réduits en superficie, mais leur nombre a plus que doublé.

L'invasion de la tordeuse à tête noire (*Acleris variana*), qui sévissait depuis trois ans avec une extrême intensité dans la péninsule de la Gaspésie, a pratiquement disparu et seuls quelques petits îlots d'infestation ont subsisté dans les bassins des principales rivières de la vallée de la Matapédia.

On a enregistré également une diminution considérable dans l'attaque de l'arpenteuse de la pruche (*Lambdina fiscellaria*), qui s'était déclarée l'an dernier sur une bande de territoire longeant le fleuve depuis Rivière-à-Claude jusqu'à Gaspé. L'invasion s'est déplacée pour atteindre le centre de la Péninsule et y causer des défoliations légères sur le sapin et l'épinette.

Des défoliations sérieuses ont été causées à nouveau par la tenthrède du pin gris (*Neodiprion swainci*) dans plusieurs peuplements de pin gris de la région du St-Maurice. On a relevé également quelques foyers d'infestation légère au Lac St-Jean, dans le sud-est de l'Abitibi, au Témiscamingue, dans l'Outaouais et dans le Nord de Montréal.

La chenille des aiguilles (*Dioryctria reniculella*) a continué à se multiplier d'une façon intensive dans les régions où abonde la tordeuse des bourgeons de l'épinette.

Dans la plupart des régions de la Province, la tenthrède européenne de l'épinette (*Gilpinia hercyniae*) a été plus fréquemment rencontrée qu'au cours

de la saison précédente; toutefois elle n'a causé aucune défoliation importante en aucun endroit.

#### RECHERCHES SUR LES INSECTES DE L'ORME (1)

Les insectes de l'orme ont continué à faire l'objet de recherches intensives. Nous avons tenu en particulier à poursuivre les travaux amorcés les années précédentes sur la distribution, l'abondance relative et la période des métamorphoses de chacune des espèces inféodées à l'orme. En même temps, nous avons réuni le plus de données possible sur les ennemis naturels de ces insectes.

Des élevages ont été réalisés en laboratoire pour déceler avec précision les mœurs particulières des espèces les plus importantes. Nous avons tenté d'une part de fixer les seuils du développement du Scolyte indigène (*Hylurgopinus rufipes* Eich.) et d'autre part de découvrir l'influence d'expositions périodiques à diverses températures sur le développement de cet insecte.

Les expériences entreprises les années dernières pour découvrir les insectes vecteurs et pour saisir leur rôle particulier dans la transmission de la maladie hollandaise ont été continuées et intensifiées. Quelques-uns de ces travaux ont fait l'objet de communications au Congrès de l'Acfas et à la Société entomologique d'Ontario.

#### A) DISTRIBUTION, ABONDANCE ET PÉRIODE DE MÉTAMORPHOSE DES PRINCIPAUX INSECTES DE L'ORME.

Au début de mai, nous avons recueilli une vingtaine d'échantillons de branches d'ormes abritant des *Magdalis* sur le point d'accomplir leur dernière métamorphose. Ces échantillons provenaient de localités différentes et comprenaient 5 à 10 pièces d'environ vingt pouces de longueur et d'un diamètre variant de 1 à 5 pouces. Ils furent placés immédiatement dans des récipients appropriés pour recueillir, dès leur sortie de l'écorce les Charançons et leurs parasites.

TABLEAU No 2—PÉRIODE DE PLUS GRANDE ABONDANCE DES ÉCLOSIONS DES CHARANÇONS DE L'ORME

ANNÉE	<i>Magdalis barbata</i>		<i>Magdalis armicollis</i>	
	Mâles	Femelles	Mâles	Femelles
1947.....	15 juin	19 juin	23 juin	28 juin
1948.....	5 juin	12 juin	12 juin	26 juin
1949.....	20 mai	30 mai	4 juin	14 juin

Au total, nous avons obtenu les dates de métamorphoses d'environ onze mille charançons et de leurs parasites. Cette année, ces insectes sont

(1) Par le Frère Adrien Robert, C.S.V.

apparus une dizaine de jours plus tôt qu'au cours des deux années précédentes (Tableau No 2). Les données météorologiques fournies par la station de Berthierville n'indiquent cependant pas que les températures moyennes des mois d'avril, mai et juin aient été plus élevées cette année (Tableau No 3). Sans doute, faut-il rechercher la cause de ces sorties plus hâtives dans la durée et l'intensité des périodes chaudes printanières, plutôt que dans ces moyennes mensuelles.

TABLEAU No 3—MOYENNES MENSUELLES DES TEMPÉRATURES  
À BERTHIERVILLE

Mois	1947	1948	1949
Avril.....	35.04	44.4	41.4
Mai.....	47.7	54.0	52.1
Juin.....	60.4	62.0	65.8

La croissance, chez la plupart des Charançons de l'orme, est interrompue à l'automne au stade prénympgal (exception pour quelques femelles de *Magdalis armicollis*). Dès le retour de la chaleur printanière, ces Charançons accomplissent leur mue nymphale et complètent ce stade en un temps plus ou moins long, selon la quantité de chaleur qui leur est fournie. Il en va de même des divers parasites qui sortent plus ou moins tôt suivant la température qui sévit au printemps. Le graphique No 2 illustre cette période des sorties pour les deux principaux Charançons de l'orme, *Magdalis barbata* et *Magdalis armicollis*.

Le *Magdalis inconspicua* Horn qui n'avait été trouvé jusqu'ici qu'en un nombre restreint de localités a été obtenu de plusieurs autres comtés; ce qui porte à croire qu'il est largement répandu le long du St-Laurent et de la rivière Outaouais.

Un peu partout, l'action frénatrice des insectes parasites s'intensifie, mais elle est plus accentuée dans les localités infestées par les Charançons depuis plusieurs années. Le rôle dévolu à l'*Eubadizon magdali* Cress. et au *Trigonura tarsata* D.T. a été peu modifié; le *Spathius canadensis* Ash. a gagné davantage de terrain. Le fait que ce Braconide s'attaque à plusieurs hôtes favorise vraisemblablement son action bienfaisante.

Afin d'observer l'allure de distribution et d'abondance du Scolyte indigène de l'orme, des échantillons d'ormes infestés par cet insecte furent recueillis vers la mi-juillet dans une vingtaine de localités de la Province. Par la suite, on a noté quotidiennement le nombre d'insectes adultes à sortir de chacun de ces échantillons. Le graphique No 3 indique la façon dont les sorties se sont distribuées dans deux de ces échantillons. L'examen

de ce graphique montre que la majorité des Scolytes ont pris leur envol au cours de la première quinzaine d'août; mais, pour l'échantillon provenant de Berthierville, les sorties se sont prolongées jusqu'en septembre avancé.

Si l'on compare ces résultats à ceux de l'année précédente, là encore on note une avance marquée dans la période des éclosions. L'action du *Spathius canadensis* dans la réduction du Scolyte est toujours très faible; les pourcentages de parasitisme excèdent rarement 2 pour cent. Bien qu'il ait été possible de retracer des Scolytes dans toute la zone de la maladie hollandaise et même au-delà, les populations de cet insecte étaient assurément moins denses cette année qu'au cours de 1946-47.

La pullulation de la Saperde de l'orme (*Saperda tridentata* Oliv.) n'est sans doute pas étrangère à la diminution des Scolytes, particulièrement dans la zone fortement atteinte par la maladie hollandaise. En effet, la larve de ce xylophage creuse très souvent ses propres galeries à travers les galeries du Scolyte et dévore au passage aussi bien les jeunes larves de cet insecte que les nymphes et les adultes récemment éclos; les larves qui échappent à cette première hécatombe se trouvent généralement dans des portions très desséchées de l'écorce et, de ce fait, elles meurent avant de boucler leur cycle vital.

Un Cléride de grande taille, l'*Enoclerus rufiventris* Spin., exerce également une action bienfaisante sous la forme adulte. Il déambule alors avec rapidité sur l'écorce et dévore nombre de Scolytes au moment de leur sortie du bois. En captivité, il en détruit de 4 à 7 par 24 heures.

#### B) LES SEUILS DU DÉVELOPPEMENT DU SCOLYTE DE L'ORME

Au cours des années précédentes, nous avons étudié le développement du Scolyte à diverses températures constantes, soit 75°, 85°F., et à des températures fluctuantes du laboratoire. Cette année, nous avons cherché à compléter ces premières observations en tentant de déterminer l'effet de températures extrêmes, c'est-à-dire à 41° et 95°F. Les résultats obtenus, bien que fort incomplets, méritent toutefois d'être rapportés.

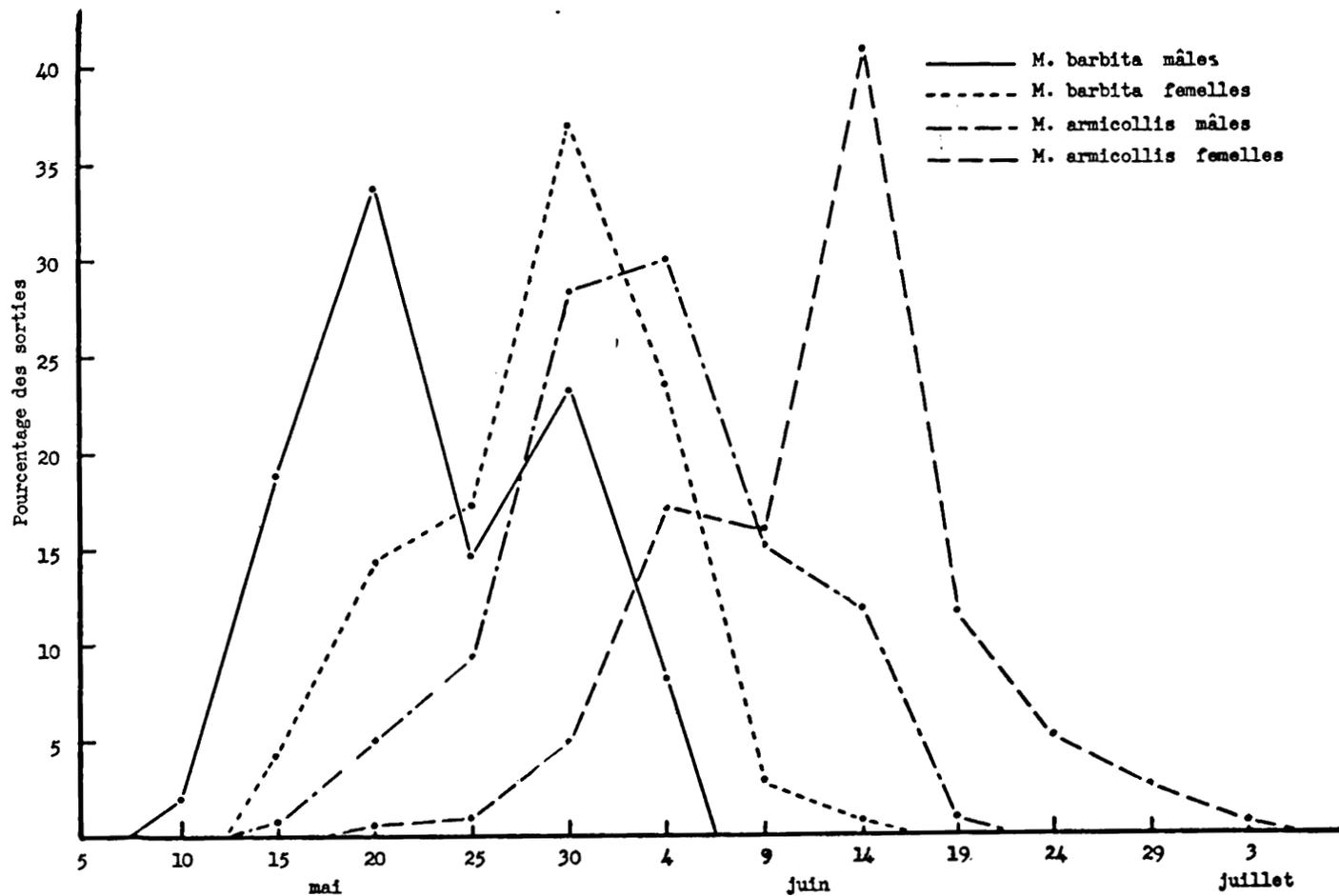
A 41°F. les œufs n'éclosent pas, mais plusieurs conservent leur vitalité, car, transférés à des températures plus élevées, certains donnent naissance à des larves qui se développent normalement. Les larves placées à 41°F. ne mangent pas et finissent toujours par mourir; par contre les nymphes poursuivent leur développement à un rythme qui représente environ 2 pour cent de ce qu'il est à 75°F.

Les œufs et les larves de Scolytes ne peuvent pas non plus se développer à 95°F. Les nymphes réussissent à effectuer leur nymphose, si l'humidité du milieu est élevée, mais les adultes ainsi obtenus ne survivent pas.

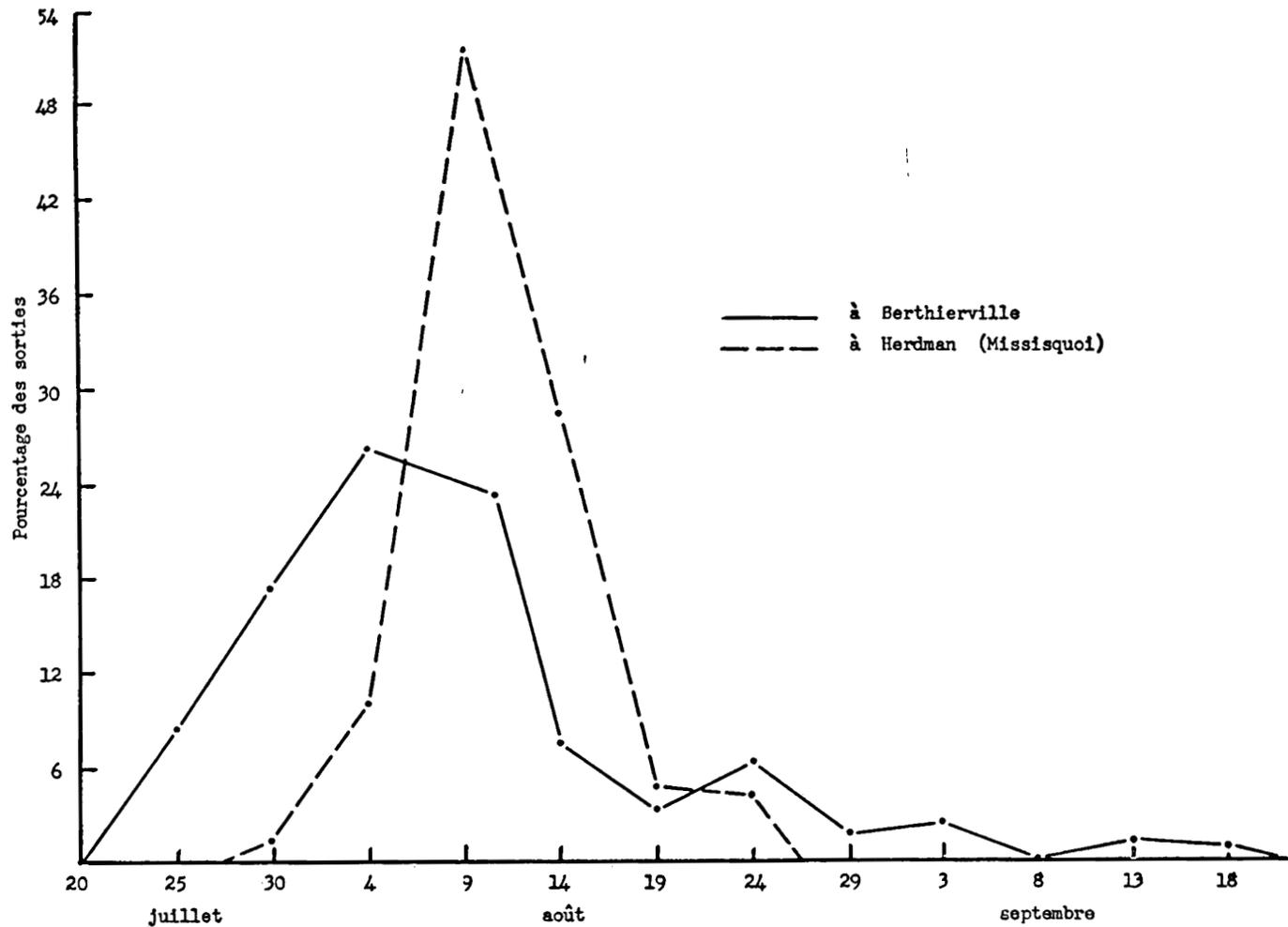
#### C) L'INFLUENCE D'EXPOSITIONS PÉRIODIQUES À DIVERSES TEMPÉRATURES SUR LE DÉVELOPPEMENT DU SCOLYTE INDIGÈNE

Nos facilités de conditions expérimentales nous ont permis de réaliser

Graphique 2 - Epoque d'apparition des Charançons de l'orme en 1949



Graphique 3 - Epoque d'apparition du Scolyte indigène de l'orme en 1949



les 4 séries d'expériences suivantes dans lesquelles nous faisons alterner une température élevée et une température basse et cela journallement.

1ère série: 8 heures à 75° et 16 heures à 41° F.

2ième série: 16 heures à 75° et 8 heures à 41° F.

3ième série: 8 heures à 95° et 16 heures à 41° F.

4ième série: 16 heures à 95° et 8 heures à 41° F.

Comme à 41° F. le développement est pratiquement nul, il s'ensuit que tout le développement constaté s'accomplit à la température élevée. Evidemment, dans ces conditions la durée du cycle biologique se trouve augmentée de façon appréciable: en théorie, d'un ou des deux tiers, mais, de fait, cette augmentation est plus considérable encore, puisque l'insecte que l'on passe d'une température basse à une température plus élevée met un temps variable à reprendre son alimentation et partant sa croissance.

Nos observations n'ont pu porter sur l'ensemble du cycle, mais vraisemblablement elles seraient de même nature sur toute la longueur du cycle. Or, au cours des deux premiers âges de la vie larvaire, pour une larve maintenue durant 8 heures à 75° et 16 heures à 41° F. la croissance s'est accomplie comme si la larve n'avait bénéficié que de 70 pour cent de ces huit heures.

Une autre constatation importante que nous avons pu faire au cours de ces expériences a trait aux larves que nous avons maintenues alternativement à 95° et 41° F. Le développement larvaire du Scolyte, qui s'était avéré impossible à chacune de ces températures, s'est réalisé presque normalement quand on a fait varier les temps d'expositions à chacune de ces deux températures, soit 8 ou 16 heures à 95° alternant respectivement avec 16 ou 8 heures à 41° F.

Le fait que cet insecte puisse s'acclimater à ces sauts brusques et fréquents de température témoigne de sa grande résistance et permet de comprendre mieux les conditions ordinaires dans lesquelles il se développe.

#### D) EXPÉRIENCES D'INOCULATION DE LA MALADIE HOLLANDAISE PAR LES CHARANÇONS ET LES SCOLYTES

Pour la quatrième année consécutive, nous avons cherché à savoir dans quelles proportions les Charançons et les Scolytes, porteurs de *Ceratostomella ulmi* (Schwarz) Buisman, pouvaient transmettre la maladie hollandaise, quand on les mettait en réclusion sur des ormes sains. Les résultats obtenus cette année confirment ceux des années précédentes et permettent de voir plus clairement l'influence réelle des Charançons dans l'inoculation de cette terrible maladie de notre plus bel arbre d'ornement.

Des 98 ormes sur lesquels nous avons confiné des Charançons, porteurs de spores, onze ont manifesté les symptômes de la maladie et, à la culture du bois sur gélose, se sont réellement montrés atteints. Dans sept cas, les

Charançons en cause étaient des *Magdalis barbata* (Say) et dans les quatre autres des *M. armicollis* (Say). Nous n'avons tenté aucun essai avec les *M. inconspicua* Horn.

Il faut dire que nos expériences ont été réalisées un peu tardivement, c'est-à-dire à partir du 25 juin, alors que déjà la période de grande susceptibilité des ormes à la maladie était pratiquement écoulée. Ces résultats, ajoutés à ceux que nous avons déjà signalés les années dernières, permettent d'entrevoir la part considérable que semble jouer les Charançons dans la transmission de la maladie hollandaise sur notre territoire.

Durant les mois d'août et de septembre, en opérant comme dans les expériences précédentes, des Scolytes (*Hylurgopinus rufipes* Eich.) chargés de spores se sont montrés incapables de transmettre la maladie à des ormes sains (essais sur 20 ormes). Ces résultats indiquent clairement qu'avec l'approche de l'automne, les ormes deviennent de moins en moins susceptibles aux attaques de la maladie, par suite d'un ralentissement dans la circulation de la sève.

#### ACCLIMATATION DE PARASITES ÉTRANGERS

Au cours de l'été 1949, le Laboratoire fédéral de parasitologie de Belleville, Ontario, a fait relâcher dans la Réserve de Parke, près de St-Alexandre, les parasites suivants pour combattre la tordeuse des bourgeons de l'épinette: 115 *Phytodietus fumiferanae* 1,000 *Phytodietus affinis* 115 *Apechthis resinator*, 250 *Ceromasia auricaudata* soit un total de 1,480 spécimens de parasites.

Contre la tenthredo européenne de l'épinette, on a également relâché 53 individus de *Exenterus amyctorius* dans la région du lac St-Jean, et 8,541 individus de *Prosturmia bohémica* (connue jusqu'ici sous le nom de *Sturmia inconspicua*) dans diverses régions, comme suit: Bellechasse 2,000, Bonaventure 500, Lac St-Jean 500, Chicoutimi 500, Cantons de l'Est 500, Gaspé 500, Abitibi 1,000, Mont-Laurier 500, Rimouski 1,341, Portneuf 1,200.

#### MICROLÉPIDOPTÈRES NUISIBLES À L'ÉPINETTE

Les chenilles de nombreuses espèces de microlépidoptères peuvent à l'occasion causer des défoliations très sérieuses sur le feuillage des épinettes et jusqu'ici il existait aucune description permettant de les distinguer d'une façon certaine par le seul examen de leurs ravages ou de leurs chenilles. Pour cette raison, on a maintes fois soupçonné des espèces d'être responsables de dégâts graves en certaines régions, alors qu'en réalité, il s'agissait d'espèces tout à fait différentes. Il nous a donc paru important de recueillir au plus tôt des informations précises sur l'identité des principales espèces de microlépidoptères rencontrées sur le feuillage des épinettes dans notre province et d'accumuler des renseignements sur leur distribution, leur abondance, leurs mœurs, leurs parasites et leur degré de nocuité.

Un très grand nombre d'espèces ont été élevées à date en laboratoire et dans le champ. Voici la liste des principales espèces étudiées au cours de la dernière saison de travail: Tordeuse verte (*Epinotia nanana* Tr.), tordeuse de l'épinette (*Epinotia normanana* Kearf.), mineuse rosée (*Recurvaria picealella* Kearf.), mineuse de l'épinette (*Tanivaal bolineana* Kearf.), tordeuse verte (*Tortrix packardiana* Fern.), tordeuse à tête noire (*Acleris variana* Fern.), pyrale des aiguilles (*Dioryctriar eniculella* Grote), tordeuse orangée (*Zeiraphera ratzeburgiana* Sax.), tordeuse jaune (*Zeiraphera fortunana* Kearf.), tordeuse à triangle blanc (*Archips persicana* Fitch), tordeuse de l'épinette (*Archips striana* Fern.).

#### RECHERCHES BIO-ÉCOLOGIQUES SUR LA TORDEUSE DES BOURGEONS DE L'ÉPINETTE

Les études entreprises depuis quelques années sur cet insecte ont été continuées dans trois endroits de recherches, à savoir: Berthierville, le lac Gagnon, dans la vallée du St-Maurice, et dans la région du Cabonga. Cette année le développement des chenilles s'est effectué beaucoup plus rapidement qu'au cours de l'année précédente, de sorte que les papillons apparurent environ dix jours plus tôt.

#### DOMMAGES CAUSÉS PAR LES INSECTES (1)

Les techniciens de la Section des enquêtes ont cherché, comme par les années dernières, à évaluer avec soin l'étendue des dégâts commis par certains graves fléaux dans nos forêts, en particulier la tordeuse des bourgeons de l'épinette et la maladie du bouleau et du merisier. Aucun changement important n'a été apporté dans la façon de recueillir les informations sur le terrain et le travail a consisté dans l'examen détaillé de tous les arbres compris dans des places d'études d'environ un dixième d'acre en superficie. Il nous a été possible d'affecter vingt aides-entomologistes à ce travail, ce qui représente une augmentation de six sur l'année dernière. Dans le présent rapport nous donnons un bref résumé des principaux résultats obtenus.

#### A) DÉGATS OCCASIONNÉS PAR LA TORDEUSE DES BOURGEONS DE L'ÉPINETTE

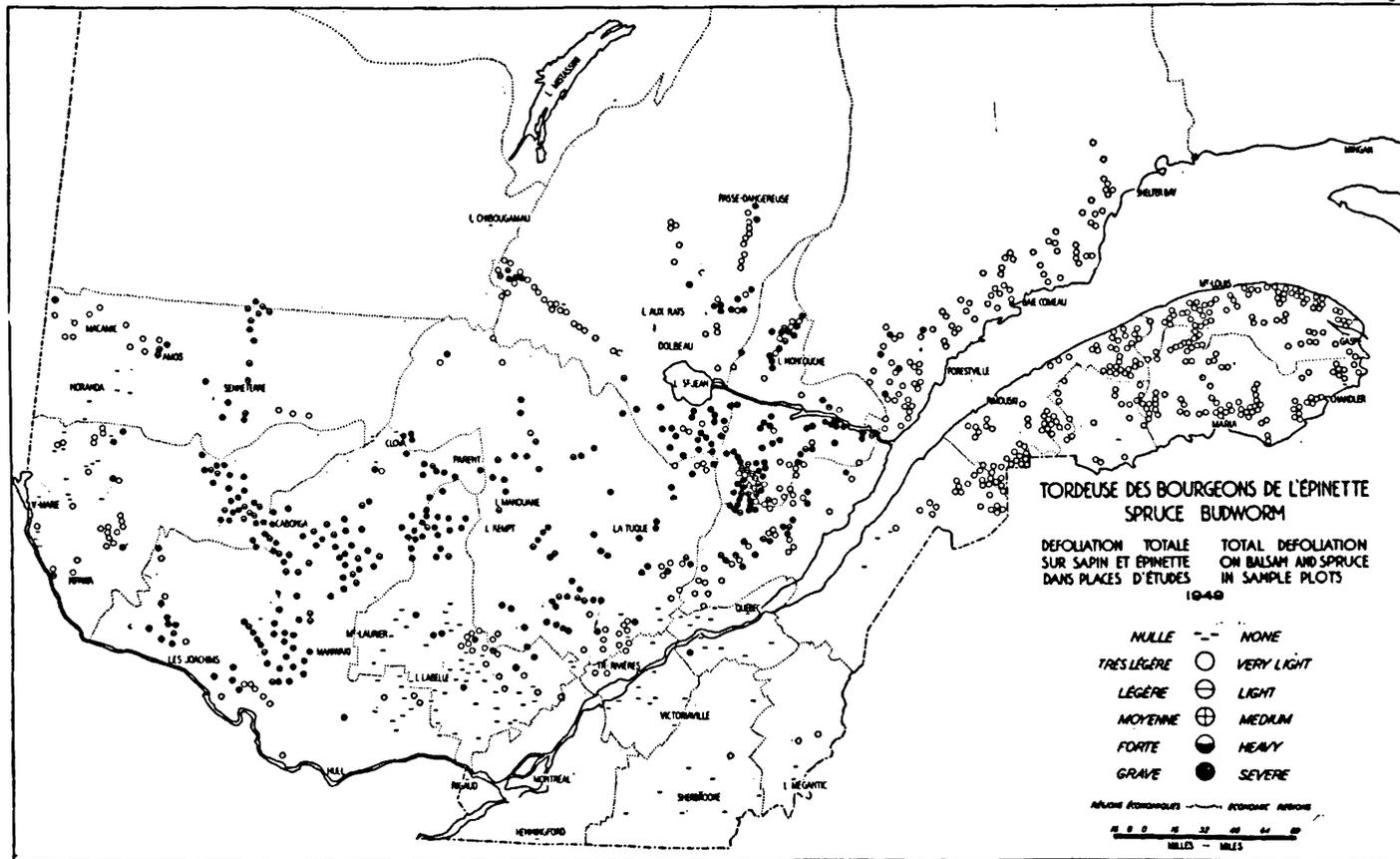
Vu les progrès constants dans l'invasion de la tordeuse des bourgeons de l'épinette, il nous a paru important d'intensifier les recherches dans les peuplements de conifères, dans le but d'obtenir des informations plus complètes que par les années dernières sur l'étendue des Pertes occasionnées par cet insecte dans les diverses régions de la Province. Cette année, il nous

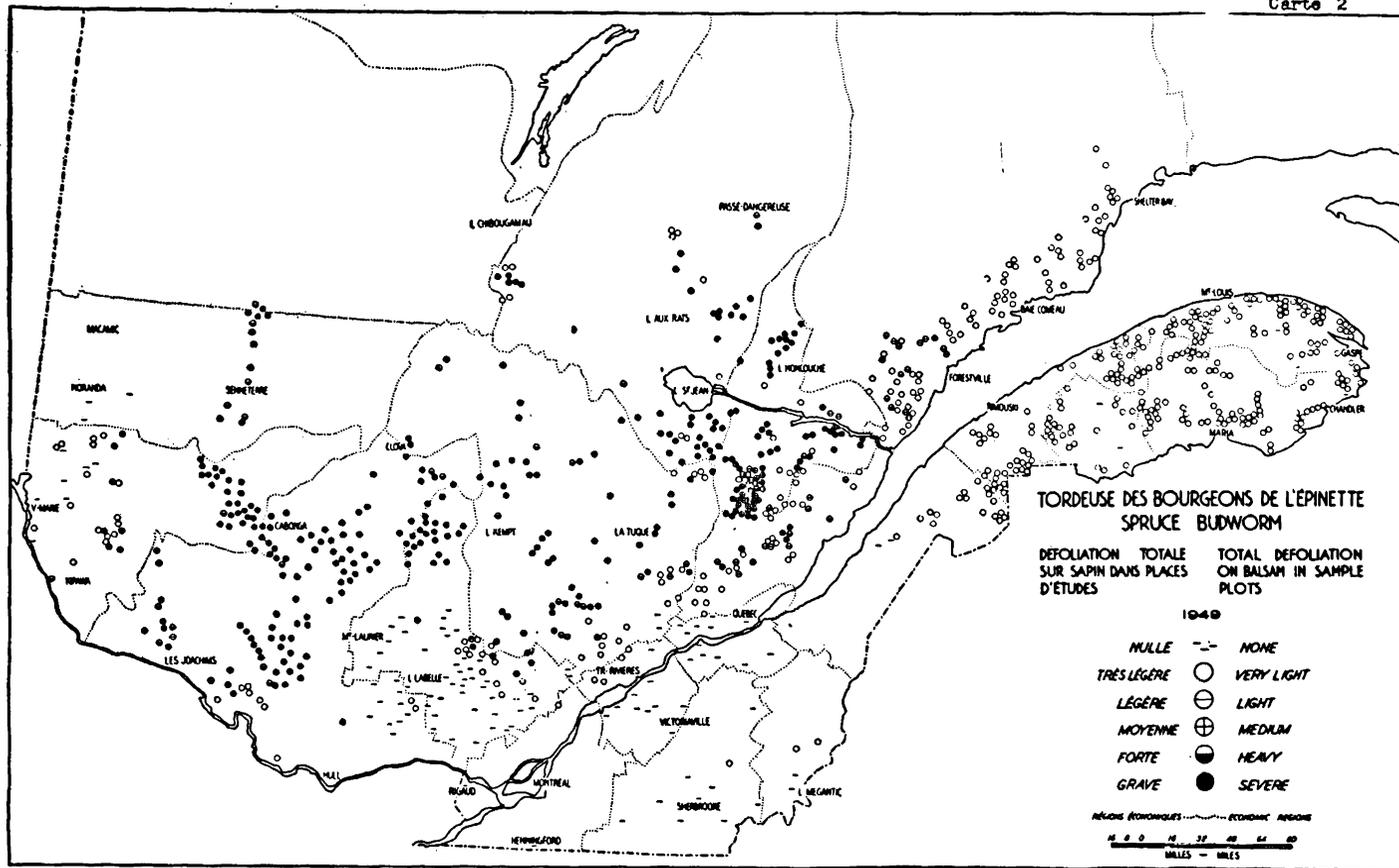
---

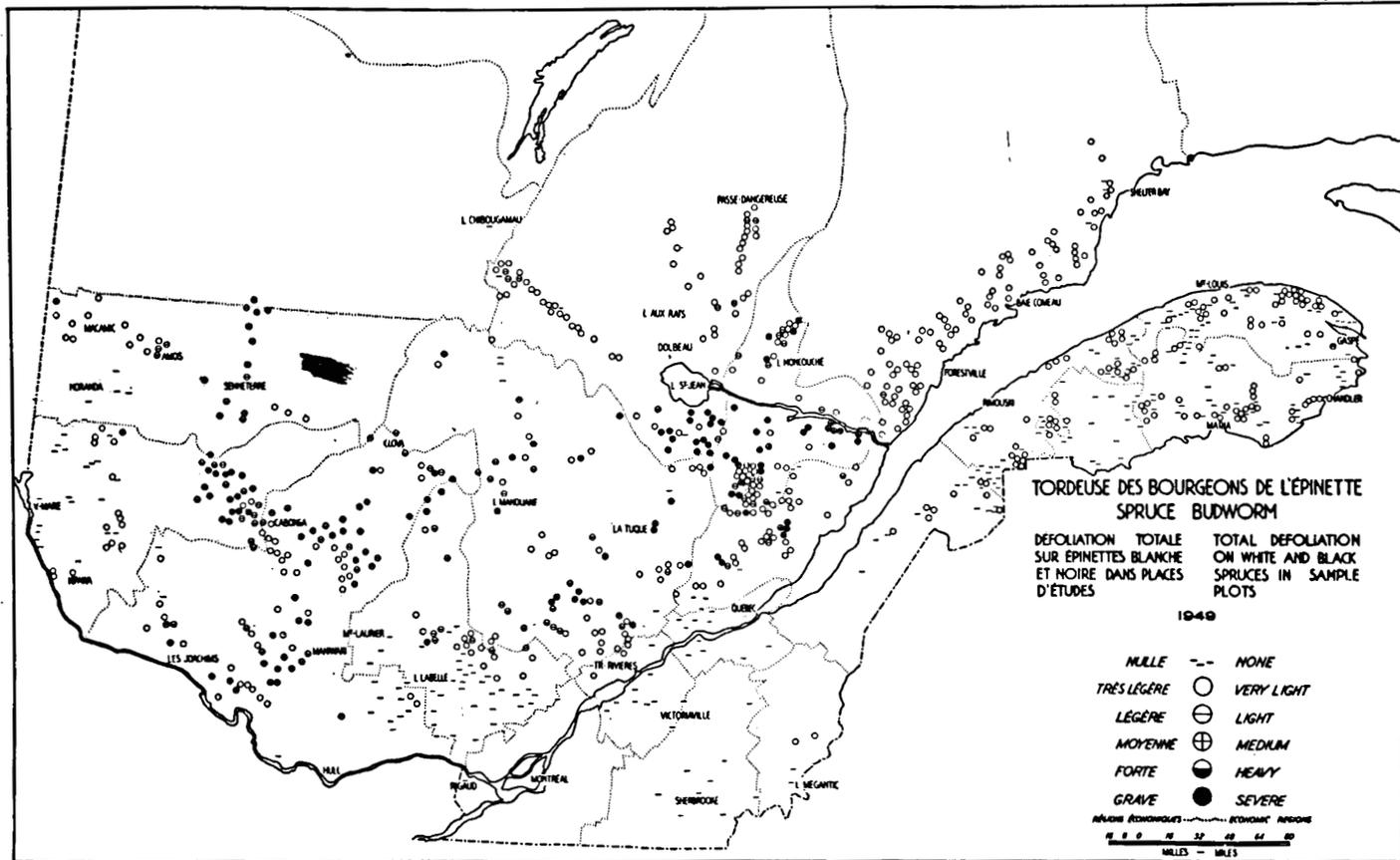
(1) Par René Martineau B.A., I.F., A.G., M.Sc., M.F.

TABLEAU No 4—ÉTAT DU SAPIN ET DE L'ÉPINETTE DANS LES DIVERSES RÉGIONS ÉCONOMIQUES

RÉGION ÉCONOMIQUE	NOMBRE D'ARBRES ÉTUDIÉS		LIÈRE ATTAQUE	% DES TIGES AFFECTÉES		% MOYEN DE DÉFOLIATION		% DES ARBRES MORTS	
	SAPIN	ÉPINETTE		SAPIN	ÉPINETTE	SAPIN	ÉPINETTE	SAPIN	ÉPINETTE
Matagami.....	56	40	1939	96.4	100.0	73.0	26.9	8.8	0.0
Abitibi.....	365	1,251	1939	85.8	81.8	58.9	11.0	7.7	0.1
Témiscamingue.....	1,541	1,452	1939	75.3	48.6	49.4	9.9	18.4	0.9
Outaouais.....	3,808	1,101	1940	87.7	67.4	67.1	10.0	25.8	1.0
Nord de Montréal.....	2,910	514	1941	50.2	34.2	26.6	2.4	6.7	0.0
St-Maurice.....	2,130	1,082	1945	95.3	67.9	43.7	8.6	2.7	1.6
Jacques-Cartier.....	1,849	730	1946	93.0	68.5	17.7	3.3	0.3	0.2
Lac St-Jean.....	1,542	2,029	1946	98.5	81.6	34.7	2.3	0.9	0.2
Saguenay.....	2,700	974	1946	98.8	94.6	32.3	14.6	0.6	0.2
Manicouagan.....	2,141	1,392	1944	95.3	87.6	7.2	2.1	0.1	0.0
Plaine de Montréal.....	75	2	—	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Plaine des Trois-Rivières.....	255	64	1948	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1.6
Plaine de Québec.....	437	79	—	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
St-François.....	377	63	1949	1.3	0.0	0.01	0.0	0.0	0.0
Chaudière.....	140	28	1949	30.7	46.4	0.1	0.4	2.9	0.0
Plateaux et Plaine de la Rive-S.	745	397	1948	80.9	14.1	0.2	0.1	0.9	0.0
Plateau Rimouski-Matane et Bas St-Laurent.....	2,405	392	1947	86.8	48.2	1.9	0.1	1.3	0.6
Matapédia.....	763	167	1946	74.9	14.4	0.2	0.03	1.6	0.6
Baie des Chaleurs.....	3,020	553	1947	89.7	40.7	0.4	0.2	0.1	0.0
Gaspé.....	2,680	535	1946	91.2	37.4	9.4	0.4	0.1	0.0
TOTAL.....	33,298	13,844							







a été possible d'établir ou de ré-examiner un total de 1,277 places-échantillon contenant 33,298 sapins et 13,844 épinettes; l'année dernière, nous avons analysé 14,696 sapins et 7,943 épinettes.

L'emplacement exact de chacune de nos places d'étude est donné sur carte 1 par un tiret ou un cercle. Le tiret représente une place échantillon où les dégâts ont été considérés comme nuls; dans le cas contraire, elle est représentée par un cercle à l'intérieur duquel apparaît un symbole indiquant l'importance des dégâts notés. Ainsi, on peut, en référant à la légende de la carte, connaître les conditions moyennes sur le sapin et l'épinette considérés ensemble pour chacun des endroits où des études ont été faites.

Les conditions moyennes notées séparément pour le sapin et l'épinette dans chacune des régions économiques sont résumées au tableau No 4. Elles sont également présentées, pour chaque place d'étude, sur les cartes 2 et 3, où les symboles employés sont les mêmes que sur la carte précédente.

## B) DÉPÉRISSEMENT DU BOULEAU ET DU MERISIER

Depuis une dizaine d'année, ces deux essences sont sévèrement affectées par un mal dont la cause reste inconnue. La maladie est maintenant répandue sur un large territoire dans notre province, mais elle a sévi avec plus d'intensité jusqu'ici dans les régions de l'Est, où un grand nombre d'arbres ont succombé à ses attaques. Depuis quelques années, nous cherchons à suivre les progrès constants de ce fléau dans les diverses régions, afin de pouvoir renseigner les propriétaires forestiers intéressés dans l'exploitation de ces deux essences. La méthode utilisée dans nos enquêtes a été décrite dans notre rapport pour l'année dernière. Cette année, nous avons réussi à analyser d'une façon détaillée 21,413 bouleaux et 8,948 merisiers, dans 839 places d'étude.

Les principaux résultats obtenus en 1949 sont résumés dans les tableaux Nos 5, 6 et 7 et dans les cartes 4, 5, 6 et 7. Le tableau No 5 donne une idée générale des conditions notées dans chacune des régions, alors que, dans les tableaux Nos 6 et 7, les données sont présentées par classe de diamètre.

Les conditions moyennes rencontrées respectivement sur le bouleau et le merisier dans chacune des places d'étude sont indiquées par un cercle dans les cartes 4 et 5, tandis que les cartes 6 et 7 traduisent le degré de mortalité occasionnée par la maladie sur ces deux essences dans les mêmes places d'étude.

Les cartes 4 et 5, où toutes les places d'étude sont représentées par un cercle, donnent les conditions moyennes rencontrées respectivement sur le bouleau et le merisier. Les cartes 6 et 7 traduisent le degré de mortalité occasionnée sur ces deux essences dans les mêmes places d'étude.

TABLEAU No 5—ÉTAT DU BOULEAU ET DU MERISIER DANS LES DIVERSES RÉGIONS ÉCONOMIQUES

RÉGION ÉCONOMIQUE	NOMBRE D'ARBRES ÉTUDIÉS		% DES ARBRES AFFECTÉS		CLASSE MOYENNE (*)		% DES ARBRES MORTS	
	BOULEAU	MERISIER	BOULEAU	MERISIER	BOULEAU	MERISIER	BOULEAU	MERISIER
Abitibi.....	1,464	—	57.9	—	2	—	7.5	—
Témiscamingue.....	2,150	293	44.5	44.1	2	2	8.8	6.2
Outaouais.....	3,472	1,304	73.8	78.5	3A	3A	15.2	18.9
Nord de Montréal.....	2,305	2,919	89.3	89.4	3B	3B	18.1	23.4
St-Maurice.....	3,141	1,160	78.2	53.0	3A	2	12.6	4.3
Jacques-Cartier.....	1,657	798	97.1	75.8	4	3A	43.4	15.3
Lac St-Jean.....	2,490	20	49.1	25.0	2	2	6.0	5.0
Saguenay.....	2,006	13	61.6	46.2	2	2	6.3	0.0
Manicouagan.....	3,335	5	98.5	100.0	3A	3A	2.3	0.0
Plaine de Montréal.....	233	327	69.5	55.0	2	2	1.3	1.8
Plaine des Trois-Rivières.....	510	159	63.9	64.1	2	2	0.4	0.6
Plaine de Québec.....	561	140	30.6	50.0	2	2	2.3	2.1
St-François.....	886	702	38.6	33.5	1	2	0.1	2.0
Chaudière.....	432	236	58.8	75.4	2	2	3.4	3.8
Plateaux et Plaine de la Rive-Sud.....	1,201	146	98.4	98.6	4	4	47.5	36.9
Plateaux Rimouski-Matane et Bas St-Laurent.....	1,342	257	97.0	100.0	4	5A	46.6	60.2
Matapédia.....	985	69	99.9	100.0	5A	5B	59.9	71.1
Baie des Chaleurs.....	1,669	193	92.7	96.9	5A	5B	66.1	73.6
Gaspé.....	1,575	207	93.5	97.1	5A	5A	51.5	61.3
TOTAL.....	31,413	8,948						

(1 —Arbre normal.

2 —Feuillage anormal: feuilles petites, minces, enroulées, jaunâtres ou autrement anormales.

3A—Rameaux du faite morts sans cause apparente, mais aucune branche morte.

(\*) 3B—Branches mortes sur moins de la moitié de la cime.

4 —Branches mortes sur plus de la moitié de la cime.

5A—Cime morte avec tige verte.

5B—Cime morte et tige brune.

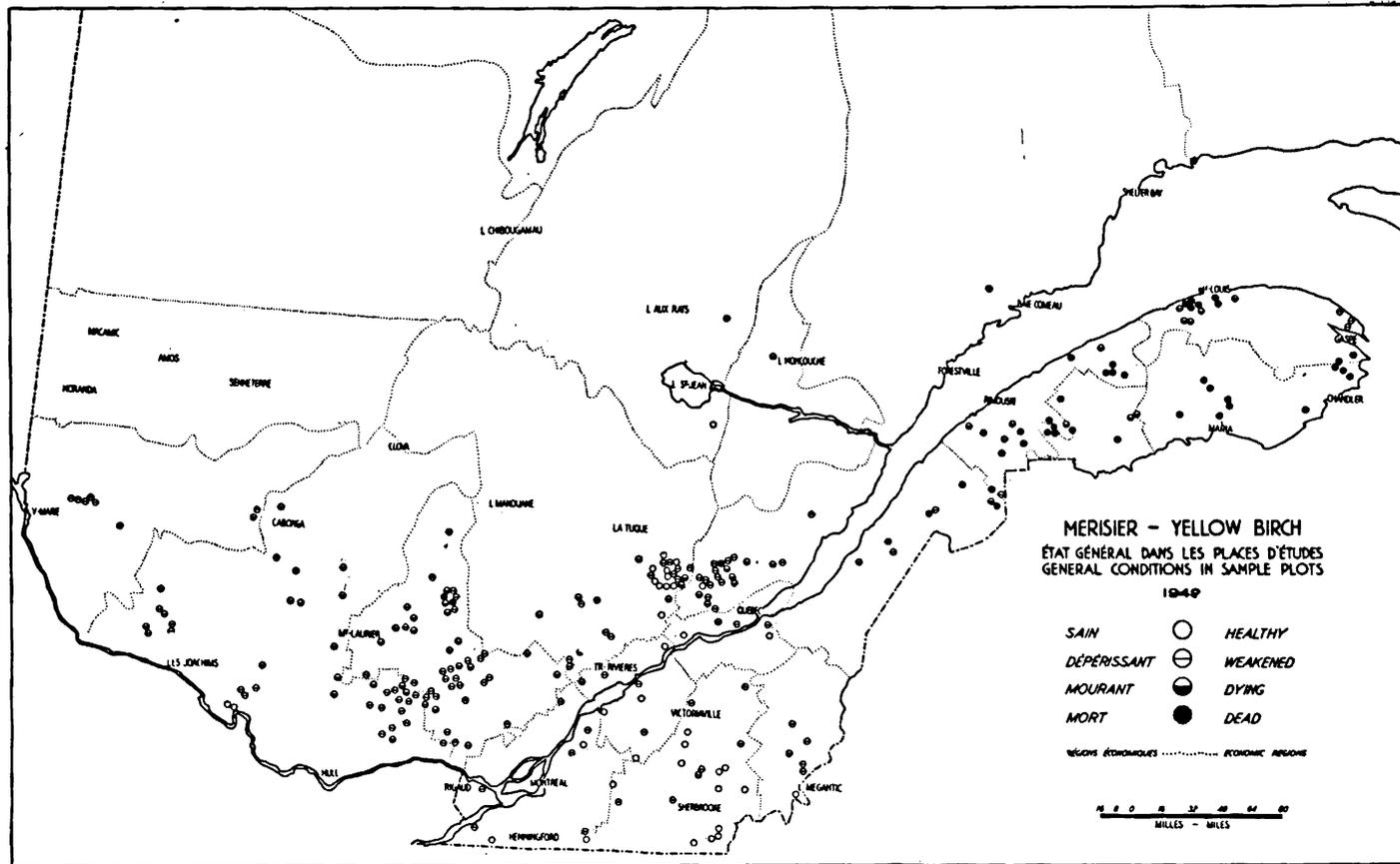
TABLEAU No 6—ÉTAT DU BOULEAU DANS LES DIVERSES RÉGIONS ÉCONOMIQUES

RÉGION ÉCONOMIQUE	D.H.P. 3" à 12"					D.H.P. 12" et plus				
	% DES ARBRES			% DE MORTALITÉ		% DES ARBRES			% DE MORTALITÉ	
	SAINS	DÉPÉRIS- SANTS	MOURANTS	RÉCENTE	ANCIENNE	SAINS	DÉPÉRIS- SANTS	MOURANTS	RÉCENTE	ANCIENNE
Abitibi.....	42.1	44.1	6.7	4.5	2.6	46.2	35.8	0	12.8	5.2
Témiscamingue.....	56.8	29.9	5.0	4.6	3.7	36.4	39.6	5.4	10.1	8.5
Outaouais.....	28.6	49.2	7.8	6.1	8.3	8.8	51.3	18.8	12.8	8.3
Nord de Montréal.....	12.1	60.0	13.2	6.5	8.2	3.0	45.0	14.7	22.3	15.0
St-Maurice.....	22.4	56.9	9.2	4.6	6.9	15.4	46.1	13.9	5.9	18.7
Jacques-Cartier.....	3.5	49.2	7.8	11.6	27.9	0.3	27.3	10.5	23.5	38.4
Lac St-Jean.....	52.3	40.2	2.5	3.4	1.6	24.6	44.6	7.7	14.6	8.5
Saguenay.....	39.4	46.8	8.0	2.6	3.2	3.8	41.5	30.2	7.5	17.0
Manicouagan.....	1.6	93.2	2.9	1.9	0.4	0	94.7	4.2	1.1	0
Plaine de Montréal.....	30.5	67.4	0.8	0	1.3	—	—	—	—	—
Plaine des Trois-Rivières..	35.9	63.1	0.6	0	0.4	66.6	33.4	0	0	0
Plaine de Québec.....	70.4	26.5	0.7	0.6	1.8	40.0	60.0	0	0	0
St-François.....	61.4	37.9	0.6	0.1	0	—	—	—	—	—
Chaudière.....	41.2	52.0	3.3	2.5	1.0	50.0	50.0	0	0	0
Plateaux et Plaine de la Rive-Sud.....	1.6	46.1	4.9	3.8	43.6	0	48.0	4.0	8.0	40.0
Plateaux Rimouski-Mata- na et Bas St-Laurent...	3.4	3.7	13.1	10.2	33.6	0	16.9	13.5	11.5	58.1
Matapédia.....	0.1	25.3	15.5	24.7	34.4	0	14.3	10.2	12.2	63.3
Baie des Chaleurs.....	7.7	18.0	9.5	11.5	53.3	0	1.5	0	5.8	92.7
Gaspé.....	7.5	31.3	13.5	11.7	36.0	0	11.5	10.4	12.5	65.6

TABLEAU No 7—ÉTAT DU MERISIER DANS LES DIVERSES RÉGIONS ÉCONOMIQUES

RÉGION ÉCONOMIQUE	D.H.P. 3" à 12"					D.H.P. 12" et plus				
	% DES ARBRES			% DE MORTALITÉ		% DES ARBRES			% DE MORTALITÉ	
	SAINS	DÉPÉRIS- SANTS	MOURANTS	RÉCENTE	ANCIENNE	SAINS	DÉPÉRIS- SANTS	MOURANTS	RÉCENTE	ANCIENNE
Abitibi.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Témiscamingue.....	65.3	29.0	0.8	3.3	1.6	49.4	38.4	5.2	5.2	1.8
Outaouais.....	28.4	49.6	8.9	7.3	5.8	11.8	46.6	14.5	18.1	9.0
Nord de Montréal.....	13.6	55.3	12.4	10.1	8.6	5.4	47.2	16.1	15.2	16.1
St-Maurice.....	48.3	44.5	4.2	0.7	2.3	43.8	42.8	5.9	2.7	4.8
Jacques-Cartier.....	36.6	53.2	2.3	1.1	6.8	8.7	61.2	5.6	6.2	18.3
Lac St-Jean.....	75.0	20.0	0	5.0	0	—	—	—	—	—
Saguenay.....	85.7	14.3	0	0	0	16.7	83.3	0	0	0
Manicouagan.....	0	100.0	0	0	0	0	—	—	—	—
Plaine de Montréal.....	47.5	49.2	1.6	0.3	1.4	9.1	77.3	9.1	0	4.5
Plaine des Trois-Rivières.....	36.9	58.9	3.5	0	0.7	27.8	72.2	0	0	0
Plaine de Québec.....	53.2	44.4	0	0.8	1.6	21.4	78.6	0	0	0
St-François.....	66.8	29.9	1.4	0.7	1.2	62.5	35.0	0	0	2.5
Chaudière.....	30.1	65.3	1.0	2.6	1.0	0	90.7	4.7	0	4.6
Plateaux et Plaine de la Rive-Sud.....	1.7	65.8	4.0	8.4	20.1	0	23.2	0	11.4	45.6
Plateaux Rimouski-Mata- ne et Bas St-Laurent...	0	30.1	21.0	13.9	35.0	0	10.0	12.0	10.0	68.0
Matapédia.....	0	21.1	10.5	19.3	49.1	0	8.3	8.3	8.3	75.1
Baie des Chaleurs.....	4.1	16.2	10.8	2.7	66.2	0	6.6	4.4	2.2	86.8
Gaspé.....	4.3	27.0	17.0	9.9	41.8	0	6.0	12.1	7.6	74.3









## INVENTAIRE AÉRIEN DES DÉGÂTS CAUSÉS PAR LES INSECTES

Pour la quatrième année consécutive, nous avons survolé en avion certains territoires que nos équipes d'aides-entomologistes ne peuvent atteindre par terre, dans le but d'obtenir des renseignements qui nous permettent de compléter nos cartes montrant l'étendue des ravages causés par les insectes dans nos forêts. Le travail a été fait durant la dernière partie du mois d'août par MM. Arthur Hébert, du Service des Arpentages, et Roger Ducharme, de notre Bureau.

### VULGARISATION ET PUBLICITÉ

De nombreuses demandes nous ont été adressées par des compagnies et des particuliers concernant l'identité de divers ravageurs et sur les moyens de les détruire. Nous avons répondu à toutes ces demandes dans le plus bref délai, mais parfois il nous a fallu nous rendre sur les lieux pour obtenir des informations supplémentaires, lorsque le problème posé présentait un intérêt particulier.

Afin d'intéresser le public à la lutte contre les insectes nuisibles à nos arbres forestiers et d'ornement, nous avons fait paraître, régulièrement tous les mois dans la revue "Forêt et Conservation", des articles décrivant les mœurs de divers ravageurs importants et les méthodes à utiliser pour les combattre.

## CONCLUSION

Même si le nombre des incendies a augmenté, l'on peut dire que la saison des feux de 1949, a été meilleure pour les organisations de protection que l'année précédente et la moyenne pour les dix années antérieures à 1949. Pour la première fois depuis cinq ans, la superficie incendiée et le montant des dommages causés à la forêt ont diminué, comparativement à l'année précédente.

Par contre, l'année 1949 n'a pas été aussi favorable pour les boisés situés dans les cadres des municipalités rurales. Les terres à bois de nos cultivateurs ont pris tellement de valeur depuis quelques années, qu'il importe de leur assurer une protection contre le feu.

L'on se rend compte que, depuis quelques années, le nombre des incendies augmente sans cesse, en dépit du surcroît de vigilance de la part du personnel et malgré l'intensification de la propagande en faveur de la conservation forestière. Mais, il ne faut pas s'en étonner, car il se fait une circulation beaucoup plus intense en forêt depuis qu'on a augmenté les facilités de pénétration; par ailleurs, les dangers de feux ont beaucoup augmenté en forêt par suite de l'accroissement des coupes de bois en ces dernières années. C'est dire qu'il importe d'améliorer constamment notre système de protection, de développer de nouvelles méthodes, d'augmenter et de moderniser l'outillage, d'avoir un personnel mieux entraîné, plus discipliné et plus vigilant.

Le Service de la Protection a été affligé de plusieurs deuils dans son personnel en 1949. C'est ainsi qu'on a enregistré les décès de messieurs St-Denys Prévost, de Québec, chef du district du Parc des Laurentides durant une vingtaine d'années, Oscar Desjardins, de Ville-Marie pendant plusieurs années chef du district du Témiscamingue, Albert Sévigny, inspecteur à Notre-Dame-du-Lac, et Charles Gagnon, inspecteur à Jonquière.

Je tiens en terminant à remercier tout le personnel du Service de la Protection et des autres organisations de protection pour leur dévouement et leur coopération au cours de l'année qui vient de s'écouler.

Respectueusement soumis,

Henri Kieffer,

*Chef du Service de la Protection*

APPENDICE 5  
RAPPORT ANNUEL DU DIRECTEUR DU SERVICE  
DES ARPENTAGES

A l'Honorable Ministre des Terres et Forêts,  
QUÉBEC.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel du service des Arpentages pour l'exercice financier 1949-1950.

Nous avons exécuté divers arpentages pour les besoins du ministère de la Colonisation, du ministère des Mines, de nos services des Terres et Forêts, et en particulier pour nos besoins de cartographie. Le nombre d'instructions émises se chiffre à quatre-vingt-deux et consiste en des travaux pour fins de classification, de lotissement, d'établissement de grandes lignes extérieures de cantons, de délimitation de concessions forestières et de renouvellement d'arpentages dans certaines régions où les lignes primitives ont été oblitérées par les incendies en forêt.

Nous avons poursuivi nos travaux de cartographie sur la COTE NORD DU ST-LAURENT et dans les territoires de Mistassini et du Nouveau Québec, afin de faciliter la tâche des prospecteurs et de ceux qui sont intéressés dans le développement de nos ressources naturelles. Les richesses minières et hydrauliques dans ces territoires sont de si grande importance que nous croyons qu'il est absolument nécessaire que nos arpentages se poursuivent dans toute la mesure du possible.

Un simple coup d'œil jeté sur les différents tableaux qui accompagnent le présent rapport vous convaincra de l'importance des travaux accomplis durant l'année qui vient de se terminer. Les manuscrits des cartes couvrant toute cette partie de la province comprise entre les latitudes 49°00'/53°00' et la ligne interprovinciale Ontario/Québec jusqu'à l'Atlantique, sont entre les mains de l'imprimeur et les sept feuillets qu'elles comprennent, à l'échelle de 6 milles au pouce, devraient être prêts pour distribution dans quelques semaines.

Respectueusement soumis,

Georges Côté,

*Directeur du service des Arpentages*

## APPENDICE 5a

### INSTRUCTIONS ÉMISES DURANT L'EXERCICE FINANCIER 1949-1950

Les instructions émises pour travaux d'arpentage au cours de l'exercice financier 1949-1950 sont au nombre de quatre-vingt-deux (82) et peuvent être classées comme suit:

10-Divers arpentages pour les besoins du ministère de la Colonisation, dans les comtés suivants: ABITIBI-EST (cantons de: Despinassy, Fournière, Franquet, Laas, LaMotte, Senneville); ABITIBI-OUEST (cantons de Chazel et de Disson); BEAUCE (cantons de Linière et de Marlow); BONAVENTURE (cantons de Mann et de Robidoux); CHICOUTIMI (canton de St-Germains); FRONTENAC (cantons de Risborough et de Shenley); LABELLE (canton de Bouthillier); MATANE (cantons de: Cherbourg, Dalibaire, Neigette); MATAPÉDIA (cantons de Cabot et de Casupscull); RIMOUSKI (cantons de: Laroche, Massé, Varin); SAGUENAY (canton de Laflèche)..... 27

20-Travaux d'établissement et de renouvellement de lignes cantonales et arpentages de concessions forestières, à la demande de particuliers, dans les comtés suivants: ABITIBI-EST, BEAUCE, BONAVENTURE, CHARLEVOIX, MATANE, PORTNEUF, ROBERVAL, SAGUENAY..... 10

30-Divers arpentages pour les besoins du service des Terres, dans les comtés suivants: ABITIBI-EST (village de Senneterre); POTRNEUF (seigneurie des Grondines); QUÉBEC (domaine St-Pierre de la paroisse de Charlesbourg); ROBERVAL (cantons de Chabanel et de Dablon); SAGUENAY (canton de Demonts et village des Sept Iles)..... 7

40-Travaux d'établissement de lignes et de levé de plan de chemins, de cours d'eau et de portages, pour nos besoins de cartographie, dans les comtés suivants: ABITIBI (territoire d'), CHARLEVOIX, GATINEAU, JOLIETTE LABELLE, MATANE, MISTASSINI (territoire de), MONTCALM, MONTMORENCY, PAPINEAU, PORTNEUF, RIMOUSKI, ROBERVAL, SAGUENAY, SAINT-MAURICE, TEMISCAMINGUE..... 21

50-Travaux d'établissement de lignes cantonales et de parallèles de latitude, ainsi que de levé de plan de nappes d'eau, à la demande du ministère des Mines, dans les comtés suivants: ABITIBI-EST, ABITIBI-OUEST, NOUVEAU QUÉBEC, ROBERVAL TERRITOIRE DE MISTASSINI..... 13

60-Travaux d'établissement et de renouvellement de lignes de concessions forestières et autres, pour les besoins du service Forestier, dans les comtés de GASPÉ-SUD (canton de Baie-de-Gaspé-Nord) et de KAMOURASKA (cantons de: Cabot, Ixworth, Pohénégamook)..... 4

## APPENDICE 5b

### ÉTAT DES LOTS SPÉCIFIÉS AU COURS DE L'EXERCICE FINANCIER 1949 - 1950

	NOMBRE	ACRES
Nouveaux lots de ferme.....	1,006	77,569
Anciens lots spécifiés de nouveau.....	840	71,013
Droits de passage pour lignes de transmission ou chem'n de fer....	6	221.7
Iles.....	11	41
Terrains spécifiés en territoire non divisé (blocs, réserves cantonales).....	24	3,560
Concessions forestières.....	19	2,225,394
Blocs miniers.....	60	428,553
Lots de village.....	688	168

## APPENDICE 5c

### LE DÉVELOPPEMENT TOTAL DES OPÉRATIONS D'ARPENTAGE TERMINÉES SUR LE TERRAIN AU COURS DE L'EXERCICE FINANCIER 1949-50 S'ÉLÈVE AUX CHIFFRES SUIVANTS:

Relevés de lacs et de rivières.....	5,503.11	milles
Relevés de portages.....	351.04	"
Relevés de chemins.....	513.93	"
Relevés de chemins de fer.....	36.20	"
Lotissements sur chemins et rivières.....	5.07	"
Simple chaînes.....	10.47	"
Renouvellements de lignes.....	152.72	"
Lignes de rangs.....	482.02	"
Lignes extérieures et centrales.....	629.51	"
<b>TOTAL.....</b>	<b>7,684.07</b>	<b>milles</b>

Buttes en terre ou en pierre..... 1160

Bornes en fer..... 1317

## APPENDICE 6

### RAPPORT ANNUEL DU DIRECTEUR DU SERVICE DU CADASTRE

A l'Honorable Ministre des Terres et Forêts,

QUÉBEC

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel du service du Cadastre pour l'exercice financier 1949-1950.

Nous avons terminé, au cours de l'année, l'inspection sur le terrain et la vérification à notre bureau des plans, carnets d'opérations, livres de renvoi, livres terriers et rapports transmis par les arpenteurs-géomètres, concernant la revision cadastrale dans les municipalités suivantes: VILLAGE DE NORMANDIN, VILLE DE ST-FÉLICIEN, VILLAGE DE LA PATRIE, ILE-AU-LOUP (ILES-DE-LA-MADELEINE), VILLAGE DE CRABTREE.

Ces plans et livres de renvoi révisés font maintenant partie de nos archives et une copie exacte a été déposée au bureau de la division d'enregistrement dont ils font partie.

La revision cadastrale de la Gaspésie s'est poursuivie normalement et nous sommes entrés dans l'application pratique de la loi 12 Geo. VI, chap. 37, relative aux titres de propriété en Gaspésie.

Cette application s'avère relativement facile quant à la propriété privée, et la plus grande partie des réclamations et oppositions présentées ont trait à des transactions et mutations postérieures à notre travail sur le terrain et ne nécessiteront que des substitutions de noms au lieu et place des noms des propriétaires ou occupants inscrits au travail originaire, le tout en vertu du paragraphe 2 de l'article 7 de la dite loi. Quant à la propriété sur laquelle la Couronne a encore des droits en vertu de billets de location, ou d'octrois quelconques, il se présente certaines difficultés actuellement à l'étude et, de concert avec le département du Procureur général et le ministère de la Colonisation, nous espérons en arriver à une solution équitable pour la Couronne, afin qu'elle puisse conserver et exercer certains droits, si nécessaire, et pour que les occupants ou colons puissent aussi bénéficier des avantages et octrois ordinaires.

Les opérations de revision cadastrale sont terminées sur le terrain, dans les cantons de Cap-Chat et de Tourelle et à Ste-Anne-des-Monts (district électoral de Gaspé-Nord) et la loi des titres leur sera appliquée dans un avenir rapproché.

Au cours de la présente année, le canton de Newport a passé sous l'application de la loi ci-dessus et nous nous occuperons de la réception des oppositions et requêtes qui seront faites par les habitants de ce canton, afin de nous conformer à l'article 8 de la dite loi.

Le nombre de lots maintenant sujets à l'application de cette loi s'élève à 4364, répartis comme suit:

CLORIDORME.....	1110
FOX.....	2278
NEWPORT.....	976
	4364

D'autres travaux de revision cadastrale sont actuellement en cours dans les districts électoraux de Gaspé-Nord et de Gaspé-Sud, ainsi qu'aux Iles-de-la-Madeleine, mais ils devront se poursuivre à un rythme ralenti, vu qu'une partie de notre temps sera absorbée par la réception et l'étude des demandes de vérifications, de corrections et de changements qui seront faites dans les territoires où la loi en question est maintenant en vigueur.

Monsieur Ed-W. Kirk, arpenteur-géomètre et inspecteur en charge de notre bureau du cadastre à Montréal, me fait rapport comme suit sur les activités de ce bureau, pour l'année écoulée:

“Dans les divisions d'enregistrement d'Argenteuil, Bagot, Beauhar-  
nois, Berthier, Brôme, Chambly, Deux-Montagnes, Drummond,  
Huntingdon, Iberville, Joliette, Laprairie, L'Assomption, Laval,  
Missisquoi, Montcalm, Montréal, Napierville, Portneuf, Richelieu,  
Rimouski, Rouville, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean, Shefford, Soulan-  
ges, Stanstead, Terrebonne, Trois-Rivières, Vaudreuil et Verchères,  
douze cent cinquante-huit (1258) numéros du cadastre ont été sub-  
divisés en seize mille trois cent douze (16,312) nouveaux numéros ou  
“lopins, en vertu de l'article 2175 du Code civil.”

“Un certificat d'examen a été fait pour chacune de ces subdivisions et  
“remis aux arpenteurs intéressés.”

“Dans les divisions d'enregistrement de Brôme, Hull, Laval, Montréal,  
“Saint-Hyacinthe, Stanstead, six cent soixante-quatre (664) numéros  
“du cadastre ont été redivisés en quatre cent quatre-vingt-seize (496)

“nouveaux numéros, en vertu de l'article 2175 du Code civil, et des articles 17 et 18, chapitre 320, des statuts refondus de la province de “de Québec, 1941.”

“Ces subdivisions et redivisions représentent seize mille huit cent huit “(16,808) nouveaux numéros ajoutés au cadastre et sept cent quatre “vingt dix-sept (797) plans et livres de renvoi officiels (en double) dé- “posés aux archives de ce ministère.”

“Dans les divisions d'enregistrement d'Argenteuil, Bagot, Chambly, “Châteauguay, Drummond, Huntingdon, Iberville, Laprairie, L'As- “somption, Laval, Montréal, Richelieu, Rouville, Saint-Hyacinthe, “Saint-Jean, Shefford, Soulanges, Terrebonne, Vaudreuil et Verchères, “trois cent cinquante-neuf (359) numéros du cadastre ont été corrigés “en vertu de l'article 2174 du Code civil.”

“Toutes les corrections effectuées à la demande des propriétaires sur “les plans et livres de renvoi officiels ont été portées sur les copies de “ces documents déposés à notre bureau.”

“Dans les divisions d'enregistrement de Chambly, Drummond, Laval, “L'Assomption, Montréal, Shefford, Terrebonne, Vaudreuil, quatre “mille neuf cent quarante-quatre (4944) numéros du cadastre ont été “annulés en vertu de l'article 2174A du Code civil.”

“Durant l'année écoulée, les plans compilés des municipalités suivantes: “Village de Chambly Canton, Villes de Baie d'Urfé, Beaconsfield, Châ- “teauguay Heights, Dorval, Greenfield Park, Hampstead, Lasalle, “Montréal-Est, Montréal-Nord, Mont-Royal, Pointe-Claire, Saint- “Laurent, Cités de Lachine, Saint-Lambert; dans la Cité de Montréal, “les Quartiers Sainte-Anne, Saint-Antoine, Saint-Jacques, Saint-Louis, “et Sainte-Marie; Municipalité de la Paroisse de Montréal (N.D.G.) et “la Cité de Salaberry-de-Valleyfield ont été mis à jour en y ajoutant “toutes les subdivisions reçues pour dépôt.”

“Tous les changements concernant les limites des municipalités pu- “bliées durant l'année dans la Gazette Officielle et dans les statuts de “de Québec ont été notés sur les plans des comtés déposés à ce bureau “et enregistrés dans notre index des municipalités.”

“Nous avons mis à jour nos abrégés de livre de renvoi des divisions “d'enregistrement de Beauharnois, Chambly, Châteauguay, Deux-

“Montagnes, Montcalm, L’Assomption, Laval, Richelieu, Saint-Hyacinthe, Stanstead, Terrebonne et Vaudreuil, ce qui ajoute mille huit cent quatre vingt-seize (1896) lots à nos records.”

“Nous avons noté dans nos filières et sur nos cartes index les numéros des lots de toutes les subdivisions et redivisions, déposés durant l’année écoulée dans les archives de ce département.”

“Dans les différentes divisions d’enregistrement plus haut mentionnées, treize mille deux cent trente-six (13,236) nouveaux numéros de cadastre ont été ajoutés à notre abrégé de livre de renvoi et seize mille huit cent huit (16,808) lots ont été examinés.”

Respectueusement soumis,

Georges Côté,

*Directeur du service du Cadastre.*

## APPENDICE 7

### RAPPORT ANNUEL DU SERVICE DES TERRES

A l'Honorable Ministre des Terres et Forêts,

QUEBEC.

Monsieur le ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport du Service des Terres pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars dernier.

Comme par les années passées, les dix-huit fonctionnaires de ce service se sont occupés:—

1o—à concéder, dans les terres publiques, par bail ou vente, les terrains de village, de villégiature et les terres nécessaires à l'industrie et au tourisme;

2o—à effectuer en vertu de la Loi des terres et forêts et de certaines lois particulières, l'échange de terrains boisés nécessaires à la colonisation et à accorder en retour des terrains ou des concessions forestières. L'émission des permis (licences) de coupe est faite toutefois par le service forestier;

3o—à contrôler le transfert, au département de la Colonisation, des terres nécessaires à l'extension du domaine colonisable;

4o—à percevoir les rentes d'occupation, les loyers, les versements relatifs aux ventes ainsi que les redevances seigneuriales dus à la Couronne comme propriétaire des biens des Jésuites et de la seigneurie de Lauzon. Dans ce dernier cas les censitaires reçoivent, sur paiement de ces redevances, un certificat de libération;

5o—à octroyer les permis d'établissement de scieries sur les terres de la Couronne ou à proximité des forêts de la Couronne, à percevoir le loyer des terrains occupés par les dites scieries sur les terres du domaine public ainsi que les dépôts en garantie, qui sont remis aux permissionnaires lorsque le terrain occupé est libéré conformément aux règlements de la protection des forêts;

6o—à régulariser les nombreux cas d'occupation des terres de la Couronne par les "squatters", en leur concédant le terrain occupé lorsque cette concession n'est pas contraire à l'intérêt public, ou en les forçant à quitter les lieux lorsque ce dernier l'exige;

7o—à administrer les biens devenus la propriété de la Couronne par déshérence et à disposer des dits biens suivant l'intérêt de la Province.

Ce travail peut se résumer comme suit:

	NOMBRE	AUG. SUR 1948-49
Lettres émises.....	7,603	700
Baux en vigueur:		
anciens.....	2,447	313
nouveaux (émis depuis avril 1949).....	385	19
Permis de scierie.....	505	101
Certificats de vente émis.....	207	
Lettres patentes accordées.....	198	38
Transfert de baux.....	45	27
Certificats de libération re: Biens des Jésuites et Seigneurie Lauzon	75	

#### RECETTES

	1949-50	AUG. SUR 1948-49
Loyers et rentes.....	\$45,409.58	\$2,449.90
Ventes.....	61,732.40	4,240.63
Honoraires de transferts et de lettres patentes.....	1,336.33	96.06
Royautés (sable et gravier).....	2,088.57	
Intérêts sur arrérages.....	752.86	
Biens en déshérence.....	18,600.39	6,258.91
Biens des Jésuites et Seigneurie de Lauzon.....	1,316.37	

#### COMITÉ INTERDÉPARTEMENTAL

Ce comité, composé d'officiers des départements des terres et forêts et de la colonisation sous la présidence du soussigné, s'est réuni cinq fois au cours de l'année.

Les recommandations suivantes ont été faites, recommandations auxquelles il a été généralement donné suite par l'un ou l'autre des deux départements, savoir:

	LOTS OU PARTIES DE LOTS
1o. transferts à la Colonisation.....	146
2o. rétrocession aux Terres et Forêts.....	1,141
3o. réserves forestières cantonales (création ou agrandissement).	22
4o. transferts refusés ou différés.....	68

Il convient de souligner que le Comité est en opération depuis 10 ans, il a été en effet créé le 8 avril 1940. Il y eut 124 réunions des membres depuis cette date. Pendant cette décade, les recommandations faites se totalisent comme suit:

	LOTS OU PARTIES DE LOTS
1o. Transferts à la colonisation.....	8,311
2o. Rétrocession aux Terres et Forêts.....	4,500
3o. Réserves forestières cantonales (création ou agrandissement)	7,700
4o. Transferts refusés ou différés.....	961

## RÉSERVES FORESTIÈRES CANTONALES

La superficie de ces réserves est de 2,800 milles carrés y compris les lots, environ 25 milles carrés, qui sont administrés comme tels à la suite d'une décision du département en attendant qu'un décret du gouvernement, édicté en vertu de l'article 109 du chapitre 93 de la Loi des terres et forêts, Status refondus de Québec, 1941, les désigne pour être ajoutés aux réserves existantes ou pour en former de nouvelles.

Ces lots ont été ajoutés ainsi aux réserves à la suite des recommandations faites par le Comité Interdépartemental.

## RÉSERVES INDIENNES

Le bureau des affaires indiennes du gouvernement du Canada administre comme usufruit et au bénéfice des bandes indiennes de la Province, les terres en très grande partie boisées qui ont été mises à leur disposition en vertu de l'article 67 de la Loi des terres et forêts.

L'étendue de ces réserves est de 240 milles carrés.

Aucune nouvelle réserve n'a été créée depuis l'établissement de la réserve d'OBIDUAN dans le nord du comté de Laviolette.

## ECHANGES DE TERRES

Au cours de l'exercice 1949-50, en vertu de l'article 26 de la Loi des terres et forêts et des arrêtés ministériels approuvés dans chaque cas, le département a acquis:—

10—De M. John Murdock, propriétaire de Hébécourt Corporation, les 60,556 acres de terrains boisés nécessaires à l'expansion de la colonisation, qu'il détenait en toute propriété dans les cantons de Duparquet et d'Hébécourt, comté d'Abitibi-Ouest.

Le contrat du 6 septembre 1949, qui réalise cet échange, attribue à M. Murdock une concession forestière spéciale de même valeur dans le comté de Roberval.

20—de MM. Eugène & Mathias Morin, les 4,158 acres de terres boisées propres à l'agrandissement de la paroisse de colonisation de St-Mathias de Compton. Le contrat du 25 janvier 1950 accorde aux échangistes une concession forestière spéciale d'égale valeur. Elle a été localisée dans le comté d'Abitibi-Est.

Le département a aussi acquis par voie d'échange 400 acres de terre dans le canton d'Arago pour agrandir la réserve forestière cantonale et surtout pour sauver de la coupe les érablières qui s'y trouvent et que le département fait exploiter pour le sucre, au bénéfice de permissionnaires méritants du comté de l'Islet.

## ACHAT DES TERRAINS ET DES PROPRIETES DE "QUEBEC PULP & PAPER CORP." (en faillite).

La Loi 13, Geo. VI, ch. 6, 1949 et l'arrêté ministériel 308 du 24 mars 1949 ont autorisé le gouvernement à acquérir les propriétés industrielles et forestières de cette société.

Le contrat a été passé le 18 août 1949. Par cet acte, la Couronne a repris possession des droits de propriétaire et de concessionnaire détenus par la compagnie et a ainsi ajouté au domaine public vacant 664 milles carrés de forêts détenues en franc alleu et 135 milles carrés de concessions forestières affermées.

Ces forêts sont maintenant surveillées par le Service Forestier et celui de la Protection des Forêts.

Par la même transaction, le gouvernement a aussi acquis les pouvoirs hydrauliques de Val Jalbert et de la rivière Chicoutimi, le barrage-réservoir du lac des Commissaires, la centrale hydro-électrique de Pont-Arnault, les usines et terrains industriels s'y rapportant.

Ces propriétés industrielles sont maintenant administrées par le département des Ressources Hydrauliques.

#### ACQUISITION DE LA SEIGNEURIE DE MINGAN

La Loi 13 Geo. VI, ch. 18, 1949 et l'arrêté ministériel 1123 du 12 octobre 1949 ont autorisé le gouvernement à acquérir de Labrador Company le domaine connu sous le nom de "Seigneurie de terra firma de Mingan" dans le comté de Saguenay. Ce domaine de 150 milles en front du golfe St-Laurent par 6 milles de profondeur, soit 900 milles carrés, y compris les quelques terrains concédés par les anciens propriétaires aux habitants des petits villages qui s'y trouvent, particulièrement à ceux de Hâvre-St-Pierre, l'endroit le plus important de cette partie de la Côte Nord.

Cette acquisition libre dans l'intérêt public, non seulement le territoire de la Seigneurie, mais aussi les quelques 15,000 milles carrés de terres publiques situées au nord de la Seigneurie, dans le bassin des rivières dont l'embouchure est comprise dans la bande de terrain ainsi acquise de Labrador Company. Tous ces terrains sont très prometteurs pour l'exploitation forestière et pour l'industrie minière.

#### TENURE DES TERRES

Le tableau annexé à ce rapport sous ce titre montre, sous différentes dénominations de tenure, l'étendue des terres de la province.

Il est bon de noter que par le rachat de la Seigneurie de Mingan et des terrains provenant de Quebec Pulp & Paper Corp., de Hébécourt Corp., la superficie des terres du domaine privé a diminué d'une façon appréciable.

Respectueusement soumis,

Le chef du Service

J.-Edouard Guay,

*Sous-ministre adjoint.*

APPENDICE 7a  
TENURE DES TERRES

PROVINCE DE QUÉBEC

	MILLES CARRÉS
1.—Terres aliénées patentées, octroyées.....	36,000
a) grande propriété.....	9,000 m.c.
b) moyenne et petite propriété.....	27,000 m.c.
2.—Terres en voie d'aliénation, par billets de location, ventes conditionnelles, etc.....	6,000
3.—Terres fédérales.....	56
a) camps militaires, aéroports, etc.....	30 m.c.
b) parcs historiques et autres.....	26 m.c.
4.—Réserves indiennes.....	240
5.—Concessions forestières affermées.....	79,168 m.c.
a) ordinaires.....	78,449 m.c.
b) spéciales.....	719 m.c.
Surface en terre.....	71,000
6.—Parcs et réserves de chasse et de pêche.....	13,096 m.c.
National des Laurentides.....	3,700 m.c.
De la Montagne Tremblante.....	1,200 m.c.
National de la Gaspésie.....	500 m.c.
National du Mont Orford (15.6 m.c.).....	16 m.c.
La Vérendrye.....	3,200 m.c.
Réserve Chibougamau.....	3,400 m.c.
Réserve Kipawa.....	1,080 m.c.
Surface en terre des sections non affermées et en forêt domaniale.....	3,000
7.—Réserves forestières cantonales.....	2,800 m.c.
Surface en terre.....	2,700
8.—Réserves forestières spéciales (colonies forestières).....	680 m.c.
a) en concessions forestières.....	235 m.c.
b) en dehors des concessions forestières.....	445 m.c.
Surface en terre des sections non affermées.....	440
9.—Forêts domaniales.....	2,374 m.c.
Surface en terre seulement.....	2,100
10.—Terres vacantes.....	404,172
11.—Surface en eaux douces.....	71,000
Superficie totale de la province.....	596,708